LE MO

ENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10220 48 PAGES — VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1977

Hausse de 2% des prix agricoles européens pour 1978-1979

propose la Commission de Bruxelles

LIRE PAGE 47

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 44

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

LA GAUCHE ET LE POUVOIR DANS L'EUROPE DU SUD

PORTUGAL

e cabinet Soares est renversé

IAUFRAGE ?

signé en juillet 1976 par le dent Eanes, M. Mario Soares « tenu » plus de seize mois. oi, l'exploit n'est pas mince. secrétaire général du parti liste s'était vu confier un traumatisé par près de années de révolution èche- et par une décolonisation s indispensable, mais souvent e dans les pires conditions ; ays quasiment coupé en deux le prolétariat de Lisbonne e l'Alentejo, crispé sur les nquêtes de la révolution des ts », et les foules du Nord nelles le salazarisme n'avait laissé que de mauvais sou- s. Il fallait gouverner une té désarticulée, successive- par l'autoritarisme fasciste r l'anarchie révolutionnaire. nportait de relancer une mie languissante, que la de colonies prospères, ransformations structurelles ement opérées par le général Gonçalves et la méfiance Occident, précipitaient vers nqueroute.

r mener l'affaire à bon M. Soares ne disposait pas navire de haute mer. Certes, . était le premier parti du avec près de 35 % des voix, également réparties entre d et le Sud, la ville et la me, le continent et les îls. Il disposait de son e personnel. Cependant, il l'avait promis durant mpagne pour les élections tives de 1976, il avait formé uvernement socialiste ogène », mais celui-ci était taire à l'Assemblée de la lique.

dissensions au sein du valent encore réduit cette arlementaire : cinq députés t récemment fait sécession.

Soares a été constamment nt, par sa faiblesse même, voyer entre les écueils : à te, un Centre démocratique al et un parti social-démo- l'abord attentistes, puis de plus tentés de « forcer le », c'est-à-dire de provoquer lion d'un gouvernement de n, tenant le seul P.C. à à gauche, des commu- tout compte fait plus nodants pour le premier e et qui n'en ont pas moins ousser toutes leurs propo- de « gouvernement de ».

ares a-t-il tenu, comme il promis, un « cap socia- égale distance de la « res- m capitaliste » et du « col- ne marxiste » soucieux nt de gommer les « excès » volution d'avril ? Force est tater que les gages qu'il a ner à la droite — et, blions pas, à l'Occident te, actuellement repré- Lisbonne par une mission s monétaire international importants : la rectifica- la réforme agraire a cer- nt été au-delà de ce qui érable pour le P.C., maître nités coopératives de on de l'Alentejo ; la loi ommissions de travailleurs loin qu'elle a été déclarée utionnelle par le Conseil volution.

esures étaient-elles inévi- ompte tenu notamment matique situation finan- pays ? La réponse à cette est moins affaire de e économique que de litiques. Toute crise de ampleur suppose la mise e — par la droite ou par he — de contraintes. es, c'est son honneur, faire passer la liberté ugais avant toute autre tion. Le pari était-il Même si le secrétaire lu P.S. devait revenir au il, il est manifeste que n'entend pas se contenter essions qui lui ont déjà

Seuls les députés P.S. ont voté la confiance

A Lisbonne, le gouvernement socialiste minoritaire — que dirigeait M. Mario Soares, a été renversé ce jeudi matin 8 décembre. Par 159 voix contre 100, le Parlement portugais a refusé la confiance que sollicitait le premier ministre.

Seuls les députés socialistes ont voté pour le cabinet. Les communistes, après avoir hésité, se sont prononcés contre le maintien du ministère.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le verdict du Parlement portugais a été rendu à 6 heures du matin. On s'attendait au vote négatif du parti social-démocrate, du Centre démocratique et social, des cinq anciens députés socialistes actuellement indépendants, dont M. Lopes Cardoso et du seul représentant de l'Union démocratique populaire. L'inconnue, c'était le choix des communistes. Jusqu'au dernier moment les députés de ce parti ont observé un mutisme total. M. Carlos Brito, président de leur groupe parlementaire, ne s'est présenté dans l'hémicycle que mercredi, vers 19 heures, alors que le débat se poursuivait depuis le matin. Pendant toute cette journée, aucun député du P.C.P. n'est intervenu. Même pas pour protester contre des déclarations venant d'autres partis ou pour demander des éclaircissements. Ils attendaient visiblement le résultat des discussions qui se tenaient au siège du parti.

Vers 17 heures, on apprenait que le P.C.P. avait proposé une dernière rencontre avec le gouvernement, mais que celui-ci avait refusé.

Chargé de présenter la position de son parti, M. Brito a laissé planer le doute. Il alternait les critiques très dures adressées au gouvernement avec les références à des « signes d'ouverture » que le P.S. aurait donnés ces derniers temps. « *Les travailleurs et les démocrates n'admettront pas que le P.C. accepte que certaines personnalités dont les rêves et les ambitions politiques ont été soudainement brisés le matin libérateur du 25 avril interdisent l'entente et la coopération entre les deux seuls partis démocratiques issus de la résistance contre le fascisme.* » Ce passage du discours de M. Brito a été frénétiquement appliudi par les communistes. Timidement, quelques députés socialistes ont suivi l'exemple. Puis, debout, les représentants des deux partis applaudirent.

On crut à ce moment que les jeux étaient faits. Le président du C.D.S. quitta l'hémicycle pour préparer son intervention finale. Les sociaux-démocrates baissaient les bras. Des groupes se formaient dans les couloirs. Des socialistes, qui, la veille, se montraient réticents quant à l'éventuel appui du P.C.P., changeaient d'avis. «*Pronostic réservé* », déclarait M. Luis Nunes, député socialiste, qui affichait pourtant l'euphorie. Il venait d'ailleurs de s'entretenir avec M. Brito. Le P.C.P. attendrait le discours final du premier ministre.

Lorsque M. Soares est monté à la tribune, les galeries réservées au public étaient bondées. Il était alors 3 heures du matin. M. Soares n'a donné aucune garantie aux communistes, ni sur l'application de la loi sur la réforme agraire, ni sur l'arrêt de la dévolution aux patrons des entreprises placées en 1975 sous le contrôle de l'Etat. Il a préféré s'attaquer à la droite.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 3.)

• ITALIE

Nouvelles pressions pour la participation du P.C. au gouvernement

Dans un climat d'agitation sociale, de menaces contre l'ordre public et de scandales politico-financiers qui gênent la démocratie chrétienne, le gouvernement italien se trouve soudain en situation de déséquilibre. Ses partenaires exercent une pression renouvelée pour que le parti communiste participe directement au pouvoir

De notre correspondant

Rome. — Les milieux politiques italiens sont en pleine effervescence. Jusqu'à ces derniers jours, on n'attachait pas une importance excessive à cette poussée de fièvre dans la mesure où les partis qui s'agitaient le plus étaient précisément ceux qui avaient le moins de poids. Une nouvelle initiative est cependant intervenue dans la journée de mercredi 7 décembre : rejoignant les socialistes et les républicains, le P.C.I. a réclamé officiellement un « *gouvernement d'unité et de solidarité démocratiques avec la participation des partis de gauche* ».

Au P.C.I. — et c'est nouveau, — on affirme en privé qu'il n'y aura plus de « petits pas ». Compte tenu de la gravité de la crise, la prochaine étape ne pourrait être que celle de la nomination de ministres communistes. « *Il appartient à la démocratie chrétienne de démontrer que ce n'est pas nécessaire et de proposer alors une autre solution* », a déclaré M. Giorgio Napolitano, membre du secrétariat et de la direction.

Le P.C. attendra-t-il le printemps pour forcer le rythme ? Ou prendra-t-il une initiative dès samedi prochain 10 décembre, après la réunion gouvernement - syndicats, qui s'annonce négative ? Les bruits les plus contradictoires circulaient à Rome ce jeudi matin. Une chose apparaît sûre : sous sa forme actuelle, le gouvernement de M. Andreotti — formé des seuls démocrates-chrétiens avec l'appui de cinq autres partis dont le P.C. — est condamné à terme.

La prise de position de la direction du P.C.I. intervient après que républicains et socialistes ont, de leur côté, réclamé « un gouvernement d'urgence », incluant le P.C.I., ou, à défaut, soutenu officiellement par lui.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

• ESPAGNE

M. Suarez a reçu les dirigeants communistes et socialistes

La concertation se poursuit à tous les échelons de la politique espagnole. Mercredi 7 décembre, M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement, a reçu les deux principaux dirigeants de la gauche, MM. Felipe Gonzalez (P.S.O.E.) et Santiago Carrillo (P.C.E.). Ceux-ci s'étaient rencontrés la veille et avaient dégagé quelques points d'accord avant les élections municipales.

De notre correspondant

Madrid. — MM. Felipe Gonzales et Santiago Carrillo ont enterré la hache de guerre et ont déclaré qu'ils étaient prêts à conclure des alliances lors des élections municipales prévues pour l'an prochain, du moins là où les deux partis jugeront nécessaire de faire front commun, afin de battre les héritiers du franquisme. Les deux leaders ont ajouté que leurs points d'accord étaient plus nombreux que leurs divergences.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

Dans les maquis d'Erythrée

De violents combats ont repris depuis quelques jours autour d'Asmara, capitale provinciale de l'Erythrée, où l'armée éthiopienne est assiégée par les fronts de libération qui contrôlent déjà la quasi-totalité de l'ancienne colonie italienne. Les nouvelles tentatives de l'armée éthiopienne pour dégager la capitale de l'Erythrée semblent avoir échoué.

Dans un reportage dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial Jean-Claude Guillebaud, au retour d'un long séjour dans les zones libérées, décrit les progrès spectaculaires de la guérilla et les divisions persistant au sein des fronts érythréens.

I. - Compter sur ses propres forces

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

Faha. — Quel est le plus impressionnant ? On ne sait trop. L'aridité squelettique du Sahel, province de rocailles et de mouches où le F.P.L.E. (Front populaire de libération d'Erythrée) a installé depuis 1974 sa « base arrière » ? La jeunesse des combattants, maquisards adolescents d'une « sierra maestra » africaine ? Ou bien encore la rigueur spartiate qui règne dans ces rudes bivouacs, et qui fait du Front un noyau révolutionnaire, dur comme un silex, une communauté ascétique et intransigeante ? Il faut un certain temps, à qui débarque en pleine nuit dans ces vallées clandestines, pour accorder ses réflexes à l'univers de Faha.

Mieux que toutes les proclamations politiques un certain « climat » définit d'abord le F.P.L.E. Mélange d'espièglerie scoute, d'austérité vertueuse et de roides certitudes. Reins brisés par dix ou quinze heures tressautantes sur la caillasses, on saute d'un gros camion Fiat pour suivre un guérillero de dix-sept ans. Derrière le rond d'une lampe électrique, il vous conduit à la « tente des hôtes » dissimulée sous les épineux. Pas de doute : voilà une autre planète !

La « Sudanese Connection »

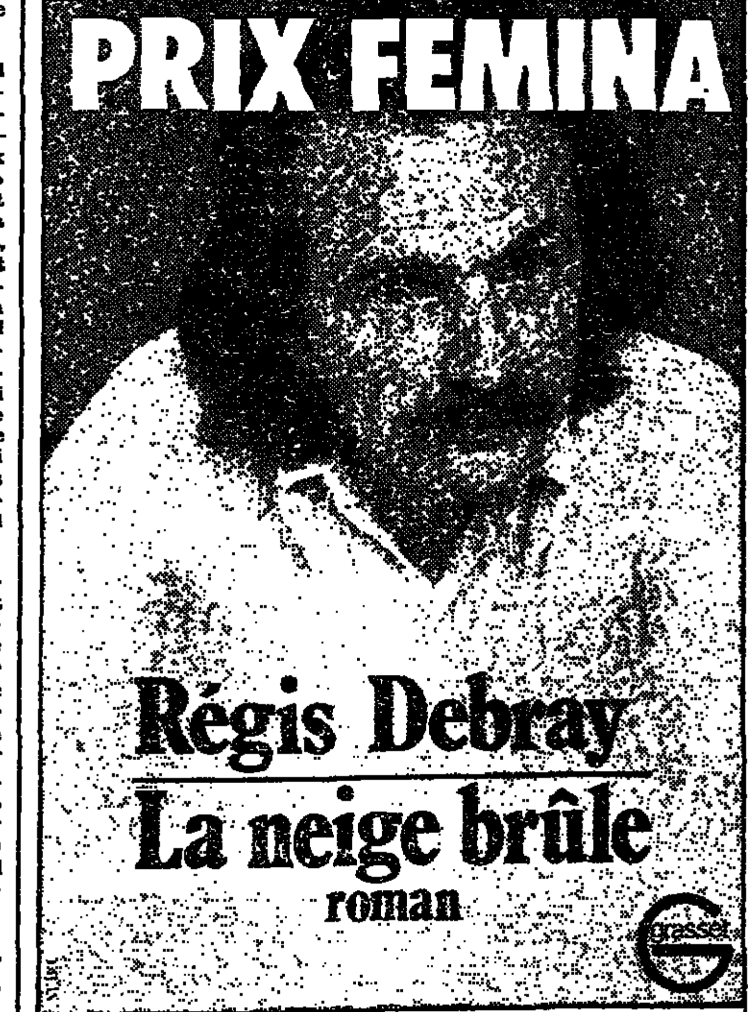
A la vérité, la transition n'est pas si brutale. Les trois jours de voyage, lents et difficiles (1), au départ de Port-Soudan représentent une première introduction au mystère du F.P.L.E. Mystère ? Ce front pauvre et isolé est parvenu, depuis un an, à mettre en déroute « l'armée rouge » éthiopienne en grignotant du même coup les positions du front concurrent — le F.L.E. (Front de libération de l'Erythrée) — riche pourtant du soutien arabe. Quinze jours suffisent à s'en convaincre : ce n'est pas par hasard.

De Port-Soudan à Faha (puis jusqu'à Keren et même jusqu'aux abords d'Asmara), sur les 400 kilomètres de sable et de marais qui bordent la mer Rouge, fonctionne aujourd'hui une sorte de « piste Ho - Chi - Minh » érythréenne. Reliant les maquis au grand port soudanais et au monde extérieur, elle témoigne de l'appui bienveillant qu'apporte Karthoum aux deux fronts de libération. Il n'en fut pas toujours ainsi. En 1974 par exemple, aux temps de la « neutralité soudanaise » (2) la seule voie de ravitaillement pour le F.P.L.E., c'étaient les boutres incertains venant d'Aden chargés de Kalachnikov puis les caravanes de chameaux reliant, entre deux mitraillages de l'aviation « coloniale », les rivages étouffants de Mersa-Teklay à la « base arrière ».

(Lire la suite page 7.)

(1) Les inondations qui affectent périodiquement le nord du Soudan obligent à faire une partie du trajet à dos de chameau. Ce fut le cas pour nous.

(2) En 1972, à Addis-Abeba, le président soudanais avait conclu avec l'empereur Hailé Selassié un accord aux termes duquel le Soudan cessait d'aider les maquis érythréens. Le négus s'engageait pour sa part à ne plus soutenir les maquisards Anya Nyas (chrétiens) du Sud-Soudan.



AU JOUR LE JOUR

Plaisir compris

Lorsque M. Chirac sort de l'Elysée et déclare : « Je crois que j'ai été compris, et ça me fait plaisir », on ne peut s'empêcher de penser qu'il y avait un bout de temps que le président de la République ne lui avait pas fait plaisir.

Cela dit, il reste à savoir si M. Giscard d'Estaing a pris le même plaisir à comprendre M. Chirac, car, en haute politique, ce que l'on comprend n'est pas toujours un plaisir, d'autant que le président du R.P.R. n'a pas précisé si lui aussi avait compris le chef de l'Etat ou si, en se faisant plaisir, il s'était seulement fait du bien.

Bref, dire qu'on s'est compris ne signifie pas nécessairement qu'on se comprend.

BERNARD CHAPUIS.

LE PARCOURS DE GREGORY BATESON

Un ethnologue peu ordinaire

Gregory Bateson est l'une des grandes figures du vingtième siècle dans les sciences de l'homme. Sans doute, à côté de Lévi-Strauss, le plus grand anthropologue vivant. Mais est-ce véritablement un anthropologue ? Certes, il publie en 1936 un livre qui est devenu un classique de l'anthropologie : *Naven*, étude sur les Iatmul de la Nouvelle-Guinée. Mais, lorsqu'en 1958 il écrit l'épilogue de la deuxième édition, il le présente comme un livre sur « la nature de l'explication ». *Naven* est *le premier et le dernier livre de* Bateson : le reste de son œuvre s'éparpille au long des années dans les publications les plus diverses. Certains de ses écrits deviennent ainsi introuvables.

Bateson est encore peu connu en France, mais même dans l'univers des sciences sociales américaines il n'a pas la célébrité qu'il mérite. Cela tient sans doute à ce que, toujours à l'écart des circuits intellectuels, il a poursuivi pendant quarante ans une réflexion obsédée par quelques problèmes, toujours en décalage silencieux d'avec la mode, s'introduisant à chaque fois, avec une douce insouciance, dans des territoires qui ne lui étaient pas destinés. Il n'a jamais été homme à respecter les frontières. Il les a toujours traversées avec un tel naturel, en allant là où ses préoccupations voulaient bien le mener, qu'il n'a pas cessé de déconcerter les douaniers.

Parmi les hypothèses de Bateson qui ont fait fortune, celle du *double bind* (double lien), figure qui se trouverait aux racines mêmes de la schizophrénie, s'est montrée extrêmement productive. A Palo-Alto, sur la côte californienne, un centre thérapeutique s'est fondé avec le but de mieux comprendre le maniement batesonien des paradoxes.

En outre, par sa critique de la science, comme responsable de la crise écologique, Bateson est devenu le maître à penser d'une nouvelle génération de chercheurs soucieuse de sortir des impasses de la « raison ».

A l'occasion de la publication en français de *Vers une écologie de l'esprit*, recueil de travaux s'étendant sur plus de quarante ans, le professeur Eliseo Veron présente page 28 le parcours et la démarche de ce chercheur hors série.

idées

FEMMES

Joie de vivre le mi-temps

par LUCIEN-JEAN BROCHET (*)

LA femme est devenue l'esclave des temps modernes qui, à son « métro-boulot-dodo », doit ajouter le travail domestique et le souci des enfants. Comment peut-elle faire face sereinement à un tel écrasement physique et moral sans être menacée elle-même de dépression sans que naissent des tensions conjugales, sans que l'arrivée d'un nouvel enfant soit un *drame (et son dépôt matinal* à la crèche un déchirement !), sans que les *enfants* eux-mêmes se sentent mal-aimés et glissent vers la délinquance ?

La femme a *le désir légitime* de se réaliser personnellement en dehors de son foyer, et celui de disposer de ressources *complémentaires* à celles de son mari pour équilibrer les besoins matériels de sa famille. Il faut satisfaire ce désir, mais avec la libre souplesse qui colle à la vie : la jeune célibataire voudra travailler à plein temps pour *rapidement* gagner son indépendance ; mais chacun connaît beaucoup de jeunes mères qui préféreraient travailler seulement à mi-temps pour élever leurs enfants sans s'abrutir de travail ; qui, à quarante-quarante-cinq ans, retrouveraient volontiers un service plein jusqu'à à un mi-temps de préretraite. Et cela à leur gré, ne serait-ce pas un progrès considérable pour la vie de toute la société ?

Institutionnaliser le travail facultatif de la femme à *mi-temps* ne perturbera pas davantage l'organisation des bureaux et ateliers que ne l'a fait *l'adaptation rapide aux « horaires de* travail à la carte » : pour tous les travaux répétitifs, l'alternance de deux employées à un même poste ne fait pas problème ; et pourquoi un patron ou un cadre n'aurait-il pas deux secrétaires, un atelier deux contremaîtresses, à mi-temps, qui s'organiseraient pour être au courant du suivi des affaires ou du travail ; des cas particuliers subsisteront, mais le régime est facultatif. Quant aux administrations publiques, qui pratiquent déjà les congés de longue durée, le mi-temps ne serait pas plus contraignant.

Le cadre général du statut serait ainsi conçu :

1) Toute *femme salariée a le* droit de demander à tout moment à son employeur, privé ou public, la transformation de son contrat de travail en contrat à mi-temps, sans qu'une convention contraire puisse s'y opposer.

2) L'horaire du travail à mi-temps est égal à la moitié de celui *en vigueur pour* la fonction exercée, majorée du temps *nécessaire pour* la passation des consignes utiles au suivi du travail, sans que celui-ci puisse excéder une demi-heure ;

3) L'employée à mi-temps perçoit les rémunérations suivantes : a) directement de l'employeur, l'exacte moitié du salaire normal de l'emploi ; b) de l'employeur, mais pour le compte des ASSEDIC, un complément de salaire égal à 1/6 du demi-salaire de base. L'employeur déduit cette avance de son versement mensuel à l'ASSEDIC, à la seule condition qu'il ait embauché *une deuxième travailleuse* à mi-temps pour parfaire la même tâche ; c) si l'employée a un ou plusieurs enfants, elle percevra de la caisse d'allocations familiales, en plus du complément familial *récemment* institué, 1/6 également du demi-salaire de *base* ;

Ainsi donc toutes garanties seraient données à la femme salariée à mi-temps quant au respect de ses droits à l'avancement et à l'ancienneté, et très rapidement le salariat féminin *à mi-temps serait* intégré à la vie économique, et la femme *bénéficierait de la même considération quel que* soit son statut. Elle percevrait pour son travail salarié une rémunération de 58,33 % ou deux tiers d'un salaire à plein temps, qu'elle saurait compléter par une gestion plus économique de son foyer, et par la rémunération morale qu'apporte plus de bonheur familial et de détente nerveuse.

La retraite à la carte

Le stress de la vie moderne incite les travailleurs à anticiper au maximum l'âge du repos. Mais le retraité en puissance craint des ressources insuffisan*tes et l'ennui qu'engendre la dis*parition brutale de tout travail.

On a opposé jusqu'à récemment à ce désir profond la pyramide des âges qui créera une situation insupportable aux générations suivantes, ce qui est malheureusement vrai, et aussi le deuxième salaire, officiel ou noir, que sollicite souvent le retraité encore jeune.

Le régime très *conjoncturel* qui vient d'être mis en place n'est que *provisoire* et devra être remplacé par une solution valable à long terme.

Le travail facultatif à *mi*-temps permet, là aussi, d'instituer la « retraite à la carte » : à partir de cinquante-cinq ans, par exemple, l'intéressé pourrait demander à ne plus travailler qu'à *mi-temps*, et même poursuivre celui-ci jusqu'à soixante-huit ans ; mais à partir de soixante ans, il pourrait décider sa retraite définitive.

Le *mi-temps* de fin de carrière peut être d'application très *souple : demi-journée, un jour* sur deux, demi-semaine, etc., en accord avec l'employeur, pour s'adapter au jardinage, aux loisirs, à la pêche... : plus de rupture brutale de vie, moindre incitation au travail *noir*, à condition que les ressources permettent une vie décente. Mais la solution est facilitée par le fait que l'in*téressé produit lui-même 50 %* de son salaire *antérieur*, sur lequel il continue à cotiser, et que les caisses de retraites n'au*raient* à verser que *le* complément.

Le statut préciserait que le travail à mi-temps de fin de carrière est de droit à *partir* de cinquante-cinq ans, l'employeur disposant d'un mois pour répondre à *cette demande*.

La retraite à la carte inciterait-elle beaucoup de candidats à en avancer l'heure, dégageant *ainsi des postes de travail ? Cela* paraît *plausible*.

Cette affectation sectorielle d'une réduction des temps de travail aurait rapidement pour effet d'humaniser celui-ci, de décrisper les relations humaines en laissant à chacun la liberté de choisir son destin, de diminuer simultanément l'oppression du chômage en faisant aux jeunes cette place que leur cédera volontiers la femme-esclave, leur mère, mais aussi leur père, prématurément usé par l'effort soutenu des trente dernières années ; et ceux-ci ne seront pas rejetés brutalement dans le chômage avilissant ou dans la retraite sans joie par la société qu'ils ont servie, alors précisément que c'est leur honneur de lui avoir apporté un niveau de vie et une législation protectrice qui écartent l'essentiel des grands risques sociaux.

Ce serait justice

(*) Ancien animateur économique et social en Franche-Comté.

Notre place est au foyer

par VALENTINE LOTH (*)

OFFICIELLEMENT, la condition *féminine* est considérée presque exclusivement dans ses rapports avec le travail.

Cette orientation imprimée au départ, un instant tempérée, est poursuivie avec constance...

C'est dire que les préoccupations propres aux neuf millions de femmes au foyer ne sont pas prises en considération. Parmi elles se trouvent aussi des juristes, des médecins, des fonctionnaires, des enseignantes, qui ont renoncé à une « situation », et beaucoup d'autres encore, sans qualification, si ce n'est celle de mère assumant dans l'ombre de longues journées de gestes gratuits.

Elles aussi vivent la condition féminine !

« Cent mesures pour les femmes », suggérées par les *Cahiers de la femme* en région parisienne, ont été proposées. Les femmes au foyer n'ont pas été conviées en tant que telles à prendre part à leur élaboration. Il ne faut donc pas s'étonner que la maternité y soit expédiée en trois pages qui n'évoquent que congés, crèches et modes de garde.

Par contre, on y lit que les femmes « *attirées par la condition de « gardienne » doivent pouvoir en faire un véritable métier, rémunéré à sa valeur et bénéficiant de tous les avantages dus aux salariés* (1) ».

Cette « incitation » me semble ubuesque : une mère professionnelle salariée serait reconnue et aurait un statut, alors que la véritable mère, celle qui ose accepter certains renoncements et trouver de grandes joies à élever ses enfants, celle-là serait considérée, selon la formule que les intéressées n'ont pas oubliée, comme « mineure et irresponsable ».

On croit rêver de nouveau...

Certes, la délégation a raison de rechercher à améliorer la situation des femmes dans le salariat : 64 % d'entre elles sont rémunérées au SMIC ou en dessous.

Quant à l'évolution du travail des femmes, elle se fait dans le sens de la sous-qualification, traduction sans doute de l'absence de motivations... Trop de femmes travaillent pour répondre à un impératif financier, alors que bon nombre d'entre elles (près de 80 % selon nos enquêtes) préféreraient rester près de leurs enfants.

Seulement, voilà : elles n'ont pas les moyens de choisir, et il est piquant de constater que les zélatrices du salariat féminin sont presque toujours celles qui peuvent rétribuer une tierce personne pour faire face à leurs charges domestiques.

Cette recherche, pour pleinement justifiée et nécessaire qu'elle soit, n'est pas suffisante et procède d'une conception dangereusement restrictive.

« *Le règne de la liberté commence seulement à partir du moment où cesse le travail dicté par la nécessité et une finalité extérieure : il se situe donc, par sa nature même, au-delà de la sphère de la production matérielle proprement dite.* » Tel est du moins l'avis d'un spécialiste : Karl Marx. Tant que la recherche portera uniquement sur les conditions offertes par le salariat, tant que cette recherche ne sera pas conduite à partir des problèmes de la famille dont la femme, en donnant la vie, reste le fondement, tant que cette condition de femme ne sera pas étudiée *sans la dissocier de celle de l'enfant*, j'ose dire que nous ne ferons aucun progrès.

Le droit au non-travail

Dire que la femme n'est plus un objet parce qu'elle participe à l'économie nationale, ce qui lui apporte libération et épanouissement, c'est énoncer un illusoire postulat, car, en réalité, la femme devient une citoyenne productrice, ajoutant ce rôle à celui de *reproductrice qui lui est spéci*fique. Et puis, ce travail fémin[illegible] considéré comme une fin en [illegible] est une négation du travail [illegible]nager, qui a une double valeu[r] production et d'échange.

En aspirant à une préten[due] égalité avec les hommes, a[lors] que, riches de nos différen[ces], nous sommes déjà équivalen[tes], ne risquons-nous pas de [nous] tromper ? En allant de plus e[n] plus vers un rythme de vie a[ux] contraintes grandissantes, autan[t] pour les femmes que pour l[es] hommes, quelle place réserve-t-o[n] à l'enfant, qui devient à son tou[r] un objet, trop souvent encom[brant], dont on ne recherche que les modes de conditionnement ?

Qui trouvera le temps de répondre aux pourquoi de l'enfance, ces pourquoi situés entre le but et la cause que nous ne percevons même plus parce que nous n'avons même plus, ou trop rarement, le temps d'y réfléchir ?

Comment former alors ces enfants devenus de plus en plus tôt des individus à part entière au sein de familles en mal de restructuration, ces jeunes adultes réclamés par une société en mutation ?

Il m'arrive d'imaginer le rôle important que pourraient jouer les femmes, sans jamais se départir de l'idée de complémentarité homme-femme, sans jamais renier leur « féminitude ». Et lorsque nous entendons glorifier le travail tel qu'il est conçu dans notre système « masculinisé », nous osons évoquer le non-travail.

L'idéologie d'une société ne doit-elle pas comporter un droit à ce non-travail trop souvent compris comme un droit à la paresse, alors qu'il apporterait, aux hommes autant qu'aux femmes, le temps de se retrouver, d'inventer des rapports nouveaux et meilleurs, hors des contraintes aliénantes qu'impose précisément le monde du travail ?

(*) Présidente de l'Association pour le soutien de la promotion de la femme au foyer (85, boulevard Pasteur, 75015 Paris).

---

(1) Proposition n° 54.

Le sexe des anges de la terreur

par PIERRETTE ROUVILLOIS (*)

LES divers mouvements terroristes de ce temps ont vu une participation active des femmes. Cela est vrai pour le mouvement arabe, bien que celui-ci soit, dans la plupart des cas, musulman, et que cette religion soit peu favorable à une action féminine effective. Cela est vrai encore pour l'Armée symbionaise qui a fait rage pendant un certain temps en Californie. Mais le phénomène est particulièrement net en Allemagne. Sur seize personnes recherchées à propos du meurtre de Hanns-Martin Schleyer, dix sont des femmes.

On a invoqué des questions d'ordre social. L'émancipation trop rapide, dit-on, des femmes dans la vie du travail et par rapport à certaines législations (avortement, mariage, autonomie financière). On a voulu également associer ces faits à des questions d'ordre psychanalytique. Alors que Freud envisageait le complexe d'Œdipe uniquement comme une *hostilité entre père et fils*, le lacanisme en a étendu le domaine : ainsi la petite fille envieuse de l'organe paternel désire dans ses fantasmes castrer et tuer le père. Ne le pouvant, elle chercherait des substituts à l'extérieur. Ces faits d'ordre social multiplieraient les conséquences de cet état psychologique, d'où le rôle essentiel *de la femme dans* les *organisations* terroristes.

L'inconvénient de tels arguments semble être qu'ils se laissent tourner en leur contraire. Le psychologue G. Mendel, pour qui la société perd de plus en plus son caractère patriarcal, pense que le complexe d'Œdipe aujourd'hui est de plus en plus *dirigé* contre la mère, dont l'autorité se substitue de plus en plus à celle du père. *Si l'émancipation* féminine provoqua chez la femme une plus grande confiance en elle-même et des espoirs plus solides en son avenir, on voit mal comment cela déclencherait un terrorisme.

*

Le problème de la participation féminine dans les attentats terroristes doit être considéré indépendamment de théories qui pour le moins ont le défaut suivant : elles ont été tellement assouplies et généralisées qu'on peut, à leur aide, expliquer tout et n'importe quoi. On peut dire avec le philosophe Karl Popper qu'elles n'ont plus aucun sens, surtout quand elles s'appliquent aux femmes, parce qu'elles ne sont pas « falsifiables ».

L'amour-passion dans l'islam

Du point de vue historique, il semble que ce sont surtout des mouvements de type religieux où la participation féminine a été particulièrement élevée, les hérésies chrétiennes notamment, qui se manifestent dès le deuxième siècle, montrent que non seulement le rôle de la femme s'y accroît, *mais que même ces hérésies* provoquent, de façon directe ou indirecte, une augmentation du rôle de la femme.

Que se passe-t-il autour du bassin méditerranéen du douzième siècle au quatorzième siècle, et, simultanément, dans les trois religions abrahamiques ?

Le soufisme, branche mystique de l'islam, place la femme sur un véritable piédestal. L'amour pour la femme devient, en quelque sorte, un pendant nécessaire de l'amour pour Dieu. Le conte de *Leyla et Mejnoun*, qui joua un rôle extrêmement important dans la littérature arabe, même dans l'Empire ottoman, a ceci de caractéristique que l'homme devient véritablement fou d'amour, « Mejnoun » voulant littéralement dire « envoûté ». C'est la première fois que l'amour-passion intervient dans l'islam. Il y eut des tribus musulmanes où on mourait d'amour.

Ce mouvement se répercuta dans la chrétienté à travers l'Espagne arabe. Ainsi l'amour dit provençal place, lui aussi, la femme sur un piedestal en exaltant l'amour platonique. Ce genre *d'amour est d'ailleurs loin de se* limiter à la Provence, voire à la France : on sait qu'en Italie « *I fideli per amor* » constituait une sorte de tiers-ordre en effet très proche des *soufis*. L'amour dont témoigne Dante pour Béatrice et qui joue un rôle particulier dans *la Divine Comédie* symbolise fort bien ce genre de sentiment, Dante ayant d'ailleurs appartenu à ce tiers-ordre. Si Virgile guide Dante à travers l'enfer et le pur*gatoire, c'est Béatrice qui lui* sert de guide à travers le paradis.

Chez les juifs, cette féminisation se fait à travers la Kabbale qui naît d'abord dans le midi de la France à la fin du douzième siècle et prend par la suite son essor dans le Zohar au treizième siècle. Il y est dit notamment que Dieu a un côté masculin et un côté féminin : un rôle particulier revient à la Chekhina qui est une *sorte de grâce divine que l'on* peut rencontrer dans la vie, et dont il est précisé qu'elle est exclusivement féminine. Dans les prières, c'est parfois Israël qui est l'épouse de Dieu, et parfois Dieu l'épouse d'Israël.

Quand on connaît le caractère fortement patriarcal des trois religions abrahamiques, il est à peine imaginable que, dans une même période et une même région, des tendances féminines aussi intenses aient pu y voir le jour. Cela se termina d'ailleurs fort mal, puisque, aussitôt après, débuta la lamentable chasse aux sorcières qu'on a appelée, non sans raison, un génocide féminin. D'après Michelet, pour un sorcier il y eut dix mille femmes brûlées.

Dans des temps plus récents, un accroissement de l'importance de la femme est signe très géné*ralement d'une tournure plus ou* moins religieuse. Et, de plus, il se manifeste à des moments où la société doute de la civilisation. Le grand historiosophe Fritz Altheim compare la fin de l'Empire romain à notre époque et constate qu'une des caractéristiques qu'elles ont en commun est précisément un rôle important attribué à la femme. Il n'a d'ailleurs pas échappé à Fritz Altheim que la fin de l'Empire *romain était à la recherche d'une* nouvelle religion, toutes celles existantes ne présentant plus guère d'attrait pour une *société* blasée et d'ailleurs sceptique.

Le terrorisme actuel diffère profondément du terrorisme anarchique tel qu'en France il se manifestait à la veille de la première guerre mondiale.

Alors, il s'agissait surtout d'une couche *ouvrière vivant dans un* véritable esclavage et s'adonnant à des actes désespérés. Ravachol avait bien exprimé cette réalité, fût-ce sous une forme inculte. Il en est de même de la bande à Bonnot, pour ne citer que ceux-là.

Aujourd'hui, au contraire, ces anarchistes, et nous entendons particulièrement parler des femmes qui s'y trouvent, appartiennent à des couches sociales *nullement* misérables. Elles ont souvent passé par les universités. On nous dit qu'une soixantaine d'avocats sont considérés par les autorités fédérales allemandes comme des sympathisants, voire des complices, de la « bande à Baader ».

Le chancelier Schmidt lui-même a déclaré au Bundestag, au mois d'octobre : la jeunesse allemande a parfois quelque sympathie pour les terroristes. Elle nous reproche *de n'avoir qu'un idéal* purement matérialiste (au sens trivial du terme), entièrement tourné vers l'accumulation de biens, et d'être incapables de lui fournir des valeurs spirituelles. Cela, certes, est souvent justifié. Mais il convient alors d'employer d'autre moyens pour parvenir à un changement.

Nous pensons donc que ces personnes agissent sous une impulsion véritablement religieuse, bien qu'elles soient, dans la plupart des cas, athées et bien qu'elles condamnent et ridiculisent tout concept religieux. Un tel courage dans l'affrontement d'une machine étatique qui, infailliblement, les écrase ne peut être puisé que dans une foi ayant des facteurs surhumains.

(*) Ecrivain.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

FREUD observait que le bonheur conjugal reste mal assuré tant que la femme n'a pas réussi à faire de son époux son enfant, tant qu'elle ne se comporte pas maternellement envers lui.

Sur ce point, Georg Groddeck partageait les vues de Freud. A une jeune femme qui lui faisait part de ses problèmes conjugaux, il répondit ceci : « On ne comprend plus de nos jours qu'un homme est, en premier lieu, le fils de la femme qu'il épouse. L'homme est, et demeure, enfant, et sa virilité n'apparaît qu'exceptionnellement ; avec cela, la nature lui a donné la prétention de vouloir passer constamment pour un homme. « Hélas ! *poursuit-il*, la plupart des femmes cherchent en l'homme le héros, rares étant celles qui possèdent suffisamment d'humour maternel et féminin pour sourire en silence de sa suffisance, pour ne pas simplement voir sa puérilité, mais aussi pour l'aimer. »

*

Cette femme, austère et pâle, qui dans la rue harcèle son époux, un rougeaud à face lunaire, parce qu'une petite tache noire dépare son ensemble pied de poule ; et lui, avec une mine d'enfant coupable, qui la regarde honteusement s'acharner sur cette tache avec un mouchoir en papier... Une image, parmi d'autres, de la plupart des couples : accumulation de petites taches sur lesquelles se cristallisent la haine et le remords des conjoints.

Pourtant, selon A. Cohen, une autre définition de l'amour nuptial reste possible : vieillir avec joie auprès de la femme aimée et la trouver plus belle encore que lorsqu'elle était belle.

ROLAND JACCARD.



LA CHUTE DU GOUVERNEMENT SOARES AU PORTUGAL

Seuls les députés P.S. ont voté la confiance

(Suite de la première page.)

Il a préféré s'attaquer à la droite. Et très vigoureusement. « *On nous accuse d'avoir capitulé devant la réaction. Mais si on ne l'a pas fait pendant les quarante-huit ans de lutte commune, ce n'est pas maintenant qu'on va le faire.* » Elevant le ton, le secrétaire général du P.S. a interpellé les élus du C.D.S. et du P.S.D. : « *Si, par peur du P.C.P., la droite découvre son Pinochet, tous les anti-fascistes se regrouperont. Nous sommes des anti-fascistes. Nous sommes et nous serons toujours avec la révolution d'avril. Nous avons cherché, au gouvernement, à vaincre la crise, à sauver la révolution et à maintenir dans le peuple l'idéal du socialisme.* » Une fois de plus députés socialistes et communistes applaudirent ensemble.

Les propos de M. Soares ont provoqué des réactions hostiles du côté droit de la Chambre. A gauche pourtant, ils n'ont pas eu l'effet souhaité. « *Le premier ministre a fait quelques affirmations positives dans son allocution finale* », a dit M. Gomes (communiste), lors des explications de vote, mais seuls les députés socialistes se sont levés pour approuver la motion de confiance.

Fausse sortie ?

Départ définitif ? Le président de la République doit demander à M. Franco, président du parti social-démocrate, la deuxième formation politique selon le nombre de voix recueillies aux élections législatives, de constituer un nouveau gouvernement. Pourtant, compte tenu du refus des socialistes de participer à une coalition avec le C.D.S. et le P.S.D., M. Franco a déjà fait savoir qu'il déclinait cette charge. Une autre formule est proposée par les partis de l'opposition de droite : la constitution d'un cabinet où siégeraient à titre personnel des dirigeants venant des trois formations « démocratiques ».

Cette formule devrait avoir l'appui explicite du président de la République qui interviendrait ainsi directement dans le fonctionnement de l'exécutif. Elle se heurte pourtant à l'opposition du P.S. « *Le président de la République doit jouer le rôle modérateur d'arbitre, mais il ne doit pas gouverneur* », constate M. Soares.

Rendant impossible toute solution de rechange, M. Soares pourrait être appelé à assumer à nouveau les fonctions qu'il abandonne. « *Je les accepterai par devoir national* », a-t-il précisé. Après avoir mis en évidence l'incapacité du P.S.D. et du C.D.S. à trouver une autre formule, le dirigeant socialiste aurait une plus grande liberté de manœuvre. Cette stratégie est pourtant assez aléatoire. Au P.S., certains comme l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Medeiras Ferreira et l'actuel ministre de l'agriculture M. Barreto, seraient peut-être intéressés à participer à un gouvernement présidentiel. M. Soares réussira-t-il une fois encore à vaincre les oppositions au sein de son propre parti ? D'autre part, quelles seront les réactions du C.D.S. et du P.S.D. ? Celui-ci réunira son conseil national les vendredi 9 et samedi 10 décembre.

Les négociations avec le Fonds monétaire international, qui devaient reprendre lundi 5 décembre, ont été ajournées. L'approbation du projet de budget et de plan pour 1978 est une des conditions essentielles d'un accord avec le F.M.I. Il est peu vraisemblable que ces deux textes soient votés avant la fin de l'année.

Malgré la crise politique, le président de la République n'a pas encore reporté son voyage officiel en République fédérale allemande, où il doit se rendre du lundi 12 au jeudi 15 décembre.

JOSÉ REBELO.

PORTRAIT

Un redoutable « battant »

Mauvais anniversaire pour M. Mario Soares, qui fêtait ses cinquante-trois ans le mercredi 7 décembre ! Cet avocat de formation, tôt lancé dans la politique, a néanmoins accueilli, rapportent les observateurs, son échec au Parlement avec une sérénité qui est bien dans son tempérament.

Non qu'il faille se tromper sur les apparences : la silhouette massive, les mouvements très lents, les traits du visage un peu mous, peuvent créer l'impression d'une certaine lourdeur. En réalité, le secrétaire général du P.S. est un redoutable « battant », un lutteur déterminé. Il l'a prouvé en plusieurs circonstances — tant avant le 25 avril 1974, où son opposition au régime de Salazar, puis de Marcelo Caetano, a été inlassable, qu'après la « révolution des œillets », lorsqu'il a fallu s'opposer à l'avancée du parti communiste et de l'extrême gauche sous l'égide des militaires radicalisés.

M. Soares — qui a une absolue confiance en ses moyens — a une réputation d'autoritarisme. Ses intimes le disent affable et plein d'humour. Ceux qui n'ont approché que l'homme public l'ont souvent trouvé cassant : peut-être est-ce ce trait de caractère qui lui a valu la « mauvaise presse » qu'il a souvent eue en 1975.

Elevé dans une famille républicaine et libérale — son père avait été ministre de la Ire République, après 1910. — il a commencé à militer contre le fascisme dès son entrée à l'université de Lisbonne, en 1942. Arrêté plusieurs fois et déporté par Salazar, puis par Marcelo Caetano, M. Soares a conquis la notoriété internationale en devenant l'avocat de la famille du général Delgado, ancien candidat à la présidence de la République, assassiné en 1965 par la police politique du régime (PIDE).

Exilé en France à partir de 1970, il a enseigné à l'université de Paris puis de Rennes. C'est en 1973, cependant, qu'il franchit le pas décisif : la fondation, avec quelques dizaines d'amis, en Allemagne, du parti socialiste portugais. La suite est bien connue : retour triomphal à Lisbonne au lendemain du 25 avril 1974 ; nomination au ministère des affaires étrangères des premiers gouvernements provisoires et action déterminée en faveur de la décolonisation, fêlure, qui devient rapidement gouffre, entre le P.S. et le parti communiste, combat de l'« été chaud » de 1975, lutte pour faire du P.S. le premier parti portugais, enfin l'investiture, le 23 juillet 1976, du premier gouvernement constitutionnel, que le président Eanes l'avait chargé de former.

M. Soares avait été fouetté, à l'automne de 1974, par une phrase de M. Henry Kissinger, l'ancien secrétaire d'Etat, prédisant qu'il serait le « *Kerensky* » du Portugal. Depuis le « contre-coup » du 25 novembre 1975, sa hantise était plutôt d'être le Salvador Allende de son pays : un leader socialiste renversé brutalement par la droite. Cette crainte demeure, par-delà sa chute, intervenue dans la plus complète régularité démocratique : ce n'est peut-être pas par simple souci tactique qu'il a évoqué à la tribune, dans la nuit de mercredi à jeudi, le spectre d'un « *Pinochet* » qui pourrait s'installer sur les rives du Tage.

JEAN-PIERRE CLERC.

Italie

Nouvelles pressions pour la participation du P.C. au gouvernement

(Suite de la première page.)

Proposition qui illustre le malaise des formations laïques, dites « intermédiaires », même si elles n'ont jamais exercé le rôle de médiation qu'elles s'attribuent.

La démocratie chrétienne, en tout cas, est contre ces nouvelles formules. Certes, elle apprécierait qu'un soutien parlementaire en bonne et due forme se substitue à la « majorité de programme » qui existe depuis juillet dernier. Elle n'en est pas pour autant prête à voir le P.C.I. faire encore un pas en direction du pouvoir. « *L'accord n'existe que depuis cinq mois,* a déclaré M. Piccoli, président du groupe démocrate-chrétien à la Chambre. *Mettons-le en pratique au lieu de chercher déjà une autre formule. Forcer le cadre politique actuel ne conduirait qu'à un retour en arrière.* »

Le P.C. comprend ce langage, même s'il reproche à la démocratie chrétienne d'être responsable des retards dans l'application du programme. M. Berlinguer ne veut pas tout compromettre par une hâte excessive. Sa stratégie l'oblige cependant à avancer, à obtenir périodiquement quelque chose de plus. Il est talonné par les syndicats, qui menacent de déclencher une grève générale si le gouvernement ne s'engage pas, à la fin de cette semaine, à leur donner satisfaction, c'est-à-dire à engager une politique de relance, de restructuration et de défense de l'emploi.

D'autres facteurs viennent compliquer un peu plus la situation. Coup sur coup, plusieurs gros scandales, impliquant des personnages de premier plan, ont été révélés. Le dernier en date met sur la sellette M. Nino Rovelli, P.-D. G. d'une des grandes entreprises chimiques de la péninsule, la SIR, qu'on accuse d'avoir empoché abusivement plusieurs milliards de lires de subventions publiques. Dans un autre domaine, l'interminable procès de l'attentat de la piazza Fontana (Milan, décembre 1962) accentue chaque jour une amère vérité : les poseurs de bombes avaient été inspirés par un agent des services secrets ; celui-ci fut couvert par ses chefs, et le gouvernement ferma les yeux.

Pour couronner le tout, huit demandes de référendums — sur des sujets aussi brûlants que le concordat et l'avortement — ont été reconnues valables, mardi 6 décembre, par la Cour de cassation. C'est une victoire pour le parti radical (libertaire), dont une initiative semblable avait provoqué en 1976 des élections anticipées. Renonçant à faire voter les Italiens par « oui » ou par « non » sur l'avortement, les partis politiques avaient préféré dissoudre les Chambres. Ils se verraient conduits à la même extrémité l'année prochaine si, d'ici là, les huit lois visées par les radicaux n'étaient pas réformées.

Mais l'année prochaine est celle des élections locales (au printemps), puis de l'élection présidentielle (en décembre). Donc, l'année du « semestre blanc » au cours duquel les Chambres ne peuvent être dissoutes. On imagine tous les calculs que peuvent inspirer ces échéances aux milieux politiques romains. Les alchimistes des formules gouvernementales sont déjà au travail.

Un « nouveau pas » avant Noël ? « *Je l'exclus absolument,* dit un porte-parole de la démocratie chrétienne. *Les partis se placent pour le printemps.* »

ROBERT SOLÉ.

Espagne

M. SUAREZ A REÇU LES DIRIGEANTS COMMUNISTES ET SOCIALISTES

(Suite de la première page.)

Le renouvellement des administrations locales a été l'un des thèmes débattus par les deux dirigeants de la gauche avec le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Les récents événements de Pampelune et de Malaga ont mis en lumière le danger qu'il y avait à maintenir trop longtemps les notables mis en place par le franquisme. La résistance opposée au mouvement autonomiste par les députations provinciales est à l'origine des violents incidents dont la Navarre et l'Andalousie ont été le théâtre ces derniers jours.

A l'issue de son entretien avec M. Suarez, le secrétaire général du P.C.E. a déclaré que les municipalités et les députations actuelles « *ne pouvaient pas continuer* » leur travail, et il a proposé d'installer des commissions provisoires afin d'éviter des affrontements pré-électoraux.

Ni M. Carrillo ni M. Suarez ne semblent pressés d'arrêter une date pour les élections municipales. Apparemment, chacun estime que le temps joue en sa faveur, l'Union du centre démocratique parce qu'elle espère, pour la fin de 1978, une atténuation de la crise économique, le P.C.E. parce qu'il lui faut un certain délai pour effacer son insuccès aux élections législatives de juin dernier. A l'inverse, M. Felipe Gonzalez a demandé que le scrutin ait lieu le plus tôt possible et a proposé que ce soit en mars prochain. M. Suarez n'a pas dit non. Son gouvernement vient d'envoyer aux Cortès un projet de loi réglementant les futures élections. Le candidat inscrit en tête de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages sera automatiquement élu maire.

D'autre part, les membres de la commission parlementaire de la défense ont rencontré, mercredi, le lieutenant-général Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement, chargé des questions de défense, et les chefs d'état-major des trois armes. Après cette entrevue, M. Enrique Mujica (socialiste), président de la commission, a indiqué que le lieutenant-général Gutierrez Mellado lui avait réaffirmé l' « *apolitisme des forces armées* ». M. Mujica a ajouté que la commission devrait servir de « pont » entre l'armée et l'opinion publique, chez qui il souhaite créer un sentiment d' « affection » à l'égard des militaires. Il a proposé aux responsables des forces armées que les parlementaires assistent régulièrement à des manœuvres, visitent des unités et établissements militaires. Ces propositions, a-t-il assuré, ont été bien accueillies.

CHARLES VANHECKE.

— *Le général Luis Cano Portal* a été mis aux arrêts pour une durée de deux mois, parce qu'il avait écrit un article dans le quotidien d'extrême droite *El Alcazar*, a-t-on appris mercredi 7 décembre, dans les milieux proches de l'armée. Le général Cano Portal était connu pour ses opinions conservatrices et avait déjà perdu, le mois dernier, son poste de directeur des publications militaires. — *(Reuter, U.P.I.)*

TRIBUNE INTERNATIONALE

Reprendre le projet socialiste initial

par ANTONIO LOPES CARDOSO (*)

DANS cette phase qui est celle d'une offensive des forces de droite et de la bourgeoisie, la révolution portugaise traverse une crise qui se reflète dans tous les secteurs et toutes les structures de la société.

Crise économique grave dont les effets sont immédiats et sans aucun doute très négatifs, aussi bien sur le niveau de vie des travailleurs salariés que sur celui de la petite et moyenne bourgeoisie, commerçante, industrielle et paysanne.

Crise politique qui a débouché sur la démission du premier ministre et du gouvernement socialistes minoritaires, après recours au mécanisme de la motion de confiance.

Crise sociale que révèle l'ampleur de l'adhésion aux manifestations des syndicats contre une politique gouvernementale conduisant à l'affaiblissement progressif des salaires réels, à l'aggravation du taux de chômage, à l'insécurité croissante de l'emploi.

Sur le plan économique, le déficit de la balance des paiements est au centre de la crise. La faiblesse de l'investissement — malgré l'importance des liquidités bancaires et les appels du gouvernement à l'initiative privée — ne permet pas d'espérer une relance à court terme de la production. Le budget 1978 prévoit une réduction substantielle de l'investissement public, en limitant les dépenses d'équipement social, d'éducation, de sécurité sociale et de santé publique. La stagnation économique ne peut que s'en trouver aggravée.

C'est là le résultat inévitable des mesures (comme la dévaluation de l'escudo ou l'augmentation des taux d'intérêt...) prises pour donner un début de satisfaction aux conditions posées par le Fonds monétaire international pour l'ouverture d'un prêt de 750 millions de dollars, qui tenait lieu pour le gouvernement démissionnaire de projet économique.

SUR le plan politique et social, la multiplication des tensions et des conflits s'explique par la détérioration progressive des conditions de vie des travailleurs, par la répression sur les lieux de travail, par l'arrogance du patronat qui, grâce aux concessions permanentes à la droite du gouvernement Soares, a regagné en partie ses anciens privilèges. Il est vrai, aussi, que l'absence de perspectives d'amélioration économique et l'incapacité du gouvernement d'offrir aux travailleurs une contrepartie politique aux sacrifices qui leur étaient quotidiennement imposés avaient affaibli les capacités de lutte contre les exigences croissantes de la bourgeoisie et jouent un rôle déterminant dans la démobilisation politique.

La démobilisation des travailleurs est un fait général. Elle est particulièrement sensible parmi la base ouvrière du parti socialiste, et même parmi les simples électeurs socialistes. Ceux-ci avaient appuyé avec chaleur un parti dont la pratique ensuite les a déçus, et un gouvernement qui, à leurs yeux, a fini par trahir son propre projet. Le gouvernement socialiste, ayant perdu la confiance des travailleurs et l'appui populaire qu'il avait reçu au départ, était devenu, de ce fait, l'otage de la droite, dont il s'employait à faire admettre par les travailleurs la politique qu'elle n'aurait pu mettre en œuvre directement.

Ainsi s'est créée une situation qui rend très improbable à court terme une solution de gauche. Faute de pouvoir opérer un changement de cap de sa politique globale, le P.S. ne pourrait compter sur l'appui parlementaire de la gauche. Seule la mobilisation des travailleurs par les organisations ouvrières et les partis de gauche permettrait d'imposer au gouvernement un certain nombre de conditions qui, garantissant les acquis du 25 avril, ouvriraient de nouveau la voie au projet constitutionnel de démocratie socialiste.

C'EST dans cette optique qu'un grand nombre de militants socialistes, qui se sont retrouvés parmi les membres de l'association de culture socialiste Fraternité ouvrière, ont décidé de lancer les bases d'un nouveau mouvement politique. En reprenant ce qui fut au départ le projet du P.S., et qui a été abandonné par la suite, un tel mouvement pourra regrouper, et par conséquent ramener à l'action politique, les socialistes qui ont rejeté un parti dont la direction les a trahis — même s'ils ne se reconnaissent pas davantage dans le projet politique du parti communiste, ou dans les organisations actuelles de la gauche portugaise.

Pour ces militants, un tel mouvement politique ne saurait nuire à l'unité de la gauche. Ils pensent, au contraire, que celle-ci en sortira renforcée, puisque ce mouvement tendra à regrouper tous ceux qui se réclament du socialisme démocratique en leur offrant la possibilité de s'exprimer dans le cadre de structures politiques organisées.

La tâche est à coup sûr difficile et ardue, les responsabilités à prendre lourdes de conséquences. Ceux qui les assument en ont conscience. On verra le rôle qu'ils pourront jouer sur la scène politique, ce ce que sera leur apport à la gauche lorsqu'ils auront défini leurs objectifs et leur stratégie à l'issue des travaux de la Convention de la gauche socialiste et démocratique, qui se réunira à Lisbonne les 28 et 29 janvier prochain.

(*) Député, ancien ministre socialiste de l'agriculture, fondateur de l'association de culture socialiste Fraternité ouvrière, base d'un nouveau mouvement politique « reprenant le projet de départ du P.S. ». Le titre est de la rédaction du *Monde*.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

- LES ETATS-UNIS ONT OFFERT L'ASILE POLITIQUE A TROIS FEMMES DE DISPARUS chiliens auxquelles les autorités de Santiago avaient interdit de rentrer dans leur pays, après une tournée internationale d'information sur la situation de leurs parents. Mmes Ana Gonzalez, Gabriela Bravo et Ulda Ortiz avaient déjà participé, en juin dernier, à une grève de la faim pour attirer l'attention sur la situation des disparus chiliens. Ces trois personnes avaient notamment rencontré MM. Andrew Young, représentant américain à l'ONU, et Amadou Moktar M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Bien qu'elles fussent attendues, à l'aérodrome de Santiago, par les ambassadeurs des Etats-Unis, de Hollande, de Norvège et du Danemark, elles n'avaient pas été autorisées à débarquer.

- LA PRESSE DE SANTIAGO vient d'annoncer l'arrestation, dans la capitale chilienne, de six personnes accusées d'être membres de la Ligue communiste — section chilienne de la Quatrième Internationale, nous indique-t-on à Paris. Il s'agit de MM. Carlos Cordero, Hector Orellana, José Munoz, Vicente Vidal, Mario Jara et de Mme Rosa Polanco.

République Sud-Africaine

- DIX ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS sud-africains ont signé mercredi 7 décembre un « code de conduite » les engageant à éliminer les discriminations raciales, et qui reconnaît timidement le droit syndical. Les employeurs ont décidé « *d'agir constamment pour éliminer les discriminations basées sur la race ou la couleur, dans tous les aspects de l'emploi* ». Les signataires incluent la chambre des mines (450 000 employés noirs), l'Association des chambres de commerce, la fédération des industries du bâtiment, de l'automobile, de l'acier, de l'industrie sucrière.

Thaïlande

- DEUX MILLE REFUGIES VIETNAMIENS sont arrivés en Thaïlande au cours du mois de novembre malgré les mesures prises par les autorités de Bangkok pour limiter cet afflux. Le 6 décembre, des réfugiés ont coulé les deux bateaux à bord desquels ils venaient de gagner la côte thaïlandaise pour éviter d'être reconduits au large par la police maritime, comme cela s'est déjà produit dans d'autres cas. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Roumanie

A LA CONFÉRENCE DU PARTI COMMUNISTE

M. Ceausescu promet de satisfaire davantage les besoins des consommateurs

De notre correspondant en Europe centrale

Bucarest. — D'ici à 1985 la Roumanie ne se considérera plus comme un pays en voie de développement. Elle atteindra le stade des pays moyennement développés. C'est ce qu'a déclaré M. Ceausescu, le chef du P.C. roumain, devant les deux mille cinq cents délégués de la conférence nationale du parti qui s'est ouverte le mercredi 7 décembre à Bucarest. Acclamé longuement par le public scandant son nom, le secrétaire général est entré dans la salle du palais suivi immédiatement de sa femme.

Mme Ceausescu, qui est, depuis le début de l'année, membre du bureau permanent du parti, a confirmé ainsi sa place de véritable numéro 2 dans la hiérarchie. Les portraits des pères du socialisme scientifique, Marx, Engels, Lénine, traditionnellement accrochés en pareille occasion aux tentures formant le fond de la tribune du présidium avaient, cette fois, été remplacés par un médaillon représentant M. Ceausescu sensiblement rajeuni.

Dans un discours de quatre heures, le secrétaire général a brossé un tableau dans l'ensemble optimiste de la situation de son pays. Malgré les dommages causés par le tremblement de terre du 4 mars dernier (2 milliards de dollars), les principaux indices économiques fixés pour les deux premières années du plan quinquennal 1976-1980 seront, a-t-il dit, atteints, voire dépassés. La croissance moyenne annuelle de la production industrielle pour 1976-1977 sera de 11,6 % (contre 10,7 % prévus) et celle de l'agriculture de 8,9 % (au lieu de 6,5 à 8,6 % initialement envisagés).

Pour l'an prochain, les prévisions de production d'acier, d'énergie électrique, d'engrais chimiques, de matériel électronique ont été révisées en baisse. Les causes de ces ajustements sont diverses : manque de liquidités, la Roumanie hésitant à s'endetter vis-à-vis de l'Occident ; difficultés d'exportations dans certaines branches ; retards dans la réalisation de quelques projets ; mesures d'économies. La productivité du travail n'a pas progressé autant qu'on l'espérait. M. Ceausescu n'en a pas moins soumis à la conférence le programme de production supplémentaire d'un montant de 100 à 130 milliards de lei pour la durée du plan. Cet effort apparaît indispensable aux dirigeants pour leur permettre d'accorder « *davantage d'attention* » aux besoins des consommateurs.

Les mouvements de contestation de ce printemps (affaire Goma), la grève des mineurs de cet été, ne sont sans doute pas étrangers à ce changement d'orientation.

Satisfaction après la rencontre Begin-Sadate

Il n'est pas question, toutefois, de relâcher le contrôle du parti, au contraire. M. Ceausescu a davantage parlé de discipline que de démocratie socialiste, et il a fortement souligné la nécessité de renforcer le pouvoir de la classe ouvrière sans prononcer cependant le terme de dictature du prolétariat, y compris dans la presse. Après la suppression de la censure, cet été, les journaux seront supervisés par un conseil de direction. *Scinteia*, l'organe central du parti, sera placé sous le contrôle d'un membre du comité politique exécutif.

En politique étrangère, M. Ceausescu a renforcé l'orientation « tiers-mondiste » de la diplomatie roumaine. Il a insisté sur le fait qu'à ses yeux la contradiction principale dans le monde, aujourd'hui, est entre les pays développés et les pays en voie de développement (et non pas, comme le disent les autres pays communistes, entre le monde socialiste et le monde capitaliste). Il s'est inquiété de l'aiguisement des luttes pour un nouveau partage de la planète en zones d'influences. Il a peu parlé de la détente et a insisté, en cas d'accentuation des tensions actuelles, sur le risque d'éclatement de nouveaux conflits, y compris d'une nouvelle guerre mondiale, ce qui est une thèse voisine de celle soutenue par les Chinois.

Le passage du discours sur le Proche-Orient était particulièrement attendu en raison du rôle prêté à la Roumanie dans la préparation de la rencontre de MM. Sadate et Begin.

M. Ceausescu n'a certes pas fait allusion à cet aspect de la question, mais il s'est félicité de cet événement, indiquant qu'il « *met en relief la possibilité de la solution des problèmes du Proche-Orient d'une manière nouvelle avec la participation directe des pays directement intéressés* ». Il s'est ensuite lancé dans un vigoureux plaidoyer, en partie improvisé, en faveur de cette méthode de règlement des conflits qui a l'avantage à ses yeux d'éviter l'ingérence de puissances ou d'organismes extérieurs. L'ONU paraît, en l'occurrence, visée par cette remarque.

A propos des problèmes du mouvement communiste, M. Ceausescu a confirmé le refus de la Roumanie de « *s'engager sur la voie du blâme ou de la condamnation* » de quelque parti que ce soit. Evoquant l'apparition « *d'idées et de thèses nouvelles* », il a mentionné l'eurocommunisme, dans lequel le parti roumain voit, a-t-il dit, « *l'expression de la préoccupation des partis de trouver, conformément aux conditions nouvelles de leur pays, les voies permettant l'union des forces sociales progressistes dans la lutte pour la démocratisation de la société, pour la création des conditions requises en vue du passage au socialisme* ». Il a mis en garde toutefois contre la tentation de donner un caractère absolu à ces concepts nouveaux « *élaborés dans des conditions spécifiques* ». Cette position moyenne, proche de celle du parti italien, apparaît, en dépit du soutien qui a toujours été accordé au secrétaire général du P.C. espagnol, comme un reproche voilé à M. Carrillo.

MANUEL LUCBERT.

Albanie

Nouvelle attaque contre la Chine à Tirana

Les théoriciens des « trois mondes » sont les défenseurs les plus ardents des intérêts de l'impérialisme

affirme le chef du gouvernement

L'Agence télégraphique albanaise a publié le discours que M. Mehmet Chehou, chef du gouvernement, a prononcé à Vlora à l'occasion des fêtes du 28 novembre (65e anniversaire de l'indépendance) et du 29 novembre (33e anniversaire de la libération). Le chef du gouvernement a affirmé que l'Albanie s'en tenait à la ligne marxiste-léniniste. Sans les citer, il s'en est pris vivement aux dirigeants chinois, qui prônent la « théorie des trois mondes ». Il a déclaré *notamment à ce propos* :

« Les tenants des « trois mondes » sont en train de perdre leur masque par leur activité pro-impérialiste. Tous les peuples comprennent le contenu réel de cette théorie. Les peuples voient que les prédicateurs de la théorie des « trois mondes » sont devenus les avocats les plus zélés et les défenseurs les plus ardents des intérêts de l'impérialisme américain et de la bourgeoisie réactionnaire occidentale, de toute la réaction mondiale. Aucun peuple ne peut accepter de s'allier à la bourgeoisie réactionnaire du pays, comme le prônent les tenants de la théorie des « trois mondes », de se soumettre de son gré au capital financier. Aucun peuple du prétendu tiers-monde ne peut accepter la demande tenace des défenseurs de cette théorie et faire alliance asservissante avec la bourgeoisie colonialiste, qui, jusqu'à hier, l'a opprimé et asservi et qui par mille façons tente de planter ses griffes le plus profondément dans la chair des peuples pour leur sucer le sang par de nouvelles méthodes.

» Les théoriciens des « trois mondes » proclament que l'impérialisme américain est en décadence, en retrait et sur la défensive, tandis que le social-impérialisme soviétique est assoiffé d'expansion et à l'offensive ; c'est pourquoi le social-impérialisme soviétique est le plus dangereux alors que l'impérialisme américain est moins dangereux pour les peuples. C'est comme si l'on disait que le loup roux est plus dangereux que le loup gris. Mais les peuples ne sont pas aussi ignorants que le croient les théoriciens des « trois mondes ».

» Il est clair pour tous que le social-impérialisme soviétique est un ennemi juré de la révolution et des peuples ; qui relâche la vigilance à l'égard du danger social-impérialiste soviétique, qui ne lutte pas contre ses plans asservissants tôt ou tard le paiera cher.

» Mais l'impérialisme américain n'est pas moins dangereux. Tout pays impérialiste, sans exception, en tant que tel, tend à la réaction, à la violence, à l'expansion, à l'agression... Même quand il sera dans la tombe et aussi longtemps qu'il n'aura pas expiré, l'impérialisme ne changera sa nature agressive, son caractère dangereux ne disparaîtra pas.

» En outre, il n'est nullement vrai que l'impérialisme américain est sur la défensive. Il est en putréfaction, de même que le social-impérialisme soviétique, mais nullement sur la défensive ou en retrait : il est toujours agressif et agresseur, oppresseur et sanguinaire, asservissant et sangsue pour son peuple et pour les autres, féroce gendarme international, comme l'est le social-impérialisme soviétique.

» Il ne serait pas étonnant que les tenants des « trois mondes », avec leurs acrobaties « théoriques » que dictent les intérêts égoïstes et conjoncturels, se tournent un jour vers les sociaux-impérialistes soviétiques et flirtent avec eux.

Dans ces situations, le Parti du travail d'Albanie ne saurait garder le silence et ne pas dire la vérité comme il la voit, sinon il cesserait d'être un parti marxiste-léniniste. Les pressions et les chantages de quiconque, les imprécations fielleuses des révisionnistes divers ne sauraient faire reculer notre parti de ses positions révolutionnaires. »

LE PRIX FRANCE-ALLEMAGNE A ÉTÉ ATTRIBUÉ AU BUREAU INTERNATIONAL DE LIAISON ET DE DOCUMENTATION

Au cours d'une réception offerte, mercredi soir 7 décembre, au palais du Luxembourg par M. Alain Poher, le prix France-Allemagne a été attribué pour 1977 au Bureau international de liaison et de documentation (BILD) dont le président du Sénat est également président d'honneur. MM. Maurice Schumann, de l'Académie française, Axel Herbst, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Roger Seydoux, ambassadeur de France, ainsi que M. Robert Pontillon membre du secrétariat du parti socialiste, assistaient à la remise du prix, parmi de nombreuses autres personnalités. Celui-ci, destiné à récompenser ceux « *dont l'œuvre et l'action servent à une meilleure compréhension entre la France et l'Allemagne fédérale* », a notamment été attribué dans le passé au chancelier Adenauer, à M. Carlo Schmid, coordonnateur des relations franco-ouest-allemandes, ainsi qu'à l'Office franco-ouest-allemand pour la jeunesse.

Le BILD (1) a été fondé en 1946 à Offenbourg par le Père jésuite Jean du Rivau, qui, l'année précédente, avait lancé avec le concours de quelques jeunes universitaire allemands et français les revues *Document* et *Dokumente*. Outre ses activités de documentation et d'information mutuelles, le BILD a organisé depuis trente ans de nombreux voyages d'étude, colloques et séminaires entre jeunes français et ouest-allemands et, depuis quelques années, avec d'autres représentants de pays membres de la Communauté européenne. L'association anime, en outre, des centres de rencontres franco-ouest-allemandes au moment des vacances scolaires.

B. B.

(1) 50, rue de Laborde, 75008 Paris.

AUSTRALIE

L'issue des élections générales du 10 décembre demeure incertaine

De notre correspondant

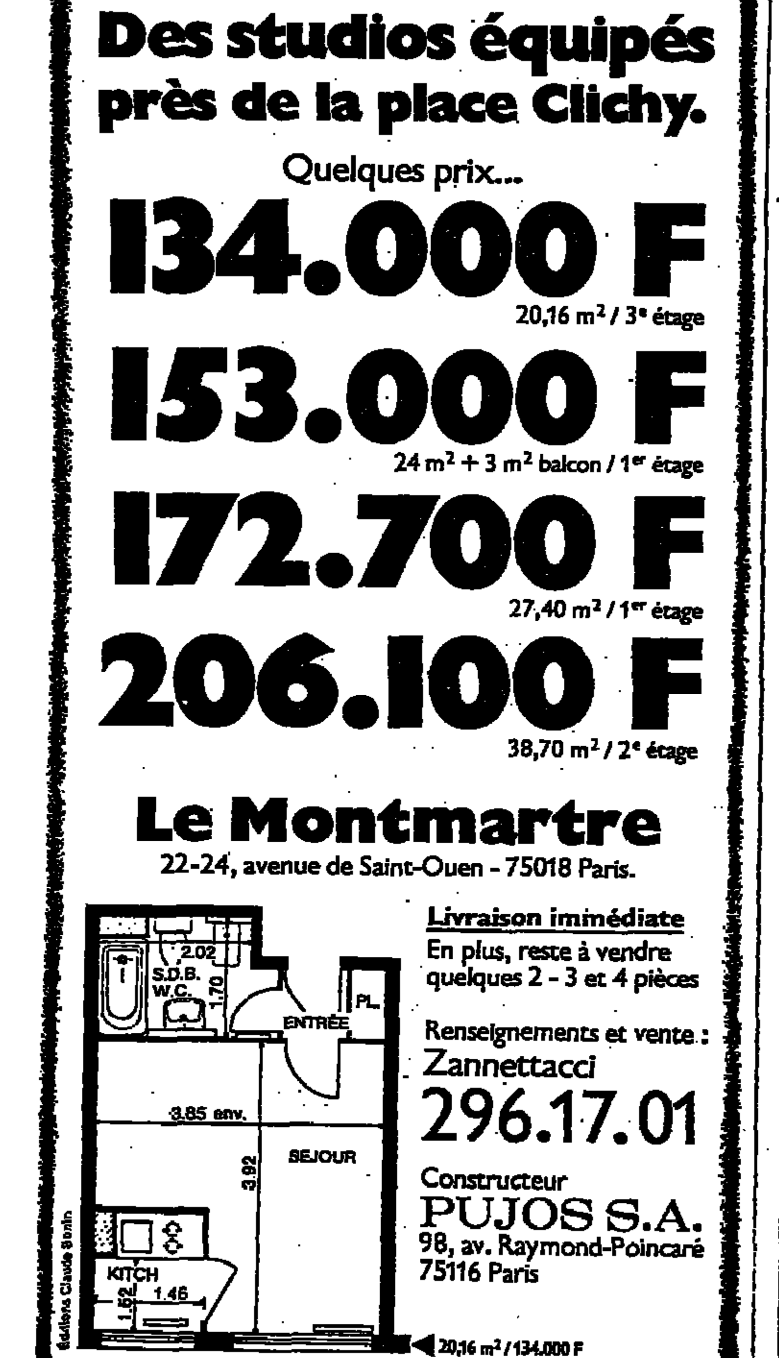
Sydney. — A la veille des élections générales de samedi 10 décembre, les principaux sondages indiquent que la remontée de l'opposition travailliste a été stoppée, et que la coalition gouvernementale conservatrice de M. Fraser devrait l'emporter de quelques sièges à la Chambre des représentants. En revanche, il est presque certain que le gouvernement perdra le contrôle du Sénat, où démocrates et indépendants détiendront la clé de toute majorité. M. Fraser se trouverait donc dans la même position inconfortable que son prédécesseur, M. Whitlam, qui contrôlait la Chambre basse mais non le Sénat ; ce dernier, en bloquant les fonds au gouvernement travailliste, avait provoqué le renvoi de M. Whitlam par le gouverneur général.

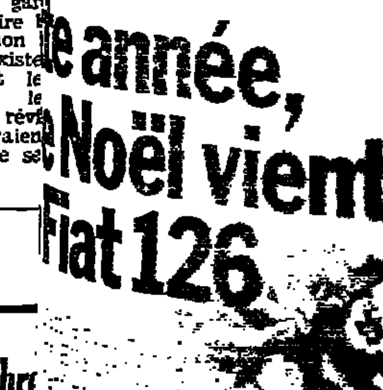
La remontée, relative, de la cote de M. Fraser n'était pas inattendue : toutefois, pour le Labour, cela ne signifie pas que les dés sont jetés. Des rapports économiques publiés récemment montrent que le taux de croissance, au cours des douze derniers mois, a été de 1,2 % seulement, et que, si la politique actuelle se poursuit, les douze prochains mois connaîtront une croissance zéro.

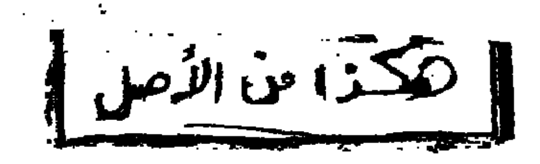
Enfin, la question de l'uranium est revenue à l'ordre du jour de la campagne. Les libéraux ont, jusqu'à présent, été très discrets sur leur politique d'extraction et de vente. Les travaillistes demandent un arrêt provisoire de l'exploitation, jusqu'à ce que des garanties soient obtenues en ce qui concerne les déchets nucléaires ; une de leurs affiches électorales montre un bébé tenant à la main une grenade. Les démocrates, dont le vote préférentiel (1) avantagera certainement les travaillistes, sont aussi contre l'extraction de l'uranium.

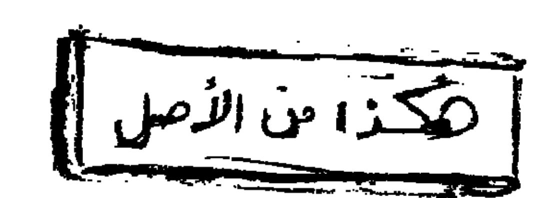
MICHAEL SOUTHERN.

(1) Le système électoral australien prévoit que chaque électeur, en votant, place tous les candidats dans un ordre de préférence : il met en tête celui pour lequel il vote effectivement, puis ceux qui constituent à ses yeux le moindre mal. En raison de ce système complexe, les résultats officiels du scrutin ne sont connus que plusieurs jours après les élections.









LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

Trois lettres à M. Brejnev

De notre correspondant

[M]oscou. — Comment un Soviét[iqu]e qui s'estime lésé par l'ad[min]istration peut-il obtenir gain [de c]ause ? Comment peut-il obte[nir] réparation d'une injustice, [trou]ver du travail, un logement ou [enc]ore obtenir un visa de sortie ? [Apr]ès avoir épuisé les moyens [ordi]naires (lettres à la presse, à [l'ad]ministration, au parti), il fi[nit] tôt ou tard par écrire à [M.] Leonid Brejnev, secrétaire [gén]éral du parti communiste [sovi]étique, président du présidium [du] Soviet suprême. Il n'est pas [rare] d'entendre des Soviétiques [mécon]tents affirmer : « *Si Leonid [Ilitc]h (Brejnev) savait cela. Il ne [le p]ermettrait pas. Mais les gens [de] son entourage lui cachent la [vérit]é, ce sont eux les responsa[bles]...* »

[Ch]aque année, le secrétaire général doit recevoir ainsi des dizaines de milliers de lettres. S'ils n'obtiennent pas de réponse, leurs auteurs disent : « *C'est une fois de plus son entourage* ». Seuls les plus obstinés s'acharneront. Ils iront jusqu'à écrire au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, aux participants à la conférence de Belgrade, et à transmettre le double de leurs lettres à l'étranger ou aux correspondants occidentaux en poste à Moscou. Ce ne sont pas des dissidents. Enfin, pas encore. Ils se placent dans le cadre de la légalité soviétique, même s'ils ne se font plus guère d'illusions. Trois lettres illustrent assez bien ce phénomène.

Contre les abus de pouvoir du K.G.B.

« *... Alors que je travaillais au [min]istère des affaires étrangères [de] l'U.R.S.S. (de 1967 à 1975) [j'ai] été élu deux fois secrétaire [adjo]int de la cellule du parti au [serv]ice des publications de docu[men]ts diplomatiques...* » L'homme [qui] adresse ce message à M. Brej[nev] a trente-huit ans. Il affirme [s'ap]peler Vladimir Korj et avoir [trava]illé pendant quatre ans au [cons]ulat soviétique à Paris. De [quoi] se plaint-il ? : « *Le K.G.B. [a te]nté de me recruter pour sur[veill]er des communistes. Ensuite, [c'est] le parti qui me l'a de[man]dé...* » M. Vladimir Korj a re[conté] : « *Le 25 février 1975, j'ai [écrit] au camarade Pelché, mem[bre du] bureau politique du comité [cent]ral du parti communiste de [l'U.R.]S.S., président de la com[miss]ion centrale de contrôle. Au [lieu] d'examiner ma lettre, les [fonc]tionnaires de cette commis[sion] l'ont envoyée au ministère [des] affaires étrangères où l'on [m'a] exclu du parti sur-le-champ [avan]t de me licencier...* » M. Korj [devai]t surveiller un certain Pak[hom]ov, conseiller au ministère [des] affaires étrangères qui, en [1973], « *vous a écrit ainsi qu'à [d'au]tres membres du bureau po[litiqu]e, mais sans résultat. Ils se [venge]nt de lui à cause des lettres [qu'il] a envoyées au comité central [du P.]C.U.S. et dans lesquelles il [parla]it des abus de pouvoir de [certa]ins responsables du comité [centra]l et du comité de Moscou, [avec l'a]ppui de certains membres [du bur]eau politique. Et ils se ven[gent de] moi parce que j'ai refusé [l'e]spionnage, en raison de ma [lettre] à Pelché dans laquelle, faits [à l'ap]pui, je dénonçais les prati[ques d]e mouchardage au sein du [parti] communiste soviétique.* »

[L'au]teur de cette lettre serait-il [un m]alade mental ? Dans sa let[tre à] M. Brejnev, il écrit : « *Ils [parle]nt de maladie psychiatrique [et m]enacent de me chasser de [Mosco]u.* » Il précise : « *On m'a [repro]ché d'avoir fréquenté à Paris, avec un Français louche, un établissement de bains pour nudistes. Dans plusieurs réunions du parti, j'ai expliqué que ce Français louche, Constantin Feltzer, était un communiste, ancien aviateur de Normandie-Niémen, titulaire de décorations soviétiques. (...) Feltzer m'a d'ailleurs affirmé qu'il avait conduit dans ce même établissement de bains des ministres soviétiques. A Paris, il m'est arrivé, sur instruction de l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France, le camarade Zorine, membre du comité central du P.C.U.S., d'emmener aux frais de l'Etat (en payant en devises fortes) dans des endroits où dansent des femmes nues, des députés au Soviet suprême et même un adjoint au président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S.* »

M. Korj prie M. Brejnev de mettre un terme à « *ces pratiques dirigées contre le parti et contre l'Etat* ». Il demande sa réintégration au ministère des affaires étrangères. L'auteur a également écrit aux délégués du XXV[e] congrès du parti communiste, aux partis communistes occidentaux et à M. Waldheim.

Un père de famille nombreuse dans la misère

M. Edouard Bielaga a quarante ans. Il est mathématicien, auteur de plusieurs travaux de recherche et d'une brochure de vulgarisation scientifique. Il travaille dans un institut de recherche. Sa femme, qui était employée dans un autre institut, a été licenciée l'année dernière. On lui reprochait une certaine « *tiédeur idéologique* ». Les Bielaga avaient refusé d'inscrire leurs enfants (ils en ont cinq) à l'Organisation des pionniers ou au Komsomol. Cités en exemple dans un quotidien soviétique (les familles nombreuses, surtout chez les intellectuels, sont extrêmement rares), les Bielaga sont aujourd'hui dans la misère. Ils écrivent à M. Brejnev : « *Nous nous trouvons à l'extrême limite de nos forces morales et physiques. Si notre demande* (d'assistance financière) *ne peut être satisfaite, qu'on nous permette alors de nous établir dans n'importe quel pays européen où existerait une législation juste en faveur des familles nombreuses...* »

Le couple de jeunes mathématiciens conclut : « *Nous voulons être bien compris. Nous n'espérons pas, nous sommes sûrs que notre travail dans la science et la recherche est de nature à nous permettre de gagner le nécessaire pour satisfaire nos besoins quotidiens et ceux de nos enfants. C'est ce qui s'est produit jusqu'à présent. C'est pour ce droit que nous luttons aujourd'hui et que nous nous battrons à l'avenir...* »

La lettre était datée du 30 avril. N'ayant pas reçu de réponse de M. Brejnev, M. Bielaga, sa femme et leurs cinq enfants ont demandé, le 1[er] décembre, à quitter l'U.R.S.S. M. Bielaga est juif. Son père est mort sur le front en 1941.

Un traducteur malheureux

M. Vadim Kozovoï a quarante ans. Il est traducteur de français en russe, auteur d'une anthologie de la poésie française pendant la Résistance, et d'un ouvrage critique consacré aux écrits de Valéry sur l'art.

Le 13 juillet, il écrit à M. Brejnev : « *Je vous demande, très respecté Leonid Ilitch, d'ordonner un nouvel examen de ma dernière demande de passeport pour me rendre en France. Cela fait quatorze ans que je m'occupe de littérature française...* ». M. Kozovoï essaie en vain depuis des années d'obtenir le droit de se rendre en France à l'invitation du Pen Club et de plusieurs poètes dont il a popularisé les œuvres en Union soviétique. « *... Je voudrais dire que notre pays, c'est ma maison natale, et que personne n'a le droit de la fermer à clé. Je pense que ce n'est plus la peine d'écouter les explications orales insultantes des employés de l'OVIR* (le service des visas). *Ce n'est pas par hasard que je m'adresse personnellement à vous. J'ose espérer que l'un de vos adjoints s'occupera de cette affaire, et je suis sûr que notre dirigeant suprême est mal informé par les échelons inférieurs...* »

Aux dernières nouvelles, la demande de visa de sortie de M. Kozovoï est à l'examen.

(Intérim.)

Les Mémoires d'un ancien ambassadeur de Yougoslavie à Moscou mécontentent les autorités soviétiques

De notre correspondant

La diffusion des Mémoires de M. Mitchounovitch, ancien ambassadeur de Yougoslavie à Moscou, a été suspendue à la suite, semble-t-il, de démarches de l'ambassade d'U.R.S.S. (« Le Monde » du 6 décembre, première édition.)

Notre correspondant à Belgrade analyse cet ouvrage.

Belgrade. — Ancien membre du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie, ministre adjoint de l'intérieur (jusqu'à 1952) puis des affaires étrangères, M. Veljko Mitchounovitch est actuellement membre du conseil de la fédération. C'est une fonction honorifique attribuée à ceux qui se sont acquis des mérites spéciaux. Homme de confiance du président Tito, cet éminent diplomate avait occupé le poste d'ambassadeur à Moscou de 1956 à 1958, pendant la période de normalisation des rapports entre les deux pays, après le conflit avec le Kominform. Plus tard il fut ambassadeur à Washington puis une nouvelle fois dans la capitale soviétique (de 1969 à 1971).

Retiré de la vie politique pour raison de santé, M. Mitchounovitch vient de publier ses Mémoires, qui portent sur son premier séjour à Moscou. Intitulé *les Années moscovites* (1), ce livre, est rempli de renseignements peu ou pas connus sur les rapports soviéto-yougoslaves, sur la politique de l'U.R.S.S.

L'auteur rapporte de nombreux entretiens avec Khrouchtchev, Boulganine, Mikoyan, Vorochilov, Molotov, Souslov et d'autres encore qui, à « *titre confidentiel* », lui ont communiqué des détails sur le comportement de Staline au cours des dernières années de sa vie, sur les événements sanglants en Géorgie après sa mort et la liquidation de Béria, ou encore sur les conflits au sein du présidium et du comité central soviétique.

Au cours d'un de ces entretiens, Khrouchtchev a exposé les circonstances de l'élimination du « groupe triparti » Malenkov-Kaganovitch-Molotov, en juin 1957. L'auteur a rendu compte de cette conversation dans une lettre à Tito, dont le texte est porté pour la première fois à la connaissance du public. Elle éclaire sur bien des points la crise au sein des organismes dirigeants soviétiques, après la condamnation du « culte de la personnalité » de Staline. Boulganine a dû admettre, racontait Khrouchtchev, qu'il avait agi en « *idiot* ». « *Comme le poste de président du conseil de l'Union soviétique ne peut pas être détenu par un idiot, il doit s'en aller.* » Molotov, toujours selon Khrouchtchev, avait conservé une attitude « *dure* ». Malenkov et Kaganovitch, eux, se sont comportés en « *poltrons* ». Conscient que l'entreprise à laquelle il s'était attelé allait faire faillite, ce dernier se mit à « *pleurnicher* », à souhaiter que le parti n'ait pas recours, comme du temps de Staline, « *aux mesures de répression, à la prison et aux exécutions* ».

Joukov voulait « mettre de l'ordre »

De nombreuses pages ont trait à l'intervention anglo-franco-israélienne à Suez, aux événements de Pologne et surtout de Hongrie, d'octobre 1956, aux révélations sur une visite-éclair « secrète » faite à l'île de Brioni, par Khrouchtchev et Malenkov, pour s'entretenir avec Tito à la veille de la seconde intervention militaire soviétique à Budapest. Sont ainsi rapportés les propos particulièrement virulents des deux dirigeants soviétiques sur l'« *incapable* » Rakosi (ancien secrétaire général du P.C. hongrois) et le « *contre-révolutionnaire* » Nagy (chef du gouvernement).

De la bouche de Krouchtchev, M. Mitchounovitch a entendu les raisons du limogeage du maréchal Joukov, qui avait menacé de faire appel à l'armée pour « *mettre de l'ordre* ». On y trouve encore, dans ce livre, des détails sur la conférence des partis communistes à Moscou, en novembre 1957, les rapports sino-soviétiques et le comportement de Moscou à l'égard de ses alliés du camp socialiste, sur un dîner « secret » au Kremlin des représentants diplomatiques des pays de l'Europe de l'Est et des membres du comité central soviétique, sur les raisons qui avaient amené Khrouchtchev à battre en retraite par moments devant les staliniens.

Le livre contient d'amusantes anecdoctes racontées par Khrouchtchev à M. Mitchounovitch. Il rapporte quelques-unes des réactions « spontanées » de l'ancien dirigeant soviétique. Par exemple, celles-ci : « *Pourquoi révoquer Vorochilov ? Il est vieux et de toute manière il ne fait rien.* » « *Boulganine a signé le message à Eisenhower sans l'avoir lu.* » L'auteur indique aussi que les services de sécurité soviétiques avaient installé dans la seule ambassade de Yougoslavie dix-neuf micros.

Impitoyable pour Staline, « *dernier des tsars russes et pape du communisme international* », marquant un faible à peine voilé pour Khrouchtchev en dépit des propos acerbes qu'il échangea avec lui à plusieurs reprises, critique à l'égard du système soviétique, qui ne peut subsister sans « *un chef incontesté personnifiant l'Etat et le parti* », M. Mitchounovitch rappelle que l'U.R.S.S. avait « *avalé* » les pays baltes après l'accord avec Hitler en 1939, et qu'elle s'était emparée, après la guerre, de territoires qui avaient appartenu à ses voisins. Ce passage et d'autres encore ont évidemment déplu aux autorités soviétiques.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Editeur « Liber » Zagreb, 521 pages.



PROCHE-ORIENT

Le gouvernement égyptien ferme les consulats et les centres culturels de plusieurs pays socialistes, dont l'U.R.S.S.

Le premier ministre égyptien, M. Mamdouh Salem, a annoncé, mercredi 7 décembre à la tribune de l'Assemblée du peuple, que l'Egypte avait décidé de fermer les consulats d'U.R.S.S. à Alexandrie, Port-Saïd et Assouan, et ceux de Tchécoslovaquie, de R.D.A. et de Pologne à Alexandrie, ainsi que les centres culturels des mêmes pays dans toute l'Egypte. Le premier ministre a justifié ces décisions en affirmant que les centres culturels de ces pays « menaient des activités subversives qu'ils appelaient culture politique », *qu'* « ils consacraient leurs activités uniquement à propager des idées communistes », *qu'* « ils avaient des contacts avec les agents de leurs pays en Egypte et menaient une campagne contre les institutions de l'Etat ». *Enfin,* « ils avaient ouvert d'autres bureaux sans l'autorisation du gouvernement égyptien ».

Le président Sadate devait prononcer, ce jeudi 8 décembre, une allocution à l'occasion de la grande manifestation populaire d'appui à sa politique organisée sur la place Abdine, au centre du Caire.

Par ailleurs, le département américain de l'agriculture a annoncé jeudi à Washington que les Etats-Unis fourniront 170 millions de dollars de blé à l'Egypte, soit environ 1,5 million de tonnes, au titre de l'aide alimentaire. De son côté, la presse britannique fait état ce jeudi de la conclusion au Caire d'un important contrat entre l'Egypte et la Grande-Bretagne portant sur la production en commun de missiles antichars Swingfire pour une somme de 40 millions de livres.

De notre correspondant

Le Caire. — Les ambassadeurs étrangers ont perdu le sommeil. La population tout entière vit l'oreille collée à la radio, et applaudit à chaque nouvelle initiative du raïs. Les ministres se cachent, de peur de ne pas avoir l'air d'être au courant de la « bombe » que le président Sadate, de sa pinède d'Ismailia ou de son jardin du delta du Nil, lance désormais presque quotidiennement dans la mare aux informations du Caire, où les journalistes israéliens ont trouvé leur place comme si de rien n'était.

Les événements de la journée du mercredi 7 décembre — la fermeture des consulats de province et des centres culturels de l'Union soviétique et des « *Etats tournant dans son orbite* » — sont apparus aux milieux diplomatiques du Caire comme la confirmation que les Etats-Unis avaient désormais emboîté le pas à l'Egypte sur la voie sinon de la paix séparée, du moins d'un règlement sans les Soviétiques. (*Le Monde* du 3 décembre.)

Il y a peu de jours, ici, chacun tenait encore pour sûr que seuls les Américains retenaient les Egyptiens de faire de nouveaux pas en direction de la mise à l'écart des Soviétiques du processus de paix qui s'esquisse. Ainsi expliquait-on que le raïs ait rompu les relations diplomatiques avec les pays arabes du « *Front du refus* », plutôt qu'avec Moscou, bien qu'il ait rendu cette capitale en grande partie responsable de l'opposition de pays comme la Syrie à la nouvelle politique égyptienne.

De plus, la Maison Blanche a lâché du lest, et l'Egypte peut donc se permettre un nouveau geste exprimant son hostilité à l'endroit de Moscou.

Nationalistes, les Egyptiens, qui n'ont en outre aucune affinité psychologique avec les Slaves, n'ont pas oublié le poids de la tutelle soviétique. Ils sont un peu gênés lorsqu'on leur rappelle que la ligne Bar-Lev fut enlevée, en 1973, grâce aux armes vendues à crédit par Moscou, mais ils rétorquent vite qu'« *après tout il fallait bien que les Russes paient les avantages internationaux que leur procurait leur présence chez nous* ». — J.-P. P.-H.

DES ARMEMENTS AMÉRICAINS SONT FABRIQUÉS SOUS LICENCE EN ÉGYPTE

Le Caire (*U.P.I.*). — Le ministre égyptien de la guerre, le général Mohammed Gamassi, a donné son accord pour une coproduction de jeeps et de véhicules militaires entre les Etats-Unis et l'Egypte, rapporte la presse égyptienne de ce jeudi 8 décembre.

Le général Gamassi a autorisé la création d'une société américano-arabe comprenant, d'un côté, la société American Motors et, de l'autre, un consortium arabe qui groupe l'Egypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Emirats arabes unis. Cette nouvelle société au capital de 6 millions de dollars (environ 28 millions de francs) aura son siège au Caire. Elle a une licence de production sur vingt ans. Elle fabriquera des jeeps et d'autres véhicules militaires pour l'armée de terre égyptienne.

[L'Egypte fabriquera, aux termes de ce contrat, des jeeps et des véhicules tous terrains, *sur lesquels* seront montés des canons et des missiles antichars.]

● *Le gouvernement tunisien* a accepté de prendre en charge les intérêts des ressortissants algériens et libyens en Egypte à la suite de la rupture des relations diplomatiques du Caire avec Alger et Tripoli. — (*Corresp.*)

M. Yasser Arafat poursuivrait discrètement le dialogue avec le président égyptien

De notre correspondant

Beyrouth. — Depuis son voyage en Israël, le président Sadate aurait adressé à M. Yasser Arafat trois messages écrits, auxquels le président de l'O.L.P. aurait répondu verbalement, apprend-on de sources palestiniennes.

Ces sources soulignent que le chef d'Etat égyptien ne veut pas rompre tous les ponts avec la résistance palestinienne. Elles relèvent que le bureau de l'O.L.P. au Caire n'a pas été fermé, à l'instar des ambassades des pays qui ont participé au « sommet » de Tripoli.

Certes, M. Arafat est aujourd'hui moins que jamais maître de ce mouvement au sein de la résistance et s'il devait se confirmer qu'il a accepté de maintenir des liens discrets avec le président égyptien, d'autres dirigeants palestiniens insistent pour que M. Sadate soit « liquidé ». Néanmoins, M. Arafat n'est pas seul à penser que la résistance n'a intérêt ni à se couper entièrement de l'Egypte, quelle que soit la politique de cette dernière, et à se retrouver en tête à tête avec son allié syrien, ni à isoler l'Egypte, ce qui pousserait ce pays à la tentation déjà forte d'une paix séparée. « *C'est Israël, non l'Egypte, qu'il s'agit d'isoler* » a rappelé M. Arafat à la réunion de Tripoli.

Le président Sadate se tient informé des comportements palestiniens moins hostiles à son égard que les prises de positions publiques. Ainsi, a-t-il appris que M. Arafat avait atténué les termes du communiqué du comité central de l'O.L.P., dont le texte original aurait été plus dur que celui diffusé. M. Arafat aurait, en tout état de cause, interdit sa diffusion par *la Voix de la Palestine* émettant du Caire, les responsables seraient donc passés outre aux instructions de leur chef, ce qui a entraîné la fermeture de la station.

Les craintes de Damas

La Syrie, de même, tente de ne pas s'écarter du cadre d'un règlement négocié. Le président Assad a reçu, le mercredi 7 décembre, le roi Hussein de Jordanie, bien que celui-ci ait publiquement approuvé la démarche du président Sadate. Il se rend ce jeudi chez le roi Khaled d'Arabie Saoudite, qui vient de faire démentir les informations selon lesquelles il aurait cessé d'aider financièrement l'Egypte ; Ryad a, en outre, accepté de prendre en charge les intérêts égyptiens dans les trois pays du Machrek avec lesquels le président Sadate a rompu ses relations diplomatiques.

M. Assad recevra enfin, lundi prochain, le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, alors que les Etats-Unis vont parrainer la rencontre égypto-israélienne du Caire et ont proclamé leur adhésion aux négociations bilatérales rejetées par Damas.

Le président syrien maintient donc le dialogue et ne refuse pas les médiations. Mais il entend s'en tenir à la stratégie arabe dite de la négociation globale, telle qu'elle est définie par les résolutions secrètes du « sommet » de Rabat (1974), dont Damas a divulgué le texte. Son objectif est de convaincre les souverains jordanien et saoudien que la démarche du président Sadate provoque l'effritement des positions arabes, et qu'une paix égypto-israélienne ne fait pas plus l'affaire d'Amman et de Ryad que de Damas. Le chef de l'Etat syrien a confié récemment à ses interlocuteurs palestiniens qu'il était soucieux des difficultés qui pouvaient lui être suscitées dans trois domaines : au Liban-Sud avec le front libanais (conservateur-chrétien) et dans ses relations avec la Jordanie.

Prenant les devants en ce qui concerne le Liban, il aurait discrètement délégué dimanche dernier trois émissaires auprès de la droite chrétienne et se serait assuré que celle-ci ne lui créerait pas d'ennuis. Tel serait effectivement le cas, car les Libanais de tous bords sont reconnaissants au président Assad de ne pas avoir fait pression sur leur pays pour l'entraîner dans le sillage de la Syrie et d'avoir déclaré clairement au « sommet » de Tripoli qu'il fallait laisser le Liban en marge de l'actuel conflit interarabe. Pour le Sud, les autorités libanaises escomptent une accalmie. Une action israélienne sur ce « front » embarrasserait trop le président Sadate dans la conjoncture actuelle. Quant aux Palestiniens, ils devraient se tenir tranquilles pour ne pas susciter d'ennuis à la Syrie.

Certains observateurs à Beyrouth estiment pourtant que le développement en cours au Proche-Orient est néfaste pour le Liban, quel que soit le jugement de valeur que l'on porte sur la démarche du président Sadate. Une paix séparée laisserait le front oriental — dont le Liban fait partie — en guerre et le problème palestinien non résolu. En outre, l'unification de la résistance palestinienne, même conjoncturelle, et la division du monde arabe en deux blocs sont potentiellement dangereux pour l'équilibre libanais, plus précaire que jamais.

LUCIEN GEORGE.

Jérusalem se félicite du nouveau « geste » de M. Anouar El Sadate

De notre correspondant

Jérusalem. — Apparemment rétabli de ses ennuis de santé, le premier ministre, M. Menahem Begin, est rentré mercredi soir 7 décembre en Israël. Son premier acte après sa descente d'avion a été d'allumer la quatrième bougie de la fête juive de Hanouca, et ce n'est qu'après avoir accompli ses dévotions que le chef du gouvernement a répondu aux questions des journalistes.

Interrogé sur les dernières mesures antisoviétiques prises par le président Sadate, il s'est livré à une critique en règle de la politique du Kremlin au Proche-Orient. « *L'U.R.S.S. s'oppose à la paix et à la reconnaissance d'Israël. Elle s'est alliée au colonel Kadhafi, le leader le plus violent du Proche-Orient, et à Georges Habache, qui, bien que médecin, fait assassiner des enfants. (...) En conséquence, si l'Egypte est prête à se rendre à Genève sans l'Union soviétique, Israël n'y verrait aucun inconvénient* », a précisé M. Begin. En ce qui concerne le problème palestinien, il a présenté comme un grand succès de sa visite à Londres le fait que, pour la première fois, le premier ministre britannique, M. James Callaghan, ait employé le terme d'« *Arabes d'Eretz Israël* » (Palestiniens) et non plus celui de « Palestine ».

M. Begin a lancé un appel du pied au roi Hussein, en affirmant que, si le souverain hachémite devait prendre part aux négociations du Caire, « *Israël aurait beaucoup à lui proposer* ». M. Begin a souhaité que la visite du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, dans la région favorise la participation non seulement de la Jordanie mais aussi de la Syrie aux pourparlers de paix.

Ces pourparlers, qui s'ouvriront officiellement le 14 décembre, ont-ils déjà commencé? Officiellement on se refuse à confirmer ou à infirmer la nouvelle puisée à bonne source à Jérusalem et au Caire, selon laquelle des contacts « *à un niveau élevé* » se déroulaient déjà dans plusieurs capitales. Les envoyés spéciaux au Caire de la télévision étaient catégoriques sur ce point, tandis que ceux des journaux *Jerusalem Post* et *Al Hamishmar* affirment que la vraie négociation se déroulera entre MM. Sadate et Dayan.

La presse israélienne dans sa quasi-totalité estime que la fermeture des consulats des pays de l'Est en Egypte va dans le sens du rapprochement israélo-égyptien. « *Ce geste est destiné à prouver en particulier aux pays du Front du refus que le président Sadate ne craint pas leur opposition à sa politique, même si ces pays disposent du soutien de l'U.R.S.S.* » écrit *Haaretz* (indépendant). Mais, ajoute ce journal, « *en contrepartie, le président Sadate exigera certainement des Etats-Unis qu'ils exercent des pressions accrues sur Israël* ». *Hatzofe* (Parti national religieux) abonde dans ce sens : « *Le tournant de la politique égyptienne semble décisif mais compte tenu de son isolement au sein du monde arabe, il est à craindre que Washington n'exige des concessions importantes de la part d'Israël pour renforcer la position du président Sadate.* »

Pour le Jerusalem Post « *la décision antisoviétique de l'Egypte a été coordonnée avec les Etats-Unis* ». Le journal en langue anglaise en veut pour preuve que M. Cyrus Vance a lui-même laissé entendre récemment que l'attitude soviétique était équivoque et que la conférence de Genève n'avait plus le même caractère d'urgence depuis la décision égyptienne de convoquer celle du Caire. — (*Intérim.*)

M. Begin ne sera pas invité en France dans les prochains mois

écrit l'Agence télégraphique juive

M. Begin « *ne sera pas invité en France dans les prochains mois* » (c'est-à-dire pas avant les élections) écrivait l'Agence télégraphique juive mercredi 7 décembre. Rappelant que la visite de M. Chaban-Delmas au premier ministre israélien, en octobre, avait relancé ce projet, l'Agence indique que la France « *posait des conditions inacceptables pour Jérusalem* ». A ce propos, elle rappele que M. de Guiringaud avait dit à l'Assemblée nationale, le 8 novembre : « *Il est évidemment essentiel qu'une telle visite (...) puisse contribuer à la recherche d'un règlement pacifique au Proche-Orient.* » Le 30 novembre, interrogé par France-Inter, le ministre des affaires étrangères avait ajouté que M. Begin paraissait « *suffisamment occupé pour le moment pour ne pas pouvoir faire une visite officielle en France dans les jours qui viennent* » et qu'à partir de janvier « *le gouvernement* [français] *ne recevra plus de visite officielle* ».

L'A.T.J. souligne que M. Carter viendra en France en janvier et que les déclarations de M. de Guiringaud « *n'ont pas contribué à détendre l'atmosphère entre Paris et Jérusalem* ».

Du côté français, on rappelle seulement que l'invitation faite à M. Rabin, alors premier ministre israélien en février dernier, avait été renouvelée à son successeur et qu'il appartenait à celui-ci de proposer une date. On reconnaît que, aujourd'hui, avec les événements du Proche-Orient et la proximité des élections, le choix d'une date poserait des problèmes techniques. On se refuse enfin à polémiquer sur les « *conditions politiques* » invoquées par l'Agence télégraphique juive.

Il semble cependant, sans qu'on y fasse allusion dans les milieux officiels, que les Israéliens aient eux-mêmes posé quelques conditions. Il est de toute façon évident que, sur le problème de fond essentiel : le sort des Palestiniens, les vues de Paris et Jérusalem ne coïncident pas et que ce différend ne pourrait que resurgir à l'occasion d'une visite désormais très improbable de M. Begin.

Risque de crise à Jérusalem ?

Par ailleurs, l'A.T.J. écrit, dans un article en provenance de Jérusalem publié par son « bulletin quotidien d'information », en date du jeudi 8 décembre :

« *Il est trop tôt pour prédire que M. Begin abandonnera ou non ses doctrines et ses dogmes. Préférera-t-il rester dans l'histoire comme celui qui aura apporté la paix au Proche-Orient (au prix d'un compromis, même en Judée-Samarie)? Ou, comme l'avocat du « Grand Israël » ? La question reste ouverte.*

» *Une chose est cependant à peu près certaine : si le premier ministre s'aventurait à choisir la seconde option, beaucoup de membres de son cabinet pourraient lui refuser leur soutien.* »

● *Auprès de l'hébreu, l'anglais remplacera désormais le français dans les formules et les renseignements d'identité imprimés sur les passeports israéliens. La décision a été prise par le ministre israélien de l'intérieur, M. Shlomo Burg et des instructions en ce sens ont été envoyées au ministre des affaires étrangères : M. Burg a expliqué que l'anglais « remplace progressivement le français comme seconde langue dans la plupart des pays, même ceux de culture traditionnellement française et il en va de même pour Israël ». — A.T.J.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

La force d'intervention française de Dakar exécute des missions de reconnaissance et d'intimidation

De notre correspondant

Dakar. — Depuis une quinzaine de jours, une étape a été franchie dans *le processus* d'accroissement, déclenché début novembre, des effectifs de la base militaire de Dakar. Pour le moment, cette *augmentation* ne paraît pas dépasser le plafond prévu par les accords de défense franco-sénégalais, *fixé* à environ mille trois cents hommes, mais sa nature retient davantage l'attention. En fait, une véritable force d'intervention *en* Mauritanie, de faible importance (au maximum deux cents hommes), mais susceptible de se gonfler fortement en *quelques* heures en cas de besoin, qui semble bien avoir été mise en place dans la base française, mais en quelque *sorte en marge* de celle-ci. Les effectifs arrivés ces temps-ci relèvent, en effet d'un état-major autonome qui ne dépend pas des autorités militaires françaises locales, mais directement de Paris, avec à sa *tête* le *général* Forgeot, *assisté du colonel* Huret. Le premier fait la navette entre la capitale sénégalaise et la Mauritanie, où paraissent opérer d'autres éléments relevant également de son autorité, tandis que le second exerce en permanence son commandement à Dakar. Pour l'essentiel, ces effectifs ne sont encore guère constitués que du personnel de pilotage et d'entretien d'une petite flottille composée de six avions d'appui tactique à réaction Jaguar, de deux avions ravitailleurs en vol, d'un hélicoptère Puma, de quatre avions de transport Noratlas, de deux Breguet-Atlantic et de plusieurs appareils de transport Transall, *ainsi* que de divers spécialistes de l'observation aérienne et des transmissions.

Pour le moment, cette petite force ne paraît avoir reçu pour mission que d'effectuer des vols d'intimidation et surtout de reconnaissance (en liaison avec les forces marocco-mauritaniennes opérant au sol ?) au-dessus des zones névralgiques du Sahara mauritanien et de contribuer ainsi à exercer une sorte de pression sur le Polisario et sur ceux qui le soutiennent. A partir de là, cependant, une nouvelle étape pourrait être très aisément franchie dans l'engagement de la France, et indirectement du Sénégal, aux côtés de Rabat et de Nouakchott. Que se passera-t-il si l'un de ces appareils est abattu par une fusée Sam des Sahraouis ?

A Dakar, les autorités paraissent pousser les responsables français à la fermeté. *Le président Senghor* semble redouter, en effet, depuis quelque temps, un retournement, sous une forme ou sous une autre, de la situation en Mauritanie en faveur du Polisario et l'installation de ce fait au *nord* du fleuve *Sénégal d'un régime* qui serait, selon lui, directement inspiré par Alger, voire par Moscou. L'accroissement de la *présence militaire française* ne pose donc aucun problème à ce niveau.

L'opposition légale fait preuve en cette *affaire de beaucoup de modération*. Ne remettant pas en cause la légitimité des accords de défense *franco-sénégalais*, le *parti démocrate sénégalais (P.D.S.) de M*[e] *Abdoulaye* Wade se limite à déplorer l'utilisation de Dakar comme base arrière de l'intervention française, estimant que le Sénégal devrait observer une stricte neutralité. Quant au Parti africain de l'indépendance (P.A.I.), de M. Majhemouth Diop, de tendance communiste, il se contente de rappeler son hostilité à l'existence de bases militaires, de quelque nationalité qu'elles soient, *sur le* sol sénégalais, mais sans mener pour autant une véritable campagne.

L'un et l'autre, cependant, rappellent *fréquemment* leur opposition totale au partage du Sahara occidental sans consultation *préalable* des populations concernées et ils proclament leur soutien au Polisario, en sa qualité de mouvement défendant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Ils rejoignent donc en cela l'opposition illégale, notamment le Rassemblement national démocratique (R.N.D.), de M. Cheikh Anta Diop, qui, lui, réclame, en outre, le départ immédiat du Sénégal *de toutes les troupes françaises.*

PIERRE BIARNES.

● *Au ministère français de la défense,* on qualifiait, ce jeudi matin 8 décembre, de « *pure fantaisie* » l'information de l'Agence Algérie-Presse-Service selon laquelle un avion Jaguar aurait été atteint, mercredi 7 décembre après-midi, dans le ciel mauritanien par des tirs de mitrailleuses des *combattants du Polisario. On précisait* également, de source officielle qu'il était hors de question d'organiser des vols d'appui *tactique* de Jaguar au-dessus de la Mauritanie, mais on reconnaissait l'existence de vols *d'observation* avec d'autres modèles d'avion.

Toujours de source officielle au ministère français de la défense, on démentait formellement la présence d'avions Jaguar en Mauritanie, et on indiquait qu'à ce *jour il* n'y avait pas eu de demande officielle, de la part du gouvernement mauritanien, pour une intervention aérienne armée de la France. On affirmait, enfin, que le *ministre français* de la défense avait confirmé, mercredi 7 décembre dans la journée, l'ordre de rentrer en France aux équipages d'avions Jaguar stationnés à Dakar à l'issue de leur participation aux manœuvres franco-gabonaises de la semaine dernière. On précisait que certains de ces avions Jaguar étaient déjà sur la voie du retour.

LES RAPPROCHEMENTS DE M. ROBERT GALLEY (Suite)

M. Robert Galley, qui établissait récemment un parallèle entre le couronnement de Bokassa I[er] *et le jubilé de la reine Elizabeth, se laisse entraîner à d'étranges rapprochements.*

Dans l'émission « Le téléphone sonne » de France-Inter, le mercredi 7 décembre, après avoir justement rappelé le scandale que constitue le silence total du Polisario sur le sort des Français qu'il détient, le ministre de la coopération observe : « Je dis que quelquefois les Allemands se conduisaient moins mal vis-à-vis des gens qu'ils déportaient que ne se conduit aujourd'hui le Polisario vis-à-vis des otages. » Mémoire trop courte ou langue trop longue?

Tunisie

Grève des mineurs de phosphate de la région de Gafsa

De notre correspondant

Tunis. — Pour que satisfaction soit donnée à leurs revendications, dont certaines, assurent-ils, remontent à plus de trois ans, les quelque douze mille mineurs des centres phosphatiers de la région de Gafsa entament, ce jeudi 8 décembre, une grève de trois jours.

Les mineurs demandent une prime de salaire unique, le treizième mois, la distribution aux ouvriers de 20 % des bénéfices de la compagnie prévue par une loi de 1966 « *qui n'a jamais été appliquée* », l'augmentation de la prime de logement aux employés et l'extension de cette prime aux ouvriers, un mois de congé annuel, l'augmentation de la prime de nuit, l'alimentation des centres miniers en eau potable et l'électrification des cités ouvrières.

L'U.G.T.T. rend le gouvernement et la Société Sfax-Gafsa « *responsables des conséquences susceptibles de résulter de cette grève légale, en fait un préjudice pour l'économie nationale et la détérioration du climat social* ». Dans le cas où les revendications des mineurs ne seraient pas satisfaites, le syndicat annonce qu'une grève générale de solidarité sera déclenchée dans toute la région.

Selon le ministère de l'économie nationale, le coût global de ces revendications se chiffre à 5 200 000 dinars (1), alors que « *la mévente des phosphates due à la persistance d'une mauvaise conjoncture internationale et à la pauvreté relative du minerai a laminé les bénéfices de la compagnie au point qu'en 1977 ils ne seront que de 200 000 dinars avant impôts* », chiffre qui est contesté énergiquement par les syndicats.

Le ministère de l'économie nationale indique dans un communiqué que la plupart des revendications présentées sont en contradiction avec le « *pacte social* » signé au début de l'année, qui a donné aux salaires une « *avance* » sur la hausse du coût de la vie.

La trêve qui semblait avoir été décidée lors de la réunion du bureau politique du parti socialiste destourien du 19 novembre, à laquelle assistait M. Habib Achour, secrétaire général de l'U.G.T.T., aura donc été de bien courte durée.

MICHEL DEURÉ.

(1) Le dinar vaut environ 12 F.

Dans les maquis d'Érythrée

(Suite de la première page.)

Nuit et jour maintenant, les énormes G.M.C. criblés de balles ou les camions Mercedes pris à l'armée éthiopienne, labourent les pistes de cette « *Sudanese Connection* » et réveillent en fanfare ces villages de pisé accroupis en des siestes poussiéreuses. Karora, Merafit, Agig, Tokar... Les équipes du Front qui traversent sans problème le nord du Soudan changent simplement les plaques de leurs camions à la frontière et déposent leurs armes avant de quitter l'Erythrée. Exception faite des cafés à la cardamone avalés à la hâte dans des cahutes soudanaises qui n'ont pas dû être rafistolées depuis Henri de Monfreid, les « camarades » érythréens n'ont pourtant que peu de contacts avec ce pays « ami ».

Semés de loin en loin tout au long du trajet, des porte-relais du F.P.L.E. assurent le ravitaillement (frugal), l'hébergement des chauffeurs et la réparation minutieuse des véhicules. Ils constituent une sorte d'excroissance du Front en territoire soudanais, un « doigt de gant » logistique et idéologique. Ainsi, de Faha à Port-Soudan, les militants ne quittent guère l'organisation. Bien qu'aidée par Khartoum, le F.P.L.E. il est vrai, qui se réclame d'un marxisme-léninisme pur et dur, se sent étranger au régime « bourgeois » du président Nemeiry. On salue, certes, les « alliés », mais on garde ses distances avec, parfois, une ironie vaguement agacée.

Bien avant de pénétrer en Erythrée, le visiteur est mis au diapason du F.P.L.E. : aucune hiérarchie apparente, peu de rapports d'autorité, égalité absolue, pas de propriété individuelle une discipline librement consentie et une efficacité qui tranche sur l'impavide et foireuse lenteur soudanaise. Quant à l'ascétisme, il n'est pas seulement l'héritage d'un passé difficile. C'est un gage de rigueur politique et d'efficacité révolutionnaire. « *Fais ce que tu dis* », apprend-on aux jeunes recrues. Impressionnant certes, inquiétant parfois...

Première conséquence : s'ils n'ont pas d'uniforme bien définis, les premiers militants rencontrés, qui, d'un poste à l'autre assurent le convoyage du visiteur, ont une manière d'être, une « dégaine » qui les fait semblables. Sandales de plastique noir, morceau d'étoffe roulé à la ceinture, gourde et lampe torche : chacun, en rejoignant le front, a tiré un trait sur les *dernières tentations de l'« individualisme petit-bourgeois »*.

C'est la vie communautaire intégrale l'« organisation » méticuleuse qui avec la « politisation des masses » doit assurer la victoire. Pas d'alcool bien sûr, fort peu de cigarettes... Quant aux rapports avec les « camarades filles » (nombreuses dans les maquis) ils participent d'une familiarité fraternelle et chaste.

Le F.P.L.E. est isolé depuis plus d'un an sur la scène internationale. Les pays socialistes qui l'aidèrent à ses débuts (Sud-Yémen, Libye, Cuba...) ont suivi l'U.R.S.S. en ralliant l'Ethiopie. La « représentation extérieure » (dirigée par M. Osman Saleh Sabbé) qui assurait au Front l'aide financière des pays arabes a été désavouée en 1976. La Chine se cantonne dans une prudente expectative. Or, cet isolement dont on disait qu'il affaiblirait rapidement le Front, l'a au contraire raffermi et radicalisé. Ses dirigeants ont relevé le défi. Le mot d'ordre d'« autosuffisance » lancé au début de 1977, et répété à l'infini dans les maquis, paraît même avoir décuplé les énergies. « *Le 22 mars 1976, nous avons rompu avec Sabbé*, nous disait un responsable. *Il nous avait prédit que, privés de son aide et de l'argent arabe, nous disparaîtrions. Or, le 22 mars de l'année suivante, nous avons pris la garnison de Nakfa aux Ethiopiens. Nous avons choisi la date. Nakfa, c'était notre réponse politique à Sabbé.* »

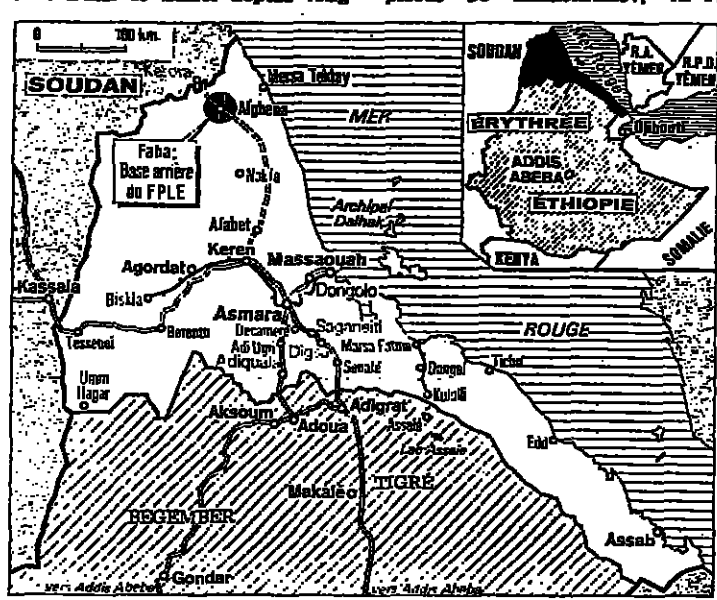
Loin de marquer un déclin, l'année 1977 aura été celle des succès militaires (et politiques) par le F.P.L.E. La prise des villes de Kerora, Nakfa, Afabet, Keren, Elaberet, Decamere — pour ne citer que les principales — n'a pas seulement montré la déliquescence de l'armée éthiopienne. Elle a bouleversé la situation et les rapports de forces à l'intérieur des maquis, en fournissant au F.P.L.E. de nouveaux moyens, des sources d'approvisionnement en armes et en matériel. Les changements spectaculaires intervenus à Faha en portent témoignage.

Hier encore, cette « base » qui s'étend sur une quarantaine de kilomètres entre les croupes rocailleuses du Sahel n'était qu'un campement précaire dispersé dans le creux des vallées. Fondé en 1970 sur les hauts plateaux entourant Asmara, le F.P.L.E. avait dû se replier ici, sur ces basses terres de nomades, après la guerre civile qui opposa les deux fronts entre 1972 et 1974. Il lui avait fallu d'abord en chasser l'armée éthiopienne, ce qui fut fait fin 1973 au terme d'une bataille de seize jours autour de la forteresse d'Alghena. Le Front s'agrippa ensuite au terrain. Difficilement. Ateliers minuscules abrités dans les grottes, infrastructures légères camouflées sous les arbustes : c'était le temps des petits moyens, des vaches maigres, et des gros risques.

L'aviation d'Addis-Abeba bombardait plusieurs fois par jour la vallée. Le ravitaillement n'arrivait qu'au compte-gouttes. « *Nous avions en tout et pour tout*, raconte « *Nicky* » *Kifle, un responsable politique, un camion Mercedes et trois tracteurs aménagés pour transporter des sacs de grains. Des commandos suicides entraient parfois à Asmara pour voler un camion...* »

Comparée à ces débuts périlleux de la « longue marche », la situation actuelle a de quoi impressionner. Dans le Sahel depuis longtemps libéré, et même dans les provinces de Senhit ou de Samat, on circule désormais à découvert, de jour comme de nuit. Finis les cheminements nocturnes des longs détours et les lentes caravanes qu'un F5, parfois, venait mitrailler (ici et là des files d'ossements blanchis rappellent cette période). Les « avions de Menguistu » (le chef d'Etat éthiopien), mobilisés sur d'autres fronts, ont disparu du ciel. En outre, chaque ville capturée a fourni au Front un précieux butin : armes lourdes et légères récupérées par milliers, stocks de matières premières (bois, cuir, tissu, fer) raflés dans les usines et surtout véhicules en très grand nombre. Le F.P.L.E. aligne aujourd'hui plusieurs centaines de camions, camionnettes ou Land-Rover et dispose du monopole du transport dans les territoires libérés.

Quant aux centaines de kilomètres de route tracées, grâce à la sueur des combattants, à travers ces paysages chaotiques, elles illustrent, certes, la « *victoire des masses* » (certains cols difficiles ont été percés en utilisant l'explosif des bombes éthiopiennes) ; mais ces routes, qui, assure-t-on, « *seront asphaltées après l'indépendance* », permettent surtout au Front de faire fonctionner un embryon d'économie nationale. Le F.P.L.E. ravitaille ainsi les villes libérées en carburant et exporte même certains produits agricoles et le sel récolté au bord de la mer Rouge.



Ménager l'avenir

A Faha, où règne une activité pétaradante, tout a changé d'échelle. Les modestes ateliers d'avant-hier sont devenus de petites usines. Nouveaux bâtiments de pierre à demi enterrés, groupes électrogènes fournissant éclairage et force motrice, outillages perfectionnés (tours, fraiseuses, scies électriques, postes de soudure, etc.) ramenés de Keren ou d'ailleurs... *Ici même, le Front fabrique* désormais l'essentiel de l'équipement de base destiné aux combattants. Ateliers de confection ; armurerie géante capable de produire des pièces de Kalachnikov, M 14, Dutchka, fusils-mitrailleurs Brenn ou mortiers ; atelier radio, horlogerie, etc.

Certes, la « base arrière » n'est tout de même pas devenue la « zone industrielle » qu'évoquent parfois des maquisards portés à l'emphase héroïque. Il n'empêche ! Le stade du bricolage clandestin est largement dépassé. Le Front est parvenu à réduire au strict minimum ses achats extérieurs (essence, conserves, grain notamment). Il peut demain, si besoin est, atteindre à une autarcie quasi totale.

Mais l'amélioration de l'outillage et l'extension des ateliers ne sont pas les seuls signes de changement à Faha. La « base arrière » en réalité — et même si peu de chose est visible au premier coup d'œil — est une véritable ville de plusieurs milliers d'habitants, étirée le long de la rivière Hatra. Or cette ville s'est considérablement étoffée. A l'extrême nord, près du parc à camions et des entrepôts, le camp d'entraînement abritait, quand nous y sommes passés, de mille cinq cents à deux mille recrues (les succès du F.P.L.E. ont suscité des vagues de ralliements spectaculaires). Plus au sud a été bâti, au cours des deux dernières années, un village de réfugiés civils (mille trois cents personnes) pris en charge par le Front, un orphelinat de neuf cents enfants, un centre de formation pour les « vanguards », jeunes militants de quatorze à dix-sept ans (un millier de garçons et filles), plusieurs hôpitaux et blocs opératoires souterrains, trois centres de regroupement pour les prisonniers éthiopiens (3), etc.

Il paraît loin, c'est vrai, le temps du maigre refuge de guérilleros faméliques. Mais s'ils se flattent d'avoir triomphé ainsi du double défi que leur lançaient l'armée éthiopienne et le F.L.E. concurrent, les dirigeants du F.P.L.E. se sont bien gardés de remettre en cause les mots d'ordre qui ont rendu ces victoires possibles : « auto-suffisance », « compter sur ses propres forces », etc. Contrôlant désormais plusieurs villes importantes, jouissant d'une implantation remarquable parmi la population, ayant réussi à mettre en place les premières structures d'un « Etat révolutionnaire », le F.P.L.E. n'en conserve pas moins une autonomie opérationnelle rigoureuse.

Loin de transférer par exemple ses ateliers, ses hôpitaux ou ses camps d'entraînement dans les villes libérées — ce qui eût été logique et pratique, — il a renforcé sa base lointaine mais inexpugnable de Faha. Il s'agit, bien sûr, de ne pas s'exposer à d'éventuelles contre-offensives éthiopiennes, même si celles-ci paraissent improbables. Mais on entend aussi assurer ses arrières en prévision de la confrontation politique avec le F.L.E. Confrontation qui, en dépit des tentatives de réconciliation, accompagnera nécessairement, sous une forme ou sous une autre, l'indépendance.

Pour les mêmes raisons, les efforts demandés aux combattants n'ont guère été relâchés après les succès de 1977. Plus riche et victorieux, le F.P.L.E. n'a pas pris ses aises. Loin s'en faut. La bonne humeur qui règne aujourd'hui dans les maquis ; les fous rires adolescents qui éclatent parfois à Faha ; l'assurance décontractée des garçons et des filles qui écoutent avec ironie sur les transistors « collectifs » les marches bolcheviques russes diffusées par Radio-Addis-Abeba : tout cela prouve qu'au sein du F.P.L.E. le moral est au beau fixe. Mais les combattants se contentent encore des rudes galettes de sorgho cuites au feu de bois et agrémentées d'une ratatouille « Made in China ». A Faha comme ailleurs, on couche encore à la belle étoile, roulé dans un morceau d'étoffe, et l'on n'oublie pas de récupérer le moindre clou ou le plus petit bout de ferraille. Le ravitaillement et surtout l'« organisation politique » des masses demeurent les objectifs prioritaires.

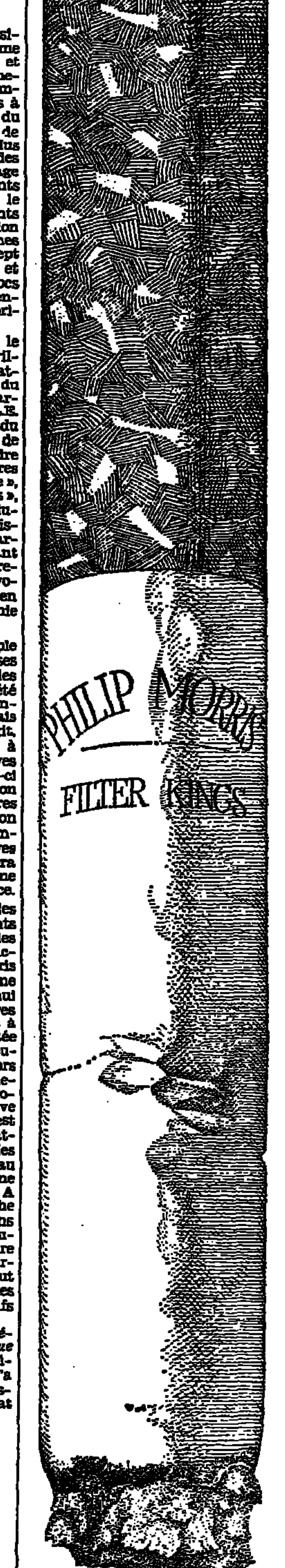
« *Même au lendemain de l'indépendance, le combat ne fera que commencer* », explique une militante au sourire de bébé. Elle n'a que dix-huit ans, mais deux blessures, et déjà trois ans de combat derrière elle.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(3) Le F.P.L.E., à lui seul, détient environ quatre mille prisonniers éthiopiens. Deux mille d'entre eux environ (dont une centaine d'officiers) sont gardés sur la « base arrière » de Faha, mille huit cents sont à Afabet, les autres étant répartis entre Keren et les villes libérées.

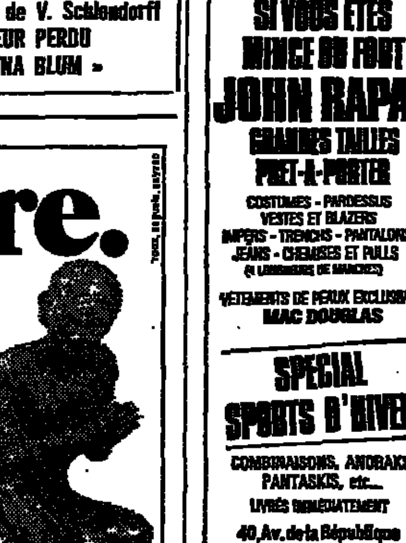
Prochain article :

MARX CONTRE MARX













DIPLOMATIE

A L'ONU

La commission sociale donne la priorité aux droits collectifs de l'homme sur les droits individuels

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Les défenseurs des droits de l'homme ont essuyé de cuisantes défaites, mardi 6 et mercredi 7 décembre aux Nations unies, où les débats ont montré à l'évidence que les violations des droits individuels n'encourent pas la même réprobation selon le régime qui les commet.

Mercredi, la commission sociale de l'Assemblée générale a adopté par quatre-vingt-dix-huit voix contre douze et vingt-huit abstentions un projet de résolution parrainé par vingt-six pays (dont les Etats-Unis et l'U.R.S.S.) dans laquelle elle réaffirme « *sa profonde indignation devant le fait que le peuple chilien continue d'être victime de violations constantes et flagrantes des droits de l'homme* ». Elle exprime « *son inquiétude devant le fait que des personnes continuent de disparaître et demande une fois de plus aux autorités chiliennes de rétablir et de sauvegarder sans délai les droits fondamentaux de l'homme* ». La commission recommande le maintien du groupe d'enquête des Nations unies sur le Chili. Elle déplore que les autorités de Santiago aient interdit au groupe de se rendre au Chili. Enfin, la commission prend note de la conclusion de son rapport, selon lequel le nombre de personnes détenues seraient en diminution. Elle estime que cette situation est due essentiellement aux efforts incessants du peuple chilien et de la Communauté internationale.

En revanche, le projet de résolution introduit par les Scandinaves concernant la protection des droits de l'homme en Ouganda s'est heurté aux plus vives résistances de la part des Africains et n'a pas pu être mis aux voix. Ce timide coup de semonce a été jugé excessif par nombre de pays du tiers-monde et par les pays socialistes qui veulent bien évoquer à l'ONU les violations des droits de l'homme quand elles interviennent en Israël, en Afrique du Sud et au Chili, mais non lorsqu'elles se produisent en Ouganda.

Les débats de la veille avaient mis en évidence la volonté de la majorité d'accorder la priorité aux droits collectifs sur les droits individuels et même de substituer subrepticement les premiers aux seconds. Par 126 voix contre 0 et 11 abstentions (Etats-Unis, Autriche, Espagne, France, Royaume-Uni, Allemagne fédérale, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Irlande, Italie), la Commission a adopté un projet de résolution qui demande aux Nations unies d'accorder une priorité à la recherche de solutions aux violations massives et flagrantes des droits de l'homme, des peuples et des personnes affectées par l'apartheid, la discrimination raciale, le colonialisme et l'occupation étrangère. Selon la commission, la jouissance des droits civils et politiques n'a pas de sens lors du respect des droits économiques, sociaux et culturels ; les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont indivisibles, et les droits des individus et des peuples sont inaliénables. En conséquence, ces questions doivent être examinées de façon globale.

La commission estime enfin que la réalisation d'un nouvel ordre économique international est essentiel à la promotion effective des droits de l'homme et recommande qu'une priorité lui soit accordée. Les délégations qui se sont abstenues ont indiqué qu'elles s'opposaient à ce que les droits économiques et sociaux aient priorité sur les droits civils et politiques.

En jouant la méfiance des pays du tiers-monde à l'égard des arrière pensées des Occidentaux au sujet des droits de l'homme, les Soviétiques ont habilement manœuvré. Les droits économiques et sociaux les droits des peuples n'y ont rien gagné puisqu'ils sont déjà traités à l'Assemblée générale et dans une demi douzaine de commissions. Quant à la protection des droits fondamentaux de l'individu, dont la commission sociale s'est en principe érigée en gardienne, elle ne sort pas renforcée de l'épreuve.

LOUIS WIZNITZER.

Les relations franco-québécoises

PARIS CHERCHE A RASSURER OTTAWA

Le gouvernement français a remis, le 2 décembre, sa réponse aux demandes « d'éclaircissements » présentées par Ottawa sur les relations franco-québécoises, après la visite de M. Levesque à Paris.

Le gouvernement français déclare — apprenons-nous de bonne source — qu'il entend respecter aussi bien le droit constitutionnel canadien que le droit international. Il entend — ajoute-t-il — développer avec le Québec des relations « fraternelles » et une coopération multiforme, déjà bien établie, qui ne sauraient porter atteinte à ses relations avec Ottawa. Il ne semble pas que Paris s'explique précisément sur l'institutionalisation des rencontres des premiers ministres français et québécois décidée lors de la visite de M. Lévesque, et qui inquiète particulièrement les autorités canadiennes.

● LES DELEGATIONS DE NOMBREUX PAYS ont participé, les 6 et 7 décembre, aux cérémonies organisées à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance de la Finlande. M. Kossyguine, président du conseil des ministres soviétique, a eu un entretien avec M. Kekkonen, président de la République finlandaise. — *(Corresp.)*

SELON UN RAPPORT DE LA MAISON BLANCHE

L'évolution des relations entre les États-Unis et les pays de l'Est est décevante

De notre correspondant

Washington. — Le département d'Etat a publié lundi 5 décembre le rapport que le président adresse deux fois par an à la commission de la Chambre des représentants chargée de suivre les affaires de sécurité et de coopération en Europe pour l'informer des activités du gouvernement dans ce domaine. Ce document contient un inventaire des relations des Etats-Unis avec les pays de l'Est et permet de se faire une meilleure idée de l'évolution intervenue au cours des six mois qui ont vu se réunir la conférence de Belgrade.

Cette évolution est décevante selon Washington. A propos des relations humaines, le rapport estime que Moscou et ses alliés n'ont pas amélioré leur image ; l'application des décisions d'Helsinki reste « *bien en dessous des engagements souscrits* ». Le seul progrès relevé concerne l'émigration des juifs soviétiques vers Israël : elle a fait un bond de 56 % de juillet à novembre par rapport aux quatre mois correspondants de 1976, progression très probablement liée à la conférence de Belgrade. Mais le nombre des Soviétiques autorisés à émigrer aux Etats-Unis a diminué de 19 % cetet année. Il avait été de 2 574 en 1976, en nette progression par rapport à 1975 (1 162), grâce à une forte proportion d'Arméniens. Ceux-ci semblent avoir choisi à nouveau le Liban comme destination, depuis le ralentissement de la guerre civile.

La Hongrie mise à part...

Sept cent vingt-neuf citoyens soviétiques se sont rendus en visite privée aux Etats-Unis pour y voir leur famille pendant la première moitié de 1976 et trois cents autres y ont fait un voyage touristique en groupe organisé. Ces chiffres ne marquent pas de changement par rapport aux années précédentes. Cent mille touristes américains se sont rendus en U.R.S.S. en 1976. Une proposition américaine de négocier un accord touristique a été rejetée par Moscou.

La Hongrie mise à part, les autres pays d'Europe de l'Est sont généralement « notés » assez bas. La Roumanie reçoit la palme des mariages difficiles, avec cinquante-quatre cas non réglés de mariages mixtes avec des ressortissants américains, contre six seulement en U.R.S.S. et cinq en R.D.A. Bucarest empêche plus de huit cents familles de se réunifier par émigration. On compte cent vingt-trois cas de ce genre en U.R.S.S., mais la Pologne fait encore « mieux », avec plus de dix mille cas non réglés.

La partie du rapport consacrée aux échanges économiques n'est guère plus encourageante. La manière dont les Soviétiques communiquent l'information économique reste marquée par « *une lente détérioration* ». Seules la Hongrie et la Pologne font des efforts en ce sens, notamment pour informer les hommes d'affaires occidentaux. Toutefois, tous les pays de l'Est, sauf la Hongrie et la Roumanie, ont très fortement réduit leurs achats aux Etats-Unis cette année. Pour les dix premiers mois, la baisse atteint 50 % ou presque pour la R.D.A., la Tchécoslovaquie et la Bulgarie; 33 % pour l'U.R.S.S. et la Pologne. La raison en est le déficit commercial de l'Est, qui a conduit les gouvernements : « *un effort concerté de réduction des importations* ». En outre la bonne récolte soviétique de 197[…] a permis de limiter les achats de céréales à l'Ouest.

MICHEL TATU.

UN APPEL DE JURISTES INTERNATIONAUX CONTRE LA RÉPRESSION

La deuxième conférence internationale de juristes pour la démocratie et les droits de l'homme en Corée du Sud, réunie à Paris, le 6 novembre, a appelé « *tous les juristes du monde à condamner devant l'opinion le régime répressif sud-coréen ainsi que l'assistance fournie à ce régime par divers gouvernements dont ceux du Japon et surtout des Etats-Unis, en contradiction flagrante avec la diplomatie officielle du président Carter en faveur des droits de l'homme ;*

» *Condamne la politique de reconnaissance simultanée des deux Corées préconisée par les Etats-Unis ;*

» *Préconise une action en faveur de la sauvegarde des droits de l'homme en Corée du Sud et l'envoi d'une commission d'enquête à Séoul, la difusion du Livre blanc sur la répression en Corée du Sud élaboré par Mme Nicole Dreyfus, avocat à la cour de Paris, et M. Robert Charvin, professeur à l'université de Nice ;*

» *Demande l'envoi de délégation auprès du secrétariat général et de la commission des droits de l'homme de l'ONU afin que ces institutions prennent les mesures appropriées et décide de constituer un groupe international d'avocats chargés de la défense des prisonniers politiques en Corée du Sud ou pouvant assurer la fonction d'observateurs judiciaires.* »

RÉUNION A BRUXELLES DES MINISTRES DE AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE

Le conseil atlantique se réunit ce jeudi 8 et vendredi 9 décembre à Bruxelles. Les ministres des affaires étrangères alliés discuteront notamment de la coopération dans le domaine des armements, des relations Est-Ouest, de la situation en Méditerranée et des tractations avec les Soviétiques (SALT et M.B.F.R.).

Mercredi soir, les ministres des affaires étrangères américain, britannique, français et ouest-allemand ont parlé au cours d'un dîner du problème de Berlin et de quelques questions d'actualité, notamment du Proche-Orient.

● *M. Helmut Kohl*, président de la C.D.U. (opposition chrétienne-démocrate) a décidé d'annuler la visite qu'il devait faire à Washington. Sa décision est due au fait que le président Carter, qui devait recevoir M. Kohl, a fait annoncer que pour alléger son emploi du temps il ne recevrait plus désormais les dirigeants des oppositions étrangères et laisserait ce soin au vice-président Mondale. Le *New York Times* écrit le dimanche 4 décembre : « *Cette décision plaira certainement aux chefs de gouvernement, mais elle n'était peut-être pas nécessaire, car il n'y a malheureusement pas beaucoup de dirigeants de l'opposition démocratique qui puissent voyager librement de nos jours.* » — *(Reuter.)*

UN DICTIONNAIRE POLITIQUE ET DIPLOMATIQU[E]

Il existait déjà des ouvrag[es] savants sur le vocabulaire pol[i]tique et diplomatique. Celui-ci [a] l'avantage d'être un livre [de] poche où, d' « *Ablegat* » (« *adjoi[nt] ou vicaire d'un légat, génér[a]lement chargé d'une mission pr[o]tocolaire auprès d'une hau[te] personnalité d'une puissan[ce] étrangère* ») à « *Vote sa[ns] débat* » (dont la définition pa[r]lementaire tient plus d'une pag[e]) les auteurs du *Dictionnaire po[li]tique et diplomatique* ont réu[ssi] à faire tenir en cent quatre-ving[t-]treize pages, les termes essenti[els] qu'utilisent, trop souvent en m[é]connaissance de cause, tous ce[ux] qui se piquent de politique et [de] diplomatie, c'est-à-dire, en fin [de] compte, tous ceux qui prétende[nt] utiliser leur bulletin de vote [à] bon escient.

Anciens chefs du service dip[lo]matique et du service politi[que] de France-Inter, Louise de B[éa] et Pierre Sandahl ont ajouté [à] leur lexique un bref réperto[ire] des principales organisati[ons] internationales ou une préf[ace] dans laquelle ils définissent a[…] esprit... la politique et la dip[lo]matie. — M. D.

★ Pierre Sandahl et Louise Béa : *Dictionnaire politique et dip[lo]matique* (Librairies techniques, place Dauphine, 75001 Paris).

● PLUSIEURS PERSONN[A]LITES RELIGIEUSES O[NT] ETE REÇUES, le ma[rdi] 6 décembre, à La Havane, [par] M. José Felipe Carneado, me[m]bre du comité central du P[.C.] cubain. Elles particip[ent] actuellement à une réunion [du] conseil épiscopal d'Améri[que] latine (CECAM), à Santia[go]-de-Cuba. Il s'agit notamm[ent] du p[ro]-nonce apostolique [du] Vatican à Cuba, Mgr Ma[rio] Tagliaferri ; du président [du] conseil épiscopal natio[nal,] Mgr Roman Arrieta Villa[lo]bos ; du secrétaire général [de] ce conseil, le Père Diego R[…]trepo Landono, et de l'arc[he]vêque de Valencia (Venezue[la]), Mgr Louis Eduardo Enriq[ue…] — *(A.F.P.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

AU SEIN DE LA MAJORITÉ

M. Chirac « croit avoir été compris » par M. Giscard d'Estaing

L'entrevue entre le président de la République et le président du R.P.R., mercredi après-midi 7 décembre, a été délibérément placée sous le signe de la décrispation des relations au sein de la majorité.

En annonçant sa visite et en se rendant à l'Elysée avec une certaine solennité au moment où le R.P.R. célèbre son premier anniversaire, M. Jacques Chirac a voulu à la fois rappeler son allégeance au chef de l'Etat, son appartenance sans équivoque à la majorité et la spécificité des propositions du mouvement gaulliste. ... écrite de la V[e] République selon laquelle aucun conflit, aucune divergence avec le chef de l'Etat ne peuvent être durablement entretenus, à moins d'être poussés à l'extrême et d'aboutir à une crise ouverte.

Les traditionnels sentiments légitimistes et présidentialistes du mouvement gaulliste — qui, de surcroît, a contribué en 1974 à l'élection de M. Giscard d'Estaing — ne peuvent s'accommoder longtemps d'une attitude d'opposition déclarée. Connaissant bien ses troupes, M. Chirac a dû tenir compte de leurs aspirations.

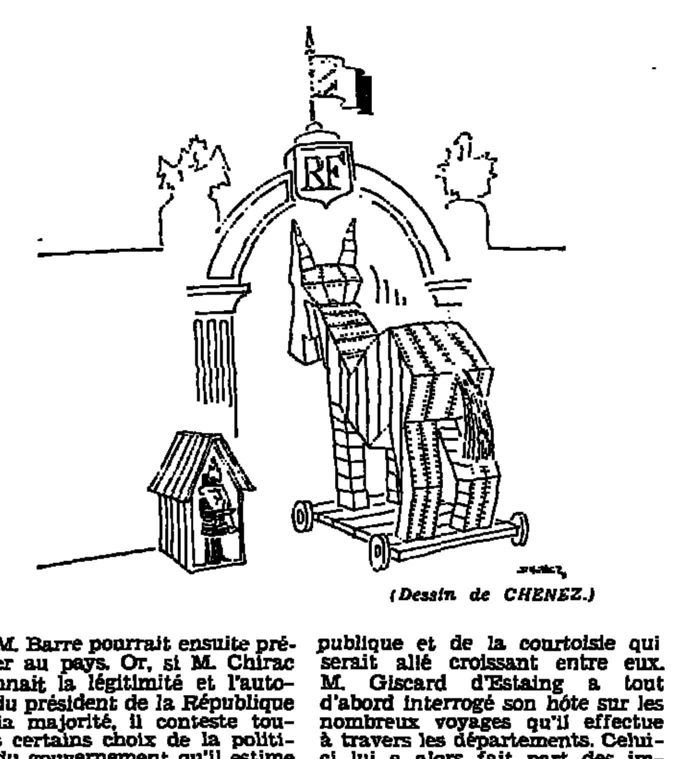
« Sous l'autorité du président de la République »

De son côté, M. Giscard d'Estaing, en décidant *in extremis* de convier à déjeuner le jour même M. Barre après avoir rendu hommage à son *« courage et à son activité au service de l'économie »*, et d'inviter M. Lecanuet pour le 12 décembre, M. Chaban-Delmas pour le 13 et M. Soisson pour le 15, a voulu à la fois rappeler l'estime en laquelle il tient son premier ministre et tenter de « banaliser » la visite de M. Chirac en la plaçant parmi d'autres consultations de leaders politiques.

Reconnu ainsi une nouvelle fois par M. Chirac dans la plénitude de ses attributions, M. Giscard d'Estaing ne sera-t-il pas tenté de ressaisir l'initiative et de confier de nouveau à M. Barre un rôle éminent dans la conduite de la majorité ? Ce dernier doit, le ... janvier au cours d'un séminaire du gouvernement à Rambouillet, arrêter les « objectifs d'action » que M. Barre pourrait ensuite présenter au pays. Or, si M. Chirac reconnait la légitimité et l'autorité du président de la République sur la majorité, il conteste toujours certains choix de la politique du gouvernement qu'il estime inadaptés à la situation actuelle du pays et incapables de rallier une majorité d'électeurs. C'est l'une des difficultés que l'entretien du 7 décembre n'a pas permis, semble-t-il, de surmonter.

Au bout de quarante minutes de tête à tête, le président du R.P.R., attendu dans la cour du palais de l'Elysée par une foule de journalistes, a déclaré sans hésitation que *« cet entretien avait été particulièrement confiant »*, ajoutant : *« Je crois que j'ai été compris, ce qui me fait plaisir. »*

L'entretien entre les deux hommse, qui ne s'étaient pas revus en tête à tête depuis le 29 mars, aurait — laissait-on entendre dans l'entourage du chef de l'Etat — *« beaucoup intéressé »* M. Giscard d'Estaing, alors qu'on se félicitait du côté du maire de la capitale de la grande amabilité du président de la République et de la courtoisie qui serait allé croissant entre eux.



(Dessin de CHENEZ.)

M. Giscard d'Estaing a tout d'abord interrogé son *hôte* sur les nombreux voyages qu'il effectue à travers les départements. Celui-ci lui a alors fait part des impressions qu'il a recueillies et insisté notamment sur les risques que, selon lui, la majorité court toujours de voir lui échapper la victoire aux élections législatives. M. Chirac a affirmé que la majorité devait encore resserrer son union, tout en estimant que celle-ci lui semblait pour le moment assez bien organisée.

Le président du R.P.R. a souligné qu'il se présentait et qu'il entendait se battre dans le cadre de cette union de la majorité *« sous l'autorité du président de la République »*, rappel auquel M. Giscard d'Estaing a semblé sensible. M. Jacques Chirac a ensuite exposé que dans la situatio néconomique actuelle caractérisée par la complexité et par des difficultés de tous ordres, il coinvenait que chaque parti de la majorité *« libère ses propres forces de proposition dans le cadre du pluralisme organisé »*, faisant ainsi allusion aux termes mêmes utilisés par M. Giscard d'Estaing dans sa conférence de presse du 17 janvier dernier. Le président du R.P.R. a alors indiqué que lui-même et son mouvement développeraient des propositions originales et des solutions nouvelles. Celles-ci sont moins destinées à critiquer l'action du gouvernement de M. Barre qu'à tracer les perspectives d'action pour le gouvernement qui sera constitué après les élections. Les relations plus personnelles entre M. Giscard d'Estaing et son ancien premier ministre ont été brièvement abordées mais dans un souci manifeste et réciproque d'aboutir à une certaine décrispation.

Le climat qui a présidé à cette rencontre semble annoncer un certain apaisement dans les relations entre le R.P.R. et le chef de l'Etat. M. Chirac espère par ec geste mettre un terme aux accusations lancées contre lui par ses partenaires, d'être un « diviseur de la majorité ».

Il a voulu aussi informer officiellement et personnellement le chef de l'Etat de la tactique adoptée par le R.P.R. pour la campagne électorale. L'entretien n'a, à aucun moment, constitué une discussion et ne s'est pas transformé en une négociation ni en marchandage.

Aussi le R.P.R. continuera-t-il à afifrmer tout à la fois son appartenance à la majorité et l'originalité des solutions qu'il propose. C'est notamment ce qu'il fera samedi 1 0décembre à l'occasion de la réunion du comité central, qui accordera leurs investitures aux candidats du mouvement, définira la tactique et recevra de M. Chirac des consignes pour le plan de bataille électol rale. L'attitude de l'ancien premier ministre se précisera ensuite dans les voyages dont il reprend le rythme dès mardi 13 décembre en se rendant dans le Pas-de-Calais. Si M. Chirac ,ainsi qu'il l'a dit mercredi soir, *« croit »* avoir été compris, M. Giscard d'Estaing ne fera savoir que plus tard s'il partage cette impression, et surtout s'il approuve le chef du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.

VOSGES : le conflit entre MM. Stoléru et Poncelet s'aggrave

De notre correspondant

Epinal. — La crise provoquée au sein du conseil municipal de Saint-Dié par l'annonce de la candidature de M. Lionel Stoléru dans la deuxième circonscription des Vosges se double désormais — après l'envoi d'une lettre ouverte de M. Stoléru à M. Christian Poncelet, sénateur R.P.R. — d'une querelle très grave entre les deux principaux partis de la majorité. Querelle d'ailleurs latente depuis la désignation des candidats giscardiens dans les première, deuxième et quatrième circonscriptions. La fédération départementale du R.P.R. reproche à son partenaire d'avoir *« bafoué »* les accords passés début juillet, avant les élections sénatoriales. Elle soupçonne le parti républicain de vouloir, par tous les moyens, « rééquilibrer » la majorité dans le département.

Dans la lettre qu'il a adressée au sénateur gaulliste, le secrétaire d'Etat écrit : *« Vos attaques incessantes contre ma candidature sont difficilement comprises de nos électeurs, qui voient mal ce qui peut séparer deux collègues d'un même gouvernement »* (1). Il poursuit : *« L'impression se dégage que votre hostilité à mon égard se fonde non sur la recherche de l'intérêt général mais sur ce qui serait votre volonté de faire le vide afin de rester seul dans l'ensemble des quatre circonscriptions des Vosges. »*

M. Stoléru invite M. Poncelet à participer, à ses côtés, à une réunion publique. Le secrétaire d'Etat conclut : *« Si des choses doivent être dites, qu'elles le soient ouvertement ; si des reproches doivent être faits, qu'ils le soient publiquement. Car, de mon côté, je n'ai rien à cacher de ma conduite et de mon action. »*

YVON COLIN.

(1) En fait, MM. Stoléru et Poncelet ne sont plus « collègues ». M. Christian Poncelet a renoncé à son poste de secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, charge des relations avec le Parlement, le 26 septembre, après avoir été élu sénateur des Vosges.

Trois organisations d'extrême gauche concluent un pacte électoral

Les représentants de trois organisations d'extême gauche, la Ligue communiste révolutionnaire (L. C. R., trotskiste), l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) et les Comités communistes pour l'autogestion (C.C.A.), ont tenu, mardi 6 décembre, une ultime réunion préélectorale. Ils ont abouti à un texte commun qui, une fois ratifié par les instances nationales, deviendra la plateforme des quelque deux cent cinquante candidats communs à ces trois mouvements révolutionnaires. Pour le second tour de scrutin, ils ont décidé d'appeler à voter « pour les partis réformistes » de la gauche. Toutefois, la L.C.R. et les C.C.A. refusent tout désistement en faveur du M.R.G.

Sous le sigle *« pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs »* (1), et sur la base d'une déclaration politique commune, la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A. ont décidé de présenter en commun des candidats aux prochaines élections législatives.

Toutefois, le champ d'application comme le contenu de cet accord, conclu après plus de deux mois de négociations (*le Monde* du 18 octobre), en limitent la portée. En effet, cet engagement ne concerne pas l'ensemble des formations d'extrême gauche, tant s'en faut. Tout d'abord, il laisse à l'écart le P.S.U. Les socialistes unifiés, conviés à la négociation, se sont récusés car ils sont avant tout soucieux de se dissocier de l'extrême gauche pour mieux se rapprocher des écologistes, au sein du *« front autogestionnaire »* qu'ils s'efforcent de constituer.

De plus, d'autres organisations contestent la nécessité d'une démarche unitaire. Ainsi Lutte ouvrière (L.O., trotskiste) *« ne voit pas »* la possibilité d'un accord politique et reproche *surtout* aux signataires de la plate-forme commune de *« laisser entendre qu'un gouvernement de gauche serait, d'une manière ou d'une autre, un progrès pour les travailleurs »*. Dans ces conditions, L. O. estime préférable que plusieurs candidats d'extrême gauche soient en concurrence, plutôt que de se rallier à un texte qu'elle juge *« ambigu »*. C'est au nom du même rejet des *« partis bourgeois »* que le parti communiste marxiste-léniniste de France (P.C.M.L.F., prochinois) a récemment décidé de présenter ses propres candidats (*le Monde* du 9 novembre).

Quant au parti communiste international (programme communiste), il estime que ni la L.C.R. ni l'O.C.T. n'ont *« complètement rompu avec l'ordre capitaliste »*. L'Organisation communiste internationaliste, enfin, accorde la priorité à un accord P.C.-P.S. Seul le parti communiste révolutionnaire (P. C. R., marxiste-léniniste) pourrait finalement accepter de se rallier à ce texte. Les instances nationales des communistes révolutionnaires trancheront au début de mois de janvier.

Le contenu de la plate-forme commune à la L.C.R., à l'O.C.T. et aux C.C.A. rend également cette démarche unitaire quelque peu précaire.

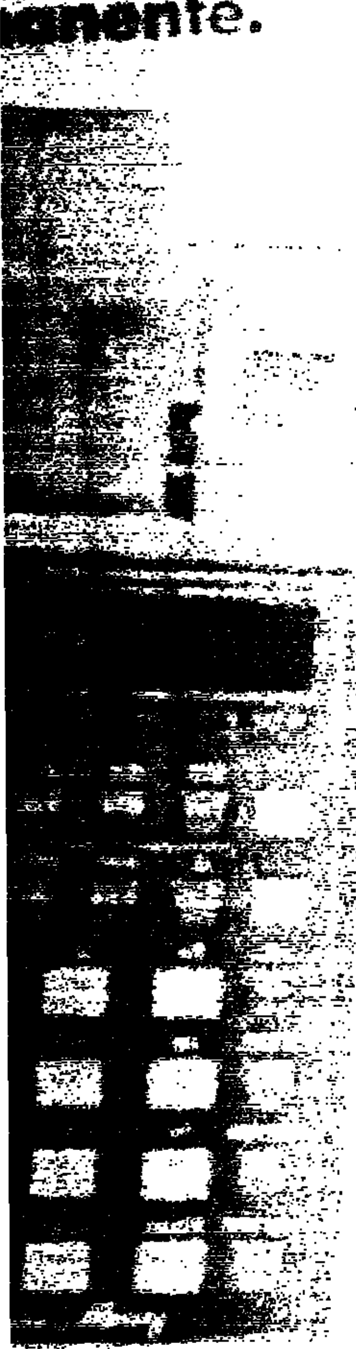
Certes, les convergences ne sont pas négligeables. Les trois organisations s'accordent sur l'analyse de la crise économique actuelle et souhaitent contribuer à bâtir *« l'unité des travailleurs »*. La plate-forme commune énumère une série de revendications sociales précises, concernant notamment les *« expropriations »* (nationalisations), la semaine de trente-cinq heures, l'aide aux travailleurs immigrés et la condition des femmes.

Il reste que le pacte signé le 6 décembre traduit surtout un même rejet du programme commun, programme de *« collaboration de classes »*, et de la politique des partis communiste et socialiste, coupables d'avoir *« capitulé sur les revendications essentielles des travailleurs »*. Il n'existe aucun accord sur le contenu de *« l'unité des travailleurs »* qui est mise en avant, pas plus que sur l'adoption d'une éventuelle stratégie de *« débordement »* au lendemain d'une victoire de la gauche. De plus, la nature et le fonctionnement des « comités de soutien » aux candidats révolutionnaires qui devraient être créés est un facteur de division. L'O.C.T. a souhaité que ces organismes soient principalement tournés vers les *« nouvelles formes de luttes »* (écologistes, féministes, soldats) ; la L.C.R. a plaidé pour une tactique de « front unique » permettant de préserver l'unité ouvrière en les ouvrant aux « réformistes » (*le Monde* du 4 juin).

Aussi, pour ménager les thèses de chacun, les négociateurs ont convenu que chaque candidat commun doit s'engager à défendre la plate-forme du 6 décembre tout en conservant la possibilité de développer le programme politique de son mouvement d'origine.

Les uns et les autres ne nourrissent guère d'illusions excessives quant aux résultats de l'extrême gauche. Les plus récents sondages, qui lui accordent 4 % des intentions de vote, confirment la permanence d'un courant révolutionnaire dans la vie politique française, mais négligent l'émiettement et la division qui caractérisent ce secteur. Le mérite des signataires de la plate-forme commune est d'avoir tenté d'y porter remède. — J.-M. C.

(1) Ils reprennent ainsi la dénomination utilisée avec succès lors des élections municipales de mars 1977. Les listes « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » avaient rassemblée, en plus de la L. C. R. et de l'O. C. T., le P. S. U. et L. O.



POLITIQUE

AU CONGRÈS DU M.R.G. A LA ROCHELLE

M. Fabre devra contenir une double fronde

Le quatrième congrès du Mouvement des radicaux de gauche, qui siège à La Rochelle du 9 au 11 décembre, devrait, en principe, être consacré à un débat programmatique. « Un débat d'idées », explique le président du Mouvement, M. Robert Fabre. Trois rapports seront soumis aux congressistes, MM. François Doubin, Roger-Gérard Schwartzenberg et Michel Soulié traitant respectivement de l'économie, des « libertés nouvelles » et de « la France dans le monde ».

A travers ces discussions et ces recherches, les radicaux de gauche chercheront une nouvelle fois à affirmer leur identité politique, à apparaître, au sein de l'union de la gauche, comme une famille à part entière aux côtés des communistes et des socialistes. Les dirigeants du Mouvement sont poussés dans ce sens par les éléments les plus jeunes et les plus dynamiques du M.R.G. Des hommes comme MM. Jean-Denis Bredin et Schwartzenberg, par exemple, mais aussi comme MM. Loncle et Bonacossa ont conscience que le Mouvement des radicaux de gauche n'est toujours pas parvenu à imposer son image dans l'opinion. Et ce en dépit des « coups » réussis par le président du M.R.G. Qu'il s'agisse de sa visite à l'Elysée en septembre 1975 ou de sa sortie fracassante, le 14 septembre dernier, du « sommet » de la gauche consacré à l'actualisation du programme commun, les gestes de M. Robert Fabre, s'ils ont mobilisé l'attention durant quelques heures, n'ont pas profité durablement au M.R.G., qui paraît ne pas savoir les capitaliser. On en reste au niveau de ce que M. Schwartzenberg pourrait appeler l'« Etat-spectacle ». Ainsi que l'affirment, un peu crûment, MM. Michel Porta et Thierry Jeantet, animateurs du Mouvement d'actions et de réflexions pour les réformes socialistes (MARS), qui a l'ambition d'être le CERES du M.R.G., les radicaux de gauche ne doivent plus se borner à être « *un syndicat d'intérêts électoraux individuels* ».

Tenir un congrès qui se veut programmatique à cent jours d'un scrutin capital relève toutefois de la gageure. Le risque est grand que le débat d'idées serve à occuper le terrain en attendant la vraie confrontation, qui portera, elle, sur l'avenir et la stratégie du mouvement, et qui se déroulera au lendemain du scrutin législatif. M. Robert Fabre prévoit en effet de convoquer des assises extraordinaires pour tirer les leçons de la consultation électorale. Alors, un congrès pour rien, comme le murmurent certains responsables du M.R.G. ?

Un congrès qui correspond, en tout cas — et même avec retard — aux obligations statutaires du Mouvement et qui devrait permettre à M. Fabre de se voir reconduire à la présidence du M.R.G. pour deux ans. Même si le député de l'Aveyron peut s'attendre à subir un mouvement de grogne sérieux, il est peu probable que les délégués de son parti veuillent ouvrir sa succession dans l'immédiat.

Pourtant M. Robert Fabre va devoir contenir une double fronde. La première vise la direction de son parti, et notamment les délégués dont il s'est entouré. Il leur sera reproché de n'avoir pas été élus par un congrès. L'attaque vise en réalité M. Schwartzenberg, et découle, pour une large part, des querelles internes de la fédération de Paris du M.R.G. et des appétits électoraux qui se manifestent dans la capitale autour des circonscriptions concédées par le parti socialiste.

« Marché de dupes »

La seconde fronde est plus sérieuse. Elle regroupe en effet un nombre non négligeable de fédérations départementales — notamment au nord de la Loire — qui jugent inacceptable l'accord national conclu avec les socialistes, accord qui prévoit que les radicaux de gauche se voient réserver dès le premier tour trente-cinq circonscriptions. C'est insuffisant, jugent ces militants, qui ne craignent pas, parfois, d'affirmer que les députés sortants et les membres de la direction nationale se sont surtout préoccupés de sauvegarder leurs circonscriptions personnelles. Une illustration de cet état d'esprit est fournie par la fédération radicale de gauche de l'Essonne, dont le président, M. Alain Bouton, n'hésite pas à parler de « marché de dupes ». Les radicaux de gauche du Gard sont dans le même état d'esprit et il en va ainsi dans plusieurs autres fédérations départementales.

Cette révolte, M. Fabre peut s'efforcer de l'apaiser en faisant valoir que, dans l'état actuel des choses, le M.R.G. peut espérer augmenter sensiblement son groupe à l'Assemblée nationale en le portant de treize à vingt députés, voire vingt-cinq, si la gauche réalise une bonne poussée. Dès lors il suffirait d'accueillir quelques élus radicaux « valoisiens » en froid avec leur formation pour que le M.R.G. atteigne enfin son objectif, qui est de constituer un groupe parlementaire autonome. Ce rêve bien sûr n'est guère envisageable que dans la perspective d'une victoire électorale de la gauche.

La tentation centriste

Or, l'autre hypothèse ne peut être écartée. Et dans cette perspective la grogne qui se manifeste au sein du M.R.G. n'est pas dépourvue d'ambiguïté politique. Un projet s'est en effet développé au cours des derniers jours tendant à créer un secrétariat général au sein du Mouvement, poste qui serait proposé à M. Manuel Diaz, élu comme M. Robert Fabre dans l'Aveyron, puisqu'il est maire de Millau. Il n'a jusqu'à présent joué aucun rôle politique de premier plan au sein des instances du M.R.G., se contentant de la fonction non négligeable de pourvoyeur de fonds. Depuis quelque temps, il apparaît sur le devant de la scène et il figurait par exemple dans la délégation du M.R.G. qui a paraphé l'accord électoral avec les socialistes. Or, M. Diaz — ce n'est pas vraiment un mystère — est un homme de contact, l'un de ces radicaux qui ont toujours su maintenir des passerelles avec la place de Valois, et donc avec la majorité. Sa promotion à un poste de secrétaire général risquerait fort de précipiter la crise qui guette le M.R.G. en cas d'échec électoral de la gauche. Si le rêve d'une réunification de la famille radicale existe dans certaines sphères du Mouvement, il n'en demeure pas moins que d'autres éléments, et parmi les plus actifs, sont trop engagés au sein de la gauche pour envisager de s'en séparer. Et tel serait le cas des députés qui répugneront à rompre avec les électorats communiste et socialiste auxquels ils devront leurs sièges.

De fait, au-delà de la personne de M. Diaz, les sentiments antisocialistes qui se manifestent à la base du M.R.G. — et qui sont parfois nourris par une certaine maladresse des fédérations départementales du P.S. dans leurs relations avec les radicaux de gauche — cachent un désir plus ou moins conscient de s'émanciper de l'union de la gauche. La tentation centriste n'est, dès lors, pas loin d'affleurer, même si, tactiquement, ces mêmes radicaux de gauche cherchent parfois à se rapprocher du parti communiste pour mieux faire pression sur les socialistes. La direction du P.C.F. n'est pas dupe. Elle a choisi de n'envoyer au congrès de La Rochelle qu'une représentation minimum, ce qui est aussi pour elle une manière de montrer à M. Robert Fabre qu'elle ne lui a pas pardonné d'avoir, le premier, claqué la porte du « sommet » de la gauche. Alors que le parti socialiste sera représenté à La Rochelle par MM. Pierre Bérégovoy et Roger Fajardie, membres de son secrétariat national, le parti communiste s'est contenté de déléguer M. Paul Fromonteil, membre du comité central, premier secrétaire de la fédération de la Vienne, qui sera accompagné de personnalités communistes locales.

THIERRY PFISTER.

M. Péronnet et la réunification des radicaux

A la veille du congrès du Mouvement des radicaux de gauche, M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti radical, ancien ministre, nous a adressé ses réflexions à propos de la division des radicaux et de leur éventuelle réunification (*le Monde* du 8 décembre). Il nous écrit :

« *Pourquoi le M.R.G. et le parti radical sont-ils dans deux camps opposés ? Parce qu'un système électoral inadapté nous a contraints à prendre parti pour un bloc contre l'autre et à entrer ainsi dans le jeu de cette bipolarisation qu'ensemble nous dénonçons comme dangereuse pour la France. Le M.R.G. a opté, malgré les risques de dérapage collectiviste, pour la coalition socialiste, nous avons choisi, malgré les risques de stagnation conservatrice, le camp libéral.*

» *Pourquoi m'adressé-je plus particulièrement à Robert Fabre ?*

» *Parce que son action courageuse au cours des derniers mois a montré que, en bon radical, il savait faire preuve d'esprit de conciliation, mais qu'il savait aussi dire « non » lorsque nos principes fondamentaux étaient en cause et que ses partenaires essayaient de l'éloigner de la défense des libertés, notamment de la liberté d'entreprendre, défense qui reste notre commun point d'encrage.*

» *Je dois dire que j'ai ressenti, en tant que radical, une certaine fierté à voir se rassembler autour de son action des hommes et des femmes de gauche dont les yeux s'ouvraient devant les dangers d'une prise en main irréversible de certains leviers de commande, politiques et économiques, par les forces marxistes.*

« *Le congrès du M.R.G. sera probableemnt l'occasion, pour ce parti, en précisant son programme, de se différencier encore plus nettement de la nébuleuse « union » de la gauche où il risque de perdre son identité. Les derniers sondages d'opinion sont, à ce sujet, révélateurs et doivent donner à réfléchir.*

» *Je suis sûr que sur beaucoup de points chers à tous les radicaux, en particulier sur la nécessaire accélération de l'unification européenne sur la démocratisation de la vie régionale et locale et de la vie dans l'entreprise, sur la lutte contre les inégalités sociales, sur la défense de l'environnement, je trouverai dans les travaux de ce congrès les gages d'un futur rapprochement et, pourquoi pas, d'un rassemblement des membres dispersés de notre famille de pensée.*

» *Encore un effort et Robert Fabre et ses amis reprendront leur liberté et assumeront ainsi pleinement l'héritage radical !*

» *C'est la seule voie qui permettra à notre famille de jouer à nouveau un rôle indispensable à l'équilibre politique du pays et de conmbler, conformément à l'attente d'une large fraction de l'opinion publique — le président du M.R.G. l'a, mieux que quiconque, mesurée — le vide que celle-ci ressent dans le débat actuel.*

» *Que cette attente ne soit pas déçue !* »

BIBLIOGRAPHIE

« Programme commun : l'actualisation à dossiers ouverts »

de Pierre Juquin

M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, membre du comité central du P.C.F., est sans doute l'un des meilleurs vulgarisateurs de la pensée de son parti. Il en donne une nouvelle preuve avec l'ouvrage qu'il consacre aux négociations sur l'actualisation du programme commun. Le lecteur y trouvera une bonne illustration des thèses communistes sur le « virage à droite » du P.S. et du M.R.G. et leur volonté de « gérer la crise » plutôt que de conduire le changement. Il redécouvrira les textes et déclarations déjà rendus publics et notamment le sténogramme de la séance de nuit du « sommet » le 22 septembre — la séance de la rupture — qui avait été publié dans *l'Humanité* du 26 septembre (*le Monde* du 27 septembre)

Les seules « révélations » sont constituées par des citations, entre guillemets, de propos tenus par des négociateurs socialistes et radicaux de gauche en particulier dans le cadre du « groupe des quinze » qui avait élaboré, en juin et en juillet, un projet d'actualisation du programme commun. M. Juquin cite également certaines phrases prononcées lors du premier « sommet » des dirigeants de l'union de la gauche le 17 mai. On a ainsi une confirmation « officielle » du désaccord qui existait, dès l'ouverture de la négociation, sur la portée même de l'actualisation du programme commun. A preuve, par exemple, cet échange entre MM. Marchais et Mitterrand à propos de la lettre dans laquelle le P.S. suggérait à ses partenaires un certain nombre d'adaptations du texte de 1972.

François Mitterrand. — *Il n'y a pas lieu de réunir des commissions de travail. Le travail est déjà fait. Il suffit donc de faire un groupe intérimaire peu nombreux, de trois ou quatre personnes par parti, sans passer par le comité de liaison.*

Georges Marchais. — *Votre lettre publique n'est-elle plus valable ? Est-ce un diktat ?*

François Mitterrand. — *Vous ne seriez pas en reste sur le plan du diktat. Nous n'acceptons pas de discuter toute une série de vos propositions. Nous ne voulons pas sortir des équilibres du programme commun*

Le ton était donné dès le départ et se trouvait confirmé par cette remarque de M. Georges Marchais au cours de la même réunion « au sommet » : « *Tout est à discuter. Je n'ai jamais commis l'imprudence d'enfermer mon parti dans un non catégorique.* »

Le récit de M. Juquin illustre aussi l'irritation qu'a pu susciter chez les communistes un « style » propre au P.S. « *Les délégations du P.S. et du M.R.G.*, note-t-il, *changent fréquemment de composition.* » Il montre également que les problèmes de défense ont joué un rôle important dans la rupture. A en croire le député communiste, M. Bérégovoy avait proposé deux compromis sur ce sujet : « *Nous enregistrons les positions respectives dans un texte, et le gouvernement reçoit mandat de répondre ultérieurement à cette question. Deuxième compromis possible : nous laissons en blanc, en attendant que le parti socialiste se soit prononcé.* »

Lors du d.bat de fond ont resurgi, à ce niveau, les divergences héritées des accords de Yalta et du partage du monde entre Soviétiques et Américains. « *M. Jean Kanapa explique qu'un système national de détection est indispensable à la liberté d'initiative du pays, et qu'il est réalisable, sans coûts excessifs, dans un délai assez court*, raconte M. Juquin. *Mais les négociateurs socialistes craignent que la constitution d'un tel système national ne pose* « un » problème essentiel de fonction- » nement de l'alliance atlantique » (*Jean-Pierre Cot*) *et ne signifie* « la rupture avec l'environnement » international » (*Robert Pontillon*). »

A lire l'ouvrage de M. Juquin, la négociation peut se résumer à un affrontement entre un parti communiste qui s'attache pied à pied à préciser les objectifs et les moyens du programme commun et un parti socialiste qui s'efforce de ne pas se trouver ligoté.

T. P.

★ *Programme commun : l'actualisation à dossiers ouverts*, de Pierre Juquin, Ed. sociales, 170 pages, 25 F.

« L'HUMANITÉ » ACCUSE LES RADICAUX DE GAUCHE D'AVOIR « PRÉMÉDITÉ » LA RUPTURE DES NÉGOCIATIONS SUR L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN

L'Humanité du 8 décembre relève, en première page, une déclaration de M. Gaston Thorn, premier ministre luxembourgeois, publiée le 18 novembre dans le quotidien du grand-duché *le Journal*. M. Thorn, évoquant un entretien avec M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, expliquait que son interlocuteur lui avait « *laissé entrevoir ce qui pourrait arriver et ce qui est arrivé maintenant avec le P.C.F.* ».

Le quotidien communiste note que la rencontre entre MM. Thorn et Fabre date du 20 avril et rappelle que le président du Mouvement des radicaux de gauche siège, comme le premier ministre luxembourgeois, au sein de la Fédération des partis libéraux (le M.R.G. a un statut d'observateur au sein de cette instance). *L'Humanité* ajoute :

« *La révélation faite par M. Thorn indique qu'au lendemain des élections municipales Robert Fabre et François Mitterrand avaient décidé de ce que serait leur attitude à l'automne.*

» *Le geste spectaculaire d'interruption du* « *sommet* » *de la gauche en septembre était donc prémédité.*

» *Le fait que Robert Fabre en ait informé, dès le 20 avril, un des dirigeants réactionnaires de la C.E.E. montre aussi sa volonté d'apporter des garanties aux milieux que M. Thorn représente.*

» *Le virage à droite des dirigeants du P.S. et du M.R.G. a donc été longuement négocié.* »

M. FITERMAN : la conception économique du P.S. est stalinienne.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du parti communiste, écrit dans *l'Humanité* du 8 décembre :

« *Michel Rocard nous accuse volontiers de proposer un* « *projet stalinien* ». *Le qualificatif convient mieux à la conception de l'économie que prône son propre parti. Le stalinien n'est plus celui qu'on pense. (...)*

» *De toutes les prises de position socialistes se dégage une politique qui tourne complètement le dos aux orientations fondamentales du programme commun. Comme la politique actuelle, une telle politique ne vise qu'à aménager le fonctionnement du système actuel pour en assurer la survie, et cela au prix d'un chômage massif et permanent, d'une austérité aggravée.*

Le parti socialiste se garde b'en de tenir le même langage dans les cités populaires, dans les centres ouvriers où l'on peut lire des tracts quasiment « *révolutionnaires* ». *Il sait bien qu'en connaissance de cause, les travailleurs qui veulent que ça change ne peuvent accepter une telle liquidation du programme commun.* »

LES TRAVAUX ...MENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE

L'opposition vote contre la « généralisation de la sécurité sociale » qui ne lui paraît pas valable

Mercredi 7 décembre, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale achève l'examen du projet de loi relatif à la généralisation de la sécurité sociale (« le Monde » du 8 décembre).

Elle repousse d'abord un amendement communiste aux termes duquel toute personne résidant en France devrait bénéficier des législations sur la sécurité sociale et en étant soumise aux obligations prévues par ces dernières.

Une discussion s'engage ensuite sur la notion et le caractère de la solidarité qui doit fonder l'organisation même de la sécurité sociale. Pour M. GAU (P.S.), il convient de préciser qu'elle est « *nationale* ». Mme VEIL, ministre de la santé et de la sécurité sociale, estime que cela va de soi. M. DELANEAU (P.R.), rapporteur, estime pour sa part qu'elle doit être « *nationale et inter-professionnelle* ». Le ministre exprime de « *sérieuses réserves* ». L'Assemblée n'en accepte pas moins la rédaction du rapporteur. Elle repousse, en revanche, par 286 voix contre 176 un amendement communiste qui précisait que l'organisation de la sécurité sociale est fondée sur le principe de solidarité nationale des individus mais aussi de l'ensemble des ressources dégagées par la collectivité nationale.

Un amendement socialiste propose de supprimer toute référence au régime de l'assurance personnelle « *dans la mesure où il doit présenter, comme les autres régimes, un caractère obligatoire* ». L'amendement est finalement repoussé.

Après que M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin), représentant « *la circonscription des trois frontières* », eut évoqué les problèmes propres aux frontaliers, Mme Veil estime « *qu'il n'est pas bon que les Français s'imaginent que la sécurité sociale est gratuite* ». L'Assemblée rejette ensuite un amendement communiste qui rendait l'assurance personnelle obligatoire. Elle adopte un amendement rendant obligatoire l'information de l'assuré sur la possibilité de ne pas adhérer.

Un régime provisoire

L'opposition aurait souhaité que l'ouverture du droit aux prestations soit immédiate. Pour le ministre, le délai minimum d'affiliation doit être le plus bref possible. Elle justifie la suspension des prestations en cas de non-paiement des cotisations. Un amendement socialiste proposait de supprimer la possibilité d'instituer des cotisations forfaitaires à moins qu'il ne soit précisé « *en l'absence de revenu* ». Mme Veil s'engage à clarifier le texte sur ce point.

Après que le rapporteur eut souhaité que les cotisations ne soient pas prises en charge par la collectivité locale, l'Assemblée examine l'article qui établit une comptabilité distincte pour l'assurance personnelle et prévoit la répartition des excédents ou des déficits entre tous les régimes obligatoires. A l'initiative du rapporteur, l'Assemblée précise les critères qui devront présider à cette répartition : nombre de cotisants ou de bénéficiaires ou montant des prestations en nature. L'opposition demandai[t] pour sa part la prise en charg[e] par l'Etat du solde bénéficiair[e] de l'assurance personnelle.

Deux amendements socialiste[s] demandent la suppression d[u] droit aux prestations de l'assu[rance]-maladie en fonction d[u] versement d'un certain niveau d[e] cotisation. Pour M. GAU, on in[]troduirait ce faisant une inéga[]lité d'accès en fonction du nivea[u] des revenus Mieux vaudrait, [à] son avis, réduire les durées [de] travail et d'immatriculation ex[i]gées. Mme VEIL souligne, [au] contraire, la souplesse et l'équi[libre] de cette disposition.

Abordant les modalités d'appli[]cation de la loi, le gouverneme[nt] décide, à l'initiative de la com[]mission, d'instaurer un régi[me] provisoire d'adhésion à l'assuran[ce] volontaire gérée par le régime g[é]néral, à compter du 1er janvi[er] 1978, dans l'attente de la mise [en] place effective du régime pré[vu] pa[r] le présent projet. L'Assembl[ée] repousse pour terminer un ame[n]dement communiste qui prévoy[ait] l'application de plein droit da[ns] les DOM. « *Des aménageme[nts] sont nécessaires* », précise le [mi]nistre.

Dans les explications de vo[te], M. BRIANE (réf.) exprime [le] soutien de son groupe mais relè[ve] une « *faille* », le caractère n[on] obligatoire du texte. « *Prochain[e]ment*, conclut-il, *il faudra rem[et]tre l'ouvrage sur le métier.* » M. GAU (P.S.) critique un te[xte] qui ne traduit pas une réelle [gé]néralisation et ne met pas en [œuvre] la solidarité générale. Favorabl[e à] une harmonisation et à une u[ni]fication des régimes, donc à [la] couverture de l'ensemble de [la] population, son groupe vot[e] contre un texte « *qui tourn[e le] dos à son objectif* ». Les com[mu]nistes feront de même indi[que] M. LEGRAND, qui constate [que] son groupe n'a pu améliore[r le] texte en discussion. Quant [au] groupe P.R., M. Hamel anno[nce] qu'il votera « *cet important [pas] en avant* ».

L'ensemble du texte ainsi [mo]difié est adopté par l'Assemb[lée,] l'opposition votant contre.

Un pseudo-débat pour une pseudo-généralisation

Curieux débat que celui qui s'est déroulé mercredi à l'Assemblée nationale. Sans enthousiasme, une trentaine de députés seulement ont participé à la discussion qui a abouti au vote d'une loi qui, selon l'expression de Mme Veil, « marque l'aboutissement de plus de trente ans d'un progrès social continu (...). achève une évolution » *et consacre officiellement la généralisation de la Sécurité sociale. En fait, l'aboutissement n'en est pas un et la généralisation ne sera pas... générale. Alors que l'objectif était d'étendre à tous les Français une protection obligatoire contre les risques de la maladie, le gouvernement a décidé de proposer un texte qui donne la possibilité au dernier million de Français exclus d'être couverts, mais rejette tout idée d'obligation. Alors que l'opposition, maigrement représentée, réclamait la généralisation complète et par voie de conséquence une solidarité financière nationale impliquant une participation de l'Etat, le ministre de la santé et le faible bataillon des élus de la majorité se sont efforcés de défendre le projet au nom de la liberté et du pragmatisme Pas question d'imposer l'adhésion à l'assurance-maladie, pas question d'envisager une obligation De telles mesures n'impliqueraient-elles pas des sanctions et une chasse aux récalcitrants, procédure impopulaire qui, de surcroît, affirmait-on, serait inefficace. Faute d'imagination, faute de courage aussi, on plaidait l'impuissance : à quoi bon voter une loi inapplicable.*

Les représentants de l'opposition ont, certes, essayé d'expliquer les dangers d'une formule libérale qui peut être une incitation au développement de l'assurance privée. Ils ont révélé aussi d'autres insuffisances d'un texte qui permettra à certains (lycéens, rentiers, prostituées) de payer des cotisations forfaitaires et non pas proportionnelles à leurs revenus (quand il existe), qui imposera des charges supplémentaires aux salariés, alors que celles incombant aux travailleurs indépendants seront transférés à l'Etat par le biais d'un système dit de compensation. Ils ont dénoncé l'intitulé d'une loi qui parle faussement de généralisation. Peine perdue. Personne n'a essayé d'expliquer pourquoi dans des pays pourtant libéraux comme la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou la Nouvelle-Zélande, la généralisation était acquise.

Il aurait, en effet, fallu parler d'une solidarité vraiment nationale et du recours à l'impôt La majorité s'est retranchée dans le pragmatisme, elle a insisté sur le progrès, indéniable il est vrai, que représente le texte, pour reconnaître, habile tactique, qu'il était perfectible. « Sur le fond, a déclaré Mme Veil, je souhaite arriver à la généralisation. » *Ce qui est une façon de reconnaître que la loi n'achève rien et ne généralise pas. Et un député réformateur, M. Briane, favorable au projet, a très sérieusement évalué la portée du texte législatif en déclarant :* « Très rapidement, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier. »

On ne peut pas mieux expliquer que la construction d'une Sécurité sociale pour tous les Français, promise dès 1945, n'est pas encore achevée Au total un pseudo-débat pour une pseudo-généralisation.

JEAN-PIERRE DUMONT.

...définissent
...BUDGETAIRE
: quelques crédits su...
...our les collectivités lo...

هكذا من الأصل

POLITIQUE

PARLEMENTAIRES

NATIONALE

Les députés définissent et renforcent le droit de préemption des SAFER

Mercredi 7 décembre, l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi tendant à renforcer les moyens d'action des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) en étendant le droit de préemption.

Pour M. BIZET (app. R.P.R.), rapporteur de la commission de la production, *« le problème foncier est le problème-clé de la politique agricole pour la prochaine décennie »*. Des entretiens qu'il a eus pour étudier ce texte, il retire le sentiment que *« la volonté de contrôler l'instrument que sont les SAFER paraît l'emporter sur le souci d'en examiner lucidement les prérogatives et l'efficacité »*.

Dans son rapport écrit, il relève que certaines sociétés ont *« prêté le flanc à la critique »* en n'ayant pas su éviter *« la tentation de mener une politique de clientèle, voire de tirer avantage de leur propre position »*. Il y critique également la place des organisations professionnelles dans la gestion des SAFER, dont il juge la comptabilité trop hermétique au regard des fonds publics utilisés, les frais généraux abusifs, la rémunération en pourcentage excessive.

M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, souligne la difficulté du problème foncier dû à la hausse rapide du prix de la terre et à la rareté des fonds disponibles. Ce problème de répartition, la volonté d'éviter que la terre n'aille aux plus riches, explique-t-il, rendent indispensable une discipline foncière dont les SAFER sont un des moyens. Après avoir indiqué que leur droit de préemption touche annuellement 4 à 5 % du marché qui leur est accessible (2,5 % du marché français total), le ministre présente les trois objectifs du projet :

1. — Rétablir l'intégralité du droit de préemption restreint par la jurisprudence de la cour de cassation qui a empêché que ce droit s'exerce sur des exploitations équilibrées. Le texte lui permettra de s'exercer sur les exploitations agricoles quelle qu'en soit la superficie, et il colmatera les brèches du système telles que l'exception de contiguïté ou les ventes assorties de rentes viagères.

2. — Modifier l'ordre de priorité pour l'exercice du droit de préemption en lançant l'installation ou la réinstallation des agriculteurs avant la politique d'agrandissement systématique.

3. — Jeter les bases d'un meilleur contrôle des opérations des SAFER en prévoyant la publicité des motifs des préemptions et en leur interdisant de préempter sur des parcelles de moins de 5 000 mètres carrés.

Le ministre conclut : *« Les SAFER ont, dans l'ensemble, rempli avec efficacité leur mission. La profession leur est attachée. Il leur faut seulement se faire mieux adopter. Tel est l'objet du texte en discussion. »*

Le débat général s'engage en séance de nuit sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.). Pour M. DUTARD (P.C., Dordogne), *« spéculation et élimination des petits exploitants sont les tristes résultats de l'actuelle politique foncière agricole »*. Parmi les facteurs d'aggravation du problème foncier, le député cite le statut des baux ruraux, la législation sur les cumuls et les SAFER, *« dont l'intervention reste très en deçà de l'objectif fixé par la loi »*. Il souligne notamment l'insuffisance de la représentation des agriculteurs familiaux dans ces organismes. Reconnaissant toutefois que le projet présente quelques aspects positifs en matière de droit de préemption, il insiste néanmoins sur la nécessité et l'urgence *« d'une autre politique agricole »*, et d'une réforme du fonctionnement des SAFER.

Favorable à une répartition le plus large possible des terres, M. MAURICE CORNETTE (R.P.R., Nord) observe que dans l'esprit du législateur de 1962 le droit de préemption devait rester exceptionnel. Or, constate-t-il, il s'est généralisé cependant que la jurisprudence freinait l'action des SAFER. Il importe donc de sortir des ambiguïtés antérieures et de tenir compte de la nécessité de favoriser l'installation des jeunes. Tel est le sens des amendements de la commission.

M. EYRAUD (P.S., Haute-Loire) critique la politique des quinze dernières années *« qui a hâté l'exode rural »*. A son avis, s'en tenir au seul droit de préemption n'empêchera pas le prix de la terre de doubler tous les quatre ans. C'est pourquoi la politique socialiste tend à assurer la sécurité de l'exploitant et à affirmer la primauté du droit au travail sur l'intérêt du capital. Dans ce dispositif, précise-t-il, les SAFER joueraient un rôle important.

Pour M. CEYRAC (R.P.R., Corrèze), les SAFER ont fait une œuvre plus utile qu'on ne le dit trop souvent ; aussi faut-il préserver l'institution en l'améliorant.

Pour M. HUGUET (P.S., Pas-de-Calais), le projet ne remédiera pas à l'incohérence actuelle, la politique foncière étant entièrement aux mains des syndicats corporatistes. Quant aux SAFER, il faut les intégrer dans les commissions départementales de structure démocratiquement désignées ; il faut également limiter les cumuls.

Une réforme s'impose, déclare M. DE POULPIQUET (R.P.R., Finistère), car des abus et des excès ont été constatés. Le droit de propriété doit être respecté, et, dans l'intérêt même des SAFER, il faut que leurs attributions soient clairement définies.

Préconisant la liberté de l'agriculture, M. MAYOUD (P.R., Rhône) n'entend pas faire le procès des SAFER, mais souhaite que leurs actions soient transparentes afin de prévenir les risques de monopole.

Pour M. POUTISSOU (P.S., Rhône), les SAFER devraient avoir les moyens de lutter contre la spéculation.

Compte tenu de la diversité des situations, estime M. DOUSSET (app. P.R., Eure-et-Loir), un large pouvoir d'appréciation doit être laissé aux instances locales. A son avis, le conseil d'administration des SAFER devrait exercer effectivement le pouvoir de décision.

Enfin, M. ANDRE BILLOUX (P.S., Tarn) estime que, en dix-sept ans, les SAFER ont fait la preuve de leur incapacité à résoudre les problèmes fondamentaux de l'agriculture.

L'Assemblée aborde ensuite la discussion des articles. Avant l'article premier, elle repousse des amendements communistes qui visaient notamment *« à une décentralisation effective des SAFER et à une démocratisation de leur fonctionnement »*. Il s'agissait également de préciser que les biens acquis seraient soit rétrocédés en propriété soit donnés à bail. Le ministre se déclare favorable au développement des groupements fonciers agricoles.

A l'article premier (exemptions au droit de préemption, motifs d'application de ce droit, obligation faite aux SAFER de motiver leur décision, définition des zones où se justifie l'octroi du droit de préemption), M. VOISIN (app. R.P.R., Indre-et-Loire) se déclare opposé à la préemption des surfaces boisées dans les régions d'économie montagnarde. L'Assemblée repousse un amendement de M. HUGUET (P.S.), qui appliquait le texte aux instances en cours devant les tribunaux.

Au terme d'un long débat, l'Assemblée adopte, avec l'accord du gouvernement, l'amendement de la commission définissant ainsi l'objet du droit de préemption :

1) Installation, réinstallation ou maintien des agriculteurs ;

2) Agrandissement des exploitations existantes dans la limite de trois fois la surface normale d'installation, le cas échéant en démembrant les exploitations acquises à l'amiable ou par exercice du droit de préemption, et amélioration de leurs structures parcellaires afin que la superficie et les structures des exploitations ainsi aménagées leur ouvre la possibilité d'atteindre l'équilibre économique défini dans la loi du 5 août 1960 ;

3) La préservation de l'équilibre des exploitations existantes lorsqu'il est compromis par l'emprise de travaux d'intérêt public ;

4) Mise en valeur des terres incultes ;

5) Lutte contre la spéculation foncière et sauvegarde du caractère familial de l'exploitation.

Concernant les conditions de publicité, l'Assemblée adopte un amendement de M. CORNETTE (R.P.R.) qui prévoit qu'à peine de nullité, la SAFER doit motiver la décision de préemption par référence à tout ou partie des objectifs définis précédemment et en assurer la publicité. Elle doit également motiver et publier la décision de rétrocession et annoncer, préalablement à toute rétrocession, son intention de mettre en vente les fonds acquis par préemption ou à l'amiable.

(Lire la suite page 12.)

Questions orales

Mme CONSTANS (P.C.) DÉNONCE « UNE GRAVE VIOLATION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES CANDIDATS »

Au cours de la séance de questions au gouvernement, mercredi 7 décembre, Mme Constans (P.C., Haute-Vienne) a relevé, dans une intervention à l'Assemblée nationale, que M. Poniatowski allait donner le 13 décembre, dans la première circonscription du Val-d'Oise où il se représente, le coup d'envoi de la campagne électorale, et elle a relevé que son discours serait retransmis intégralement par la télévision. Mme Constans a dénoncé *« cette grave violation de l'égalité entre les partis et les candidats »*. *« Il s'agit*, a-t-elle affirmé, *d'un retour au droit du prince et aux candidatures officielles que nous croyions disparus depuis le Second Empire. »*

M. Becam, secrétaire d'Etat à l'intérieur, l'a assurée que la campagne pré-électorale pour les législatives se déroulait dans le pays *« dans un climat de très large libéralisme, climat qui contraste avec celui qui règne dans la plupart des pays du monde »*. *« Lors des prochaines élections*, a-t-il ajouté, *il est hautement probable qu'aucun candidat dans aucune circonscription n'atteindra des votes le succès de l'ordre de 99 %, qui sont la caractéristique de certains autres pays. »*

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

INTÉRIEUR : quelques crédits supplémentaires pour les collectivités locales

Après avoir adopté sans modification le budget de l'agriculture, le Sénat a entrepris mercredi après-midi 7 décembre l'examen des crédits du ministère de l'intérieur qu'il a achevé le 8 décembre à 3 h. 30 du matin. Les sénateurs ont voté plusieurs amendements visant à augmenter les ressources des collectivités locales.

M. RAYBAUD (gauche dém., Alpes-Maritimes), ouvrant le débat comme rapporteur de la commission des finances, a souligné notamment que la dotation du Fonds d'équipement des collectivités locales, qui s'élèvera en 1978 à 2 milliards, ne permettra pas au gouvernement de tenir ses promesses et traduit un nouveau retard par rapport à l'échéancier prévu pour le remboursement de la T.V.A. aux communes. Le rapporteur avait aussi réclamé un effort supplémentaire pour accroître l'efficacité de la présence policière dans les villes et critiqué l'insignifiance du programme civil de défense « incompatible avec notre statut de puissance nucléaire ».

M. NAYROUS (P.S., Ariège), exprimant l'avis de la commission des lois, a déploré de son côté le « tassement » de la progression du « versement représentatif de la taxe sur les salaires » (+ 12,4 %) et l'incertitude qui pèse sur la définition de nouveaux critères de répartition de cette allocation. Au sujet de la réforme de la fiscalité directe locale et de ses conséquences financières, le rapporteur déclare : *« On pourrait être tenté de dire « beaucoup de bruit pour rien ». Le vrai problème est dans un accroissement et dans un assouplissement de la fiscalité mise à la disposition des communes. »*

« La croissance du V.R.T.S., déclare M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, *a été portée à 12,38 % pour obtenir un parallélisme rigoureux avec la progression de la masse budgétaire de l'Etat. Même si cette croissance est un peu moins rapide cette année, je note qu'elle a été, de 1966 à 1977, de 142 %, alors que, dans le même temps, les ressources de l'Etat n'ont augmenté que de 82 %. Bref, l'affaire n'a pas été mauvaise pour les collectivités, le V.R.T.S., de 1971 à 1975, a suivi très exactement la progression des dépenses locales. »*

Le ministre affirme ensuite sa volonté d'assurer la sécurité de tous, avant d'analyser les causes de la violence.

M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, souligne à cet égard la responsabilité des moyens audio-visuels.

Dans la discussion générale, la plupart des orateurs attirent l'attention du ministre sur la crise des finances locales et la situation du personnel communal. Le problème de la violence et de la sécurité est aussi traité par plusieurs sénateurs, tandis que Mme BRIGITTE GROS (non inscrit, Yvelines) plaide pour les communes pauvres de la région parisienne, et que M. MICHEL GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne) dénonce les ponctions que l'Etat opère sur les finances locales.

MM. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône) et ROSETTE (P.C., Val-de-Marne) annoncent que leurs groupes voteront contre le budget.

Les amendements adoptés, sur initiative de MM. DESCOURS DESACRES (ind., Calvados) et de TINGUY DU POUET (Union centr., Vendée), portent sur le taux de répartition (V.R.T.S.), et sur une meilleure distribution du Fonds d'équipement des collectivités locales.

A propos des modalités de répartition du V.R.T.S., M. FOURCADE (ind., Hauts-de-Seine), ancien ministre des finances, a donné les précisions suivantes : *« En 1966 on est parti de la ressource de l'ancienne taxe locale, mais déjà il était clair qu'il en résulterait des inégalités. D'où l'adoption d'une clé lentement déformée qui a permis de modifier les attributions du V.R.T.S. d'année en année, de 1966 à 1975. En 1975 il y a eu la modification de l'imposition des ménages et l'on a voulu bloquer l'évolution du V.R.T.S. Aujourd'hui* on *propose de maintenir ce blocage un an de plus. Eh bien ! je crois que nous sommes tout simplement en train de ressusciter le fameux système des principaux fictifs. Dans dix ans, personne ne connaîtra les critères réels de la répartition du V.R.T.S., et l'on réclamera une nouvelle réforme ! »*

Avant le vote de son budget, le ministre de l'intérieur a annoncé qu' « une série d'amendements sera déposée par le gouvernement lors de la deuxième délibération ». Ces amendements répondront partiellement aux vœux des sénateurs et renforceront certains crédits d'équipement.

A. G.

POLITIQUE

Le débat sur les SAFER à l'Assemblée nationale

(Suite de la page 11.)

Un amendement de la commission précis que le préfet accorde le droit de préemption à une SAFER après avis du conseil général ; le texte initial ne prévoyait que l'avis de la commission départementale des structures et de la chambre d'agriculture. Le préfet détermine les zones dans lesquelles se justifie l'octroi d'un tel droit et la superficie nominale à laquelle il est susceptible de s'appliquer.

A l'article 2, l'Assemblée aménage le délai d'un mois dont disposent les SAFER pour se substituer à l'acquéreur en cas de vente par adjudication.

A l'article 4, qui fixe les cas d'exclusion du droit de préemption, il est notamment précisé que :

— La SAFER ne peut préempter contre l'agriculteur exproprié ou le fermier évincé que compte tenu de la gravité, pour l'exploitation de l'intéressé, de l'atteinte à l'équilibre consécutive à l'amputation de superficie. Ces dispositions relatives au cumul tendent à soumettre à autorisation les démembrements ramenant une exploitation sous la surface minimum d'installation (S.M.I.), l'amputant de 30 % au moins, ou la privant d'un bâtiment essentiel ;

— Sont exclues les acquisitions de terrains destinés :

1) Aux aménagements industriels ou à l'extraction de substances minérales ;

2) A la construction ou à la constitution de jardins familiaux et de vergers ou à leur préservation à condition que leur superficie n'excède pas 2 500 mètres carrés, sauf s'il s'agit de parcelles enclavées ;

— Sont exclues les acquisitions de surfaces boisées, sauf cas limités.

Après l'article 4, il est précisé que le droit de contester en justice les décisions de préemption et de rétrocession prises par les SAFER se prescrit par un délai de six mois à compter du jour où ces décisions ont été rendues publiques.

Les actions en justice contestant les décisions de préemption et de rétrocession intervenues avant la date d'entrée en vigueur de la présente loi doivent être intentées à peine d'irrecevabilité dans l'année qui en suivra la promulgation.

Après l'article 5, l'Assemblée précise que les SAFER ne peuvent supprimer, en tant qu'unité économique indépendante, une exploitation dont la superficie est égale ou supérieure à la surface minimum d'installation ni en ramener la superficie en deçà de ce minimum que si elles y ont été autorisées après avis de la commission départementale des structures.

A l'issue de la discussion, M. RIGOUT (P.C.) indique que son groupe ne votera pas contre ce texte limité et s'abstiendra. Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche fera de même.

L'ensemble du texte ainsi modifié est adopté.

La séance est levée, jeudi à 3 h. 20.

PATRICK FRANCÈS.

Le boulet foncier

Les agriculteurs cultivent 32,5 millions d'hectares sur les 55 millions du territoire français métropolitain. Bois, forêts et étangs couvrent 14,5 millions d'hectares tandis que 5 millions d'hectares sont consacrés aux bâtiments et aux voies de communication. Pourtant, « *les agriculteurs ont faim de terres* », a écrit M. Rudi dans un rapport sur le financement de l'agriculture présenté par la Fédération des crédits agricoles.

C'est que depuis vingt ans, l'évolution du nombre d'exploitations en fonction de la superficie cultivée montre que la surface minimum requise pour qu'un agriculteur se maintienne et progresse ne cesse d'augmenter (1). Elle est passée de 10 hectares en 1955 à 35 hectares en 1975. C'est la rançon d'une modernisation accélérée des structures de production qui est loin d'être achevée puisque 43 % des exploitations ont encore moins de 10 hectares et occupent 9 % de la surface agricole utile (S.A.U.).

Il en est résulté une compétition entre agriculteurs pour la possession du sol aggravée par la concurrence des autres secteurs. Au cours du VI[e] Plan, 300 000 hectares ont été « consommés » par les activités touristiques. Les besoins publics de terre pour l'urbanisme sont estimés à environ 1 million d'hectares de 1976 à 1980. Bref, sur un marché foncier très étroit — moins de 2 % des terres changent de mains chaque année — les prix ont flambé. Un hectare de vigne en coteau acheté 70 000 francs, non loin de Ramatuelle, en 1965 a été revendu 500 000 francs dix ans après. En Corrèze, la chambre d'agriculture a estimé que les « *prix proposés par les citadins ne favorisent nullement la moralisation du marché foncier* ». Globalement, la valeur des terres a plus que décuplé depuis 1950 : de 110 000 anciens francs l'hectare elle est passée à 15 150 F en 1976 (*le Monde* du 12 juillet 1977). Dans le même temps, l'indice des prix a été multiplié « seulement » par 4,4. Le patrimoine des agriculteurs, dont la terre est « *l'élément prédominant* », comme le remarque M. Denis Bergmann, directeur de recherches à l'INRA (2), s'est donc vigoureusement valorisé. Il est évalué actuellement à quelque 500 milliards de francs.

Une charge de 15 milliards de francs par an

Reste que pour une agriculture qui avait besoin au lendemain de la guerre de faire un « *grand bond* » technico-économique, la charge foncière a été lourde. En 1976, les agriculteurs ont acheté labours et pâtures à concurrence de 5,8 milliards de francs, ils ont payé près de 4 milliards de francs de fermage et ils ont versé 3 milliards de francs au titre des soultes à leurs parents. La charge foncière s'est élevée à près de 15 milliards de francs, soit 25 % de la valeur ajoutée de la production agricole. Les encours de prêts fonciers (20 milliards de francs) représentent environ 30 % de l'endettement des exploitants auprès du seul Crédit agricole. En moyenne, cet endettement (1 500 F par hectare) est modéré comparé à ce qu'il est aux Pays-Bas (4 200 F par hectare) et même en R.F.A. (2 500 F par hectare). Il est néanmoins courant de dire que l'agriculture française est hypothéquée auprès du Crédit agricole. Aussi, depuis 1975, les pouvoirs publics ont engagé une politique tendant à réduire l'enveloppe des prêts fonciers à taux bonifiés (moins 38 % en trois ans), afin de détendre le marché foncier et de modérer la progression de cet endettement. Sans succès apparemment, puisque le prix des terres a progressé de 28,7 % en trois ans, tandis que les exploitants recouraient dangereusement à l'autofinancement et empruntaient à des taux plus élevés que ceux du Crédit agricole.

Les jeunes agriculteurs, de leur côté, ont eu de plus en plus de mal à s'installer. Les hommes politiques se sont tout à coup émus de constater qu'au rythme actuel de disparition des exploitations — supérieur à 3 % selon certaines estimations, — il ne resterait plus que deux cent cinquante mille fermes à la fin du siècle. L'objectif d'agrandissement systématique des exploitations, qui avait été fixé par les lois d'orientation de 1960-1962, a alors été remis en cause, et une réflexion a été amorcée pour renforcer la réglementation complexe devant assurer la maîtrise de l'affectation des terres. Différents projets ont été élaborés dans un climat d'autant plus passionnel que le droit de propriété était mis en cause.

Des critiques

Le statut du fermage a été amendé pour garantir une plus grande stabilité aux fermiers. Les groupements fonciers agricoles (G.F.A.) ont été développés pour régler le problème des terres au moment des successions, mais aussi pour drainer des capitaux d'origine non agricole sur des terres qui sont ensuite baillées à long terme ; plusieurs expériences sont en cours avec l'appui des notaires et des établissements bancaires. Toutefois, dans le cadre de la *réglementation actuelle*, ces formules ne paraissent pas avoir de grandes possibilités de développement : car le nantissement des parts reste limité et l'appel public à l'épargne est impossible. Les terres incultes — landes, friches, cultures abandonnées — représentant 2,7 millions d'hectares (8 % de la surface agricole), un projet qui aurait permis la remise en culture de quelque 400 000 hectares a été soumis au Parlement, qui l'a sensiblement édulcoré. Avec la modification de la réglementation des cumuls d'exploitation, l'élargissement des possibilités d'intervention des SAFER constitue le dernier volet de cette politique tendant à affirmer la supériorité du droit à exploiter, par rapport à l'exercice du droit à la propriété.

Créées à partir de 1960 dans un cadre régional pour rétrocéder aux agriculteurs des terres acquises à *l'amiable ou bien préemptées* afin d'améliorer les structures de production, les SAFER ont acheté de 75 000 à 80 000 hectares par an, soit 15 % des parcelles changeant de propriétaire. En 1976, elles s'étaient procuré au total 906 000 hectares, l'équivalent de deux départements. Le droit de préemption, qui a été restreint par la jurisprudence constante de la Cour de cassation, a été utilisé sur 151 400 hectares, soit 17 % en moyenne des acquisitions, mais ce taux a été beaucoup plus fort en Basse-Normandie (42 %), en Picardie (37 %), dans les Alpes et le Maine (35 %), en Alsace et en Bretagne (30 %), dans les Flandres-Artois (26 %). Les SAFER ont rétrocédé 773 200 hectares, permettant l'installation de six mille six cents agriculteurs sur 36,5 hectares en moyenne et l'agrandissement de 6,6 hectares en moyenne pour cent six mille exploitants cultivant 32 hectares. Les SAFER ont ainsi contrarié le mouvement de concentration qui s'opère naturellement au profit des unités de plus de 60 hectares.

Positif au plan quantitatif, le bilan l'est moins au plan qualitatif dans la mesure où les SAFER n'ont pas réussi à stabiliser le prix des terres et où certaines sociétés ont « *prêté le flanc à la critique* ». Dans son rapport à l'Assemblée nationale, M. Bizet (app. R.P.R.) cite notamment le « *cas grave d'un responsable agricole de stature nationale (3) qui a assis sa réputation sur des actes de violence à l'égard des administrations de l'Etat et qui s'est vu attribuer par une SAFER 68 hectares de terres situées à 30 kilomètres de son exploitation alors que cinq jeunes agriculteurs, tous propriétaires, étaient candidats à l'installation* ».

Reste à savoir si un projet — dont les lectures au Parlement s'annoncent houleuses — tendant à renforcer le droit de préemption et à permettre un meilleur contrôle des opérations par l'Etat est à la mesure du problème foncier. Pour l'instant, le texte a seulement soulevé une polémique qui laissera assurément des traces dans les milieux paysans. Après avoir longuement étudié ces questions, M. Denis Bergmann a constaté que « *les politiques foncières partielles ne peuvent guère diminuer le poids du foncier tant qu'il y aura concurrence vive pour l'usage de la terre* ». Aussi est-il conduit à « *recommander des politiques foncières radicales combinant zonage strict, dissociation de la propriété et de l'usage, sociétés foncières louant la terre, récupération fiscale des plus-values et fiscalité forte abaissant la valeur des terres* ». Ne faudra-t-il pas finalement en passer par là ?

ALAIN GIRAUDO.

(1) Jean Lafont, Analyse des principales tendances du développement récent de l'agriculture française, CEPREMAP, 142, rue du Chevaleret, Paris 13[e].

(2) Denis Bergmann, *Politique agricole*, tome 2, le facteur terre, le problème foncier agricole, INRA, septembre 1977.

(3) Il s'agit de M. Alexis Gourvennec, président de la SICA de Saint-Pol-de-Léon (Finistère).

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 7 décembre 1977, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **SOCIETES DE PROGRAMME DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION.**

Le premier ministre a fait une communication sur le renouvellement des conseils d'administration des sociétés de programme de radiodiffusion et de télévision, dont les pouvoirs viennent à expiration.

Le président de la République a déclaré à ce sujet :

« La réforme adoptée en 1974, en créant des sociétés distinctes de télévision et de radio, avait pour objet d'introduire la concurrence, de développer la liberté d'expression et d'encourager la création.

Les premiers dirigeants se sont bien acquittés de leur tâche. Ils ont donné aux téléspectateurs une télévision plus vivante, plus libre, et témoignant d'un effort de qualité.

Une nouvelle étape va être franchie. Je souhaite qu'elle s'inspire de l'expérience acquise pour améliorer encore la qualité des moyens d'expression audiovisuels, et favoriser la création. »

(Lire page 32.)

● **PRESTATIONS FAMILIALES.**

Le ministre de la Santé a présenté au conseil des ministres une communication sur la majoration des prestations familiales et sur la mise en place du complément familial.

Une nouvelle majoration des prestations familiales interviendra le 1[er] janvier prochain. Cette majoration s'ajoutera à celle qui a été décidée en juillet dernier. Ainsi, conformément à l'engagement du gouvernement, le montant de ces prestations aura été relevé deux fois en un an, alors qu'elles ne faisaient habituellement l'objet que d'une seule revalorisation annuelle.

Cette majoration a un double objet : d'une part compenser la hausse des prix par une réévaluation de la base mensuelle de calcul de l'ensemble des prestations familiales (6,5 %), d'autre part, en sus de cette réévaluation, majorer le montant des allocations familiales proprement dites, de façon différenciée selon le nombre d'enfants, afin de faciliter la mise en place du complément familial.

Ces mesures correspondent à un coût supplémentaire de 1,4 MF, qui s'ajoutera aux 3,7 MF correspondant aux mesures nouvelles intervenant à l'occasion de la mise en place du complément familial.

En quelques mois, les allocations familiales proprement dites auront donc été majorées de plus de 17 %. A ces relèvements s'ajoutant l'effort que constituent la majoration exceptionnelle de 300 F de l'allocation de rentrée scolaire intervenue à l'automne et l'application du complément familial qui, à lui seul, représente une somme totale de plus de 5 milliards de francs, soit environ 12 % du montant annuel total des prestations familiales.

Mme Veil a fait, en outre, le point de la mise en place du complément familial qui sera versé à compter du 1[er] janvier prochain. Cette nouvelle prestation concernera plus de 2,6 millions de familles. La plupart d'entre elles percevaient déjà des prestations qui vont être remplacées par le complément familial : cette nouvelle prestation leur sera versée automatiquement. Pour sept cent mille d'entre elles, elle apportera une augmentation mensuelle comprise entre 200 et 300 F.

Pour plus de quatre cent mille nouveaux bénéficiaires, qui ne percevaient aucune des prestations supprimées, il s'agira d'un gain net de 348 F par mois, soit, sur l'année, l'équivalent d'un treizième mois. Toutefois, les intéressés devront se faire connaître des Caisses : il s'agit principalement des familles dont les deux parents travaillent, qui ont un enfant de moins de trois ans et des revenus inférieurs à 4 488 F par mois.

Mme Veil a insisté sur la nécessité d'une large information de ces familles pour qu'elles puissent percevoir cette allocation dès le début de l'année.

Le président de la République a déclaré : « La famille est une institution fondamentale pour l'épanouissement de l'homme et pour l'équilibre de la société. Le gouvernement veut fortifier l'institution familiale par une politique globale de la famille, menée en étroite concertation avec les organisations familiales. La mise en vigueur, le 1[er] janvier 1978, du complément familial, la nouvelle majoration des allocations familiales de 6,5 %, l'amélioration du barème pour les familles de deux et trois enfants, pour un montant global de 5 milliards de F, traduisent, dans les faits, le soutien apporté aux familles. »

(Lire page 45.)

● **ECONOMIES D'ENERGIE.**

M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et M. Coulais, secrétaire d'Etat, ont présenté une communication sur la politique d'économie d'énergie.

Le bilan de l'action engagée en 1974 afin de réduire, d'ici à 1985, no[tre] consommation d'énergie de 45 millions de tonnes d'équivalent pétrole fait apparaître que les premiers résultats sont déjà sensibles : les économies d'énergie ont atteint 13 millions de tonnes en 1976 et 1977, et permis, ainsi, une économie annuelle de devises de 6 milliards de francs par an.

La poursuite de cet effort en vue d'atteindre les objectifs fixés exige une modification profonde des conditions d'utilisation de l'énergie et nécessite l'engagement d'un volume annuel d'investissements d'au moins 5 milliards de francs dans l'industrie et le secteur industriel et tertiaire.

Pour y parvenir, le gouvernement a arrêté un ensemble de dispositions. Dans le secteur industriel, des procédures de primes et de financement privilégié en faveur des investissements économisant l'énergie seront reconduites en 1978. Dans le secteur industriel et tertiaire, les crédits d'aide aux travaux d'amélioration thermique dans l'habitat existant atteindront, en 1978, 300 millions de francs. Des procédures nouvelles d'aides et de financement privilégié seront, en outre, étudiées.

Dans le secteur des transports, des contrats d'économies d'énergie seront conclus avec les constructeurs automobiles pour la mise au point de nouveaux modèles à faible consommation de carburant, avec les transporteurs routiers, la S.N.C.F. et la R.A.T.P.

L'ampleur de l'effort consenti en faveur des investissements économisant l'énergie doit permettre le développement d'activités nouvelles créatrices d'emplois et sources d'exportation. Afin de faciliter ce développement, des contrats de croissance seront passés avec les entreprises industrielles et les sociétés d'ingénierie les plus dynamiques ; l'effort de recherche du développement sera accru, et un système de garantie contre les risques liés à l'industrialisation sera mis en place.

Ainsi, la contribution que la France attend de sa politique d'économies d'énergie est d'un ordre de grandeur voisin de celui qu'elle attend de l'énergie nucléaire.

● **SITUATION DE L'EMPLOI.**

Le ministre du travail a indiqué que les premières informations dont il dispose sur l'évolution de l'emploi au cours du mois de novembre laissent penser que le redressement constaté en septembre et en octobre s'est poursuivi pendant le mois de novembre.

Le président de la République a déclaré : « Constatant les premiers résultats obtenus en matière d'emploi, et qui doivent être prolongés, *je félicite le premier ministre* pour son courage et son activité au service du redressement de l'économie française. »

Au cours du conseil, le président de la République s'est préoccupé de l'application de la réforme du collège unique en ce qui concerne les enseignements de soutien. Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur le Proche-Orient et a rendu compte de la réunion du conseil européen. Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à l'intégration dans les corps de l'enseignement public de personnels d'établissements ou services spécialisés pour enfants et adolescents handicapés. Le ministre de la culture et de l'environnement a présenté un bilan du Fonds d'intervention culturelle.

● *M. Raoul Moreau*, préfet hors cadre, a été nommé par le conseil président de l'Aéroport de Paris en remplacement de M. Jacques Larché, élu sénateur de Seine-et-Marne le 25 septembre.

[M. Raoul Moreau, né en 1918, diplômé d'études supérieures de droit, a fait toute sa carrière dans « la préfectorale ». Préfet de la Haute-Marne puis de l'Yonne, il fut secrétaire général de la préfecture de la région parisienne en 1969. En 1974, il fut nommé préfet de la région Auvergne, poste qu'il occupa jusqu'au mois de mai dernier.]

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 7 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● TERRE. — *Sont promus :* général de brigade, les colonels Jean Delayen, Henri Rouquette, Raymond Varenne et Jacques Bresson ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe Jacques Vian.

Sont nommés : inspecteur du génie, le général de division Roger Hotton ; major régional de la IV[e] région militaire (Bordeaux), le général de division Jean Biré ; directeur adjoint à la direction centrale du génie, le général de brigade Charles Cholley.

Est mis à la disposition du général directeur central du génie, le général de division Jean Patricot.

● ARMEMENT. — *Est promu :* ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Marcel Bénichou.

Sont nommés : inspecteur technique de l'armement pour l'aéronautique et l'espace, l'ingénieur général de première classe Raymond Boscher ; directeur du service technique aéronautique, l'ingénieur général de première classe Roger Guenod ; directeur du centre d'essais en vol, l'ingénieur général de deuxième classe Gabriel Colin.

Est mis à la disposition du directeur technique des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Christian Boyer.

POUR UNE DÉFENSE POPULAIRE

II. – De nouvelles missions

par JEAN MARCEAU (*)

Le service de défense, dans e cadre de la force de mo- ilisation populaire, est un les rouages essentiels d'un lispositif (« le Monde » du 1 décembre) comprenant, l'une part et sous réserve des positions arrêtées lors de la convention du P.S. des 7 et janvier, la force nucléaire stratégique et la force d'appui t d'intervention.

es objectifs sont de deux res :

- dissuader toute puissance lle qu'elle soit d'entreprendre agression armée portant inte à nos intérêts vitaux ;

- honorer nos engagements rnationaux par une capacité itervention adaptée.

es missions assignées à la force ionale de défense doivent être plémentaires de celles affec- aux deux autres forces de ière à obtenir la dissuasion ale indispensable.

ans ce contexte, il appartient a force régionale de défense surer d'une manière totale et manente la défense du terri- e et la protection des per- nes. L'accomplissement de ces sions ne doit pas faire obsta- en cas de crise, au maintien iveau du potentiel industriel la nation.

a droite n'a pas réussi à con- iser, par la défense opération- e du territoire (D.O.T.), la sion de défense du territoire à donner à la protection des sonnes l'importance qu'elle ite par manque d'imagination le volonté politiques.

Une couverture en profondeur

a défense du territoire doit assurée par une couverture le de notre espace national s ses trois dimensions : ter- re, aérienne et maritime. e défense en profondeur doit e face à tout risque d'agres- , d'infiltration et d'occupa- . Elle doit être capable, en iculier, d'empêcher les actions abotage qui pourraient casser nature du pays et paralyser installations vitales pour sa rité. Elle doit pouvoir s'op- r efficacement à des forces chutées, ou à des forces d'in- rie légère aéroportées. Le age du territoire national aciliter les conditions de sur- nce de notre espace et de pproches afin d'accélérer la e en œuvre de moyens de te appropriés contre un sseur éventuel. Enfin la force nale de défense doit, à tout ent, être en mesure de ren- er, à la demande, les effec- des unités de la force d'appui l'intervention.

a protection des personnes, in- ensable au renforcement du ctère dissuasif de notre sys- de défense, exige la mise en d'une organisation de dé- civile. Trois objectifs lui ent fixés : prévenir, proté- secourir. Cette organisation, en compte dans la définition réelle politique d'aménage- du territoire, permettrait de ger, dès le temps de paix, les ns adaptés à la lutte contre gressions dont peuvent être mes les citoyens, du fait :

de la mécanisation crois- de la vie quotidienne (acci- de la route, pollutions di- s, etc.) ;

des activités de loisir urs en mer et en mon- , etc) ;

d'événements soudains (in- ie, inondations, tremblements rre, etc.).

ne large improvisation

tant de menaces et de dan- pour le traitement desquels n dispositif global et cohé- n'existe. Sans que puissent mis en cause le dévouement courage de ceux qui aujour- se consacrent, sur le terrain, tâches, il est de fait qu'au national règnent la plus improvisation et un manque in de coordination. L'impro- ion n'est plus de mise lorsque uation exige de posséder un rument permettant, par ple, de lutter sérieusement e les phénomènes de panique se développeraient dans la lation dans l'hypothèse d'une ce d'emploi, par un agresseur miné, d'armes terrifiantes aires ou autres.

te mission restituerait au e de défense le sens de l'utile x citoyens la conscience de solidarité. Elle permettrait ment d'apporter une solution aisante au problème de ction de conscience et ser- de champ d'expérimenta- à une stratégie non-violente, pt qui jusqu'alors n'a pas iffisamment approfondi.

mise en œuvre de ces mis- implique trois séries de quences :

Si tous les citoyens, sauf tions, doivent recevoir au de leur service de défense, uction nécessaire à l'accom- ment de ces missions, le dis- f d'ensemble ne doit pas en cause le principe du ien à niveau du potentiel ctif national en ce qu'il a ntiel. En cas de crise, les ns seront donc affectés, leur lieu de résidence, leurs compétences et leur activité, soit à la défense militaire du territoire, soit à la défense civile, soit maintenus ou affectés à une activité assurant le soutien des forces et la survie du pays.

2) Dans le domaine institutionnel, si la défense militaire du territoire est du ressort du ministère des armées, la défense civile, par contre, de par sa nature et sa dimension, doit être confiée au département ministériel responsable des collectivités locales. Une étroite collaboration civile et militaire devra être mise en œuvre dans tout le pays. Par ce moyen, le décloisonnement de l'armée et le passage normal et organisé des cadres militaires à la vie civile pourra recevoir un commencement de solution satisfaisant et réaliste.

3) Suivant les décisions politiques fondamentales qui interviendront, à l'avenir, sur le problème de l'armement nucléaire, il sera possible de modifier l'ordre de priorité des missions du service de défense.

Une conception souple

Le maintien et le développement de cet armement conduisent à privilégier la mission de défense civile.

La limitation et l'abandon de cet armement aboutiraient à donner à la mission de défense militaire un rôle accru et prioritaire.

En conséquence, la conception du service de défense doit permettre de satisfaire par sa souplesse toutes les implications des choix qui pourraient être faits à plus ou moins longue échéance.

La faillite du service militaire dans sa conception actuelle tient, outre l'inadéquation des missions et des structures, à la confusion des deux objectifs qu'il est chargé de satisfaire :

— L'instruction et la formation des hommes ;

— La disponibilité permanente des forces.

Trois principes

Cette confusion conduit à maintenir un service militaire d'une durée contestable, puisqu'elle ne correspond ni aux besoins de la formation ni à ceux d'une disponibilité vraiment opérationnelle. Dans le premier cas, elle est trop longue et dans l'autre trop brève. Il en résulte un entretien coûteux d'effectifs importants, dont l'utilité et l'efficacité sont douteuses. Cette confusion entraine un gaspillage des moyens. En l'absence d'une politique réelle des réserves, une très faible partie du contingent instruit est pourvue d'une affectation militaire sans occuper, dans la plupart des cas, des fonctions de responsabilité. Partant de ce constat, le programme commun a assorti le service actif de six mois de la définition d'une politique régionale des réserves. Ces deux volets du service de défense correspondent à des objectifs différents, mais complémentaires :

— La période de six mois de service actif doit être mise à profit pour, d'une part, assurer l'instruction et la formation des citoyens aux missions de défense civile et de défense militaire aussi bien au plan individuel que collectif, et pour, d'autre part, dégager les cadres qui assumeront dans la réserve les fonctions de responsabilité ;

— L'organisation des réserves doit être en mesure de créer et de maintenir à niveau opérationnel des unités de défense mobilisables sur place et dans les délais les plus rapides, afin qu'elles assument les missions militaires et civiles qui leur seront confiées.

L'égalité des citoyens devant les obligations de défense et le nécessaire développement de leur responsabilité en ce domaine sont les conditions d'une véritable défense populaire. Le service de défense, pour aboutir au consensus nécessaire, doit respecter trois principes : l'universalité, l'égalité, la responsabilité :

— *L'universalité* : l'obligation de défense concerne directement tous les citoyens sans distinction de classe ni de sexe. Une société socialiste qui reconnaîtrait, de manière effective, aux femmes les mêmes droits que ceux dont bénéficient les hommes, devrait admettre, à notre avis, l'égalité des devoirs et, en particulier, celui de la défense. Mais, en ce domaine, la réponse appartient aux femmes elles-mêmes ;

— *L'égalité* : tous les citoyens doivent être égaux devant les obligations de défense. Même ceux qui, parmi eux, se destinent au métier des armes doivent accomplir les six mois de service actif, à la base ;

— *La responsabilité* : la responsabilité des citoyens, en matière de défense comme en toute autre, ne peut s'épanouir que dans des structures décentralisées. Cette décentralisation doit permettre, notamment, de redéfinir les rapports hiérarchiques et la conception de la discipline.

Accompli à proximité du domicile sur un territoire connu et aimé, ouvert sur l'extérieur par la suppression de l'encasernement et la reconnaissance des libertés élémentaires, animé pour l'essentiel par un encadrement issu de la base, le service de défense doit concrétiser la volonté de défense de tout un peuple et, par là, conférer à notre système de défense toute sa valeur dissuasive.

(*) Secrétaire de la commission de défense nationale du parti socialiste, délégué général des conventions pour l'armée nouvelle.

LA CONVENTION NATIONALE DU P.S. SUR LA DÉFENSE EST REPORTÉE AUX 7 ET 8 JANVIER PROCHAIN

Le bureau exécutif du P.S. a annoncé mercredi soir 7 décembre qu'« *en raison des perturbations prévues à la S.N.C.F. du jeudi 8 décembre au lundi 12 décembre, qui risquent d'empêcher les délégations de nombreuses fédérations départementales de venir à Paris participer à la convention nationale sur les problèmes de la défense prévue le week-end prochain, le bureau exécutif du parti socialiste a décidé de reporter cette convention aux 7 et 8 janvier prochain.* »

» *Pour les mêmes raisons, le comité directeur prévu pour samedi matin est également reporté au samedi 7 janvier.*

» *Une journée de travail et de réflexion du bureau exécutif aura lieu le 10 décembre, de 10 heures à 19 heures, au siège du P.S.*

» *M. François Mitterrand tiendra une conférence de presse dimanche matin, à 11 heures, à l'Assemblée nationale* », précise encore le P.S.

Washington n'exclut pas la possibilité de communiquer aux Européens la technologie du missile de croisière

Bruxelles (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Les Etats-Unis ont assuré leurs alliés de l'OTAN qu'ils se garderaient de les priver des avantages du missile de croisière malgré leurs négociations avec les Soviétiques sur la limitation des armements stratégiques. M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, a souligné que le protocole de trois ans conclu avec l'Union soviétique, protocole qui limite notamment à 600 kilomètres la portée des missiles de croisière lancés de terre et de mer et à 2 500 kilomètres les mêmes missiles lancés par des bombardiers, aurait peu de portée pratique. M. Brown a précisé que ces engins étaient encore dans une phase de mise au point et qu'il sera possible de modifier les dispositions du protocole lorsque celui-ci sera arrivé à expiration.

M. Brown a, d'autre part, assuré les Européens que le protocole n'excluait pas la possibilité de communiquer aux alliés des Etats-Unis des informations sur la technologie du missile.

Certains officiels américains ont toutefois exprimé la crainte de voir les Européens — qui disposent d'une technologie suffisante — fabriquer et déployer leurs propres missiles de croisière. Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Georg Leber, a déclaré qu'une telle tentative de la part des Européens signifierait la rupture du lien entre l'Europe et les Etats-Unis. Or, a-t-il ajouté, « *la dernière réunion à Bruxelles des ministres de la défense de l'OTAN a montré que nous pouvons compter sur la détermination des Etats-Unis à non seulement prendre note des intérêts européens mais également à agir en conformité avec eux* ».

M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré que M. Brown a assuré les ministres européens de la défense que les Etats-Unis ne feraient aucune concession dans les conversations SALT avec Moscou susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'Europe occidentale.

Le secrétaire américain à la défense s'est, d'autre part, félicité de la décision des pays de l'OTAN de relever d'un tiers, en le portant à cent quatre-vingt-treize mille unités, leur arsenal de missiles anti-chars d'ici à la fin de l'année prochaine (*le Monde* du 8 décembre).

Au cours de la réunion des ministres de la défense des pays membres de l'OTAN, les délégations ont aussi discuté de la bombe à neutrons, mais aucune décision n'a été prise quant à son déploiement, a précisé le ministre américain. Les ministres ont pris acte avec satisfaction des efforts du Portugal et de la Turquie pour améliorer leur contribution à la défense de l'OTAN. Ils ont toutefois reconnu que ces pays avaient un urgent besoin d'aide extérieure pour moderniser leurs forces et en assurer le soutien.

« La stratégie nucléaire est la clé de notre défense »

ESTIME LE PARTI RÉPUBLICAIN

« *La stratégie nucléaire est la clé de notre défense. Le parti républicain estime, en conséquence, que tout doit être fait pour sauvegarder sa crédibilité. Les capacités financières, évidemment limitées de notre pays, nous interdisent de viser, en ce domaine, à la possession d'un stock d'armes trop élevé. Mais rien ne saurait justifier de laisser périmer, sur le plan qualitatif, notre capacité nucléaire* », a déclaré, mercredi 7 décembre à Paris, M. Hervé de Charette, secrétaire national du P.R., qui expliquait à la presse la conception militaire du parti républicain.

« *La France doit s'interdire de prendre place* a priori *dans le dispositif avancé de la défense atlantique en Europe. Certes, il n'est pas interdit d'admettre qu'une agression en Europe pourrait constituer une menace contre les intérêts vitaux de notre pays. La sécurité de la France ne commence pas nécessairement à ses frontières. Il convient donc de s'y préparer, voire d'autoriser les états-majors à se concerter pour se préparer à toutes les éventualités. Mais il appartient aux responsables français, et d'abord au président de la République, d'apprécier, le moment venu, la nature et la gravité de la menace et de déterminer la riposte qu'y fera la France. L'indépendance de notre organisation de défense peut nous permettre d'engager la menace nucléaire sans se plier aux doctrines stratégiques élaborées aux Etats-Unis.* »

A cette occasion, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., a souligné : « *Depuis vingt ans, c'est sur les problèmes de défense que la majorité s'est définie à l'égard du président de la République, et ceci avec raison.* »

M. de Charette a expliqué, d'autre part, que le P.R. était partisan du maintien du service national à la condition de le rénover fondamentalement pour qu'il cesse d'être « *l'école de l'ennui et de l'oisiveté* ». Le P.R. propose la mise sur pied progressive d'un service civil, dont les jeunes filles seraient exclues, et qui permettrait d'utiliser à des tâches liées à la défense ceux des jeunes gens que l'armée ne pourra pas employer.

Le secrétaire national du P.R. pour les questions de défense a également souhaité que la revalorisation de la condition militaire soit poursuivie avec vigueur — par la généralisation de primes aux officiers issus du rang et par le développement des aides au logement et au reclassement dans le civil — et que la France prenne des initiatives en vue d'un désarmement réel et contrôlé.

Enfin, le parti républicain souhaite qu' « *une information objective et nourrie soit donnée aux Français sur les moyens de la politique de défense afin qu'ils en comprennent mieux les justifications* ». M. de Charette a estimé que cette tâche devait être confiée au secrétariat général de la défense nationale, et il a conclu : « *Il convient de maintenir la politique de défense à l'écart des conflits idéologiques qui divisent les Français. La défense française n'est pas le rempart d'un modèle de société. La mission des forces armées dépasse les clivages idéologiques provisoires des Français. L'objectif de la politique de défense, c'est sauvegarder la liberté et l'indépendance de la communauté nationale.* »

L'abandon du bombardier B-1 au profit du missile de croisière est une erreur des États-Unis

estime un spécialiste britannique

Londres (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont commis une « *erreur désastreuse* » en renonçant au bombardier B-1 au profit des missiles de croisière, estime M. John Taylor, l'éditeur du *Jane's all the world's aircraft*, annuaire de la construction aéronautique mondiale, dont le volume 1977-1978 vient de paraître.

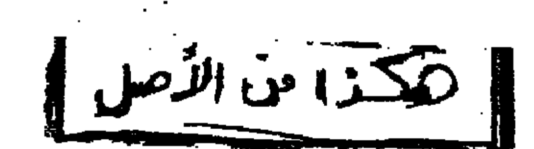
M. Taylor considère que, dans le cas d'une troisième guerre mondiale, « *on se souviendra de 1977 comme de l'année portant en germe la défaite des puissances occidentales* ». Le choix du missile de croisière comme arme de dissuasion principale par les Etats-Unis, estime-t-il, est purement et simplement absurde. Il rappelle que la Grande-Bretagne est venue à bout sans trop de difficultés des V 1 allemands (1). « *Est-il possible de croire*, se demande-t-il, *que les missiles de croisière modernes, volant à vitesse subsonique, ne disposant pas du discernement que donne le pilotage par des hommes et, pour le moment, presque incapables de contrer les radars ennemis, se révéleront plus efficaces ?* »

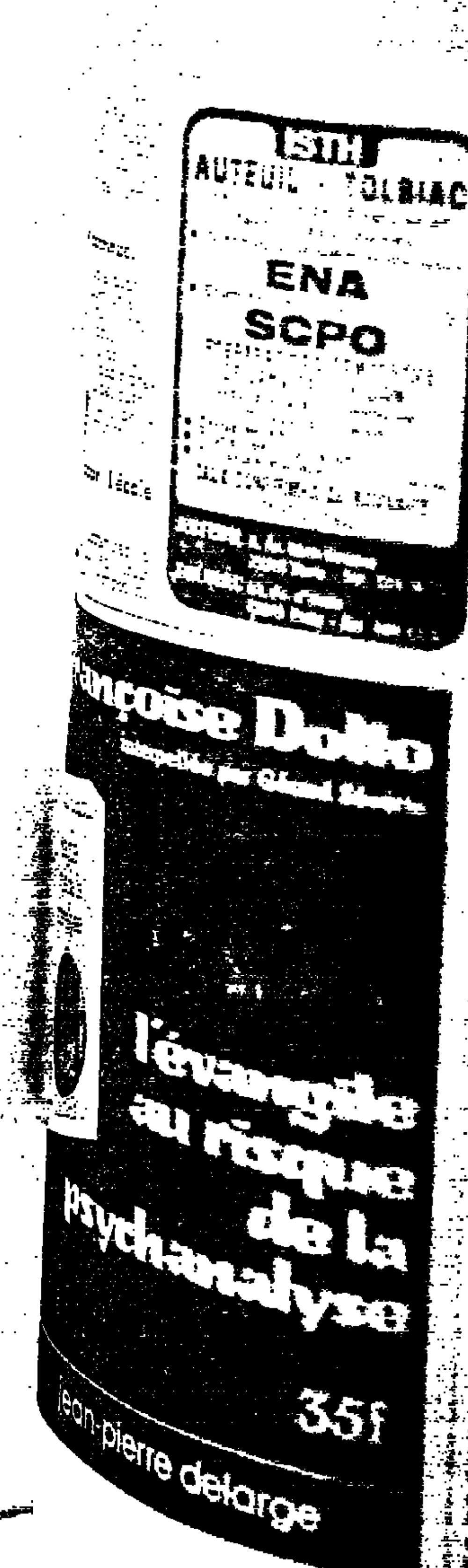
Le président Carter, écrit M. Taylor, a fait à l'U.R.S.S. un cadeau sans contrepartie en arrêtant la construction du B-1. L'U.R.S.S. dispose des bombardiers Backfire et Fencer, de 1 400 missiles intercontinentaux, de 600 missiles de portée intermédiaire, de 950 engins montés à bord de sous-marins et enfin de 200 bombardiers à long rayon d'action plus anciens.

Outre ses qualités techniques propres, le B-1, de l'avis de M. Taylor, aurait contraint l'U.R.S.S., même si les Etats-Unis n'en avaient aligné qu'une centaine, à dépenser des sommes considérables pour créer, produire, ou maintenir ses systèmes de défense anti-aérienne. L'Union soviétique, par exemple, ne possède pas à l'heure actuelle un dispositif d'alerte avancée pour déceler une attaque de B-1 à basse altitude et guider les chasseurs en vue d'une interception.

[Considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de l'aéronautique, M. Taylor se fait l'écho d'une querelle qui oppose en permanence les partisans du bombardier et les adeptes du missile dans toutes les armées de l'air. Toutefois, il est intéressant de souligner que la mise au point par les Etats-Unis de plusieurs versions du missile de croisière — lancées d'avion ou tirées croisière — lancé d'avion ou tiré par un sous-marin — se heurte actuellement à des obstacles techniques considérables. Plusieurs essais, de l'arme tirée de sous-marin, se sont déjà soldés par des échecs.]

(1) Le V1 était une fusée porteuse d'explosifs, à grand rayon d'action, utilisée par les Allemands contre les alliés à la fin de la seconde guerre mondiale. (N.D.L.R.)


هكذا من الأصل


ISTH
AUTEUIL TOLBIAC
ENA
SCPO
l'évangile au risque de la psychanalyse
35 F
jean-pierre delarge

هكذا من الأصل

Le Monde

société

M. François Mitterrand présente le plan socialiste pour l'éducation

Après avoir inauguré le lycée Léon-Blum, à Créteil (Val-de-Marne), M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., devait présenter, ce jeudi 8 décembre, au cours d'une conférence de presse, le « plan socialiste pour l'éducation nationale ». La version définitive de ce document, qui est en préparation depuis deux ans et demi, avait été approuvée par le bureau exécutif du parti le 9 novembre.

Le plan socialiste a connu, depuis que la décision de l'élaborer a été prise, plusieurs versions et sa mise au point a fait l'objet jusqu'à ces dernières années de nombreuses « navettes » entre la direction du parti, les groupes d'experts chargés de le mettre au point (plus de deux cent cinquante personnes ont travaillées dans ces groupes) et des militants des fédérations départementales. De nombreux amendements sont venus s'ajouter au texte initial. La sortie du document était d'abord prévue pour la fin de 1976. Elle a été retardée par la relance de la querelle scolaire engendrée par la première version du texte, dite « rapport Mexandeau », du nom du député du Calvados responsable de la délégation à l'éducation du P.S.

La question de la nationalisation de l'enseignement privé a éclipsé à peu près totalement, dans le débat public, le reste d'un plan qui comporte bien d'autres chapitres. Le but de la direction du P.S. est maintenant d'expliquer que ce plan est plus global et concerne tous les aspects de l'éducation, de la maternelle à l'éducation continue. — Br. F.

« Préparer l'homme, le travailleur et le citoyen a vivre les contradictions de la société »

Le « plan socialiste pour l'éducation nationale » comporte, dans sa version définitive, six chapitres.

1) Pour une école au service du peuple.

Le document analyse la place « contradictoire » de l'école dans la société capitaliste : elle est à la fois « *instrument de domination du grand capital mais aussi acteur d'émancipation* ». « *En droit*, écrit le P.S., *l'école est démocratique. En fait, le système de sélection favorise les enfants des couches dominantes au détriment des enfants du peuple.* »

Le plan affirme se fonder « *sur une appréciation des combats à mener pour mettre en œuvre la stratégie de rupture avec le capitalisme. L'école du front de classe, tout en ayant pour fin aussi bien l'émancipation de tous les individus que leur socialisation, ne saurait être une école du socialisme. Fondée sur le pluralisme et la critique, elle doit préparer l'homme, le travailleur et le citoyen, à vivre de façon active et avec les autres, les contradictions de la société. (...) L'objectif fondamental de l'école est d'apprendre à regarder, à analyser, pour apprécier, comprendre et maîtriser. (...) Il prend place dans la construction du socialisme autogestionnaire* ».

Dans la perspective d'un gouvernement de gauche, il faudra tenir compte de l'« *héritage* » représentant « *un passif très lourd* » (lois Royer et Haby) : « *Des mesures de suspension de cet ensemble conservateur seront prises sans délai.* »

Le plan définit les six « *axes politiques* » qui le sous-tendent : « *Donner à tous les citoyens les connaissances nécessaires au fonctionnement démocratique des institutions politiques, économiques et sociales ; développer la qualification professionnelle (faire sortir les jeunes de l'appareil éducatif avec au moins le niveau V, C.A.P., B.E.P., B.E.P.C.), concevoir le système éducatif comme un système d'éducation permanente ; promouvoir une école inégalitaire » pour créer les conditions d'une véritable égalité ; créer un service public laïque et laïque de l'éducation nationale ; établir une cohérence entre le budget de l'éducation nationale et les objectifs généraux de la gauche.* » Le P.S. propose quatre « priorités » : *éducation continue, petite enfance, généralisation de la formation technique, formation des formateurs.*

2) L'éducation continue.

Le plan du P.S. repose, dans ce domaine, sur « *cinq idées-forces* » : « *instaurer dans les faits le droit au congé-éducation payé (...) ; ouvrir le champ de ce congé (...) ; donner un pouvoir réel aux représentants des salariés ou des autres usagers ; régionaliser (...) ; développer le rôle et les moyens du service public* ».

3) Proposition pour l'école de base.

Le P.S. propose d'organiser la scolarité des jeunes en trois « *séquences* », qui composent l'« *école de base* » : « *éducation pré-scolaire, cycle fondamental, cycle polytechnique* ».

Pour la petite enfance (jusqu'à six ans), le P.S. propose la création de « *maisons de l'enfance* » qui regrouperaient les crèches, les écoles maternelles, les centres d'orthogénie, les centres de protection maternelle et infantile, les services d'assistantes sociales, les groupes d'aide psycho-pédagogique, etc.

La fonction du cycle fondamental — neuf niveaux correspondant à l'actuelle école élémentaire et au premier cycle du secondaire — est de « *donner à tous les enfants une formation de base* ». Il s'agira d'« *un tronc commun, sans filière séparée, ce qui implique qu'aucune orientation n'y est opérée* ». Les enseignements « *de soutien* » seront organisés sans les réserver « *à telle ou telle matière* ».

Le plan propose une organisation pédagogique qui doit respecter « *la liberté des maîtres tout en fixant des objectifs* ». Au sujet des contenus, le P.S. estime aussi que le rôle du ministère n'est pas d'imposer des « *programmes précis* », ceux-ci étant « *du ressort de l'autonomie des établissements* ».

Favorable au système des options, « *à partir d'un certain âge* », qui n'est pas précisé, le P.S. insiste sur le fait qu'un gouvernement de gauche devra veiller à ne pas réintroduire, par ce biais, « *les filières, que les socialistes veulent supprimer* ».

Le plan comporte ensuite un long développement sur les langues et les cultures régionales et des sous-chapitres consacrés à l'environnement, à l'éducation physique et sportive, et à l'éducation des inadaptés-handicapés.

Le cycle polytechnique pose le problème des « *sorties du système scolaire* ». Le P.S. a écarté l'hypothèse de « *structures nouvelles* » avec, comme objectif à atteindre, « *le plus rapidement possible* », que « *tous les enfants sortent du système scolaire avec au moins le niveau V (ouvrier qualifié)* ».

Pour la préparation des brevets d'enseignement professionnel (B.E.P.) et des C.A.P., plus aucun élève ne sera recruté à la fin de la cinquième. L'orientation serait reportée à la fin du cycle fondamental.

L'enseignement du lycée polytechnique conduirait à trois baccalauréats : sciences et techniques, lettres et domaine socio-économique, sciences de la nature. Après le baccalauréat, deux voies : enseignement supérieur ou orientation vers la vie active « *par le passage dans un cycle d'initiation socio-professionnelle* ».

L'entrée en apprentissage serait fixée, « *à terme* », à la fin du cycle fondamental, tandis que les centres de formation seraient progressivement « *intégrés au service public* ».

Pendant une « *période transitoire* » subsisteraient « *plusieurs types d'établissements dans le cycle polytechnique* », les uns préparant aux B.E.P. et aux C.A.P., les autres aux baccalauréats.

4) Les formations supérieures.

Le P.S. veut « *démocratiser les formations supérieures en mettant à la disposition du plus grand nombre un véritable service public unifié de l'enseignement supérieur et de la recherche* » qu'il faut « *réconcilier avec la nation* ». Tous les établissements « *actuellement séparés des universités* » — notamment les grandes écoles et les classes préparatoires — seraient « *intégrés au service public* ». Les établissements disposeraient de « *la plus grande autonomie pédagogique et administrative compatible avec les objectifs nationaux* », la recherche universitaire serait « *réorganisée* » et « *développée* ».

Le P.S. refuse la sélection et pose comme règle que « *tous les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent auront accès aux formations supérieures de leur choix* ». Pour les études, l'organisation des trois cycles sera conservée. C'est sur « *le contenu* » des études que le P.S. souhaite innover. La loi d'orientation de 1968 sera « *dans un premier temps (...) conservée* » en prévoyant « *un effort pour une organisation et une gestion plus rigoureuses* ». Des modifications seront apportées « *dans un sens démocratique* », notamment la suppression de la règle du quorum pour les élections des délégués des étudiants. Pour les enseignants, en attendant le « corps unique », objectif ultime, ils seraient répartis en deux corps et choisis par « *un comité d'enseignants-chercheurs élus par l'ensemble de leurs pairs* ».

5) Les enseignants.

La formation continue est un objectif essentiel, car les enseignants actuellement en poste « *constitueront l'essentiel de l'encadrement éducatif de toute la génération à venir* ». Actuellement, seuls les instituteurs en bénéficient. Ce droit sera « *généralisé* ». « *Dans un premier temps, un crédit d'étude correspondant à une année à prendre en une ou plusieurs fractions* » sera accordé à chaque enseignant. Le service des enseignants pourra se faire en partie en dehors de l'institution scolaire.

Pour l'école de base, le P.S. pose la « *nécessité d'un corps unique* », mais celui-ci « *ne sera constitué que lentement* ». Plusieurs étapes sont prévues : plan de résorption « *intégrale, systématique et définitive de l'auxiliariat* » ; alignement indiciaire des institutions, P.E.G.C. et professeurs du technique « *sur le barème indiciaire le plus favorable* » ; alignement indiciaire des adjoints et chargés d'enseignement « *sur les actuels certifiés* », etc.

Les enseignants du corps unique pourront être de quatre types : *maîtres des maisons de l'enfance*, polyvalents pour le « début » du cycle fondamental, bivalents pour la « *fin* » du cycle fondamental, spécialisé au niveau du cycle polytechnique. Le plan ne fixe pas de frontières précises laissant le soin du « *choix de l'organisation des écoles aux équipes d'enseignants* ».

La formation des enseignants serait portée à quatre ans, plus une année de « *stage en responsabilité* » et se ferait dans des « *centres universitaires* ». La « *partie pratique* » sera faite dans « *des antennes locales* ».

6) Renouveler l'institution scolaire.

Le P.S. veut que l'institution « *change de logique* », notamment en permettant de « *libérer les initiatives en favorisant l'autonomie locale, étape vers le socialisme autogestionnaire* ». L'école sera « *de la base au sommet gérée effectivement par ses usagers et ses travailleurs sous le contrôle des citoyens* ».

Le ministère aura trois missions : « orientation », « globalisation » et « contrôles », ceux-ci intervenant « après coup ».

Le plan du P.S. s'achève par les questions de la laïcité et de l'enseignement privé. Nous avons publié dans *le Monde* du 18 novembre de larges extraits de cette partie du document. Rappelons qu'elle fait état de l'hostilité du P.S. au « monopole » aussi bien qu'au « *dualisme scolaire* ». Les socialistes « *se prononcent pour l'intégration, en règle générale, des établissements percevant des fonds publics d'origine fiscale ou para-fiscale, au service public. Les établissements pourront refuser cette intégration qui sera progressive et négociée, et exclura tout licenciement, toute spoliation et tout monopole* ».

« Comment un certifié devient smicard »

La réplique du recteur de l'académie de Versailles

A la suite du témoignage : « Comment un certifié devient smicard » (*le Monde* du 24 novembre), *nous avons reçu de M. Pierre Albarède, recteur de l'académie de Versailles, la lettre suivante :*

— M. Dardenne, père d'une enseignante, s'étonne que sa fille, nommée dans l'académie de Versailles, à Mantes, n'ait pu obtenir un emploi plus proche de Dourdan, où exerce son mari. La lettre de M. Dardenne précise : « Ma fille, professeur titulaire du CAPES, exerce depuis trois ans et habite Dourdan. » En réalité, la fille de M. Dardenne, Mme M..., et son époux, exerçaient l'an dernier dans l'académie d'Orléans, à 250 kilomètres l'un de l'autre. Ayant demandé cette année leur mutation dans l'académie de Versailles, ils ont été nommés ministériellement là où existaient des emplois, c'est-à-dire l'un à Dourdan, l'autre à Mantes.

A la demande de déplacement pour un établissement plus proche de Dourdan présentée par Mme M... au rectorat de Versailles, il a été répondu négativement au motif qu'aucun poste complet de lettres modernes n'est vacant dans la région de Dourdan et même dans celles, voisines, d'Etampes et de Rambouillet. Pour donner satisfaction à Mme M..., le rectorat aurait dû créer spécialement et en surnombre un emploi à la convenance de l'intéressée, d'où un gaspillage de moyens, qui sont tout de même réservés — est-il besoin de le rappeler ? — à la satisfaction des besoins pédagogiques.

● *Incidents à l'université de Nanterre.* — Une bousculade a opposé, le lundi 5 décembre à Nanterre, deux militantes de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) à des étudiants qui tentaient de leur arracher les tracts qu'elles distribuaient. Des coups ont été échangés et l'une des militantes de l'UNI a été conduite à l'infirmerie avant d'être accompagnée sur sa demande, par les autorités de l'université, à la gare. Les deux militantes de l'UNI ont décidé de déposer une plainte, d'une part pour coups et blessures volontaires, d'autre part contre le président de l'université pour non-assistance à personnes en danger.

L'UNI estime que les autorités universitaires « *ont failli à leur mission. Il appartient à l'Etat, responsable de l'ordre public, de suppléer sans délai à leur carence et de prendre à leur place les mesures très vigoureuses d'assainissement qui s'imposent* ». Les responsables de l'université remarquent que, jusqu'à cet incident, l'université était parfaitement calme.

● *Le F.L.B.-A.R.B. menace de s'attaquer aux établissements scolaires.* — Dans une lettre reçue, mercredi 7 décembre, par l'Agence France-Presse, à Rennes, le bureau politique d. « Mouvement autonomiste breton dissous F.L.B.-A.R.B. » menace de s'attaquer aux établissements d'enseignement « *pour empêcher l'enseignement du français, comme on empêche l'enseignement du breton* ». La lettre s'adresse au ministre de l'éducation. Elle déclare : « *Cette année encore, les promesses faites en juin et juillet* (concernant l'enseignement des langues minoritaires) *n'ont pas été tenues. Devant cette carence, nous avons décidé, si le 15 janvier toutes les décisions nécessaires n'ont pas été prises, de lutter par tous les moyens en notre pouvoir contre l'enseignement du français dans les établissements d'enseignement. Nous nous attaquerons donc désormais à ces objectifs culturels, tant en France qu'à l'étranger.* »

● *Agitation à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique* (ENSET). — La police a fait évacuer vers 0 h. 30, jeudi 8 décembre, les locaux administratifs de l'ENSET à Cachan (Val-de-Marne). Quelques dizaines d'élèves-professeurs occupaient les bureaux depuis mercredi 7 décembre, en fin de matinée, pour protester contre la suppression du recrutement, à partir de la rentrée de 1978, d'élèves-professeurs dans les sections littéraires de l'école. L'évacuation a eu lieu sans incident mais des élèves manifestaient encore ce jeudi matin dans l'établissement.

JUSTICE

DEUX DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION

La bonne foi en matière de recel

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient d'assouplir considérablement sa jurisprudence en matière de recel, qui est restée très rigoureuse et inchangée depuis cent vingt ans.

Réunie sous la présidence de M. Pierre Mongin et statuant sur le rapport de M. Stanislas Kehrig, conseiller référendaire, les observations de Mes Niclas et Calon et les conclusions de M. Pierre Elissalde, avocat général, elle a en effet cassé le 24 novembre un arrêt de la cour *d'Aix-en-Provence du 3 mai 1976* qui avait condamné pour recel de véhicule à 800 francs d'amende M. Edmond Pelegrin. Ce garagiste avait refusé, courant 1975, de restituer à son propriétaire originel une voiture qu'il avait achetée courant avril 1974 dans des conditions apparemment régulières, sans en connaître l'origine frauduleuse, à un escroc condamné le 26 février 1975.

La décision de la cour d'Aix-en-Provence était conforme à la jurisprudence antérieure de la Cour de cassation, selon laquelle était considéré comme receleur celui qui retenait sans vouloir le restituer un objet mobilier dont on venait de lui apprendre l'origine frauduleuse, à un escroc été de bonne foi au moment de l'acquisition.

Les magistrats de la Cour suprême ont estimé que cette jurisprudence allait à l'encontre des dispositions de l'article 2279, alinéa premier du code civil, qui édicte : « *En fait de meubles, la possession vaut titre.* » C'est la raison pour laquelle ils ont annulé l'arrêt de condamnation de M. Pelegrin en déclarant : « *Ne saurait être déclaré coupable de recel l'acquéreur d'un bien mobilier lorsque la régularité de la possession et la bonne foi de cet acquéreur impliquent la réunion des conditions d'application de l'article 2279, alinéa premier du code civil.* »

Cet arrêt du 24 novembre constitue un revirement qui fait disparaître la divergence existant depuis plus d'un siècle entre le droit civil et la jurisprudence criminelle.

L'affaire sera rejugée par la cour d'appel de Nîmes.

L'AFFAIRE FLEURENCE

Rejet du pourvoi des aciéries du Forez

Le comptable stéphanois, M. Pierre Fleurence, représentant syndical C.F.D.T. au comité d'entreprise depuis 1968, a gagné le 7 décembre, devant la cour de cassation, une manche importante dans l'interminable combat procédural qu'il mène depuis neuf ans contre M. Bosc, le directeur de la société Les aciéries du Forez, qui a tout fait pour l'évincer de son entreprise à la suite de sa participation active aux événements de mai 1968.

La chambre sociale de la Cour suprême, présidée par M. Jean Laroque et statuant sur le rapport de M. de Lestang, conseiller, a en effet rejeté le pourvoi formé par Les aciéries du Forez et soutenu par Me Boré contre l'arrêt de la cour de Lyon du 1er juillet 1975.

Cet arrêt constatait que l'annulation, par décision du ministre du travail du 26 septembre 1969 — elle-même confirmée par arrêt du Conseil d'Etat du 31 janvier 1975 — de l'autorisation de licenciement accordée le 7 mai 1969 par l'inspecteur du travail, avait rendu non avenue la décision de licenciement, prise le 14 mai 1969, par Les aciéries du Forez contre M. Pierre Fleurence, et avait eu pour effet de restituer au comptable la protection statutaire dont il bénéficiait comme représentant syndical.

L'arrêt ordonnait la réintégration de M. Pierre Fleurence dans ses fonctions et son emploi de comptable, sous astreinte, et condamnait Les aciéries du Forez à verser à M. Pierre Fleurence une indemnité compensatrice des salaires perdus depuis le 26 septembre 1969, jusqu'au jour de sa réintégration effective, en désignant un expert pour en fixer le montant.

La décision prise par la chambre sociale de la Cour de cassation est conforme au vœu exprimée à l'audience devant un public nombreux par Me Nicolas, plaidant dans l'intérêt de M. Fleurence, et par M. Lesselin, avocat général, qui avait conclu au rejet du pourvoi.

Les magistrats de la chambre sociale rappellent que la direction des Aciéries « *a... poursuivi M. Fleurence de son hostilité pendant des années en lui faisant subir des entraves répétées et des brimades* », que la cause réelle de son licenciement était « *son activité syndicale et non le licenciement collectif allégué inexactement pour obtenir une autorisation de l'inspecteur du travail* », et ils en concluent que la cour de Lyon a pu estimer, à juste titre, que ce refus de réintégrer constituait une faute justifiant l'allocation, non des salaires, mais d'une indemnité compensant le préjudice subi par M. Fleurence.

LES POURSUITES CONTRE Me GRUMBACH

« Les magistrats doivent être inquiétés par l'esprit de la défense »

Le syndicat des avocats de France, réunit ce jeudi 8 décembre, une conférence de presse pour protester contre les poursuites dont est l'objet l'un de ses membres, M. Etienne Grumbach, avocat au barreau de Versailles pour avoir déclaré : « *L'institution judiciaire est l'institution qui réprime* » au congrès des syndicats des avocats de France (*le Monde* du 8 décembre). De semblables demandes d'explication visent un avocat de Marseille, Me Bismuth de la part du parquet général d'Aix-en-Provence.

C'est le 29 novembre que M. Chalret, procureur général à la cour de Versailles, a écrit au bâtonnier de cette ville. Me Manuel, bâtonnier, a transmis cette demande, dès le lendemain, à son confrère tandis que le conseil de l'ordre de Versailles écrivait à M. Chalret pour protester contre cette dmande de renseignements.

Dans la lettre qu'il fait parvenir au bâtonnier de Versailles, le 6 décembre, Me Grumbach écrit notamment :

« *Il est pour moi un code plus impérieux que le respect formel qui est dû aux magistrats, c'est celui qui régit notre comportement d'avocat face aux pouvoirs et qui fait de nous les garants des libertés individuelles et publiques. (...) Là où la défense indépendante n'existe pas, la liberté n'est plus qu'une espérance à reconquérir.*

» *A M. le procureur général, je n'ai rien à expliquer par votre intermédiaire et je ne souhaite pas apaiser son « esprit », comme vous me le demandez. Les magistrats, et plus particulièrement ceux du parquet, ne doivent pas être apaisés ; ils doivent être perpétuellement inquiétés par la vigueur de l'esprit de la défense. (...)*

» *Bien qu'en la forme la demande d'explication soit parfaitement conforme aux règles légales et aux usages en vigueur, permettez-moi enfin de vous dire pourquoi je crois impossible de répondre sur le fond à M. le procureur général par votre intermédiaire. Sa lettre est, en effet, la suite d'une démarche délibérée de certains des hiérarques qui nous gouvernent. (...)*

» *Ainsi l'affaire ne serait pas née d'une initiative personnelle de notre procureur général, mais ce serait très probablement la chancellerie elle-même qui lui aurait enjoint d'intervenir auprès de vous. Une telle démarche est donc à n'en pas douter une atteinte intolérable à la liberté de l'avocat dans l'exercice de ses libertés individuelles de citoyen. (...)*

» *A Versailles, le bâtonnier André Damien apprenait au stagiaire que j'étais de ne jamais répondre à l'appel des causes par la formule rituelle du « aux ordres du tribunal ». Nous ne sommes pas « à la botte » ; nous sommes à la disposition de la justice. J'ai assimilé profondément cette leçon qui répondait d'ailleurs à mon tempérament et à mes convictions.* »

[Alors qu'il faisait connaître sa position sur l'affaire Guemann, M. Alain Peyrefitte avait observé, mardi 6 décembre, que la vice-présidente du Syndicat de la magistrature aurait été à l'abri de toute poursuite si elle s'était exprimée lors d'une réunion de son mouvement. Or, il n'est pas contesté que Me Grumbach a prononcé les paroles qu'on lui reproche à un congrès, celui du Syndicat des avocats de France réuni à la mi-novembre à Strasbourg. Si on s'en tient aux propos du ministre, les avocats, fût-ce dans un cadre syndical, bénéficient d'une moindre liberté de parole que les magistrats. — Ph. B.]

Après la proposition du président de la République

M. Chevènement (P.S.) dénonce « l'abandon définitif du droit d'asile politique »

Evoquant, mercredi 7 décembre, à l'Assemblée nationale, la récente proposition du président de la République au Conseil européen de rendre automatique l'extradition de toute personne recherchée en raison « *non de la nature de ses actes, mais de leur gravité* », M. Chevènement (P.S., Territoire de Belfort), a déclaré : « *Nous sommes inquiets pour la démocratie en France car chaque semaine apporte une nouvelle mise en cause des libertés. Le gouvernement ne vient-il pas, par la bouche du président de la République, d'avouer sa philosophie sur le problème de l'extradition, c'est-à-dire l'abandon définitif du droit d'asile politique. De quel droit est faite une proposition si scandaleusement contraire à la tradition du droit français et à la constitution ?* »

M. Debré (R.P.R.) : « *L'extradition ne peut pas être automatique, c'est contraire au principe du droit français : sur ce point, M. Chevènement a raison.* »

S'adressant au député socialiste, M. Peyrefitte, garde des sceaux, lui a demandé : « *Croyez-vous que l'Europe puisse être un espace économique commun, un espace agricole, social, politique commun et que les justices des neuf pays s'ignorent rigoureusement ? Croyez-vous que devant la montée de la criminalité, de la délinquance et de la violence dans le monde entier depuis 1970, des pays déjà unis par tant de liens depuis vingt-cinq ans puissent laisser de côté la justice ?* »

— M. Debré : « *Où est l'indépendance de la France ?* »

— Le garde des sceaux : « *Le droit d'asile est chose précieuse qui ne peut pas être interprétée par chacun selon ses désirs. Il est parfaitement défini par des textes français et internationaux. Pouvez-vous soutenir que Klaus Croissant a été poursuivi pour son action en faveur de la liberté? Il l'a été pour des délits de droit commun que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a qualifié ainsi. La France est fière d'être un des pays du monde qui compte le plus de réfugiés politiques. La plupart viennent de pays socialistes mais il y en a aussi de pays que vous dénommez dictatures de droite. La France est heureuse et fière d'être terre d'asile et de refuge, et elle le restera tant que son gouvernement continuera à exercer ses responsabilités.* » — P. Fr.

DANS LE DÉSORDRE...

Une erreur technique a altéré; dans notre première édition datée du 8 décembre, le commentaire de Philippe Boucher sur les déclarations de M. Alain Peyrefitte.

Le deuxième paragraphe devait être suivi des cinq paragraphes indûment placés en fin d'article, commençant par « des modérés à ceux qu'on dit privés de modération » *et se terminant par* « ou de quelle absence d'examen ». *Le texte de ces cinq paragraphes devait continuer par* « cette innovation est-elle de nature » *pour s'achever par* « qui aujourd'hui pèse sur eux ».

Faits et jugements

Suicide d'un agent immobilier dans le Var.

M. Roger Mollard, âgé de cinquante-neuf ans, important agent immobilier de la région varoise, auteur d'une fraude fiscale estimée à 3 millions de francs, s'est pendu, mercredi 7 décembre, dans sa villa du Cap-Brun, près de Toulon (Var). L'affaire de fraude dans laquelle il était impliqué avait été découverte le 8 juillet 1976, quand les inspecteurs de la brigade de recherches et de contrôle des impôts avaient pénétré dans les bureaux de la rue de la Paix, à Toulon (*le Monde* des 7-8 et 9 novembre 1976). M. Mollard était accusé d'avoir aidé quinze cents clients à dissimuler à l'administration des impôts 50 millions de francs sur des transactions. L'agence Mollard, spécialisée dans la vente de résidences secondaires, possédait une douzaine de succursales et employait une cinquantaine de personnes.

M. Yves Saint-Martin incarcéré.

Le jockey Yves Saint-Martin est en prison. M. Emmanuel Binoche, juge d'instruction à Pontoise (Val-d'Oise) l'a fait placer, mercredi 7 décembre (nos dernières éditions du 8 décembre), sous mandat de dépôt après l'avoir inculpé d'homicide involontaire, conduite en état d'ivresse, franchissement d'une ligne continue et défaut de maîtrise d'un véhicule. M. Yves Saint-Martin a été incarcéré à l'infirmerie de la maison d'arrêt de Pontoise.

L'analyse de la prise de sang effectuée après l'accident a révélé que le jockey avait 1,40 gramme d'alcool pour mille dans le sang au moment de la collision. Un taux d'alcoolémie supérieur ou égal à 1,20 gramme constitue selon la loi un délit, et une contravention de 0,80 g à 1,20 gramme.

Le jockey avait provoqué, le 6 décembre, après une nuit passée dans divers cabarets, un accident de la circulation provoquant la mort de deux personnes. Une troisième victime, Mlle Michèle Brunel, se trouve, selon les médecins, dans un état très grave, après avoir subi à l'hôpital Beaujon de Paris une longue opération.

L'U.S.M. de Douai réplique au Syndicat.

Les magistrats de l'Union syndicale de la magistrature (U.S.M.) de la cour d'appel de Douai ont dénoncé, mercredi 7 décembre, dans un communiqué, « *les critiques systématiques et tendancieuses* » portées dans le document intitulé « Des juges contre la loi ? », présenté le 23 novembre par la section régionale du Syndicat de la Magistrature et par le Syndicat C.F.D.T. des services extérieurs du travail et de l'emploi (*le Monde* du 24 novembre).

Il s'agissait de l'analyse d'une cinquantaine d'arrêts de la cour d'appel de Douai tendant à démontrer qu'en matière de droit dicat de la magistrature et par cette juridiction « *manipulent les faits et la loi* », souvent en faveur des employeurs et au détriment des salariés.

L'U.S.M. regrette que « *des juges, abusant de leur qualité, jettent le discrédit sur les décisions de collègues qui n'ont pas de leçons à recevoir d'eux* ».

● *Me Alain Beaumier*, avocat au barreau de Paris, nous signale que contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 6 décembre, sa suspension n'a pas été prononcée par le conseil de l'ordre le 17 mai dernier, mais le 10 mai, et que cette mesure a été levée le 12 juillet.

MÉDECINE

A l'Académie
LES CONSÉQUENCES DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES PAYS PAUVRES

Au cours de sa séance du mardi 6 décembre, le professeur J.-C. Sournia, médecin-chef de la Caisse nationale d'assurance-maladie, a discuté des conséquences sanitaires et sociales de l'implantation dans les pays en voie de développement des systèmes de sécurité sociale dérivés de ceux des pays industrialisés. Selon le docteur Sournia, « *la sécurité sociale a ainsi contribué dans ces pays au développement d'une médecine de soins avec d'excellents équipements hospitaliers* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *la protection sociale ne peut s'appliquer dans ces pays qu'à ceux qui travaillent, et qui bénéficient de conditions de vie stables.* » Paradoxalement, « *la sécurité sociale accroît ainsi la différence entre riches et pauvres, citadins et ruraux, bien et mal portants* », dans ces pays.

Le professeur Sournia s'est fait, en conclusion, l'avocat d'une orientation des jeunes médecins français, vers la coopéraiton avec les pays qui en ont besoin, à condition qu'« *on les emploie là où on en a besoin : au village et non à l'hôpital universitaire* ».

L'Académie de médecine a adopté, lors de cette même séance, à l'unanimité, un vœu visant à sauvegarder le secret des fichiers informatisés centralisant des enseignements médicaux sur les citoyens souhaitant notamment que les informations à caractère médical ne soient exigées que pour la constitution des fichiers des établissements hospitaliers et que les fichiers des établissements médicaux soient exploités dans des conditions spécifiques établies en accord avec l'ordre national des médecins.

● *L'Académie* a, d'autre part, élu le professeur Robert de Vernejoul (Marseille), vice-président pour l'année 1978, ce qui, conformément aux statuts, le désignera à la présidence pour 1979.

SCIENCES

UN RAPPEL DE L'INRA

Les mutations futures de l'agriculture exigent dès aujourd'hui un développement très important des crédits de recherche

M. Jacques Poly, directeur scientifique de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), a présenté à la presse, mercredi 7 décembre, un rapport intitulé « Recherche agronomique, réalité et perspective ». Rédigé au printemps, il a été remis à trois cents personnalités scientifiques, politiques et agricoles. S'il a été bien accueilli par les chercheurs, il ne semble pas avoir suscité d'écho ailleurs.

Ce rapport comporte deux parties. Dans la première, sont énumérées les missions traditionnelles de l'INRA. La deuxième rassemble les recherches qu'il faudrait mener dans la perspective des bouleversements du système agricole, qui devraient intervenir avant la fin du siècle. Répondant à une question, M. Poly a affirmé que la mise en œuvre de ce programme impliquait un développement très important des crédits consacrés à la recherche agronomique ; un doublement, par exemple.

M. Poly se fonde sur un certain nombre de faits : augmentation du prix de l'énergie ; apparition en France de zones agricoles marginales ; appauvrissement des terres ; développement accéléré de parasites de plus en plus résistants aux pesticides. Il est ainsi amené à définir l'agriculture de la fin du siècle qu'il qualifie d'« *agriculture à valeur ajoutée biologique maximale ou optimale* ». Voici sa définition : « *Ce sera une agriculture productive, encore plus productive qu'aujourd'hui, quoi qu'en pensent les partisans d'une certaine forme d'écologie assez ésotérique ou dépassée. Il faudra bien en effet nourrir les hommes, tous les hommes, avec l'ardente obligation de réduire les distorsions actuelles constatées à l'échelon mondial dans le statut alimentaire des populations. Mais, dans le même temps, et cela peut paraître antinomique, l'agriculture devra être de plus en plus économe en moyens de production chers, rares ou importés : énergie, engrais, produits phytosanitaires, aliments du bétail, matériels et équipements divers.* »

M. Poly ajoute :

« *L'agriculture devra, de plus, utiliser dans les meilleures conditions socio-économiques tout le potentiel agricole ou sylvicole du territoire national : zones de montagne, régions abandonnées, à faible productivité ou en situation actuelle marginale. Elle s'imposera également une recherche obstinée des pertes de production dues aux agresseurs des cultures, aux aléas climatiques, aux conditions de récoltes ou de conservation des denrées qu'elle fournit. Elle aura en outre l'obligation de mieux récupérer et valoriser les déchets ou sous-produits qu'elle engendre. Elle devra bien évidemment se préoccuper davantage du capital de production nécessaire à sa perpétuation : maintien par exemple de la fertilité des sols ou des réserves hydriques.* »

M. Poly conclut : « *L'agriculture devra, de surcroît, sécréter le minimum de nuisances ou de pollutions néfastes, à long terme, pour l'environnement rural. Elle devra au total se rénover dans ses concepts, dans ses pratiques, dans sa diversité, pour une meilleure exploitation raisonnée et raisonnable, à la fois du milieu physique qui lui impose des contraintes, et du monde biologique vivant dont l'extraordinaire richesse lui ouvre des perspectives exaltantes.* »

Une lente et difficile transition

Ce nouveau type d'agriculture exige des recherches sur un *grand nombre de sujets jusqu'ici* peu explorés. Par exemple, utilisation de micro-organismes capables de fixer l'azote de l'air (pour économiser les engrais), systèmes agricoles renouvelés (association agriculture - élevage, assolement, rotation des cultures), valorisation de produits agricoles négligés (paille, déchets des industries agro-alimentaires), gestion du sol et de l'eau.

La mutation de l'agriculture que préconise le directeur scientifique de l'INRA n'est pas faite pour plaire à tout le monde. Elle heurte directement de gros intérêts : *fabricants d'engrais*, spécialistes de la monoculture ou de l'alimentation animale, etc. M. Poly n'espère d'ailleurs pas que ce changement nécessaire se fera facilement. Il croit à une lente et difficile transition qui s'accompagnera inéluctablement de modifications socio-économiques du monde rural. Dans l'immédiat, il préconise la création d'une « *fondation de la science agronome* » qui pourrait prendre en charge une partie de ces travaux. Il suggère même que 1 % des dépenses de l'Etat en matière de soutien ou d'organisation des marchés agricoles soit délibérément consacré aux problèmes d'avenir, donc à la recherche et au développement.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

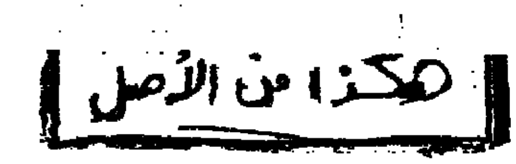
MORT DE L'INVENTEUR DU MICROSILLON

Harrison (New - York). — M. Peter Goldmark, inventeur du microsillon et d'un système de télévision en couleur, s'est tué mercredi 7 décembre dans un accident d'automobile. — *(U.P.I.)*

[Né en 1906 à Budapest (Hongrie), Peter Goldmark était arrivé aux Etats-Unis en 1933 avec une licence de physique de l'université de Vienne. En 1936, il avait été engagé par la chaîne de radio C.B.S. comme directeur des recherches, poste qu'il devait conserver jusqu'à sa retraite, en 1971.

Durant cette période, il avait fait breveter cent cinquante inventions dans les domaines de l'acoustique, la télévision et le cinéma. En 1940, il avait créé la première formule pratique de télévision en couleur et le disque longue durée (33 tours 1/3 par minute.]





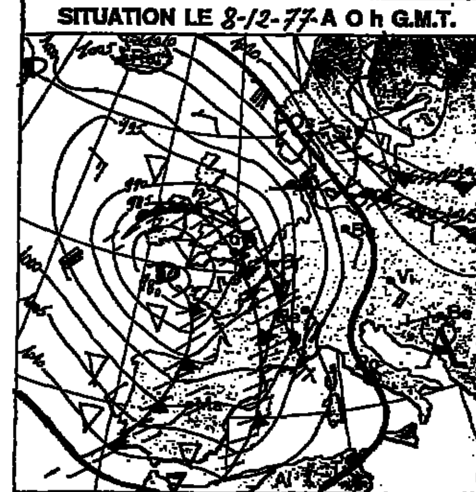
هكذا من الأصل

LES POURSUITES CONTRE M. GRUMBACH

« Les magistrats doivent être
par l'esprit de la défense »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 décembre à 0 heure et le vendredi 9 décembre à 24 heures :

Les basses pressions qui se maintiendront des îles Britanniques à la Méditerranée feront persister sur la France un régime perturbé d'origine océanique.

Vendredi matin, le temps sera très nuageux avec des pluies sur nos régions s'étendant des Vosges et de l'Alsace à la Provence et à la Corse (neige en haute montagne) ; quelques orages sont possibles près de la Méditerranée. Dans la journée, ces précipitations cesseront et des éclaircies pourront se développer.

De nouvelles pluies aborderont l'extrême Sud-Ouest dès le matin ; elles atteindront le soir les régions s'étendant des côtes atlantiques aux Pyrénées et au golfe du Lion.

Entre ces deux zones, le temps sera nuageux avec quelques éclaircies ; des brumes et des brouillards apparaîtront temporairement le matin dans les vallées. Dans la journée, quelques averses tomberont près de la Manche et sur le Nord.

Les vents se renforceront de nouveau sur le golfe de Gascogne du secteur sud-ouest, et seront assez forts à forts de la Provence à la Corse ; ailleurs, ils faibliront.

Les températures varieront peu, à l'exception d'une baisse des températures matinales dans les régions bénéficiant d'éclaircies.

Jeudi 8 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 990,4 millibars, soit 742,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 17 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 12 ; Bordeaux, 12 et 10 ; Brest, 12 et 10 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 12 et 10 ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble, 11 et 9 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 13 et 12 ; Marseille, 16 et 14 ; Nancy, 9 et 2 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 12 et 9 ; Paris - Le Bourget, 12 et 10 ; Pau, 15 et 11 ; Perpignan, 16 et 14 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 12 et 10 ; Toulouse, 13 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 degrés ; Amsterdam, 5 et 5 ; Athènes, 16 et 11 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 8 et 5 ; Bruxelles, 10 et 8 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 1 (min.) ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 9 et 8 ; Madrid, 13 et 6; Moscou, — 9 et — 9 ; Nairobi, 25 et 17 ; Palma-de-Majorque, 19 et 12 ; Rome, 17 et 12 ; Stockholm, 2 et 0.

P. T. T.

Distribution dans la journée des paquets postaux. — Tous les paquets de moins de 5 kilos déposés avant midi dans les bureaux de poste de Paris et destinés à un correspondant parisien seront distribués l'après-midi même, à partir du lundi 12 décembre. Les colis déposés dans l'après-midi seront distribués le lendemain matin. La taxe à acquitter pour bénéficier de cet acheminement rapide comprend la taxe (variable selon le poids) des paquets-poste urgents et la taxe de distribution par porteur spécial (7.50 F). Les P.T.T. envisagent de prolonger ce nouveau service après les fêtes de fin d'année si le public lui réserve un accueil favorable.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 80-150 ; Bellecombe - Crest-Voland : 60-80 ; Chamonix : 20-180 ; Chamrousse : 50-50 ; Châtel : 50 - 160 ; Combloux : 35 - 100 ; Les Contamines - Montjoie : 30-140 ; Courchevel : 30-80 ; Les Deux-Alpes : 40-600 ; Flaine : 50-110 ; Les Gets : 70-130 ; Grand-Bornand : 70-120 ; Megève : 50-100 ; Les Menuires - Val-Thorens : 40 - 100 ; Morzine - Avoriaz : 50-150 ; Pralognan : 60-80 ; Samoëns : 30-130 ; Tignes : 80-90 ; Val-d'Isère : 45-50 ; Valloire : 40-60 ; Villard-de-Lans : 15-80.

ALPES DU SUD

Auron : 40-60 ; Orcières-Merlette : 30-60 ; Le Sauze : 30-90 ; Valberg : 60-80.

PYRENEES

Font-Romeu : 30-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-50 ; Super-Besse: 30-50 ; Super-Lioran : 40-60.

JURA

Métabief : 20-100 ; Les Rousses : 50-120.

VOSGES

Gérardmer : 20-100.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein : 0-50 ; Saalbach : 25-65 ; Zell am See : 20-50. — Voralberg : Zürs/Arlberg : 65-110. — Tyrol : Igls : 10-30 ; Ischgl : 25-45 ; Kitzbühel : 10-60 ; Obergurgl : 20-30 ; St Anton am Arlberg : 20-100 ; St. Christoph am Arlberg : 0-75.

SUISSE

Région du Léman : Villars 30-80. — Valais : Champéry : 30-80 ; Crans/Montana : 40-80 ; Verbier : 30-100 ; Zermatt : 15-40. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser : 30-120 ; Wengen/Kl. Scheidegg : 20-35. — Grisons Engadine : Arosa : 35-50 ; Davis : 20-50 ; St. Moritz : 15-20.

Circulation

AUGMENTATION DU PRIX DU STATIONNEMENT DANS LES AÉROPORTS PARISIENS

L'Aéroport de Paris augmentera, à dater du dimanche 1er janvier 1978, les tarifs des parcs de stationnement d'Orly, du Bourget et de Roissy-Charles-de-Gaulle. La hausse moyenne sera de 14 % : 13,2 % pour les parcs proches des aérogares et 22 % pour les parcs éloignés. Ces majorations suivent celles pratiquées dans les parcs de stationnement parisiens situés en centre ville ou près du boulevard périphérique.

Ainsi, à Orly (PO et P1) et à Roissy (PA), le tarif sera de 4 F pour moins d'une heure, de 8 F d'une à deux heures. Le stationnement par tranche complète de vingt-quatre heures s'élèvera à 30 F. Le prix de l'abonnement trimestriel pour les parcs proches a été fixé à 950,88 F.

Visites et conférences

VENDREDI 9 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 12 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Oswald : « Le siècle de Rubens ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., devant la basilique (métro Saint-Denis-Basilique), M. Guillier : « Suger à la basilique Saint-Denis : le manifeste de l'architecture gothique ».

15 h., métro Bourse, sortie Vivienne, Mme Oswald : « Le temple du capital : la Bourse de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, ses caves » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 15 h., salle de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles, Mme Bachelier : « Le Japon : des origines à l'époque Kamakura ».

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Jean-Claude Stevens : « Sur les routes de la Grèce éternelle et insolite » (A la découverte du monde).

18 h. 30 et 21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Noël Ballif : « Jérusalem » (Visages et réalités du monde).

20 h., 147, avenue Malakoff, M. Jacques Halbronn : « Astrologie individuelle et astrologie collective ».

21 h. 30, 147, avenue Malakoff, M. A. Ruperti : « Réflexion sur le Yiking et l'astrologie » (Nouvelle Acropole).

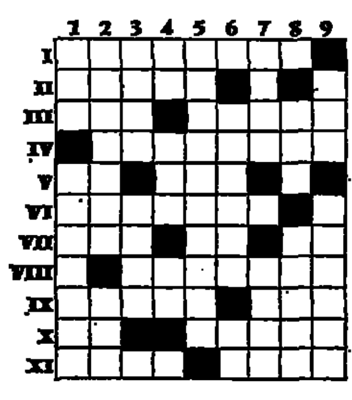
20 h. 30, 26, rue Bergère, Edith et Roland Fiak : « Les soins par les plantes : tradition d'hier, science d'aujourd'hui » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Arguments à l'appui de la réincarnation », entrée libre (Loge unie des théosophes).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. Jean-Claude Stevens : « Croisière sur le Nil dans l'Egypte des pharaons » (A la découverte du monde).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1939



HORIZONTALEMENT

I. Leur activité a parfois de redoutables manifestations. — II. Elevés. — III. Rampait ; Orne un chef chenu. — IV. Court ailleurs que chez nous. — V. Précise une désignation ; Coule en Suède. — VI. Le supplice de la roue. — VII. Peut convenir à une fille d'Eve ; Desséchait les terres d'Egypte ; Précède upn total. — VIII. Cesse de résister. — IX. Permet de bien boucher ; Département. — X. Réserva un accueil déplaisant (épelé). En Bulgarie. — XI. Met un cartable sous une table ; Moyen d'échange.

VERTICALEMENT

1. Son calme absolu doit éveiller la méfiance ; Travaille souvent sur une grande échelle. — 2. Doit être changé périodiquement ; Hommage fleuri. — 3. Mer ; Dans plus d'un sirop pectoral. — 4. Exclut toute idée d'immobilité ; Implique une atteinte ; Elle ne sait où aller (épelé). — 5. Ferais cas. — 6. Oblige à grimper qui veut l'atteindre ; Changent d'un pays à un autre. — 7. Refroidis ; Une personne piquée. — 8. Roue ; Compagnon éventuel. — 9. Monnaies ; Terre étrangère.

Solution du problème n° 1 938

Horizontalement

I. Noir ; Vrai. — II. Ecraseurs. — III. Urus. — IV. Fenêtres. — V. Urémie. — VI. Isère. — VII. Assauts. — VIII. Leu ; Otée. — IX. Et ; Eure. — X. Rit ; Dû. — XI. Mercière.

Verticalement

1. Neuf ; Isle. — 2. Ocrées ; Etre. — 3. Irun ; Eau (supplice) ; Ir. — 4. Raseurs ; Etc. — 5. Très. — 6. Verre ; Aorte. — 7. Ru ; Emeute. — 8. A.R. ; Si ; Té ; De. — 9. Iso ; Erseau.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER
			F.
1	811	tous groupes	300
	871	tous groupes	300
	38 181	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	2 321	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	5 921	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	28 571	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	17 001	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
2	62	tous groupes	200
	592	tous groupes	300
	682	tous groupes	300
	602	tous groupes	1 000
	38 182	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	0 342	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	1 672	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	28 672	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	17 002	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	43 882	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
3	3	tous groupes	100
	513	tous groupes	400
	903	tous groupes	400
	28 673	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	17 003	groupe 2	10 100
		autres groupes	2 100
	38 183	groupe 3	1 000 100
		autres groupes	20 100
4	984	tous groupes	500
	38 184	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	5 844	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	28 674	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	17 004	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
5	65	tous groupes	200
	85	tous groupes	200
	38 185	groupe 3	2 200
		autres groupes	1 200
	17 005	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	12 755	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
	28 675	groupe 4	1 500 000
		autres groupes	50 000
6	6	tous groupes	100
	46	tous groupes	300
	486	tous groupes	1 100
	38 186	groupe 3	2 100
		autres groupes	1 100
	28 676	groupe 4	5 100
		autres groupes	1 100
	8 636	groupe 2	10 100
		autres groupes	1 100
6	9 316	groupe 4	10 100
		autres groupes	1 100
	17 006	groupe 2	2 000 100
		autres groupes	100 100
7	38 187	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	1 767	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	28 677	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	17 007	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	92 767	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
8	38	tous groupes	200
	268	tous groupes	300
	288	tous groupes	300
	168	tous groupes	500
	38 188	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	28 678	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	1 328	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	3 378	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	17 008	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
	37 928	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
9	259	tous groupes	300
	889	tous groupes	300
	38 189	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	4 299	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	5 639	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	8 959	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	28 679	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	17 009	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000
0	610	tous groupes	2 000
	38 180	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	6 600	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
	28 670	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	17 000	groupe 2	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS
TIRAGE DU 7 DECEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE LE 14 DECEMBRE 1977 à SAINT DIE (Vosges)
77 — 56e

LOTO — TIRAGE No 49

6 20 27 37 42 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 23

PROCHAIN TIRAGE LE 14 DECEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 13 DECEMBRE APRES-MIDI

SPORTS

FOOTBALL

Coupe de l'U.E.F.A.

SIXIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE POUR BASTIA

Contrairement à l'habitude, les résultats des matches « aller » des huitièmes de finale de la Coupe de l'Union européenne de football (U.E.F.A.), où tous les clubs qui jouaient à domicile avaient gagné, auront été déterminants. Deux équipes seulement ont pu profiter de l'avantage de recevoir à leur tour, le 7 décembre, pour se qualifier. C'est le cas de Barcelone, après prolongations et penaltys, et des Grasshoppers de Zurich.

En plus de ces deux équipes, seul Lens a pu s'imposer sur son terrain face à Magdebourg, mais, malgré une intense domination, les Nordistes n'ont pu refaire que la moitié de leur handicap de quatre buts. Sans doute, les Lensois ont-ils trop tenté de percer, par le centre, la défense renforcée des Allemands de l'Est, alors qu'ils ont obtenu leurs deux buts par Farès Bousdira à la suite de débordements des ailiers, suivis de centres en retrait.

Quatre équipes ont gagné à l'extérieur, dont celle de Francfort, qui précipite le déclin du Bayern de Munich, et surtout le P.S.V. Eindhoven et Bastia qui remportent ainsi leur sixième victoire consécutive dans cette épreuve.

De notre envoyé spécial

Turin. — Sporting du Portugal, Newcastle, Torino, six matches, six victoires pour Bastia. Mercredi 7 décembre, à Turin, les joueurs corses pouvaient dire : *« Quel club français a fait mieux en Coupe d'Europe sur le strict plan de l'efficacité ? »* Il est vrai que la série de succès de Bastia a de quoi surprendre, car, enfin, cette équipe, qui n'a rien d'exceptionnel dans sa composition, qui maintien tout juste son équilibre financier, a bouté hors de la Coupe de l'U.E.F.A. des clubs apparemment mieux armés.

Ce mercredi, Turin était sous la neige et dans le froids. Il y avait même longtemps que la Lombardie, en décembre, n'avait autant grelotté : sept degrés en moyenne au-dessous de la température normale, tout un stade emmitouflé, soixante mille spectateurs, dont sept à huit mille Corses, qui ont tapé de la semelle et donné de la voix avec assez de chaleur pour qu'on oublie la rigueur du thermomètre. Et ils n'ont pas eu un instant de répit, Turinois ou Corses, dans ce match un peu fou, dur, où chacun sentait bien que l'avantage pouvait basculer à tout moment. Comme quinze jours auparavant, lors du match aller, Torino avait tout de suite pris les choses en main et c'est devant le but bastiais, pendant le premier quart d'heure, que semblait s'établir le danger.

A Torino, il y a deux « chasseurs » de buts, Graziani et Pulici, dont la réputation n'est pas surfaite. Tous deux athlétiques, robustes, vifs et adroits, leurs références dans le championnat d'Italie témoignent, au demeurant, de leur efficacité. Tout le jeu de Torino passe par eux, et il s'en fallut d'un rien que l'avantage de Bastia du match aller (2-1) ne soit réduit à néant et même renversé, puisqu'il suffisait que Turin marque un seul but, à condition de n'en pas concéder, pour se qualifier. C'est dire que les Turinois y allaient de bon cœur, sans trop de précipitation, apparemment sûrs de leurs forces et de l'issue du match.

Ils avaient bien tort, et c'est au contraire Bastia qui allait ouvrir le score à la suite d'une combinaison Rep - Lacuesta - Larios. Un tir de 25 mètres extrêmement puissant décoché par Larios, dont le calme rappelle celui d'un vétéran rompu à de grandes circonstances. Larios, comme Lacuesta, sont deux jeunes joueurs dont Saint-Etienne s'est séparé sans regret il n'y a pas longtemps. Aujourd'hui, on peut sans doute s'interroger sur le bien-fondé de la décision prise par le club stéphanois dont les forces vives sont bien émoussées.

A 1-0, toute la physionomie de la rencontre avait complètement changé. Pour passer le troisième tour de la Coupe de l'U.E.F.A., Torino devait désormais marquer au moins trois buts. La clameur accompagnant le but de Larios était à peine retombée que Graziani, toujours à l'affût, égalisait. Dans le même temps, le jeu devenait plus dur, mal contrôlé par l'arbitre gallois M. Thomas. Le Néerlandais Johnny Rep, ancien d'Ajax d'Amsterdam, qui a train[...] moment-là. Est-ce une habitude [...] les terrains d'Europe, avait d'ailleurs prévenu ses partenaires co[...] ses que M. Thomas avait la réputation de ne rien faire po[ur] offenser ceux qui l'accueillent. [...] de fait, à plusieurs reprises, il [...] bien apparu que Torino n'avait aucune raison de s'en plaindre. Même Weller, le gardien de b[...] bastiais, chargé à deux reprises sans que M. Thomas intervienne, put s'en rendre compte à s[es] dépens.

Les Italiens terminent à dix

Dès le début de la deuxième mi-temps, Graziani opportuniste selon son habitude, marquait le deuxième but italien. Cette fois, les équipes étaient à égalité au nombre de buts marqués dans les deux rencontres et on ne donnait pas cher des chances de Bastia, qui subissait plutôt le match à ce moment-là. Est-ce une habitude, Toujours est-il que c'est à l'instant où l'on s'y attendait le moins, eu égard au cours du jeu, que les Corses égalisaient à leur tour. Un bon relais de Rep à Cazes, et Krimau expédiait à bout portant le ballon dans les filets turinois. Coup doublement dur pour les Italiens qui perdaient sur cette action leur gardien Castellani, blessé dans un choc. Il restait un peu plus d'une demi-heure à jouer et Torino était contraint d'évoluer à dix. En quelques minutes, le sort de la rencontre avait tout à fait basculé.

Les Bastiais n'étaient cependant pas au bout de leurs peines, tant il est vrai qu'un résultat n'est jamais acquis, surtout dans un match aussi ouvert où chaque équipe est appelée à prendre des risques et à se découvrir. Torino jouait naturellement le tout pour le tout et, à plusieurs reprises, les actions dans les 18 mètres corses laissèrent croire que M. Thomas allait donner le coup de pouce nécessaire. Graziani et Pulici e[n] tout cas s'y employaient en cherchant le pénalty, mais ils e[n] rajoutèrent sans doute un pe[u] trop dans leurs tentatives de tr[i]quage.

C'est Krimau qui devait mettre un point final aux espoirs turinois : une course de 80 mètres parfaitement contrôlée, puis u[n] tir précis comme à la parade. A 3-2, la cause était entendue. Bastia était qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. Torino n'avait pas été battu sur son terrain depuis deux ans.

FRANÇOIS JANIN.

Les résultats

Bastia b. *Torino	3-2	(2-[...]
*Lens b. Magdebourg	2-0	(0-[...]
Eindhoven b. *Brunswck	2-1	(2-[...]
*Bilbao et Aston Villa	1-1	(0-[...]
*Zurich b. Tbilissi	4-0	(0-[...]
Francfort b. *Munich	2-1	(4-[...]
Iena b. *Liège	2-1	(2-[...]
*Barcelone b. Ipswich	3-0	(0-[...]

Barcelone qualifié aux penalties.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

HANDBALL. — *La République fédérale allemande a battu la France par 14 à 10, le 7 décembre, à Bonn, aux championnats du monde féminins.*

هكذا من الأصل

SPORTS

FOOTBALL

Coupe de l'UEFA

SIXIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE

Le Monde DES LIVRES

Un Anglais très romantique

● *John Le Carré a écrit l'un de ses plus beaux romans, au goût amer de solitude.*

NOUS vivons, cela a déjà été dit, l'ère de la conspiration. Espions, agents doubles, barbouzes, services secrets, participent au grand festival « parano » tandis que des politiciens tentent, malgré les ricanements, de donner aux événements une logique apparente, morale et tolérable.

Tout se disloque, s'entrecroise, se superpose, tout se tient. Le livre de John Le Carré *Comme un collégien* s'emboîte tel un jeu de poupées russes, ou mieux il est tissé de plusieurs histoires concentriques. Il y a l'amour perdu de Smiley pour Ann, l'amour fou de Jerry pour Lizzie la femme fatale, l'amour fraternel de Drake pour Nelson, l'errance des correspondants de presse en Asie, la poursuite du fantomatique Karla par le Cirque (les services secrets britanniques), la rivalité entre le Cirque et les Cousins (les services secrets américains), la déconfiture américaine en Asie du Sud-Est.

Dans *la Taupe*, qui précédait *Comme un collégien*, Smiley avait démasqué, dans les services du Cirque, *l'espion* qui travaillait pour Karla, « officier traitant » russe. Smiley est chargé de remettre en ordre le Cirque et de le rendre de nouveau opérationnel. Mais est-ce bien l'ambition unique de ce petit homme rond et glacé dans un imperméable mastic, qu'on imagine volontiers amateur de « librairies cochonnes », *comme le dit John Le Carré* ? N'est-ce pas plutôt la recherche du « coup » qui le vengera de Karla, son « Graal noir » ? Cela nous vaut des pages superbes relatant la plongée des « fouineurs » dans les dossiers du Cirque, palpitante comme une enquête policière.

Smiley fait appel à un agent temporaire, Jerry Westerby, un journaliste qui s'ennuyait à la rédaction d'un roman dans une Toscane pouilleuse. « *Un tas de gens voient le doute comme une attitude philosophique légitime*, dit Smiley. *Ils se considèrent comme au cœur de la mêlée, alors qu'en réalité, bien sûr, ils ne sont nulle part. Aucune bataille n'a jamais été gagnée par les spectateurs.* » Mais les espions en ont-ils jamais gagné ? Ne font-ils jamais que reculer l'inéluctable dans le meilleur des cas ? Pour Smiley, la question ne se pose pas ainsi. Il s'agit d'« honorer un contrat » passé avec soi-même, en obscur remerciement à la nation. Pour « défendre nos inégalités », dit Smiley. Mais les acteurs de la comédie inhumaine du renseignement sont eux-mêmes des pions, dont le destin se joue sur une trahison et pour qui la vérité, toujours précaire, a le goût de la mort.

Le sentiment du provisoire imprègne aussi la vie à Hongkong, encore britannique par l'oubli intéressé de la Chine. La colonie est une base de départ pour ailleurs. Seul Craw, le vieux journaliste australien qui aide Jerry Westerby dans ses recherches, en a fait un lieu de retraite, s'est installé définitivement dans le temporaire. Lizzie Worthington, la belle maîtresse de Drake Ko le milliardaire, agrippe l'immédiat comme une personne déplacée. Pourquoi Jerry ne tomberait-il pas amoureux de ses petites cicatrices au menton ? Les cœurs *douloureux se reconnaissent* à de simples signes. Que dire alors de Smiley, qui va rôder sous les fenêtres d'Ann, d'où glisse dans le *brouillard* un air de Sibelius ?

Drake Ko est le frère de Nelson Ko, prénommés ainsi par la grâce de missionnaires britanniques — Nelson, la taupe, creuse ses galeries en Chine populaire pour Karla le Russe. Existe-t-il Nelson ? Nous le verrons à peine. Il est la « chose » qui sait, un volume d'informations à traiter. Pour les fonctionnaires du renseignement, il est une opération qui doit redonner du lustre au Cirque, une enveloppe budgétaire qu'ils discutent âprement, l'objet d'une rivalité entre services américains et britanniques.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 23.)

GOEBBELS ou la paranoïa du pouvoir

● *Les derniers jours d'un totalitarisme vus à travers un étrange journal.*

EN février 1945, la seconde guerre mondiale approche rapidement de son terme. A l'est, l'armée rouge franchit l'Oder et attaque en Haute-Silésie. A l'ouest, les Anglo-Saxons passent le Rhin et pénètrent dans la Sarre. Entièrement maîtres du ciel, leurs avions ensevelissent jour et nuit toutes les grandes villes allemandes sous un linceul de bombes. Au milieu du désastre, Joseph Goebbels se dépense fébrilement. Ministre de l'information et de la propagande depuis douze ans, il a reçu l'énorme charge de mettre la totalité des ressources nationales au service d'une impossible victoire, après le putsch manqué du 20 juillet 1944.

Un témoignage exceptionnel

Avec l'insoupçonnable énergie parfois dissimulée chez certains individus de chétive apparence, il débusque les fonctionnaires inutiles et les incorpore aussitôt dans la Wehrmacht, traque les déserteurs, entretient le moral des troupes et de la population, surveille les transports, le haut commandement, organise les secours aux agglomérations sinistrées. Entre deux visites au front, il écrit des articles, puis convoque un sténographe, et dicte encore trois à douze pages de réflexions personnelles sous forme de bilan politique et militaire quotidien. Ce travail minutieux nous vaut aujourd'hui un témoignage exceptionnel, de première main, parfois burlesque, épouvantable de force, d'égarements, sur la chute du IIIe Reich.

Voici une trentaine d'années, un éditeur disparu (1) en avait déjà produit de larges extraits sur la période comprise entre janvier 1942 et décembre 1943, précédés de quelques pages écrites en 1925 et 1926. Michel Tournier présente maintenant les chapitres dictés pendant les dernières semaines du nazisme. Entre les deux volumes, le ton change.

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 26.)

(1) A l'enseigne du Cheval ailé.

Tristan Tzara surréaliste

● *Dans le tome II des « Œuvres complètes » on retrouve le nihilisme Dada, mais sous un masque.*

LE premier tome des *Œuvres complètes* de Tristan Tzara le montrait, de 1917 à 1924, dans toute sa fougue et dans sa révolte perpétuelle. L'esprit nihiliste de Dada, tel qu'il était né au cabaret Voltaire, à Zurich, alors que l'Europe s'entretuait, trouvait là l'ampleur de l'absurde et la fraîcheur de la négation pour le plaisir de la négation. A l'image des expressionnistes — Tzara se gardait bien d'avouer ses sources, — les écrits de cette époque héroïque dénonçaient tout souci de vérité, de nouveauté et même de permanence ; ils insultaient l'homme civilisé et n'acceptaient même pas de lui substituer le moindre remplaçant.

Dada saccageait tout et ne manquait pas de se rendre dérisoire par la même occasion : il proclamait d'ailleurs, dès sa naissance, sa mort prochaine. Dès 1922, il se sabordait. Tzara tenait assez peu à ses manifestes et à ses poèmes : le choc initial donné, il croyait — ou feignait de croire — que leur valeur esthétique s'épuisait.

Ses compagnons français ayant choisi de suivre André Breton dès la parution du premier manifeste du surréalisme, en 1924, il hésite quelque temps, puis finit par se ranger derrière eux et, en apparence, par obéir aux directives du chef. Le tome 2 des *Œuvres complètes* groupe les poèmes de cette époque, de 1925 à 1933. Tristan Tzara, qui semble avoir quelque peine à illustrer les recettes préconisées par Breton, n'est un vrai surréaliste qu'occasionnellement.

Qui l'est d'ailleurs de façon radicale ? Peut-être Breton met-il un point d'honneur, lui, à joindre la pratique à la théorie : l'écriture doit être absolument automatique, bien que la syntaxe ne s'en trouve pas modifiée : de plus, le recours au rêve doit être constant et tout élément cartésien doit être écarté ; l'appel au subconscient peut s'encourager par des pratiques occultes, que ponctuent les récits des enfants et des fous.

La volonté de Breton est telle, que la plupart de ses poèmes sont des tracts et des mots d'ordre autant que des textes lyriques. Aragon, lui, s'oriente vers le défi anti-social et l'invective anti-bourgeoise. Eluard, pour sa part, choisit l'élégie, sans renoncer aux accents verlainiens, malgré l'audace de quelques images. Soupault est à mi-chemin entre la chanson et le poème. Seul Benjamin Péret, longtemps ignoré, choisit l'abscons et l'incongru, avec une verve que Breton, trop raide dans ses intentions, ne connaîtra jamais.



★ Dessin d'OELIC.

Dans ce concert, Tzara essaie de demeurer fidèle au texte automatique. Comme il ne réfléchit pas en images, il se contente d'un enchaînement sans relief entre les éléments qui composent ses écrits. On a l'impression d'un automatisme toujours éveillé et comme excessivement surveillé. Le rêve est gris, sans aspérité ni surprise. La folie est absente, ou bien elle apparaît comme le résultat d'une volonté de rupture. En revanche, on lit ces textes comme une matière abstraite, ce qui lui donne aujourd'hui une dimension tout à fait inattendue : c'est du côté de *Tel Quel* qu'on devrait s'intéresser à ce précurseur du refus à tout prix.

L'exercice du verbe en devient une offensive générale contre toutes les possibilités du verbe. On s'aperçoit aussi que l'acte d'obéissance à l'égard des surréalistes, qui s'y sont bien trompés, est sans lendemain : ces poèmes continuent Dada, sans l'emploi d'imprécations ostensibles. Ils sont aussi une réaction contre les naïvetés du surréalisme : on ne trouve ici ni éblouissements brusques, ni rencontres fortuites entre le parapluie et la machine à coudre. Même les fragments d'amour, parfois proches d'Eluard, finissent par se dissoudre, car l'être humain disparaît sous le poids des syllabes gratuites. De sorte que la grisaille cache un nihilisme aussi corrosif que jadis : il lui a suffi de s'habiller de quelques concessions superficielles, dont un air d'onirisme, qui n'est pas dans la vraie nature de Tzara.

Il est en marge du mouvement auquel il adhère, pour une autre raison, primordiale. A partir de *l'Homme approximatif*, son meilleur poème, il lui arrive de se refuser à la loi de la syntaxe classique. Il la brise, retourne au temps du futurisme, et sait obscurément qu'elle est une valeur rétrograde. Pourquoi d'ailleurs aurait-il pour elle un respect excessif, lui qui a connu la plupart des langues européennes, dans sa Roumanie natale, et qui n'a pas pour les subjonctifs de Lamartine ou de Mallarmé un respect particulier ?

Le surréaliste Tzara se distingue de ses amis par une attitude fondamentalement différente : il ne pense pas que le subconscient de l'homme lui apportera le bonheur, il n'a aucune foi profonde dans le jeu des images, même les plus aberrantes, et les ivresses lui paraissent tout aussi sottes. Ce joueur d'échecs, qui a connu Lénine, et dont l'horizon ne saurait se limiter aux cafés littéraires de la place Blanche, a une ambition plus terrible, qui se camoufle dans ses poèmes : il est l'ennemi de toute expression, et ne fait point confiance à l'homme, animal « approximatif », s'il en fut. Le refus sans le théâtre et l'éloquence artistique du refus, telle est sa marque, volontiers pâle mais durable.

ALAIN BOSQUET.

★ TRISTAN TZARA, « Œuvres complètes ». Tome II (1925-1933). Flammarion, 474 p. 110 F.

L'HOMME APPROXIMATIF

Sur toutes les courbes de la terre j'ai patiné élégamment gratuit
pressant à ma poitrine le destin en monogramme.
j'ai bu j'ai mangé
les broderies du ciel s'effritent il pleut des liaisses de chrysalides sur le couvent
et les nuages là-bas se couvrent d'ailes qui couvent les œufs vagissants des mondes embryonnaires
quelle brusque aversion chassera la neige aujourd'hui
car je veux que le plan me témoigne clarté
tes lèvres me sont gîte étincelant quand le crépuscule met sa signature
au bas du jour la page a tant vu ri et souffert

«Fragments posthumes», de Nietzsche

Vite avant la nuit

L'EDITION des Œuvres complètes de Nietzsche s'achève cette semaine chez Gallimard avec la sortie du quatorzième tome comprenant les derniers *Fragments posthumes*. Il s'agit d'un ouvrage savant comme il n'en paraît plus guère en France. Mais l'entreprise ne se recommande pas seulement par son érudition pour spécialistes et son mépris de la rentabilité. En des temps moins triviaux, le grand public en eût fait un événement, pour plein de raisons.

L'auteur du *Gai Savoir* étant invoqué par tous les nihilistes de l'après-marxisme, et démarqué par beaucoup d'entre eux, c'est d'abord l'occasion de mesurer, en le relisant de près, ce que ses disciples lui doivent.

Devant une pensée qui procède par aphorismes en constante transformation, les variantes telles que les rassemble la présente édition permettent d'autre part de mieux cerner les intentions du penseur et d'éviter les malentendus.

Ces derniers menacent particulièrement les écrits de 1888. C'est en effet à partir des brouillons de cette période que la sœur de Nietzsche a indûment publié, sous un titre abandonné par son frère, *la Volonté de puissance*, d'où naîtront les pires contresens sur on ne sait quel culte raciste de la force.

Les dernières ébauches et retouches reclassées ici, à la semaine près, font enfin revivre la course de vitesse hagarde que Nietzsche a livrée contre la folie, où il allait sombrer en janvier 1889.

LES manuscrits du début de l'année ne laissent pas pressentir le drame. Nietzsche paraît heureux, au printemps, de quitter Nice pour Gênes, puis pour l'Engadine. Il établit un programme et un calendrier détaillés en vue de ce qu'il appelle alors *la Volonté de la puissance*.

C'est vers la fin août que les choses se gâtent. « *Cet été semble tombé à l'eau* », écrit-il à Méta von Salis. Il souffre de maux de tête et d'estomac. Il se relève la nuit « pressé par l'esprit », comme ses voisins « pour chasser le chamois », mais il échoue à organiser en système ses réflexions éparses. *L'Antéchrist, le Crépuscule des idoles* et *le Cas Wagner* se développent indépendamment du projet d'ensemble qui a remplacé *la Volonté de puissance : l'Inversion de toutes les valeurs*.

par Bertrand Poirot-Delpech

Si un thème commun relie ses textes d'alors, c'est moins cette inversion des valeurs que la « décadence ». En français dans le texte, le mot revient à tout propos. Plus que jamais, Nietzsche soutient qu'il ne nous appartient pas de l'éliminer. « *La raison veut qu'on lui fasse droit* », écrit-il, et qu'on ne prenne pas pour ses causes ce qui, en réalité, en découle.

EN tête de ces effets de la décadence, on sait qu'il place le christianisme, coupable de favoriser l'individualisme jusque dans l'au-delà, la faiblesse devenue idéal humain, la maladie, la contre-nature, le mensonge. Comme l'a bien observé Lou Andréas Salomé — *Ma vie, PUF, 1977* — Nietzsche met, à dénigrer la religion, une ardeur proprement religieuse, un tempérament prophétique.

Mais la morale, d'après ces fragments de l'automne 1888, lui paraît encore plus décadente que la foi en Dieu. L'exaltation de la bonté et de la sagesse marque, pour lui, l'épisode le plus « morbide » de l'histoire. Elle trahit un aveu d'impuissance, un réflexe d'autocastration, la peur d'une échéance inéluctable. Respect de l'autre, charité et sens du droit relèvent de l'instinct grégaire le plus nuisible.

En fait, c'est toute pensée organisée qui se trouve rejetée comme perverse, et cela depuis Socrate. Les notions de création du monde, de vérité et de causalité tiennent de la superstition ou de l'imposture. La simple logique, le seul mot « donc », cachent ce que toute dialectique a d'« effrontément improvisé et bâti en l'air ». Les philosophes et autres « nourrices supérieures » n'aspirent qu'à remplacer les prêtres, qu'à exercer une nouvelle autorité de type sacerdotal, fût-ce sur le mode nihiliste.

(Lire la suite page 22.)

LA NOUVELLE RAY-BAN

J.P. Coffignon

la vie littéraire

Une « société des lecteurs » de Jean Paulhan

Jean Paulhan dont on sait l'influence qu'il eut sur la littérature de son temps, et qui fut trop peu lu, a laissé une vaste correspondance. Un groupe d'amis et lecteurs se propose de la publier par thème de réflexion (la guerre mondiale, le langage, la peinture, la métaphysique, l'esprit de la N.R.F., etc.) sous la forme d'un cahier qui paraîtrait tous les deux ans. Des éclaircissements, des gloses, des études sur ces textes compléteraient chaque cahier. Un bulletin, plus fréquent, annoncerait ces publications et jouerait un rôle de liaison.

Mais cette ferveur exige le relais de l'argent. C'est pourquoi une « Société des lecteurs de Jean Paulhan » s'est constituée avec le concours de Marcel Arland, Jean Blanzat, Roger Caillois, André Dhôtel, Claude Gallimard, Florence Gould, Francis Ponge et Guillaume de Tarde. Roger Judrin préside le comité qui comprend aussi Georges Lambriche, Jacqueline-Frédéric Paulhan, Jean-Claude Zylberstein, Dominique Aury, etc.

Pour se donner un plus grand développement, la société invite à l'adhésion et les dons des bienfaiteurs seront appréciés. Le bulletin de souscription annuelle (50 francs, et 30 francs pour les étudiants) est à adresser à Jacqueline-Frédéric Paulhan, 3, rue des Reculettes, 75013, Paris, C.C.P. 17 245-49 R Paris.

Naissance d'une vocation ?

« J'attachai une corde à un arbre, penché en haut d'une falaise au-dessus de la Dordogne. Je chargeai un revolver. Me procurai un poison violent. Puis — en présence de la presse — je me passai la corde au cou, avalai le poison, et sautai dans le vide en me tirant un coup de revolver dans la tempe droite. Je croyais mettre ainsi toutes les chances de mon côté. Je n'avais pas prévu que le choc dévierait le coup ; que la balle couperait la corde ; que je tomberais dans la Dordogne ; qu'un pêcheur de truites me ramènerait au rivage ; que cette demi-noyade enfin me ferait vomir le poison. »

Ce suicide raté explique sans doute que la « crainte d'échouer » et l' « excès de scrupule » aient incité Vercors à rester parmi nous, à élaborer une version plus assurée, dans laquelle le mieux n'est pas l'ennemi du bien. C'est donc en spécialiste qu'il réédite et commente, cinquante et un ans après leur première publication, ses *Vingt et une recettes pratiques de mort violente à l'usage des personnes découragées ou dégoûtées de la vie pour des raisons qui, en somme, ne nous regardent pas*. Agrémenté de dessins de l'auteur, un beau livre à offrir pour les fêtes... aux raseurs. *(Tchou, 55 F.)*

Les derniers seront-ils les premiers ?

Dans son livre *le Dernier Pape* (Pygmalion), Jean-Anne Chalet, rédacteur en chef adjoint de l'Agence France-Presse, s'érige en avocat du diable pour *« faire le procès de la papauté »* telle qu'elle existe aujourd'hui.

Père universel, évêque de Rome, monarque d'un Etat ou secrétaire général d'une organisation internationale, l'auteur examine les différentes images données par la papauté et interroge des croyants de différentes confessions chrétiennes pour savoir ce qu'ils attendent du pontife romain et comment ils envisagent son rôle en vue d'une éventuelle réunification des Eglises.

Après un survol historique de l'Etat du Vatican, puis du Saint-Siège, Jean-Anne Chalet passe en revue les principales initiatives qui ont marqué le pontificat de Paul VI : *pape pèlerin, pape du dialogue œcuménique, pape de la paix, pape de l'Ostpolitik...*

Le livre se termine sur la question : *« Paul VI, premier pape d'une ère nouvelle ou dernier pape d'une civilisation qui meurt ? »* Tout en montrant bien les problèmes auxquels s'affronte, en cette fin du vingtième siècle, l'institution de la papauté dans les formes archaïques qu'elle a héritées du passé, l'auteur nous laisse sur notre faim quant aux solutions proposées. — A. W.

Au Pakistan : « l'année Iqbal »

Cette année, le Pakistan fête le centième anniversaire de la naissance de Mohammed Iqbal, poète, philosophe et visionnaire, le premier prophète d'un Etat musulman séparé dans le sous-continent indien.

C'est, en effet, en 1930, lors de la réunion à Allahabad de la Ligue musulmane pan-indienne, que Iqbal déclara : *« J'aimerais voir le Pendjab, le Sind, le Baloutchistan et la province frontière du nord-ouest s'unir en un seul Etat. La formation d'un Etat musulman qui regrouperait les régions indiennes du nord-ouest me semble la destinée finale des Musulmans. »* Cette idée fut reprise, et réalisée, en 1947.

Mais, pour les Pakistanais, Iqbal n'est pas seulement le père de la nation. Cet intellectuel pendjabi, avocat, diplômé des universités de Cambridge et de Munich, professeur de philosophie, est aussi le plus grand écrivain du pays. Ecrivant indifféremment en persan, en anglais ou en ourdou, il publie des poèmes comme *la Complainte de l'orphelin*, les *Psaumes persans*, ou le *Livre de l'éternité*. Iqbal fut aussi le philosophe du rapprochement de l'Orient et de l'Occident, qu'il connaissait si bien, mais sans imitation servile ou abandon des traditions.

Une nouvelle collection au Seuil

Intitulée « Intervention », une nouvelle collection prend place aux Editions du Seuil, Jacques Julliard, son responsable, voudrait publier cinq à six courts essais par an qui seraient autant d'interventions personnelles dans la vie quotidienne, intellectuelle et politique, dans un style allègre, proche de la polémique. Parmi les ouvrages en projet, figurent des essais de Joseph Rovan sur l'Allemagne fédérale telle qu'est et non pas telle qu'elle apparaît aux Français ; d'Alfred Simon sur le découragement qui découle des *pratiques d'une certaine avant-garde au théâtre* ; de Philippe Sollers qui s'explique sur ses prises de positions politiques successives.

Deux de nos collaborateurs, Bertrand Poirot-Delpech et Jean-Claude Guillebaud, livreront leurs réflexions, le premier, sur les *mass media* et leurs rapports avec le monde du livre, le second, sur la fin d'une certaine ère révolutionnaire, une sorte de « Requiem pour 68 » au niveau international.

Mais ce sont Jacques Julliard avec *Contre la politique professionnelle* (162 p., 31 F), où il décrit le conflit qui s'amorce entre une société civile en pleine évolution et une société politique figée, et Pierre Rosanvallon et Patrick Viveret avec *Pour une nouvelle culture politique* (156 p., 31 F), où ils opposent les deux « cultures politiques » de la gauche française, l'une, selon eux, « social-étatique », l'autre, d'inspiration autogestionnaire, qui inaugurent la collection.

La famille mise en scène

La cellule familiale, depuis les travaux de Philippe Ariès, de Michel Foucault, d'Edward Shorter, est à l'affiche. Machine à reproduire l'idéologie, elle est elle-même au centre d'une stratégie de prise en charge et de contrôle organisés, où pédagogiques, médecins, hygiénistes, psychologues, assistants sociaux s'emploient à colmater les brèches d'un édifice peut-être plus fragile qu'il n'y paraît.

Dans le dernier numéro de la revue *Recherches* (novembre 1977, 347 pages, 50 F), Isaac Joseph, Philippe Fritsch et Alain Battegay tentent de faire la généalogie de la normalisation des rapports intra-familiaux et plus particulièrement des rapports éducatifs depuis la fin du dix-huitième siècle. Cette normalisation est, selon eux, moins le fait d'une subordination globale de la famille à la logique d'un appareil d'Etat que la résultante d'un ensemble de tactiques disciplinaires relevant aussi bien de l'école, de l'hôpital, de la prison que de l'assistance sociale. Ces tactiques disciplinaires sont envisagées ici dans leur rapport au temps et à l'espace quotidien.

vient de paraître

Poésie

JEAN-PIERRE FAYE : *Verres.* — Un nouveau recueil de recherches poétiques de J.-P. Faye. (Change, Seghers/Laffont, 196 p., 49 F.)

GEORGES SCHEHADE : *Anthologie du vers unique.* — De Supervielle à Paul Eluard, en passant par Tristan Tzara et Rimbaud, Georges Schéhadé réunit 219 vers « uniques » pour composer une singulière mélodie. (Editions Ramsay, 225 p., 50 F.)

Littérature étrangère

PAUL GOMA : *Dans le cercle.* — Plusieurs hommes et femmes bloqués par une tempête de neige : un singulier huis-clos. Par l'écrivain roumain nouveau venu à Paris. Traduit du roumain par Yvonne Krall. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 486 p., 59 F.)

D. H. LAWRENCE : *Lady Chatterley et l'homme des bois.* — L'écrivain anglais écrivit trois fois son livre le plus célèbre. Nous connaissions la troisième version, voici la deuxième. Traduit de l'anglais par Jean Malignon. Préface de Roland Gant. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 530 p., 68 F.)

IRWIN SHAW - RONALD SEARLE : *Paris ! Paris !* — L'auteur du *Bal des Maudits* et le dessinateur humoristique : deux Américains amoureux fous de la capitale française. Traduit par Nina de Voogd et Nicole Aufan. (Plon, 200 p., 55 F.)

Théâtre

PIERRE JAKEZ HELIAS : *le Grand Valet.* — L'auteur du *Cheval d'orgueil* livre un premier recueil qui réunit sept pièces de son théâtre. (Editions Galilée, 300 p., 48 F.)

Société

IVAN ILLICH : *le Chômage créateur.* — Le prophète de la convivialité s'adapte à la crise. (Le Seuil, 89 p., 19 F.)

Biographie

SILVAIN REINER : *André Citroën : l'aventure est au bout du quai.* — La vie étonnante de l'homme qui a « mis la France sur quatre roues ». (Olivier Orban, 362 p., 55 F.)

Sciences humaines

JACQUES DURANDEAUX : *Du renoncement homosexuel.* — L'écho écoute clinique par un psychanalyste assez audacieux pour poser la question fondamentale : pourquoi *disons-nous* qu'il y a un problème de l'homosexualité ? (Ed. Stock, 302 p., 45 F.)

HAROLD SEARLES : *l'Effort pour rendre fou.* — Rarement l'idée qu'il n'y a pas de psychose sans interaction de processus inconscient n'a été si lumineusement explicitée. Trad. de l'anglais par Brigitte Bost. Préface de Pierre Fédida. (Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 439 p., 98 F.)

Histoire

ALAIN BESANÇON : *les Origines intellectuelles du léninisme.* — Pourquoi l'U.R.S.S. ? Par un spécialiste de l'histoire russe qui n'explique pas les difficultés du régime soviétique par « l'âme russe ». (Calmann-Lévy, 323 p., 59 F.)

PHILIPPE ARIES : *l'Homme devant la mort.* — Le célèbre historien des mentalités avait déjà publié, en 1975, une ébauche de ce travail sous le titre d'*Essais sur l'histoire de la mort en Occident*. Il s'agit ici de l'intégrale de ses réflexions et de ses recherches. (Le Seuil, 642 p., 69 F.)

en poche

Audiberti et le murmure des choses

PRES de quarante ans après sa parution, *Abraxas*, le premier roman d'Audiberti, que Gallimard vient de rééditer opportunément, demeure l'étrange météorite qu'il fut pour les lecteurs de 1938. L'année même de *la Nausée*, un inconnu proposait un récit de quête mythique et improbable dans l'Europe méditerranéenne du quinzième siècle !

Un jeune peintre italien, poussé par le besoin d'absolu, rêvant d'un art qui saurait, à nouveau, créer l'univers, jette ses pinceaux par-dessus les moulins, quitte sa Ravenne natale et se retrouve au fin fond d'un Portugal qui s'apprête à reculer les limites du monde connu. *« Si je ne peux aller plus loin, je ne suis allé nulle part »*, proclame-t-il superbement. On le suit, on se perd un peu à le suivre — mais quel rare plaisir ! — dans une chevauchée méditative qui traverse d'étranges paysages, s'arrête en de singulières rencontres, le tout entrecoupé, entremêlé d'amples débats aux fortes senteurs d'hermétisme et de kabbale !

Il faut se laisser dériver au gré de ces aventures nimbées de fantastique comme dans les romans de chevalerie. Il faut se laisser pénétrer par ces colloques ésotériques : le sort de l'humanité, rien de moins, en est l'enjeu ; les orateurs sont tous, comme si la chose allait de soi, dépositaires de savoirs aujourd'hui perdus, et tous, d'un seul regard, embrassent l'origine des temps et les fins dernières. Il faut être attentif, comme chez Hugo, le maître à rêver d'Audiberti, au murmure des choses, aux signes secrets enfouis dans la matière.

Et puis, il y a cette truculence de la vision, cette hantise de la notation exacte qui ressuscite l'évidence physique d'un parfum ou d'une puanteur. Il y a ces phrases au rythme étonnant, tour à tour carrées, rampantes, puis soudain jaillissantes, syncopées, dansantes. Bref, il y a l'écriture, ou plutôt le bel canto d'Audiberti !

Mais, comme dans tout récit de quête, de *Perceval* à *Moby Dick*, une question peu à peu se pose : et si le but et le sens de la quête, c'était finalement la quête elle-même ? Et si le but et le sens du roman, c'était le roman lui-même ?

JEAN-JACQUES ROUBINE.

★ ABRAXAS, coll. « l'Imaginaire », Gallimard, 289 pages, 18 F. Il faut signaler, toujours chez Gallimard, une série de rééditions bienvenues d'œuvres poétiques et romanesques d'Audiberti : POESIES (1934-1943), CARNAGE, URUJAC.

en bref

● « LE LIVRE, LA NATURE ET L'HOMME », tel sera le thème de la première Fête du livre, organisée, du 9 décembre au 23 décembre, à l'espace « Rose des vents », par la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise. Outre des débats et des rencontres prévus avec des écrivains, une « célébration du béton » donnera l'occasion à la population de lier la création poétique à l'environnement de sa vie quotidienne.

● UN COLLOQUE SUR LE THEME « VIOLENCE ET METROPOLE » est organisé par l'équipe de sociologie urbaine de l'université de Grenoble les 16 et 17 décembre. Georges Balandier et Jean Baudrillard figurent parmi les spécialistes qui apportent leur contribution. (Rens. : M. Michel Maffesoli, E.S.U., palais de l'université, 38000 Grenoble.)

● LITTERATURE A BEAUBOURG. Dans le cadre de la « revue parlée », Noël Devaux, accompagné de Jean Negroni, présentera « Paraboles sans clé », le mercredi 14 décembre, à 18 h. 30 (grande salle) ; un hommage sera rendu à Michel Leiris avec un spectacle de Michel Lonsdale, le vendredi 16 décembre, à 20 h. 30 (grande salle).

● UNE EXPOSITION SUR LE SURREALISME se tient, jusqu'au 20 décembre, à la librairie Tropisme, 46, rue de Gergovie, Paris (14e).

● LE PRIX DU QUAI DES ORFEVRES a été décerné, mardi 6 décembre, à Pierre Magnan, pour son roman policier « le Sang des Atrides » (Fayard). Agé de cinquante-cinq ans, Pierre Magnan avait déjà publié cinq romans entre 1946 et 1950.

● LES DEUX PRIX LEOPOLD SEDAR SENGHOR, d'un montant de 5 000 F chacun, décernés tous les deux ans par l'Union culturelle et technique de langue française, ont été attribués, pour 1977, au professeur Mudimbe, doyen de la Faculté des lettres de l'université de Kinshasa, pour l'ensemble de son œuvre littéraire, et au professeur suédois Jean-Jacques Luthi pour sa contribution à la promotion de la langue française et de la francophonie dans le monde.

● UN NOUVEAU MUSEE VIENT D'ETRE INAUGURE A ODESSA. Des documents historiques et littéraires, qui forment la base de son patrimoine, font revivre l'œuvre de plus de deux cents écrivains dont la vie a été marquée par les souvenirs d'Odessa. Parmi eux : Balzac, Hugo, Mark Twain, Dreiser et Mickiewicz. Ce musée dispose de vingt-deux salles de l'ancien palais des Princes Gagarine, construit en 1842.

mémoires

La goualante du pauvre Albert

IL est né au début du siècle, rue Riquet, dans le quartier de La Chapelle, d'une mère « blancaille », et d'un père coloriste de fleurs artificielles, dans une famille qui s'enorgueillissait d'être « *pauvre mais honnête, comme si la gueuserie eut été une vertu, un état de grâce qu'il eût été dommage de perdre en versant dans le clan condamnable des profiteurs* ».

Paumé garanti d'origine, Albert Simonin n'appartient pas à la catégorie des révoltés et ne chante l'Internationale que dans les caf' conc'. Il semble avoir hérité de son grand-père, boulanger que la Commune élut capitaine et qui faillit mourir fusillé, une solide méfiance à l'égard des idéaux politiques que renforce encore un pessimisme quasi célinien. Son but : « *Se défendre à la sauvette, au coup par coup, dans l'espoir d'assurer aux siens trois repas par jour et le maintien à 37 degrés dans une cagna pas trop déprimante.* » On voit qu'il ne vise pas très haut, mais ses ambitions regagnent sur le plan de la tendresse ce qu'elles perdent en altitude.

Son autobiographie se situe donc à l'enseigne de « la débrouille » et pourrait porter en exergue ces vers de Bruant : « Quand on est pas braiseux d'naissance. — Pour vivr' faut bien truquer un peu. » Durant ses dix-sept premières années, Simonin bat le pavé montmartrois en quête d'expédients. Livreur de charbon ou coursier d'une prostituée, il met à se tailler sa petite place l'humble obstination d'un Charlot enfant. Ses déboires ne l'étonnent pas. Ils reflètent et prolongent la mouise originelle sans, pour autant, empêcher de rêver. A chaque nouvel échec, notre apprenti change flegmatiquement son fusil d'épaule, passant de l'usine de chaussures au bricolage électrique, tirant les carrioles des uns, lavant les bouteilles des autres, au désespoir de ses parents pour qui « bon à rien » signifie « capable de tout ».

Si la malchance se répète, l'histoire, elle, progresse à grandes enjambées. La guerre de 1914 ébranle le quartier, augmentant encore la misère des pauvres. Tandis que ses deux frères aînés partent pour les tranchées, le jeune Albert aspire à consoler les femmes seules. Il fait une cour muette mais ardente à une voisine dont le mari « *tueur à La Villette s'est vu verser, le plus légitimement du monde dans une unité de nettoyeur de tranchées* ».

Evidemment, il n'arrivera pas à ses fins, pas plus qu'il ne parviendra à séduire les copines rassemblées le soir, sous le métro, ou les somptueuses « guincheuses » du bal Tabarin.

Malgré tant de larmes et d'épreuves, ces confessions dégagent une joie de vivre, une gentillesse, une poésie dont les derniers chanteurs de rue ont emporté le secret. Nous quittons Simonin adolescent à l'heure où il va se lancer dans le courtage en perles fines. Son avenir ne lui inspire pas grande confiance. Il ignore qu'il donnera un jour à la langue verte ses lettres de noblesse, en écrivant « *Du mouron pour les petits oiseaux* », « *Touchez pas au grisbi !* », et cinq autres classiques de la « Série noire ». Sans doute nous racontera-t-il dans un second tome, « *l'Evasion* », l'éveil de cette vocation littéraire. Il a du chemin à parcourir, le petit « pegriot » des fortifs avant de rejoindre l'auteur qui l'immortalisera sur le papier.

GABRIELLE ROLIN.

★ CONFESSIONS D'UN ENFANT DE LA CHAPELLE, d'Albert Simonin. Gallimard. 271 pages. 39 F.

histoire littéraire

Du côté des mal-aimés

● *Les déchirements d'une fin de siècle.*

« *LA poésie parnassienne, en France, est mal portée. Elle ne jouit d'aucun prestige, d'aucune réputation sérieuse, et ferait plutôt sourire* », écrit Luc Decaunes en tête de *l'Anthologie* importante qu'il lui consacre chez Seghers ; « *le mot Parnasse, à lui seul, évoque... quelque chose de vieillot, de poussiéreux, de suranné* ».

Le fait est qu'il faut, de nos jours, quelque courage pour relire les parnassiens, ces poètes d'un autre âge qui prétendaient (voyez l'audace !) que la poésie est une affaire de beauté ordonnée ; qu'on pouvait (et devait) en faire d'excellente en se pliant aux contraintes du vers traditionnel, et en raffinant même sur ces contraintes ; et qui, les malheureux, allaient jusqu'à dire qu'un poème « se travaille », comme une toile ou un marbre, avant de voir le jour.

Ajoutez à cela que, poètes en quelque sorte « de droite » par leur rigueur formelle, leur goût du bon ouvrage et leur peu d'intérêt pour les vaticinations messianiques, les parnassiens furent, pour la plupart, des « hommes de gauche » authentiques et engagés ; et, en premier lieu, Leconte de Lisle et Théodore de Banville, tout nobles qu'ils fussent.

Pourquoi donc cette méconnaissance sinon ce mépris ? L. Decaunes montre fort bien, à travers une introduction vivante (passionnée même) et solidement documentée, que, entre le premier recueil du *Parnasse contemporain* (1866) et le troisième et dernier (1876), les choix de l'éditeur (Lemerre) et surtout du calamiteux Anatole France, vont dans le sens de la médiocrité et de la complaisance ; de sorte que, la médiocrité universitaire et scolaire relayant les « choix » antérieurs, nous ne voyons plus guère ces Parnassiens qu'à travers François Coppée et Sully Prudhomme, hélas !

Mais le Parnasse, c'est aussi Verlaine, Mallarmé, Rimbaud, en leurs débuts, qui s'en émancipèrent, mais n'en renièrent jamais les enseignements essentiels. C'est Charles Cros, Villiers de l'Isle-Adam (poète, et excellent !) ; ce sont Glatigny, Valade, Mérat, d'Hervilly, plus souvent à découvrir qu'à retrouver.

Ajoutons enfin que ces « pompiers » ne manquent pas d'humour, et même, pour quelques-uns d'eux, d'une grande liberté de langue dans des pièces « intimes » que l'anthologie de L. Decaunes ne pouvait nous rendre.

Autant de raisons pour placer cette anthologie sur un bon rayon de sa bibliothèque. Signalons à cette occasion les pages riches d'idées et d'analyses neuves consacrées à Leconte de Lisle et au Parnasse par M. Granet, dans le neuvième volume de *l'Histoire littéraire de la France* (Editions sociales).

Huysmans, on le salue (c'est un nom !), mais on le lit peu. *A vau-l'eau* et *En ménage* nous paraissent n'avoir pas trop mal vieilli. Mais *A rebours* ! pour ne rien dire des grands romans de la conversion !

Pour « Folio », Marc Fumaroli a préfacé et annoté aussi largement que le permet la formule de la collection, cet *A Rebours* qui occupe, dans l'œuvre extrêmement cohérente de Huysmans, une place centrale. Avant, le constat établi par les romans et nouvelles sordides ; après, le satanisme, l'occultisme, et, enfin, la mystique et la règle.

Des Esseintes pousse à sa logique extrême cette recherche du « nouveau » qui hante, après la tragi-comédie de Second Empire et la tragédie de la Commune, les meilleurs esprits de cette génération.

« *L'artifice,* écrit Huysmans, *paraissait à des Esseintes la marque instinctive du génie de l'homme. Comme il le disait, la nature a fait son temps.* » Et la société plus encore. La bassesse, la résignation au pire, la misère intellectuelle et morale de la petite bourgeoisie française, rendent nécessaires les raffinements sensualistes de des Esseintes. Et ceux-ci n'ont plus d'issue que le vide mystique de la Trappe.

Par quelque chance méritée, paraît en même temps que cet *A rebours* un document inestimable : les deux cent trente-sept lettres adressées par Huysmans, de juillet 1885 à février 1907 ; Huysmans meurt en mai de la même année. C'est donc tout l'itinéraire matériel, moral et spirituel de l'écrivain qui nous est rendu à travers cette correspondance de plus en plus amicale et confiante.

Elle éclaire surtout, de façon nouvelle et semble-t-il décisive, le désenchantement progressif de l'écrivain et de l'homme; celui-ci très physiquement et crûment « charnel » (la légende d'un Huysmans puritain !), mené comme inéluctablement au cloître par le mouvement même de sa pensée.

JACQUES CELLARD.

★ LA POESIE PARNASSIENNE, DE GAUTIER A RIMBAUD, par Luc Decaunes. Anthologie, Seghers édit., 302 pages, 39 F.

★ A REBOURS, par Huysmans. Edition présentée, établie et annotée par Marc Fumaroli, Gallimard, collec. Folio, 443 pages. 10,95 F.

★ LETTRES INEDITES A ARIJ PRINS 1885-1907, par J.-K. Huysmans, publiées et annotées par Louis Gillet. Librairie Droz, Genève. 415 p., 180 F. Diff. Minard, 73, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e.

romans

DES ADOLESCENTS ENTRE DEUX MONDES

● *Miklos Batori s'interroge sur notre système d'éducation.*

L'UNIVERS clos d'une œuvre charitable, peut-être un peu celle des Orphelins d'Auteuil. On y forme à des métiers manuels des adolescents pour la plupart inadaptés, sans famille ou issus de familles désunies. Quelques prêtres tentent aussi d'y former des âmes selon les principes catholiques. Mais justement, quels principes survivent ? De quelle manière toucher ces jeunes êtres en permanente révolte, coincés entre un enseignement qui représente une autorité refusée, un amour à leurs yeux aumône, ce qu'ils entendent et voient à la maison, ce que pensent les camarades au-dedans et au-dehors ?

Les laïcs de l'établissement s'interrogent, eux aussi, principalement le narrateur — le surveillant général — dont la tâche, par définition peu facile, est compliquée de conflits latents, parfois explosifs, où, des deux côtés, les protagonistes ont leurs raisons e. chacun un peu raison.

Comment survivre ? Comment aider au maximum ces garçons défavorisés, qui se considèrent comme « exploités » — c'est leur hantise — par les « curés » et les professeurs dont ils justifient l'existence et, plus encore, par des « bienfaiteurs » dont ils sont l'alibi au moment de leur déclaration de revenus ou, pour l'au-delà, les garants ? Faut-il maintenir, en 1970, des institutions nées voici un siècle de besoins criants et portées à bout de bras par des espèces de saints : les prêtres qui s'usaient à aller quêter chez les riches et quelques-uns de ces riches eux-mêmes, charitables au sens évangélique du terme, sans arrière-pensée ? L'Etat peut-il prendre le relais et le doit-il ?

Ces jeunes, souvent « ballottés entre deux mondes », le leur, en marge, l'autre, où on les prend financièrement et moralement en charge pour les amener à une vie d'homme plus harmonieuse — mais, en majorité, ils refusent cette situation d'« assistés », — Bakfitty les symbolise, buté, généreux, maladroit, malheureux.

Au long d'un roman qui, par le truchement de quelques personnages sculptés dans leur vérité d'un burin ferme, pose une série d'interrogations sur un problème d'éducation en apparence circonscrit, c'est tout notre système d'enseignement et les cadres mêmes de notre pensée philosophique, religieuse et sociale qui passent à la question. Honnêtement. Sans violences verbales. Sans une trace de ce manichéisme stérile dont souffrent tant de remises en cause. A ce degré de retenue, la voix porte.

Cette voix, venue de Hongrie en 1956, a commencé à se faire entendre dans notre langue dès 1961, et *les Briques* (1963) ont retenu l'attention des critiques, tragédie de la chute de Budapest d'une densité froide, désespérée. Plusieurs fois depuis, l'auteur a changé de tessiture, obtenant le Grand Prix catholique de littérature avec *le Vignoble des saints* et portant témoignage, dans *La vie est un océan*, de ce que, retourné à deux reprises dans son pays, il y avait vu. A nouveau, il joue dans un autre registre, sans effort, dira-t-on, sans une fausse note, son expérience de professeur utilisée comme élément de réflexion. L'œuvre est grave comme celui qui l'écrit : un homme de bonne volonté déchiré d'angoisses.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ BAKFITTY, de Miklos Batori. Fayard, 288 pages, 49 F.

VITE AVANT LA NUIT

(Suite de la page 19.)

LE pessimisme de ses contemporains — Baudelaire, Dostoïevski, Schopenhauer — s'inscrit, selon lui, dans le *processus de la décadence.* Lui-même se garde de la moindre certitude. Il n'existe, à ses yeux, aucun système propre à supprimer le vice, le crime, la détresse, et il s'en réjouit presque, car cela aboutirait, pense-t-il, à « condamner la vie même ». Les socialistes ne sont que des hommes de « ressentiment » envers les classes au pouvoir. Il se prend à rêver d'un fumeux « parti de la vie », où la « physiologie serait reine », mais au fond de lui-même il a conscience de n'être qu'un « faiseur de mots », ces « sonnailles égarées dans la forêt ». Encore heureux s'il parvient à « reconnaître la réalité du bout du pied, tel un danseur ». Comme il l'avoue quelque part : on a les principes de ses talents !

Les ultimes rajouts de 1888 éclairent sur son talent majeur, pour ne pas dire : son génie, qu'est l'aphorisme. On comprend mieux ce qu'il y trouve : *la possibilité d'inverser subitement les perspectives,* d'échapper aux enchaînements de la logique, d'allier la bouffonnerie au sacré, de cultiver la densité de *style qu'il admire chez Horace et Machiavel,* bref de fuir la déclamation dont il accuse sans *nuance* toute la *culture* allemande, au point de préférer Jommelli à Mozart, et Bizet à *Wagner.*

SA prédilection naïve pour la France éclate à chaque page. Il la proclame dans ses lettres à Strindberg. Pour écrire, il doit pouvoir imaginer qu'il « aura des lecteurs parisiens ». Il ambitionne d'être *traduit* par Paul Bourget.

On peut dire qu'à un siècle de distance *nous* lui rendons sa passion. L'influence de Nietzsche est plus nette chez nous que dans aucun pays. Valéry et Malraux l'ont subie dans leur vision du monde et leur mode d'expression. C'est elle qui pourrait le mieux servir de point commun, s'il en fallait un, entre les « nouveaux philosophes ».

Le rejet massif du dogme marxiste fait écho au refus de la religion par l'*Antéchrist,* et le pessimisme racé des ex-gauchistes à celui de *Zarathoustra.* Tous éprouvent plus ou moins l'horreur nietzschéenne du concept, et se veulent artistes de la pensée, danseurs, mal famés, anarchistes vagues, « hyperboréens ».

Ils s'écartent pourtant du maître sur au moins deux points. Bien peu évitent l' « esprit de sérieux teuton » et les « boum-boum de *la gloire* » dont Nietzsche conseillait de se garder. Aucun, et c'est heureux, *ne* l'a suivi dans le délire. Serait-ce qu'en sombrant dans la folie certains génies nous dispensent d'en faire autant, comme le suggérait Gide ?

par Bertrand-Poirot Delpech

IL est clair que Nietzsche, comme sans doute Van Gogh et Artaud, n'aurait pas accompli son œuvre sans sa souffrance mentale. Lou Andreas Salomé l'a deviné dès leur première rencontre : *« C'est en raison de ses difficultés psychiques qui l'incitaient à donner le maximum de lui-même que sa force poétique et son pouvoir de discernement se sont conjugués de façon si fructueuse. » (Ma vie,* page 90). Nietzsche note que les « grands novateurs » au réel pouvoir d'« ébranlement », parmi lesquels il se compte, ont toujours été des fous. Il ajoute : *« Le combat contre la maladie m'a fait accéder à plus de lucidité... »*

C'est négliger l'énergie autonome du mal. Dès l'automne, et précisément après la confession d'*Ecce homo,* un délire mégalomaniaque grandit en marge des professions d'impuissance nihiliste. Des notes et des lettres inédites confirment son intention de couper l'histoire humaine en « deux tronçons », de vaincre définitivement le christianisme avec l'aide des « officiers » et du « grand capital juif » — ses « alliés naturels », — de « plonger la terre entière dans des convulsions ». Tantôt, il signe Dionysos, tantôt le Crucifié, ou le « Princeps Taurinorum »...

« Parfait calme de l'âme, indique-t-il encore le 28 décembre ; *dormi douze heures. »* Mais le voilà qui songe à provoquer le Kaiser, cet « *avorton pitoyable* » et Bismarck, l' « *idiot* par excellence », à un combat désespéré, à installer Victor Buonaparte sur le trône de France, à régler le problème de l'Alsace-Lorraine, à « *franchir le Rubicon* ». Et ce becquet final : *« Maintenant que le Dieu ancien est aboli, je suis prêt à gouverner l'univers... »* Autant de « *sonnailles égarées dans la forêt* », comme il le disait naguère de toute parole !

Quelques jours plus tard, le 9 janvier 1889, on l'emmène à Bâle. Commence la nuit noire des fous.

★ FRAGMENTS POSTHUMES (1888-1889), tome XIV des œuvres complètes de Nietzsche. Textes établis par G. Colli et M. Montinari, traduits par J.-C. Hémery. Gallimard, 472 pages, 89 F.

poésie

Le véloce, le discret, le déchirant Blanchard

● *Un lyrisme au vitriol.*

LA poésie est d'abord un aveu de la misère. Elle compare ce que la jeunesse voulait avec ce que la vie en a fait. Elle creuse un chemin, sur lequel le poète et ses lecteurs retrouvent, parmi les ronces du regret et du désespoir, le désir insatiable que la lente avalanche des jours gris et des gestes morts avait enseveli.

Né en 1890, Maurice Blanchard a mené, dans sa jeunesse, l'existence d'un prolétaire. « La plèbe, écrivait-il, supporte tout. » Il a connu le travail en usine. « Vous ne savez pas, disait-il, ce que l'on peut exiger de l'homme ? Jusqu'où peut aller son sacrifice ? Moi, je le sais. » L'Etat français l'a envoyé faire la guerre. Il en est revenu, avec le souvenir de ces mots de passe, « qu'on chuchote de bouche à oreille comme une sale maladie ».

Il exécrait tous les Etats, y compris ceux qui se prétendaient révolutionnaires, et traitait Staline de « gueule de vachissime ». Il ne croyait pas aux promesses de l'avenir, et se tenait très loin de « ce miroir aux alouettes qu'est l'espoir ».

Maurice Blanchard a vécu le plus souvent dans la détresse et la solitude. Il s'est mis à la poésie « pour guérir », et ses poèmes « l'ont sauvé ». Son ambition de vivre s'y est délivrée de la pesanteur et de la fatigue des jours. Sa révolte et sa rage se sont libérées. « Voici, déclarait-il, le troupeau des ardeurs. » Il célébrait, dans son langage d'écorché, « le mariage du cœur et du cri ». « Moi ! Spinoza de Grenelle, fils de rabougri, j'apporte mon message. » Mais ce message ne fut guère entendu : « Mon cri tombé dans l'eau n'y fit pas une ride. »

A sa mort, en 1960, Maurice Blanchard était presque inconnu. Quelques écrivains, pourtant, l'avaient découvert et salué. Gaston Bachelard lui avait écrit, le 25 mai 1951 : « *Les nuages et le vent, les nuages, les merveilleux nuages, vivent dans vos pages, meuvent vos pages.* » René Char fit son portrait : « *Blanchard, le véloce, le discret, le noueux, le bleuté, le déchirant Blanchard...* » Les éditions Plasma ont rassemblé ses textes, sous le titre significatif de *Débuter après la mort* (1). Nous donnons ci-dessous quelques exemples de son lyrisme au vitriol.

FRANÇOIS BOTT.

∴

« La main qui étreignit l'absence quand les amis fuyaient dans la brume. »

∴

« J'attends mon heure.
J'attends ma vie.
J'attends la fin sans les moyens. »

∴

« Je suis dragon, voyez mes ailes ! Je suis amer, voyez mon fiel ! J'ai la douceur de la glace, la pureté du cimetière. »

∴

« Nous, les brumeux, les hyperboréens ; nous, les mangeurs de nuages, fils des neiges et des forêts ; nous, parfumés d'huile de phoque et bouffeurs de chandelles, rêvons parfois de pays clairs... Nous surprendrons les réveils, les chastes rayons blancs, les cœurs ciselés, les mains d'amour et les ombres bleues dans les jets d'eau, dans les grilles indéchiffrables, nous les surgis du quaternaire. »

∴

« Mais il y a toujours ces mains d'acier qui serrent la gorge. »

∴

« La naissance est une guillotine. »

∴

« Je pardonne à Dieu mes offenses. »

∴

« La femme que j'aime se nomme éternité. »

∴

« Je veille. Mon travail a besoin de l'infini. Oui ! Il me faut, à chaque instant, passer par l'infini pour atteindre d'incertaines et transitoires petites choses. C'est mon métier. Bonsoir ! »

(1) 256 pages, 39 F. Une exposition sur Blanchard se tient à la librairie Le Grand Jeu, 58, rue des Moines, Paris (17e), jusqu'au 23 décembre.

Le jansénisme d'André du Bouchet

● *Des bribes de confidences.*

LES livres importants, par le volume, d'André du Bouchet, comme *Dans la chaleur vacante, Où le soleil, Qui n'est pas tourné vers nous,* se présentent sous la forme de textes ajourés : les blancs y dominent, tandis que les poèmes eux-mêmes, extrêmement concentrés, se contentent de fragments qui suggèrent sans jamais les exprimer une architecture, une pensée, une philosophie. Autour de ce qui est exprimé se déploie, dans le silence et l'absence, le domaine inexploré du possible. Le verbe ne peut pas enchanter : il se limite à mille suggestions, parmi lesquelles il ne choisit point.

Un jour de plus augmenté d'un jour parvient à singulièrement élargir la manière d'André du Bouchet, tout en restant fidèle à son jansénisme et à son sacrifice. Pour la première fois, de façon aussi directe, il emploie le « je », de sorte que le lecteur, au lieu de se trouver face à un art poétique assiégé par l'abstrait, reçoit des bribes de confidences : il y aperçoit une douleur, ou du moins une indication de sentiments très pudiques, qui indirectement sollicitent quelque réaction.

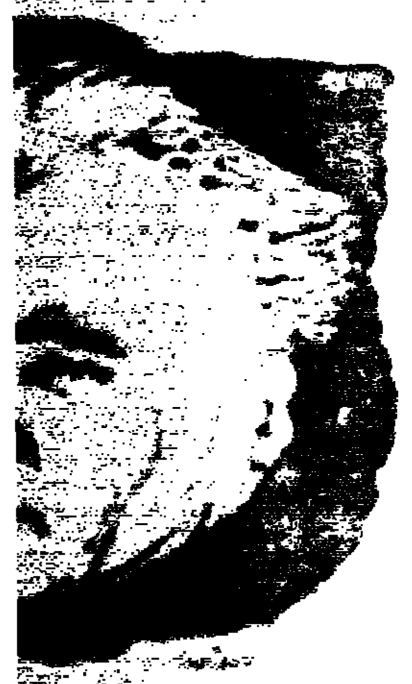
De surcroît, André du Bouchet parle du cosmos, de la terre : un paysage se concentre là, avec des attributs dramatiques, une tension nouvelle. Ce que le poète appelle « une parole sans surface » acquiert un relief et une palpitation. La poésie silencieuse procède par cris : sans doute, après vingt ans de pratique, est-ce sa manière d'accéder à un certain classicisme.

...Le torrent lui-même a glissé
[hors des eaux.
Le chemin est peinture. L'eau
[peinture aussi.
Peindre avec le bleu des flaques.
Le nuage — eau en poudre.
Océan de même sel.
A l'orée de l'air, une *étoile* se
[fait jour.

A. B.

★ UN JOUR DE PLUS AUGMENTÉ D'UN JOUR, d'André du Bouchet. Le Collet de buffle, 35 rue Dauphine, 75006 Paris, 32 pages.

هكذا من الأصل



…ettres étrangères

L'humanisme obstiné de Lagerkvist

Un roman-confes…on de l'écrivain sué…is Prix Nobel de …térature en 1951 : duel d'un homme …ec lui-même.

AUTEUR de plus de cinquante livres qui, dans tous les genres — du …me épique au scénario de …nette à la Plaute, — parcou…t le monde en tout sens de…s l'apparition de l'homme sur …e jusqu'à ici et aujourd'hui.

Lagerkvist — mort en 1974 est un écrivain de l'obstina…, de l'anaphore, de la répé…on. Prix Nobel 1951, au mo…nt où parut *Mort d'Ahashverus* …, ce fils de puritains du Sma… suédois, contemporain de …t Hamsun, mais plus intel…uel que lui au bon sens du …ne, exalte les « vertus viriles » …a vie libre.

…crivain de la répétition, La…kvist l'est par son apologie …iétique de ce qu'il appelle …humain » : l'acceptation de …mme par l'homme, sans, tels … puritains, « tuer le corps », … comme les individualistes …-nazis — ce que, bon an mal … fut justement Hamsun — …prit. Le livre qui paraît au…rd'hui, *l'Exil de la terre* (le …e original est « l'Hôte du … »), montre éminemment ce …l de l'homme avec lui-même.

…nders est un adolescent d'un …t village du Smaland dont …père est chef de gare : le …bole est clair (et autobio…phique). Il a toujours vécu …s un milieu que l'on dirait …ourd'hui « surprotégé » entre …mère et ses trois sœurs. Toute …remière partie de ce roman-…fession évoque avec amour et …catesse un vert paradis sans …urs enfantines. Dans le …de de la mère, qui ressemble … Sainte Vierge, tout n'est …armonie et, d'une certaine …n, paradis : éternité de …n retrouvé par une marche …re vers la source de la vie.

…ce à cela, le monde des pères …se l'autorité glacée d'une …e toujours ouverte : le …d-père d'Anders n'assiste … à la mort de sa femme : il lit l'Evangile dans la pièce d'à côté. Nulle exagération dans ces pages ; que l'on se rappelle les films du Dreyer des années 40. Anders se refuse à devenir un homme, cet homme-là qu'on veut qu'il devienne en s'arrachant au cocon d'un foyer angélique.

Mais il échappera aux deux mondes, à l'âge d'or comme à l'âge de pierre, en partant dans la nuit vers ailleurs. Cet ailleurs que le *Barrabas* (2) de Lagerkvist mettait en dehors de la foi (*« même si le sacré doit exister »*, ajoutait-il en contemplant les crucifiés du Golgotha), en dehors des sentiers rebattus du préjugé, du préconçu, du pré-vu. L'homme, selon Lagerkvist, n'est ni dans l'hier de l'enfance, quelque puissants que soient ses sortilèges, ni dans le futur hypothétique de la conviction religieuse. Lagerkvist mise tout son avoir, son être aussi, sur la vie qui est là, à la merci de la liberté de l'homme.

Trouver sa source

L'Exil de la terre est l'œuvre d'un homme de volonté, qui marche, qui est à la fois en marche et cette marche même. Le but n'est pas fixe ni objectivement tangible. De même qu'Anders devient adulte en refusant les leurres, sucre ou épée de justice, que lui offre le monde, l'homme ne devient homme qu'en s'acceptant. Existentialisme si l'on veut, mais où l'incitation à l'action, au geste de bâtir, prend le pas sur l'angoisse du ressassement dans la solitude. Lagerkvist croit plus aux manches retroussées qu'au *Traité du désespoir* de son aîné danois.

L'Exil de la terre, dont la traduction de Vincent Fournier est belle quoiqu'un peu guindée, témoigne avec une inlassable vigueur de la nécessité de lutte en l'homme : lutte contre les changeantes modes de la pensée, la peur d'être au monde et, bien sûr, la part d'ombre que chacun porte en soi.

PHILIPPE GUILHON.

★ L'EXIL DE LA TERRE, de Par Lagerkvist, traduit du suédois par Vincent Fournier. Editions Stock, 196 pages, 38 F.

(1) et (2) Stock.

Un Anglais très romantique

(Suite de la page 19.)

En quête d'indices qui donneront l'heure de sortie de la taupe, Jerry parcourt l'Asie du Sud-Est, où s'effondrent les régimes pro-américains. Après le Vietnam, le Cambodge craque. *« Les Etats-Unis viennent de poser leur candidature au Club des puissances de seconde classe »*, dit un officier américain. *« Bienvenue à bord »*, réplique Jerry. Smiley, lui, a depuis longtemps repéré la « décadence » des nations impérialistes. Que ne discerne-t-il l'accouchement d'un autre monde ! Tous ces peuples, dit le vieux Craw, *« nous les colonisons, nous les corrompons, nous les exploitons, nous les bombardons, nous pillons leurs villes, nous ignorons leur culture et les confondons avec l'infinie variété de nos sectes religieuses. Nous sommes affreux, non seulement à leurs yeux, mais à leurs narines aussi : la puanteur du Blanc leur est insupportable et nous sommes trop abrutis, même pour le savoir. Pourtant, quand nous avons fait le pire, et plus que le pire, c'est à peine si nous avons éraillé la surface du sourire asiatique. »*

« J'ai appris à interpréter toute la vie en termes de conspiration, a écrit Smiley de ses compagnons d'espionnage. *Voilà l'épée par laquelle j'ai vécu (...) c'est l'épée par laquelle je vais périr aussi. Ces gens me terrifient, mais je suis des leurs. S'ils me poignardent dans le dos, alors du moins sera-ce le jugement de mes pairs. »*

En dépit de cette amère lucidité, Smiley a préféré le cirque à Ann. Jerry « le collégien », le temporaire, choisit, lui, les petites cicatrices de Lizzie. Et pourtant, c'est leur chute à tous deux. Mais cette issue fatale n'a-t-elle été prévue par Smiley, comme une sorte de rédemption ? A moins qu'il n'ait organisé l'échec — tout est possible avec ces esprits tordus — pour faire réussir les « copains » des Cousins, parce qu'il n'y a plus d'empire à sauver, que les espions ne sont plus ce qu'ils étaient, et que, et que. Les poupées gigognes...

John Le Carré a écrit une geste de l'échec et de la solitude. Avec lui, le récit d'espionnage atteint le grand art. Il a dit, quelque part, son admiration pour Balzac. Comme lui, il brasse des dizaines de personnages qui reviennent d'un livre à l'autre et peint avec minutie les plus secondaires. Il décrit avec aisance et véracité les lieux où roule le grondement de l'histoire. Est-ce du roman populaire (près de dix-huit millions d'exemplaires vendus de *L'espion qui venait du froid*) ? Les interrogations qu'il pose en font douter.

Smiley a été écarté par une conspiration. Lui succèdent les « combinards » et les techniciens, les partisans de l'alliance efficace avec les Cousins. Qui croira que ces agissements sont le prix nécessaire à payer pour la liberté ? Et quelle liberté ? Quand se profile l'ombre de Fawn, le tueur ou celle de Sam Collins, agent et trafiquant d'opium. Paradoxalement, Smiley est subversif. « La vérité est révolutionnaire », et Smiley l'a rencontrée.

On ne révélera pas ici les mystères de cette intrigue admirablement construite. D'autres facettes sont à découvrir, d'autres poupées gigognes. Au-delà de la dernière page, on revient à la première et l'on se remet dans les pas de Smiley, le petit homme rond à l'imperméable mastic, de Jerry, l'éternel collégien qui traîne partout un sac de livres, surtout si l'on préfère, aux certitudes des héros, la tragédie des victimes — fussent-elles d'incurables romantiques.

BERNARD ALLIOT.

★ COMME UN COLLEGIEN, de John Le Carré, trad. de l'anglais par Jean Rosenthal, Robert Laffont, 590 p., 59 F.

LUBOMIR LEVTCHEV : « pureté idéologique » et vraie poésie

IMAGINONS un observateur, dans un train, derrière la vitre embuée qui le sépare du monde extérieur. Il raconte à ses compagnons de voyage ce qu'il voit : bribes de paysages fabuleux, mouvance imprécise de forêts, parfois la fulgurance d'un glacier. C'est un peu la situation du commentateur de la poésie traduite. La poésie étrangère, faite, comme toute poésie, de musique, de sonorités, semble généralement, quand on la transpose dans une autre langue, occultée par une recherche préoccupée trop souvent par le sens, pas assez par le signe sonore. C'est ce qui arrive avec les poèmes bulgares de Lubomir Levtchev traduits en français.

Le discours de ce poète, publié pour la première fois à Paris en 1975 (1), est un discours « engagé ». Plus proche de Neruda, de Lorca et de Maïakovski que de Valéry ou de Claudel, Levtchev évoque Grenade ensanglantée, la révolution cubaine, les étudiants en colère de Tokyo, son attachement à la Bulgarie d'aujourd'hui. Il dit dans ses vers, et non sans un certain humour teinté de tristesse, la fatigue des femmes de son pays, son refus du sectarisme bureaucratique, son amour de l'amour, son amour pour Paris. Pourtant Levtchev, né en 1934 en Bulgarie, ne se situe pas parmi les contestataires. Il est vice-ministre de la culture dans son pays. Cependant, sensible aux techniques modernes d'écriture, hostile à la sclérose des idées reçues, le poète, malgré son engagement, ou justement à cause de lui, ne se veut pas et n'est pas thuriféraire d'un socialisme moutonnier, générateur du goulag spirituel.

La porte étroite

Après le XXe congrès, il y eut en Union soviétique, en Europe orientale et centrale, une extraordinaire floraison d'artistes, de romanciers, de poètes. Des efforts novateurs étaient entrepris au niveau de la forme, la démarche rigide du réalisme socialiste était oubliée, les cent fleurs s'épanouissaient aussi bien à Moscou qu'à Léningrad, à Sofia et à Budapest qu'à Varsovie. Vingt ans après ce grand moment libéral, libertaire, la majorité de ces mousquetaires du non-conformisme, la fameuse génération de 1956, se retrouvent soit en exil, soit réduits au silence. Il en est cependant qui ont choisi un autre chemin, celui de la porte étroite : refusant à la fois la dissidence politique et, autant que possible, la complicité avec les commissaires de la répression culturelle, ils ont continué, laborieusement, courageusement, à écrire et à publier.

Ils passent aujourd'hui par New-York ou par Paris, pour discuter avec leurs camarades, en dehors et au-delà de l'idéologie partisane, du dialogue des cultures, du transfert efficace, en double sens, des valeurs artistiques réelles, enfin de la traduction pertinente, libre et généreuse, des textes poétiques difficiles. Ces problèmes, autrement importants que ceux suscités par la myopie des confrontations politiques stériles, sont aussi, devraient être, ceux du poète-citoyen Lubomir Levtchev. L'élan de ces artisans d'un renouveau formel impétueux se brise trop souvent contre l'infranchissable barrière linguistique comme il se brise contre les digues érigées par les fonctionnaires plus soucieux de « pureté idéologique » que de vraie poésie.

EDGAR REICHMANN.

★ LAPIDARIUM, de Lubomir Levtchev, traduction de Rossitza Kouzmenova ; adaptation de Pierre Seghers et Bernard Delvaille. Seghers, 66 pages, 28 F

(1) *Le Chevalier, la Mort et le Diable*, Ed. Seghers. *La Route des étoiles*. Editeurs français réunis (1975).

PAUL RENUCCI spécialiste de Dante

La disparition d'un … plus grands italia…tes.

PAUL RENUCCI (1), professeur de littérature italienne à Paris-IV, mort, le 9 no…bre, d'un infarctus, alors qu'il …rait d'Italie, à Beaulieu, en … de sa Corse natale, ouvre …rand espace noir dans l'ita…sme français. Figure éton…e que cet homme de petite …, dont la « voix de bronze » …i se la rappellent ses pre…s élèves du lycée de Tou…) avait été tranchée par un …lent d'auto, au détriment … carrière politique, dans le …nalisme d'abord, dans la Ré…nce ensuite.

…is cette voix était pour lui … moyen de fascination …ge : je l'ai entendu dominer …ence de deux cents auditeurs, …doue, de son aphonie frois… et déclamer Dante comme … de ses collègues italiens sa… le faire. Car c'est à Dante …ce volontariste, fidèle à un …le plutarquien de l'homme, … humaniste rationaliste par …iction profonde, cet amateur …es, avait su d'emblée consa… sa recherche. Il y avait de …blimation dans le choix d'un … si abrupt.

…ns sa thèse, publiée en deux …nes, aujourd'hui épuisés, *…nture de l'humanisme euro… au Moyen Age* (1953) et *…e disciple et juge du monde …-latin* (1954), il avait tenté …constituer le système sous…t d'interprétation du monde …n que Dante s'était forgé et …e situer dans le fil de …yssée de la culture classi… pendant les siècles dits mé…ux. Ouvrages risqués (*« Va … le risque »*, disait-il) dont …mier avait été accueilli avec acidité en Italie, où l'on y décelait une tendance à réduire l'originalité de l'humanisme italien, et dont le second, le grand essai sur Dante, est devenu avec le temps un ouvrage de référence, une étape historique, dont la jeune dantologie fait le plus grand cas. C'est en tout cas un livre où la connaissance du texte de Dante est remarquable et où les déductions intellectuelles touchent à la virtuosité. Qualités que l'on retrouve dans le dense manuel *Dante* (1958), le meilleur *livre d'initiation, en France,* au poète italien.

Le goût pour le débat d'idée et la passion pour l'histoire de la culture, exprimés dans une langue tendue, étaient sans doute les aspects les plus visibles de l'approche de Renucci : sa fidélité à un type d'analyse qu'on peut inscrire dans un climat qui va d'Alain à Giraudoux, mais tempéré par Lanson, ne l'a pas laissé se parer des méthodes plus sophistiquées de la « nouvelle critique ».

Il avait, récemment, commencé à publier les fruits de sa maturité : l'importante préface au *Goldini* de « la Pléiade », la présentation méticuleuse du *Théâtre* de Pirandello dans la même collection (le plus vaste travail sur Pirandello paru en France) et, hommage de l'intelligensia italienne, c'est à lui que l'éditeur Einaudi avait confié le chapitre sur la culture italienne des origines au dix-huitième siècle de son originale *Storia d'Italia* (1974). L'italianisme français ne retrouvera pas de sitôt un esprit aussi ouvert au-delà de sa spécialité et couvrant aussi sûrement l'étendue d'une culture à la fois si proche et si méconnue

MICHEL DAVID.
(Université de Grenoble III).

(1) Voir notice nécrologique dans *le Monde* daté 13-14 novembre 1977.

GALLIMARD NOU

ROMANS, RÉCITS, NOUVELLES

Domaine français

Collection Blanche,
Le Chemin,
Coll. dirigée par Georges Lambrichs.
Hors Série.

Alexandre ASTRUC
Le serpent jaune.
Antoine AUDOUARD
Marie en quelques mots.
Marc BERNARD
Les marionnettes.
Charles BOUILLET
Abel.
Daniel BOULANGER
L'autre rive.
Pierre BOURGEADE
L'armoire.
Jean-Pierre CHABROL
La folie des miens.
Jacques CHAUVIRÉ
Passage des émigrants.
René DAUMAL
La grande beuverie.
Jean DEMÉLIER
Le miroir de Janus.
Michel DÉON
Les vingt ans du jeune homme vert.
Daniel DEPLAND
Le chien de pique.
Noël DEVAULX
Le lézard d'immortalité.
André DHÔTEL
Un soir...
Georges DROUILLAT
Le Gabin.
Yves ELLÉOUËT
Falc'hun.
Annie ERNAUX
Ce qu'ils disent ou rien.
Romain GARY
Clair de femme.
José GIOVANNI
Mon ami le traître.
Roger GRENIER
La salle de rédaction.
Francis GRUYER
Les oubliés des nuits romanes.
Didier HÉNIQUE
Les peines éternelles.
Jean LAHOUGUE
Non-lieu dans un paysage.
Jean LODS
La part de l'eau.
Didier MARTIN
Un garçon en l'air.
Renée MASSIP
Le Chat de Briarres.
Albert MEMMI
Le désert.
Jacques MÉNÉTRIER
Le processus.
Patrick MODIANO
Livret de famille.
Anne PHILIPE
Un été près de la mer.
Bernard PONTY
Un enfant vêtu de noir.
Raymond QUENEAU
Les derniers jours.
Gilles QUINSAT
Lazare et ses voix.
Henri RACZYMOV
Bluette.
Jacques RÉDA
Les ruines de Paris.
Pierre-Jean REMY
Les enfants du parc.
Pierre-Louis REY
Le moindre mal.
Catherine RIHOIT
Portrait de Gabriel.
Angelo RINALDI
Les dames de France.
Jean RISTAT
Lord B.
Annie SAUMONT
Enseigne pour une école de monstres.
Paul SAVATIER
L'hiver sur le Tanganyika.
Bernard SICHÈRE
Approche de la tempête.
Jean-Louis TERRADE
Bleu Algérien.
Henri THOMAS
Les tours de Notre-Dame.
André WURMSER
Une fille trouvée.

Domaine étranger

Du Monde Entier,
Littératures soviétiques
Coll. dirigée par Louis Aragon,
Hors série.

John BARTH
Chimère (anglais)
Hector BIANCIOTTI
Le traité des saisons (espagnol)
Karen BLIXEN
Nouveaux contes d'hiver (anglais)
Fernando CAMON
La vie éternelle (italien)
Félice CHILANTI
La peur exaltante (italien)
Francis CLIFFORD
Amigo, amigo (anglais)
Julio CORTÁZAR
Cronopes et Fameux (espagnol)
Mircea ELIADE
Le vieil homme et l'officier (roumain)
Hubert FICHTE
Puberté (allemand)
Paul GOMA
Dans le cercle
Peter HANDKE
L'heure de la sensation vraie (allemand)
Ernest HEMINGWAY
Les aventures de Nick Adams (anglais)
Franz INNERHOFER
De si belles années (allemand)
Marjorie KELLOGG
La dent du fauve (anglais)
Yachar KEMAL
Terre de fer, ciel de cuivre (turc)
D.H. LAWRENCE
Lady Chatterley et l'homme des bois (anglais)
Vladimir MAXIMOV
Adieu de nulle part (russe)
Elsa MORANTE
La Storia (italien)
Adolf MUSCHG
L'impossible enquête.
Histoires d'amour. (allemand).
David PLANTE
La nuit des corps (anglais)
David RHODES
La maison Easter (anglais)
Alberto SAVINIO
Maupassant et "l'Autre" *suivi de* Tragédie de l'enfance *et de* C'est à toi que je parle (italien)
Francis SCOTT-FITZGERALD
Le dernier Nabab (anglais)
Meša SELIMOVIC
Le derviche et la mort (serbo-croate)
Vladimir TENDRIAKOV
Le printemps s'amuse et autres nouvelles (russe)
Brigitte TROTZIG
La maladie (suédois)
John UPDIKE
Un mois de dimanches (anglais)
Vassilis VASSILIKOS
La Belle du Bosphore (grec)
J. Rodolfo WILCOCK
La synagogue des iconoclastes

MÉMOIRES, SOUVENIRS

Collection Blanche,
Du Monde Entier, Hors Série.

Marcel ARLAND
Avons-nous vécu ?
Antonin ARTAUD
Nouveaux écrits de Rodez-Lettres au docteur Ferdière (1943-1946) et autres textes inédits, *suivis de* six lettres à Marie Dubuc (1935-1937).
Truman CAPOTE
Les chiens aboient
Marcel JOUHANDEAU
Journaliers XXV. Août 1969 - octobre 1970 - Une gifle de bonheur.
Zoé OLDENBOURG
Visages d'un autoportrait.
Albert SIMONIN
Confessions d'un enfant de La Chapelle.
Cosima WAGNER
Journal (2 volumes).
Marguerite YOURCENAR
Archives du Nord.

ESSAIS

Collection Blanche,
Voies ouvertes, Coll. dirigée par Jean Sulivan,
Idées, Coll. dirigée par François Erval,
Bibliothèque des Idées,
dirigée par Pierre Nora,
Le Chemin, Du Monde Entier,
Les Essais.

AUBRAL/DELCOURT
Contre la nouvelle philosophie.
Julien BENDA
La fin de l'éternel (nouv. éd.)
Paul BÉNICHOU
Le temps des prophètes.
Doctrines de l'âge romantique.
Michel BUTOR
Troisième dessous (Matière de rêves, *III*).
CASAMAYOR
La mystification.
Marcel DETIENNE
Dionysos mis à mort.
Eric GANS
Essais d'esthétique paradoxale.
Henri GUILLEMIN
Sulivan ou la parole libératrice *suivi de* Passez les passants par J. SULIVAN
Eugène IONESCO
Antidotes.
Jacques LAURENT
Le roman du roman.
Henriette LEVILLAIN
Le rituel poétique de Saint-John Perse.
André MALRAUX
L'homme précaire et la littérature.
Félicien MARCEAU
Discours de réception à l'Académie française et réponse d'André Roussin.
Thierry MAULNIER
Les vaches sacrées.
Henri MESCHONNIC
Ecrire Hugo I
Ecrire Hugo II
(pour la Poétique IV).
Henry de MONTHERLANT
L'équinoxe de septembre *suivi de* Le solstice de juin et d'un Mémoire.
Octavio PAZ
Marcel Duchamp : L'apparence mise à nu...
Alain PEYREFITTE
Discours de réception à l'Académie française et réponse de Cl. Lévi-Strauss.
Raymond PICARD
De Racine au Parthénon - Essais sur la littérature et l'art à l'âge classique.
Francis PONGE
L'atelier contemporain.
Jacques RIVIÈRE
Rimbaud. Dossier 1905-1925.
Bernard RONZE
L'homme de quantité.
Marina SCRIABINE
Au carrefour de Thèbes.
Judith SCHLANDER
Le comique des idées.
Jean SULIVAN
La traversée des illusions (Matinales II).
Michel TOURNIER
Le vent Paraclet.
Shmuel TRIGANO
Le récit de la disparue - Essai sur l'identité juive.

ENQUÊTES TÉMOIGNAGES,

Témoins, Coll. dirigée par Pierre Nora,
l'Air du temps. Collection Blanche.

Enrico ALTAVILLA
La sexualité à travers le monde.
Michael ARLEN
Embarquement pour l'Ararat. A la recherche de l'identité arménienne. Vietnam.
Jean-Louis ARNAUD
Saïgon d'un Vietnam à l'autre.
Gavino LEDDA
Padre Padrone. L'éducation d'un berger sarde.
Jacques NOSARI
Le soleil avec nous. Faites votre météo vous-même.
Colin SMITH.
Carlos. Portrait d'un terroriste.

POLITIQUE, ÉCONOMIE

L'Air du temps, Idées,
Bibliothèque des Histoires dirigée par Pierre Nora.

Ralph ANDREANO
La nouvelle histoire économique.
Jacqueline et Jean FOURASTIÉ
Pouvoir d'achat, prix et salaires.
John GALBRAITH
L'argent.
Edgard PISANI
Utopie foncière. L'espace pour l'homme.
Laurence THIBAULT
La peine de mort en France et à l'étranger.

HISTOIRE

Bibliothèque des Histoires,
Archives
(en collaboration avec les éditions Julliard), Coll. dirigée par Pierre Nora et Jacques Revel.
Hors série, Trente journées qui ont fait la France.

Olivier CARRÉ
Le mouvement national palestinien.
Edgar FAURE
La banqueroute de Law.
Pierre GASCAR
Charles VI. Le bal des Ardents.
Philippe JOUTARD
La légende des Camisards.
Jean-Thomas NORDMANN
La France radicale.
Pascal ORY
La France allemande 1933-1945
Antoine PROST
Les Anciens Combattants (1914-1940).
Adam B. ULAM
Staline - L'homme et son temps.
Tome I : La montée.
Tome II : Le pouvoir.

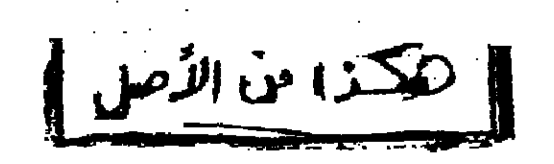
SCIENCES HUMAINES

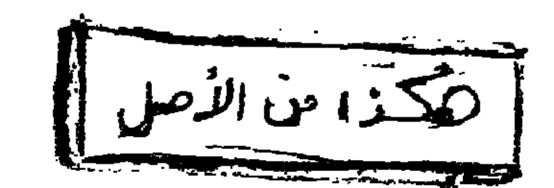
Bibliothèque
des sciences humaines,
dirigée par Pierre Nora.

Georges DUMEZIL
Les dieux souverains des Indo-Européens.
Louis DUMONT
Homo æqualis.
Jeanne FAVRET-SAADA
Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage.

PHILOSOPHIE ET PSYCHANALYSE

THÉÂTRE ET CINÉMA





NOUVEAUTÉS 1977

PHILOSOPHIE ET PSYCHANALYSE

Bibliothèque de Philosophie,
dirigée par
Jean-Paul Sartre et Pierre Verstraeten,
Connaissance de l'Inconscient,
Coll. dirigée par J.-B. Pontalis,
Œuvres complètes,
Classiques de la Philosophie.

Ernst BLOCH
L'esprit de l'utopie (version de 1923 revue et modifiée).
Georg GRODDECK
Ça et Moi.
Martin HEIDEGGER
Schelling.
Michel de M'UZAN
De l'art à la mort.
Friedrich NIETZSCHE
La naissance de la tragédie, tome I
et Fragments posthumes 1869-1872.
Œuvres complètes, tome XIV.
J.-B. PONTALIS
Entre le rêve et la douleur.
Harold SEARLES
L'effort pour rendre l'autre fou.

THÉÂTRE ET CINÉMA

Collection Blanche, Hors série.

DELAY/ROUBAUD
Graal théâtre.
Constance DELAUNAY
La Donna et Olympe dort.
David MERCER
Providence. Un film par Alain Resnais.
Armand SALACROU
Théâtre I : le casseur d'assiettes,
Tour à terre,
Le pont de l'Europe,
La boule de verre,
Pièces à lire.
Ouvrage collectif
Sartre.

POÉSIE

Collection Blanche, Poésie,
Le Chemin, Du Monde Entier,
Connaissance de l'Orient
Coll. dirigée par Etiemble.

Vicente ALEIXANDRE
Poésie totale. (espagnol).
Alain BOSQUET
Le livre du doute et de la grâce.
René CHAR
Chants de la Balandrane.
Jean DAIVE
Le cri-cerveau.
Alain DUAULT
Colorature.
Luc ESTANG
La laisse du temps
(tirage numéroté).
André FRÉNAUD
Les Rois mages.
Roger GILBERT-LECOMTE
Œuvres complètes, tome II.
Poésie.
Jorge GUILLÉN
Cantique (espagnol).

GUILLEVIC
Sphère, *suivi de* Lamac.
Du domaine.
Marc GUYON
Ce qui chante dans le chant.
Vladimir HOLAN
Histoires (tchèque).
Victor HUGO
Les châtiments.
Philippe JACCOTTET
A la lumière d'hiver *précédé de* leçons *et de* chants d'en bas *(tirage numéroté).*
Alfred JARRY
Les minutes de sable mémorial.
César. Antéchrist.
LI QINGZHAO
Œuvres poétiques complètes (chinois).
Gérard MACÉ
Les balcons de Babel.
Pablo NERUDA
Mémorial de l'île noire
suivi de Encore (espagnol).
Chant général (espagnol).
Octavio PAZ
Mise au net (espagnol).
Jacques ROUBAUD
Autobiographie, chapitre dix.

LITTÉRATURE CLASSIQUE

La Pléiade, Œuvres complètes,
Collection Blanche,
Hors série

APOLLINAIRE
Œuvres en prose, tome I.
BALZAC
Œuvres complètes, tomes V, VI, VII.
Roger CAILLOIS
Anthologie du fantastique I et II.
Album CÉLINE
CHATEAUBRIAND
Correspondance, tome I.
William FAULKNER
Œuvres, tome I.
Jean GIONO
Œuvres complètes, tome IV.
Julien GREEN
Œuvres complètes, tome V.
PIRANDELLO
Théâtre complet, tome I.
Félicien MARCEAU
Album personnages de *La Comédie humaine.*
Henri POURRAT
Le trésor des contes.
TOCQUEVILLE/KERGORLAY
Correspondance.

BEAUX LIVRES OUVRAGES D'ART

L'Univers des Formes, Coll.
dirigée par A. Malraux, et A. Parrot,
Le Monde meilleur, Coll.
dirigée par Pierre Marchand,
Jean Olivier Héron, et Marc Berthier,
Hors série.

Vincent BESNIER
Scènes de la vie maritime.
Paul-Marie DUVAL
Les Celtes.
André MALRAUX
Le surnaturel.
Jean-Louis RABEUX
Aragon ou les métamorphoses.

REVUES ET CAHIERS

Nouvelle Revue Française
dirigée par Georges Lambrichs.

N°s 289 à 298.
N° 295
Hommage à André Malraux.

Nouvelle Revue de Psychanalyse N° 15 :
"Mémoires".
N° 16 :
"Ecrire".

Cahiers CÉLINE N° 3 :
Semmelweis et autres récits médicaux.
Cahiers COCTEAU N° 6.
Revue DIOGÈNE N° 96 à 99.
Cahiers du CHEMIN N° 29 et 30.
Cahiers André GIDE N° 7 :
Maria VAN RYSSELBERGHE, Les cahiers de la Petite Dame, IV (1945-1951).
Cahiers Paul VALÉRY N° 2 :
"Mes théâtres".
Cahiers RENAUD-BARRAULT N° 93 à 96.

LIVRES POUR ENFANTS

Collections dirigées par
Pierre Marchand et Jean-Olivier Héron.

Albums.

Eléonore SCHMID/BAUMANN
Fenny.
FOREMAN/BAUMANN
Essuie la vaisselle.
Etienne DELESSERT/
Anne VAN DER ESSEN
Il était une fois la souris.

SNOOPY FESTIVAL

1000 Soleils.
Huit titres.

Exploits.
Deux titres.

Reporters du passé.
Deux titres.

Kinkajou.

Christiane NEUVILLE
Avec des chiffons.
MOUVIER/DRALEC
L'atelier du potier.
Michèle RIVOL
Papiers mâchés.
Michel POLITZER
46 jeux pour un jour de fête.

Le Rayon d'Or.

Victor HUGO
Les misérables.

Grands textes illustrés.

Henri BOSCO
L'enfant et la rivière.
Louis PERGAUD
La guerre des boutons.

NOUVELLES COLLECTIONS

L'Imaginaire

Jacques AUDIBERTI
Abraxas.
Louis ARAGON
Le libertinage.
Maurice BLANCHOT
L'arrêt de mort.
Jorge Luis BORGES
L'Aleph.
Pierre DRIEU LA ROCHELLE
Etat civil.
Marguerite DURAS
Le vice-consul.
William FAULKNER
Les palmiers sauvages.
Jean GRENIER
Les îles.
Max JACOB
Le Cabinet noir.
Valéry LARBAUD
Enfantines.
D.H. LAWRENCE
L'homme qui était mort.
Michel LEIRIS
Aurora.
Herman MELVILLE
Benito Cereno.
Raymond QUENEAU
Un rude hiver.
Henri THOMAS
La nuit de Londres.

Ecrits sur la Mer, Coll.
dirigée par Pierre Marchand,
Jean-Olivier Héron, et Marc Berthier.

Joseph CONRAD
Le nègre du Narcisse.
Jack LONDON
Le loup des mers.
Herman MELVILLE
Israël Potter.
Michel MOHRT
La prison maritime.
Jacques PERRET
Le vent dans les voiles.
Edgar POE
Les aventures d'Arthur Gordon Pym.

COLLECTIONS AU FORMAT DE POCHE

Folio

Folio Junior

Tel

Idées/Gallimard

Poésie/Gallimard

Série Noire
Collection
fondée par Marcel Duhamel

Super Noire

Carré Noir

histoire

Goebbels ou la paranoïa du pouvoir

(Suite de la page 19.)

Malgré les bombardements, les privations, les deuils, la catastrophe visible et désormais inéluctable, la propagande toujours magistralement orchestrée par Goebbels conserve au pouvoir un prestige presque intact. Au moment où les Alliés coupent la ligne de chemin de fer entre Bonn et Cologne, où de violents combats s'engagent dans les rues mêmes de la future capitale fédérale, civils et simples soldats acclament encore le deuxième personnage du régime, en inspection dans le secteur de Görlitz.

« Je ne cesse de constater que ces hommes ont gardé toute leur confiance dans la victoire et dans le Führer », note-t-il au retour, optimiste. Les Etats établis sur le mensonge finissent par prendre pour argent comptant les fables les plus absurdes qu'ils inventent. Goebbels pense avec les officiers qu'il aveugle : *« Si on attaque énergiquement l'ennemi, il ne tardera pas à prendre ses jambes à son cou. »* Cinquante-deux jours plus tard, il tuera ses six enfants dans le bunker de la chancellerie, avant de se suicider avec sa femme pour ne pas survivre à Hitler. Jupiter rend vraiment fou ceux qu'il veut perdre.

Apocalypse et réforme fiscale

Dans sa démence, du moins, Goebbels lutte. Derrière les sanglantes illusions entretenues par le courage du peuple, d'autres hiérarques réagissent moins honorablement, ne songent qu'à garder des prébendes. Prophète du racisme devenu, en 1941, ministre des territoires occupés à l'Est, où il accumula les horreurs et les crimes, Alfred Rosenberg intrigue activement dans les abris de béton pour conserver ses pouvoirs et même son titre, quand la présence militaire allemande au-delà de Dantzig se réduit à des captifs, à des morts, et qu'une armée soviétique encercle peu à peu Berlin.

A l'écart du désastre, Göring, lui, mène l'existence confortable d'un *« sybarite »* détaché des choses, rend de lointaines visites à ses collègues dans un somptueux uniforme gris-argent. Le maigre, le nerveux Goebbels n'a pas de mots trop durs contre le gros maréchal de l'air, épanoui, jovial, en même temps sûr de la défaite et jamais à son poste. Par la faute de cette *« loque, plongée dans la léthargie »*, la Luftwaffe *« n'est plus qu'une grande boutique de corruption »*, un *« chaos »* d'où ne peuvent plus sortir les escadrilles capables d'interdire le ciel allemand aux ennemis.

Pendant des semaines, le ministre de la propagande adjure inlassablement son Führer de limoger le coupable, à défaut de le traduire en conseil de guerre. Mais le dictateur, capable d'envoyer chaque jour, d'un œil sec, des millions de ses semblables à la mort, s'il récrimine sur la déchéance de son vieux compagnon, refuse de sévir *« en vertu de la loyauté germanique »*. Il en coûtera simplement quelques villes rasées en plus.

Imperturbable, le ministère des finances prépare en pleine pénurie un projet de réforme fiscale *« basé pour l'essentiel sur les taxes à la consommation »*. Issu de l'aile gauche du national-socialisme, Goebbels s'étrangle de rage. Les *« impôts sur le revenu ne sont même pas pris en compte »*, éructe-t-il, entrant à son tour dans la tragique bouffonnerie d'une administration occupée de nouveaux règlements au milieu des décombres. Cette affaire-là lui tient tellement au cœur qu'il en reparle encore le 29 mars. *« En tout cas, on ne doit pas se laisser pousser sur une fausse voie sous la pression des milieux industriels et commerciaux. »* Décidément, toujours les mêmes...

L'enfer c'est les autres

Avec le même obscurcissement intellectuel, Goebbels s'enfonce jour après jour dans l'irréalité. Le 3 mars 1945, mille deux cent cinquante bombardiers américains pilonnent successivement Dresde, Schwarzheide, Chemnitz, Magdeburg. Le même jour, les escadrilles britanniques dévastent Cologne. Des forteresses volantes venues d'Italie fondent sur Linz. *« A vrai dire, nous n'avions jamais imaginé que les choses se dérouleraient de cette façon »*, constate le ministre, avant d'ajouter, dans son amertume : *« Le Reich se resserre de plus en plus. »*

A partir de cette date, l'incroyable résistance de la population, sous-alimentée, morte de fatigue après des mois et des mois de terreurs nocturnes, commence à fléchir. Goebbels mesure l'étendue de la catastrophe. Mais, en politicien prêt à tirer parti de la moindre ressource, il surveille les débats de la Chambre des communes dans l'espoir qu'une interpellation parlementaire mettra Churchill en minorité, disserte savamment sur l'effet des élections finlandaises ou des grèves aux Etats-Unis.

Pas une seconde, en revanche, il ne songe aux responsabilités de Hitler, ni aux siennes, dans l'accumulation d'épouvantes et de deuils qu'il lui faut maintenant évoquer à longueur de page. Selon une tactique bien connue, la faute initiale incombe d'abord aux autres. Le gouvernement français ne commit-il pas la *« folie »* de déclarer lui-même la guerre, en 1939, à une Allemagne résolument pacifique ? Les Polonais ne repoussèrent-ils pas avec *« arrogance »* les propositions *« extraordinairement clémentes »* venues de Berlin ? *« Après tout, c'est l'Ouest qui a provoqué cette guerre et l'a amenée à prendre une telle extension »*, jure-t-il, sans aller jusqu'à démontrer par quelles savantes manœuvres l'Angleterre put convaincre la Wehrmacht d'attaquer toute seule l'U.R.S.S., en 1941.

Ces extravagances, Goebbels ne les expose pas aux foules en délire de la Tempelhoferfeld, disposées à tout entendre. Il les dicte, il les pèse dans le silence de son cabinet. Assuré dès ce moment de l'inévitable défaite, parlait-il à travers ses sténographes pour l'invisible postérité qu'il entreprenait déjà de séduire, comme le suggèrent quelques biographes ? Des caractères enfermés comme le sien dans une solitude orgueilleuse, l'expérience recommande toujours de craindre le pire. Les illusions de celui-là confirment qu'il espéra jusqu'au bout. Dans l'effrayante logique des puissances totalitaires, n'a-t-il pas fini par s'intoxiquer lui-même avec ses propres artifices ?

Cher Staline

L'horreur intégrale de certains propos laisse peu de doutes sur sa sincérité profonde. *« Quand on a le pouvoir, il faut, une fois pour toutes, exterminer ces juifs comme des rats*, assure-t-il avec une parfaite tranquillité d'âme. *Dieu merci, nous nous en sommes déjà bien chargés. J'espère que le monde suivra cet exemple. »*

Des opinions égrenées au fil des pages dérangent bien des idées admises en même temps qu'elles révèlent de curieux fonctionnements cérébraux. *« Pétain nous a trompés*, se lamente-t-il, *et il est vraisemblable que Laval lui-même était au courant. »* Franco, qu'il n'a jamais aimé, reçoit l'agréable sobriquet de *« Dindon »*. Le peuple italien, lui, *« n'est pas digne de son Duce »*. Mais, à la réflexion, quelle *« lamentable figure que celle du Duce, par exemple, en comparaison de Staline ! »*. Entre grands bouchers de l'histoire, l'estime réciproque naît spontanément.

Certes, il n'accorde aucune espèce de confiance au tyran communiste, même s'il admire en lui un *« paysan particulièrement doué et rusé »* que meut un seul principe : *« La fin justifie les moyens. »* Quand les maîtres du IIIe Reich, aux abois, n'espèrent plus qu'en une soudaine rupture entre les Alliés, Goebbels suppute encore : *« C'est plutôt à l'Est qu'on peut obtenir quelque chose, car Staline me paraît plus réaliste. »* Technicien du réalisme, Hitler approuve entièrement celui qu'il désignera comme son successeur et estime *« Staline le mieux placé pour réaliser un revirement dans la politique de la guerre, car il n'a pas à tenir compte de l'opinion publique dans son pays »*.

Du fond de son abri, Hitler précipite jour après jour dans la bataille des divisions saignées à blanc, peu à peu fantomatiques. Fébrilement, il continue néanmoins de remodeler à sa guise la carte du monde. A la mi-mars, toujours sûr qu'une inévitable discorde divisera ses adversaires et qu'une *« paix séparée avec le Kremlin changerait évidemment la situation de manière radicale »*, il renonce, bon prince, à ses *« objectifs de 1941 »* — l'Ukraine, par exemple — et *« espère tout de même en obtenir un partage de la Pologne, pouvoir placer sous souveraineté allemande la Hongrie et la Croatie et obtenir la liberté d'opération contre l'Ouest »*.

La paranoïa du pouvoir distille décidément des poisons bien pervers. Son cynisme peu commun n'en préserva pas Goebbels. L'affection profonde qu'il éprouvait pour Hitler augmenta son culte du maître. Les fragments des carnets intimes écrits entre 1925 et 1926, incorporés à l'édition de 1949, et fâcheusement absents ici, fournissent à cet égard de précieuses précisions. Brouillé avec sa famille, malheureux avec les femmes, Goebbels trouva en compensation auprès du Führer la sympathie chaleureuse, prévenante, indispensable à son équilibre. *« Je le vénère. Je l'aime »*, écrivait-il en secret après une rencontre avec celui dont les yeux l'éblouissaient *« comme des étoiles »*. Dès lors, il le servit avec passion. En même temps qu'il idolâtrait son chef, Goebbels éprouvait *« un mépris sans borne pour la personne humaine »*. Il n'en faut pas moins pour la traiter comme une bête. Et pourtant, en 1945, la pauvre humanité tenue pour imbécile par tant d'esprits forts allait prendre une fois de plus sa revanche...

GILBERT COMTE.

★ **JOSEPH GOEBBELS : DERNIERS CARNETS - JOURNAL, 28 FEVRIER - 10 AVRIL 1945. Présentation de Michel Tournier, 395 pages, Flammarion, 60 F.**

Quand Napoléon perdait la guerre

IL est devenu banal, depuis Mahan et sa théorie du « sea power », de rappeler que c'est à la maîtrise de la mer que l'Angleterre doit d'avoir vaincu Napoléon.

Dans ce duel, le moment décisif se situe à Boulogne. Mais, en dépit d'une abondante bibliographie, bien des questions demeurent sans réponse. Napoléon a-t-il souhaité réellement opérer une descente en Angleterre ou s'agissait-il seulement d'une manœuvre d'intimidation destinée à contraindre le cabinet britannique à traiter ? Dans le premier cas, le plus plausible, le choix de Boulogne était-il le meilleur ? Fallait-il accorder le premier rôle aux escadres classiques ou privilégier les bateaux plats de Forfait ? La stratégie choisie qui visait à provoquer la rupture d'équilibre de l'ennemi sur un point précis, non par la bataille, principe napoléonien par excellence, mais au contraire, en l'évitant, est-elle adaptée aux circonstances ? Napoléon n'a-t-il pas fait preuve d'incompréhension à l'égard des problèmes maritimes, fixant, par exemple, à sa flotte des délais qu'elle ne pouvait tenir ? A quel moment l'Empereur a-t-il renoncé à s'assurer la maîtrise de la Manche ? Villeneuve porte-t-il seul la responsabilité de cette volte-face ? On n'en finirait pas d'énumérer les questions que continuent à se poser les historiens à propos de la manœuvre qui devait aboutir au désastre de Trafalgar.

On pourra désormais juger sur pièces, grâce à l'effort d'un chercheur isolé, M. Beaucour, qui, sans subvention du C.N.R.S., sans l'appui d'une maison d'édition, sans ordinateur et sans vacataires, a réuni et commenté la quasi-totalité des lettres et actes officiels signés par Napoléon au château de Pont-de-Briques, quartier général du camp de Boulogne, entre juin 1803 et septembre 1805.

Par la masse de documents ainsi livrés au public et excellement annotés, ce recueil est appelé à devenir « un classique » de la bibliographie napoléonienne : on dira « le Beaucour » en parlant de lui.

JEAN TULARD.

★ **LETTRES, DECISIONS ET ACTES DE NAPOLEON A PONT-DE-BRIQUES ET AU CAMP DE BOULOGNE, de F. Beaucour. 2 vol., 180 F, chez l'auteur, 12, rue Pasteur, Levallois (92).**



istoire

Henri Amouroux devant le pétainisme

● *Un peuple au nfessionnal.*

MOINS d'un an après *le Peuple du désastre*, premier des huit volu-s de sa *Grande Histoire des* ançais sous l'occupation, nri Amouroux publie le se-nd sous un titre très délibé-ent choisi : *Quarante mil-s de pétainistes*. Voilà re-s, sinon renouvelé, le débat gagé maintenant dans ce ys depuis trente-sept ans. La rise est sérieuse, le sujet niné, la plume maîtrisée. Le rnaliste Amouroux s'efface jours derrière les faits. Il en duit même tant et tant qu'on prend à penser qu'il sait tout. point d'avoir été dans la nfidence d'un peuple.

l est vrai que le tableau st pas forcé. Du mois de n 1940, de celui de juin 1941, e de l'entrée des armées lériennes en U.R.S.S., les ançais ont non seulement ac-té la réalité bien concrète de r désastre, mais encore se t bel et bien sentis en « état péché », courant sans re-gner au confessionnal de hy, acceptant d'avance, quand ne paraissaient pas les sol-ter, les pénitences infligées le confesseur.

Un peuple docile et idolâtre

le confesseur — c'est-à-dire ilippe Pétain — domine le e. Il fascine encore Henri ouroux, qui cherche à com-ndre et à faire comprendre. urquoi le peuple, sinon « le s intelligent de la terre », t au moins frondeur et rous-eur de nature, devient-il dain plus que docile, ido-e, envers un maréchal de nce de quatre-vingt-quatre ? La réponse n'est toujours évidente.

ue Philippe Pétain ait pu le chef naturel des parti-s de l'armistice en juin 1940, tout le dit. Que cet homme du XIXe siècle, soldat mais aussi paysan, tourné vers le passé, ait pu se faire le chantre de la « terre qui ne ment pas » en même temps que de la famille nombreuse et des vertus chrétiennes qui convenaient à Drumont, même si elles n'étaient pas forcément les siennes, reste encore dans l'ordre des choses. Mais que, disant cela, il reçoive en retour la ferveur générale au point de se muer en icône, Amouroux, finalement, ne peut que le constater.

Il n'y a pas que les fonctionnaires, les prêtres et les évêques qui font allégeance. Les « politiques » aussi. Le vote du 10 juillet 1940 par lequel l'Assemblée nationale réunie à Vichy « donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, de promulguer par un ou plusieurs actes, une nouvelle Constitution de l'Etat français », n'est pas obtenu sous l'effet de la surprise. Laval a annoncé le dessein. On sait où l'on va : « Cette Constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. » La France est en route vers l'ordre, l'autorité, la discipline. Et l'ascèse.

Pourtant, le poids de l'occupant est déjà là, avec cette ligne de démarcation, dont il sut faire un outil diabolique. De juin 1940 à décembre 1941, Vichy aura mis à la disposition du Reich allemand 241 milliards de francs à l'époque. Lorsque Philippe Pétain annonce dès le 30 octobre 1940, six jours après sa poignée de main à Hitler, en gare de Montoire : « J'entre dans la voie de la collaboration », tout indique que cette « collaboration » ne changera pas le fait que la France est un Etat vaincu. Dans l'esprit des Allemands, il est acquis que les conditions de paix seront très dures et iront bel et bien jusqu'à des « rectifications de frontière ». Ce qui s'est passé dans les territoires d'Alsace-Lorraine est suffisamment clair.



(Dessin de CHENEZ.)

Les sermons des évêques

Tout cela figure, et sans équivoque, dans le livre. Son auteur sait présenter tout aussi bien l'inventaire des reprises et créations de pièces dans le Paris de la saison 1940-1941, que celui des rations de pain et de matières grasses. Il connaît les discours les plus fameux mais aussi les sermons des évêques qui y font écho et, plus encore, le contenu des bulletins paroissiaux d'une Eglise de France qui ne semble même pas prendre ombrage de l'adoration portée à un homme dont on se demande s'il n'aurait pas pu rejoindre Jeanne-d'Arc sur ses autels. Il était tout aussi bon de rappeler que même les Français de Londres n'échappaient pas au mythe et que, sauf Charles de Gaulle, d'emblée sans équivoque, leur radio se gardait d'attaquer le « maréchal ». Et Henry Frenay, fondateur de « Combat » est dans les mêmes dispositions.

Ces quarante millions de pétainistes, Henri Amouroux ne les accable pas. On dirait même qu'il les juge raisonnables, comme leurs parlementaires du 10 juillet 1940, tous ne faisant qu'accepter « l'évidence du désastre ». Quant à leur ferveur pétainiste, il n'y voit que l'écho d'autres ferveurs : pour un Staline, pour un Thorez, ou, dans un autre genre, pour un Joffre appelé lui aussi « notre père ».

Pourtant, encore une fois le livre n'escamote rien. Il dit, dans toute leur motivation, les lois contre les juifs, contre les francs-maçons, les interdits jetés, la création de ces catégories de réprouvés. Il fait entendre les voix, bien plus rudes, dures, « collaboratrices », c'est vrai, de la presse de Paris, qui, très vite, criera même à la trahison des gens de Vichy. Il ne dissimule rien des intrigues des ambitions qui se développent, et se combattent autour du roi octogénaire. En même temps, il semble vouloir signifier qu'il fallait en passer par là.

Le plus cruel des réquisitoires

Il y a comme une indulgence chez Amouroux, pour ne pas dire une faiblesse. S'est-il pourtant rendu compte qu'il dressait finalement par ce tableau de l'engouement pétainiste le plus cruel des réquisitoires ? C'est un peuple atroce qui se montre d'un bout à l'autres de ses six cents pages. Il ne pense qu'à « atténuer son malheur ». A croire qu'en 1940-1941 il ne sait pas encore ce qu'est le nazisme, mot que nul n'emploie. Le paradoxe, ou l'ambiguïté, c'est que l'adhésion à Philippe Pétain, chantre de l'esprit de sacrifice, vient aussi d'une masse dont chaque individu pense bien qu'il n'est pas, pour sa part, concerné. Déjà, le marché noir est apparu. Et si les mesures raciales passent si bien, c'est qu'après tout l'occupant nous en sera peut-être reconnaissant. On joue utile. Foin des principes et vive la raison du plus fort ! Lorsqu'on verra où cela mène, que le plus fort n'était pas celui qu'on avait cru tel, il n'y aura plus quarante millions de pétainistes.

Ainsi se révèle cruelle une œuvre qui voulait être de compréhension. C'est pour cela aussi qu'elle ajoute à toutes ses qualités ce qui devrait être la vertu cardinale de tout livre : mériter d'être lu, et attentivement.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ QUARANTE MILLIONS DE PETAINISTES, d'Henri Amouroux, tome II de « la Grande Histoire des Français sous l'occupation », Laffont, 550 pages, 55 F.

La lettre aux Français d'Abd el-Kader

● *Un émir poète donne une leçon de philosophie aux Français.*

LE 21 novembre 1832, Abd el-Kader est proclamé sultan et khalife (commandant des croyants) par les tribus de la région d'Oran pour mener la lutte contre les Français. Il se contente du titre d'émir. Fort du soutien de la population, il entreprend une œuvre à long terme. Mostafa Lacheraf dit de lui dans *l'Algérie : nation et société* (1) qu'il « *jetait (à l'époque) les bases d'un véritable Etat algérien, détruisait la féodalité, créait une armée nationale, une industrie de guerre, développait le commerce extérieur et visait inlassablement à l'unification du territoire* ».

Aujourd'hui, vient de paraître, dans une nouvelle traduction — plus honnête et plus fidèle que celle de M. Gustave Dugat — la lettre que l'émir adressa aux Français en 1855 et qui fut discrètement publiée à Paris en 1858. Il ne s'agit pas d'une lettre ouverte, encore moins d'un texte polémique, mais de « *notes brèves destinées à ceux qui comprennent pour attirer l'attention sur les problèmes essentiels* ». Elle est adressée plus précisément à un certain Reinaud, président de la Société Asiatique et membre de l'Institut.

Pourquoi Abd el-Kader a-t-il préféré s'adresser à un homme de science plutôt qu'à une autorité politique comme le prince-président Louis-Napoléon ? Abd el-Kader, comme les lettrés arabo-musulmans, considère que le savant est homme de vérité et de sagesse : « *Le savant*, écrit l'émir au début de sa lettre, *est l'homme pour lequel s'opère facilement la distinction entre la franchise et le mensonge dans les paroles, entre la vérité et l'erreur dans les convictions, entre la beauté et la laideur dans les actes.* »

Abd el-Kader avait beaucoup d'estime pour la culture occidentale. Il ne rejetait pas systématiquement l'apport de cette civilisation. Mieux, il souhaitait que ses compatriotes l'adoptent et l'adaptent sans abandonner les valeurs de leur patrimoine originel. Ainsi, face à la vulgarité, au mépris et à la violence de l'Occident conquérant, il oppose sérénité, sagesse et culture. René R. Khawam, à qui on doit cette nouvelle traduction, nous dit dans son introduction que le « conducteur de troupeaux », dont le duc d'Aumale pilla un jour la smala, était lecteur assidu d'Aristote et de Platon, qu'il était lui-même philosophe et poète et l'un des esprits les plus cultivés de son temps.

Ce qui est remarquable dans cette *Lettre aux Français*, c'est l'absence de tout discours politique. Tout est axé sur la culture, la science et la philosophie. Mieux qu'une lettre, c'est une leçon adressée à un peuple tenu dans l'ignorance de la culture du Maghreb et du monde arabe. Point d'ironie, point de violence. L'émir prodigue un enseignement à qui veut bien l'écouter. Il voudrait apprendre aux Français l'importance de la « science juridique d'origine divine », composée des lois éternelles, transmises aux prophètes et acquises par l'étude des Livres de Dieu.

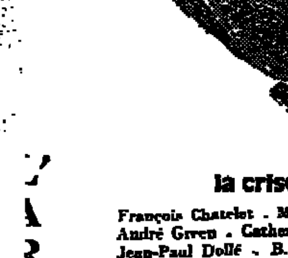
Eloge de la connaissance. Eloge de l'esprit à l'écoute de la haute tradition, éloigné du pouvoir pernicieux de l'or et de l'argent. Thésauriser l'argent est une façon de s'écarter du dessein de Dieu. René R. Khawam fait remarquer que l'émir est ici « *fondamentalement opposé au capitalisme moderne, qui n'est jamais, si l'on y réfléchit, qu'une forme déguisée de l'usure* ». Eloge aussi de l'écriture, considérée encore plus noble que le geste et la parole, « *car*, écrit l'émir, *le roseau taillé pour l'écriture, s'il ne parle pas, se fait quand même entendre des peuples de l'Orient et de l'Occident* ».

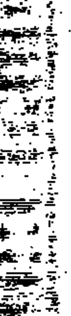
Un siècle plus tard, Frantz Fanon tiendra un tout autre langage à l'Occident ; c'est que les « damnés de la terre » ont fini par ne plus croire à la conciliation et au dialogue.

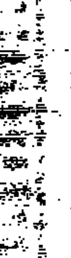
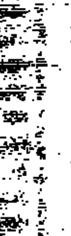
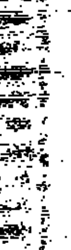
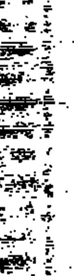
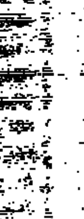
TAHAR BEN JELLOUN.

★ LETTRES AUX FRANÇAIS, d'Abd el-Kader. Traduction intégrale sur les manuscrits originaux par René R. Khawam. Edit. Phébus, 280 pages, 48 F.

(1) Maspero.



sciences humaines

Un ethnologue peu ordinaire : Gregory Bateson

par ELISEO VERON (*)

ANTHROPOLOGUE américain, Gregory Bateson s'est passionné aussi bien pour la biologie que pour la psychiatrie, pour l'épistémologie que pour la pathologie des rrelations humaines. Son premier livre : Naven, *publié en 1936 et traduit aux Editions de Minuit, décrivait l'organisation d'une société primitive, les Iatmul de la Nouvelle-Guinée. Structuraliste avant la lettre, il poursuivit ensuite ses travaux au gré de sa fantaisie dans les champs les plus divers. Ses théories relatives à la schizophrénie eurent une influence décisive sur le mouvement antipsychiatrique.*

Les Editions du Seuil publient aujourd'hui un recueil d'études : Vers une écologie de l'esprit, *occasion de prendre la mesure d'une des plus grandes figures du vingtième siècle dans les sciences de l'homme.*



★ Dessin de J.-P. CAGNAT.

DE L'ANTHROPOLOGIE A « L'ÉCOLOGIE DE L'ESPRIT »

● ***Le salutaire irrespect d'un structuraliste à visage humain.***

LES débuts de Bateson sont nettement anthropologiques : Radcliffe-Brown, Malinowski, ont été parmi ses maîtres. Il fait son travail sur le terrain en Nouvelle-Guinée, où il étudie les Iatmul avec sa femme d'alors, Margaret Mead. Mais il s'interroge déjà sur ce que veut dire décrire une culture, expliquer un fonctionnement social. C'est pourquoi son ouvrage *Naven* est semé de questions épistémologiques.

Le résultat de ses préoccupations, tel qu'il le juge lui-même vingt-trois ans plus tard, c'est un livre « *parfois lourd et maladroit, et par endroits illisible* » : il n'est certes pas facile de décrire un objet en questionnant simultanément les fondements de la description. N'empêche que *Naven* a été salué comme « l'une des œuvres les plus importantes qui ont jamais été écrites en anthropologie ». *(Social Forces.)*

En tout cas, en 1935, Bateson est déjà bien en avance sur son temps par rapport à deux questions décisives. D'une part, comme il le dit lui-même, il était arrivé au seuil de la *cybernétique*, quand celle-ci n'existait pas encore. Il a dû attendre l'après-guerre, et lorsqu'il prit contact avec McCulloch, Wiener, von Neumann, il retrouva formalisés les concepts qu'il avait intuitivement esquissés dans son livre.

Chez les Iatmul, Bateson avait trouvé des processus se renforçant les uns les autres, et menant à une différenciation sociale de plus en plus poussée. (Il y reconnaîtra, plus tard, la notion de *feedback positif*). Sous leur reflet, la société devrait à la limite éclater, à moins qu'il n'y ait quelque part des mécanismes par lesquels, une fois atteint un certain niveau de différenciation, le processus se renverse et que la société tende alors vers plus d'homogénéité : un cas particulier, donc, du principe du *feedback négatif*.

Et voici l'autre point : quatorze ans avant la publication des *Structures élémentaires de la parenté*, Bateson était lévi-straussien avant la lettre : malgré les origines fonctionnalistes de son héritage intellectuel, la notion de structure n'aboutissait pas, chez Bateson, à un schéma universalisant des « besoins » humains, mais au contraire à une interrogation portant sur les réseaux cognitifs, sur la « logique naturelle » (dirions-nous aujourd'hui) qui sous-tend les pratiques sociales et leur évolution.

Mais il est allé plus loin : tout comportement, affirme Bateson dès 1935, peut être soumis *à la fois* à une analyse économique, politique, sexuelle, religieuse. D'où sa méfiance envers un concept cher au fonctionnalisme, celui d'institution : l'économie, la politique, la religion, ne sont pas des institutions, ce sont des dimensions *analytiques* pour étudier n'importe quel phénomène social : « *...Nous devons attendre que chaque trait d'une culture qu'on examine ne soit pas simplement économique, religieux ou structural, mais qu'il participe de tous ces attributs, selon le point de vue sous lequel nous le regardons.* » Un tel principe est loin, à l'heure actuelle, d'être évident pour tout le monde. Il l'était encore moins, on s'en doute, il y a quarante ans.

Douze pieuvres et contradictions

A partir de 1949, il travaille comme « ethnologue » dans un hôpital de Palo-Alto, et commence à s'intéresser à la psychiatrie. Pendant dix ans, de 1952 à 1962, sa pensée s'épanouit dans plusieurs directions, à partir de l'idée de la communication humaine comme un système complexe de niveaux logiques, piégé de paradoxes et de contradictions.

C'est alors qu'il met au point la théorie du *Double-Bind* (double lien), l'aspect le plus célèbre de son œuvre et celui qui provoquera le plus de recherches. Cette théorie, construite dans le champ psychiatrique, a, en réalité, une portée beaucoup plus générale. Le jeu, l'humour, la métaphore, l'hypnose, l'art, deviennent ainsi des problèmes à travers lesquels Bateson poursuit le développement de ses idées.

LA SCHIZOPHRÉNIE ET L'HUMOUR

« *JE demande à Bateson* — raconte Steward Brand : — *qu'est-ce qui s'est passé dans la science à la fin du dix-neuvième siècle ?* » Bateson répond : « *Elle est entrée au laboratoire. Je crois que je me suis orienté vers l'anthropologie pour ne pas entrer au labo... Aucun expérimentateur n'établit un lien, disons, entre la schizophrénie et l'humour. La schizophrénie c'est de la clinique, et l'humour, vous savez, ce n'est même pas de la psychologie. Or, les deux choses sont étroitement liées, et chacune à son tour est liée à l'art, à la poésie et à la religion. Nous avons là tout un ensemble de phénomènes, et l'étude de l'un d'entre eux illumine tous les autres. Mais aucun de ces phénomènes ne peut être étudié par la méthode expérimentale.* »

Extrait de The Cybernetic Frontiers, de Steward Brand. Random House, New-York, 1974.

Douze pieuvres dans un salon

« *Au fur et à mesure que j'avançais dans mes recherches, il devenait évident que, pour continuer il me fallait travailler sur un matériel animal.* » Le premier résultat de ce nouveau tournant furent les douze pieuvres qu'il garda pendant un an dans son salon, et qu'il étudiait aidé par sa femme Lois. Mais il ne pouvait pas travailler longtemps dans ces conditions. Il dirigea pendant une autre année le laboratoire des dauphins aux îles Virginia, mais il renonça (« *Je n'étais pas taillé pour administrer un laboratoire* »). Il entreprit enfin, en 1963, le long voyage à Hawaï, où il resta presque dix ans.

Il revint en Europe pour participer avec Cooper, Laing, Carmichael, Marcuse et d'autres au congrès sur « La dialectique de la libération », qui eut lieu, à Londres, en juillet 1967. Dans ce congrès, où des savants du monde entier dénoncèrent les atrocités de la guerre au Vietnam, et qui est, en même temps, l'une des premières manifestations de l'anti-psychiatrie, Bateson explique comment la structure de la pensée *linéaire* et *finaliste*, articulée par le biais de la technologie au fonctionnement des sociétés industrielles, est en train de détruire l'équilibre biologique et écologique du monde.

C'est vers 1969 que Bateson devient « pleinement conscient » de ce qu'il est en train de mettre en place, à travers des études éparses : une théorie qui, partie des contradictions de la communication, se ramifie d'un côté vers l'histoire biologique et l'évolution, et de l'autre vers les fondements de la connaissance humaine. Il l'appellera *écologie de l'esprit*. « *...Des phénomènes tels que : la symétrie bilatérale d'un animal, la disposition selon un modèle des feuilles d'une plante, l'escalade dans la course aux armements, les protocoles de l'amour, la nature du jeu, la grammaire d'une proposition, l'énigme de l'évolution biologique, la crise contemporaine des rapports de l'homme avec son environnement, sont des phénomènes qui ne peuvent être vraiment compris que dans le cadre d'une écologie des idées.* »

Structuraliste authentique, Bateson conçoit cette écologie comme une *théorie de la différence* : « L'information sur une différence *est l'idée la plus élémentaire — l'atome indivisible de la pensée.* » Mais contrairement aux structuralistes européens, il a su joindre à l'abstraction la plus élevée la volonté de rendre intelligible le comportement concret des hommes.

A ses étudiants de l'hôpital qui, découragés, lui demandaient en fin d'année : « *Finalement, de quoi parle-t-on dans ce cours ?* », il répondait : « *Une mère récompense son petit fils d'une glace à chaque fois qu'il mange des épinards. Question : quelle information supplémentaire nous est nécessaire pour que nous soyons en mesure de prévoir si l'enfant est amené : a) à aimer ou détester les épinards ; b) à aimer ou détester la glace ; c) à aimer ou détester sa mère ?* »

Cet irrespect envers les habitudes de la communauté scientifique implique-t-il l'exercice d'un discours philosophique apparemment libéré de contraintes ? Certainement pas. La lucidité de Bateson a toujours empêché les débordements de son audace.

« *Tel que je le vois, le progrès en sciences provient toujours* d'une combinaison de pensées décousues et de pensées rigoureuses ; *et, à mon sens, cette combinaison est notre outil le plus précieux.* »

La mise en avant de ce délicat équilibre entre l'imagination et la rigueur est ce qui, peut-être, a aidé Bateson à échapper aux mythes institutionnels de la « science », à fuir les mirages du pouvoir académique, à dénoncer avec amertume les illusions des « spécialistes » : « *Le soi-disant spécialiste en sciences du comportement, qui ignore tout de la structure fondamentale de la science et de 3000 ans de réflexion philosophique et humaniste sur l'homme — qui ne peut définir, par exemple, ni ce qu'est l'entropie ni ce qu'est un sacrement — ferait mieux de se tenir tranquille, au lieu d'ajouter sa contribution à la jungle actuelle des hypothèses bâclées.* »

On voit donc que la publication en France des écrits de Bateson tombe bien. J'ai en effet l'impression que nous sommes partagés entre les « scientifiques » qui pratiquent encore le « chacun-dans-son-coin », et les « penseurs », qui adorent se défouler dans l'écriture. Entre les deux, fleurissent les contestataires faciles de tous bords, passablement paranoïaques. Dans cette situation, il ne serait peut-être pas inutile de prêter quelque attention à une démarche à la fois *interstitielle*, puissante, et infiniment discrète dans son énorme ambition, comme celle de Bateson. J'espère que les quelques remarques de Lacan, désabusé par le fait que Bateson propose une conception de l'inconscient qui n'est pas lacanienne, ne lui ôteront pas des lecteurs.

★ VERS UNE ÉCOLOGIE DE L'ESPRIT, de Gregory Bateson. Trad. de l'américain par F. Drosso, L. Lot et E. Simion. Edit. du Seuil, 283 pages, 49 F.

(*) Directeur d'études associé, Ecole des hautes études en sciences sociales.

Un matin à Palo-Alto

CE matin clair de l'automne californien de 1966, j'avais un trac que je n'oublierai jamais : je devais, pour la première fois de ma vie, faire une conférence en anglais pour exposer mes recherches devant l'état-major du Mental Research Institute, à Palo-Alto. Toute l'équipe qui avait travaillé avec Gregory Bateson à partir de 1952 sur les paradoxes dans la communication humaine était là : Don D. Jackson, Jay Haley, John Weekland, Paul Watzlawick.

A l'autre bout des Amériques, à Buenos-Aires, je travaillais depuis trois ans avec un psychanalyste (Carlos Sluzki) sur la parole dans la névrose, en suivant des hypothèses largement inspirées de la théorie batesonienne. Quant à Gregory Bateson, isolé depuis 1963 à Hawaï, où il étudiait la communication chez les cétacés, il n'était pas parmi mes auditeurs ce matin de septembre. Mais dans la discussion, après la conférence, et plus encore dans les jours qui suivirent, j'ai eu le sentiment qu'il était là, omniprésent.

Les arguments, les remarques, les raisonnements éparpillés dans les conversations, évoquaient inévitablement cette figure lointaine. Je n'ai jamais ressenti avec autant de force, au sein d'une équipe de recherche, la présence du « maître » absent. Dix ans après la publication de l'article-clé de Bateson sur la schizophrénie, le Mental Research Institute restait marqué par sa pensée, hanté par le pouvoir de sa démarche...

La folie des chiens et des hommes

BON nombre d'animaux sont capables de modifier leur comportement inné et d'apprendre des conduites nouvelles comme réponse à des stimuli déterminés (Bateson appelle ce niveau l'*apprentissage I*). Les animaux supérieurs sont capables à la fois d'apprendre une certaine conduite et de reconnaître le contexte dans lequel ils l'ont apprise, autrement dit, ils sont capables d'identifier la *classe* de choses qu'ils ont apprises.

Ainsi, si dans une première série d'expériences on apprend à un chien à discriminer entre des objets, et dans une deuxième série à discriminer entre des figures géométriques, il apprendra dans la deuxième série beaucoup plus vite que dans la première : il a appris non seulement à faire une chose déterminée, mais aussi à discriminer en général, il a appris une classe d'activités. C'est ce que Bateson appelle l'*apprentissage II*, l'apprentissage secondaire : *apprendre à apprendre*. L'homme seul, et très rarement, parvient à modifier les règles de l'apprentissage II, en accédant ainsi à un niveau III.

Or, à partir du moment où nous avons affaire à deux niveaux de fonctionnement (une activité et son contexte, un message et métamessage), des contradictions peuvent apparaître entre les deux. Supposons qu'on a appris à un chien à distinguer un cercle et une ellipse.

Peu à peu, au cours de l'expérience, on altère les deux figures jusqu'au point où elles deviennent indiscernables, mais en continuant à réclamer du chien une activité de discrimination entre le stimulus qu'on lui présente (deux figures identiques) et l'indicateur d'activité (« discriminer ») il y aura contradiction. Dans ces conditions, l'animal montrera de graves perturbations dans son comportement : il deviendra « fou ». Cette « psychose expérimentale » n'est qu'un exemple du pouvoir meurtrier de la contradiction.

Certes, c'est l'expérimentateur qui l'a provoquée, placé à un niveau « logique » plus élevé que le chien. Chez l'homme, le fonctionnement signifiant est infiniment plus complexe, ce qui ne facilite pas les choses.

Selon Bateson, les contradictions et les paradoxes de la communication peuvent être destructeurs ou créateurs : ils sont aussi bien à l'origine de l'art que de la folie.

Un enfant systématiquement soumis à un contexte familial où le niveau I et le niveau II sont en contradiction, deviendra très probablement schizophrène. Car confronté à des normes contradictoires, il aura toujours tort. Ce sont les contextes du type « *Laisse-nous t'aider à être indépendant* », qui se réduisent tous au paradoxe : « *Je t'ordonne de me désobéir.* »

société

L'Inde des femmes

● ***La condition d'aujourd'hui est-elle vraiment meilleure que celle d'hier ?***

LE jour où Rose Vincent, journaliste parisienne bien connue, a fait à Delhi la connaissance de Mohini Bandhari, un petit miracle a eu lieu. Toutes deux ont osé entamer un dialogue les mettant directement en cause. Au fil des mois, des années (car Rose Vincent est restée quatre ans en Inde), Mohini a livré peu à peu sa saga familiale et personnelles. Certes, elle n'est pas ce qu'on appelle une « Indienne de base ». Fille d'un haut fonctionnaire indien de sa Très Gracieuse Majesté britannique, Mohini est entrée, en effet, à six ans dans un internat « chic » de style anglais, a fréquenté l'université jusqu'à une maîtrise d'histoire, a même occupé un poste d'assistante à la faculté et a pu, pendant un an, bénéficier d'une bourse aux Etats-Unis. Elle a pourtant renoncé à tout pour être simplement mère au foyer et élever ses quatre enfants. Dans notre vieille Europe, combien de femmes ont connu un destin analogue ! C'est ce qui la rapproche sans doute de son interlocutrice française.

Mais les ressemblances sont plus faibles qu'il n'y paraît à première vue. Rien d'équivalent en France, depuis longtemps, à la structure redoutable de la famille indienne traditionnelle à laquelle appartient Mohini : la belle-fille y est entièrement soumise à la belle-mère, la femme à l'homme et les enfants s'y marient vers huit-dix ans, sans connaître leur fiancé, et évidemment sans avoir aucunement voix au chapitre. Rien d'analogue non plus, en Occident, aux bouleversements qu'a connus l'Inde. Depuis que Mohini a ouvert les yeux sur le monde, l'Inde est passée, en quarante ans, d'une organisation politique quasi victorienne à la mise en accusation fracassante de la fille de Nehru, tandis que le cadre de l'ancestrale vie quotidienne volait presque partout en éclats.

Tout au long de ce livre, émouvant et souvent poétique, court cependant une interrogation que Rose Vincent pose et repose inlassablement : la condition des femmes d'aujourd'hui est-elle vraiment meilleure que celle d'hier et d'avant-hier, et les Indiennes, apparemment très opprimées dans les structures traditionnelles, ont-elles vraiment gagné au change ? Prenons par exemple le cas des veuves : elles peuvent certes se remarier maintenant sans trop de problèmes, mais, en même temps qu'elles acquièrent une autonomie accrue, elles se retrouvent, bien souvent économiquement et moralement abandonnées au moment du deuil par le reste de la famille, ce qui était, auparavant, totalement exclu. Ce qui, pour les femmes, et d'ailleurs la société tout entière, a été obtenu en liberté, en épanouissement personnel a sans doute été perdu en chaleur, en solidarité. Seule la solitude a le droit d'être sûre de sa victoire. Et c'est peut-être vrai, aussi, autre part qu'en Inde.

Ce reportage, qui n'a aucune ambition pédante, se lit comme un roman. Pour un premier voyage dans l'Inde des femmes peut-on souhaiter meilleur guide que l'intense curiosité d'une femme intelligente, sensible et cultivée ?

EVELINE LAURENT.

★ MOHINI OU L'INDE DES FEMMES, par Rose Vincent. Ed. du Seuil, 190 p., 39 F.

LA VIE COMME UNE COURSE D'OBSTACLE[S]

● ***« Passages », manuel d'adaptation aux différents âges de la vie est un best-seller aux Etats-Unis.***

L'AMERIQUE n'est plus ce qu'elle était, ce qu'elle prétendait être. La mobilité sociale n'est plus. Ni l'égalité des chances. Le cauchemar est quotidien : chômage, criminalité, réduction du pouvoir d'achat. La dégradation de la vie publique se confond avec la dégradation de la vie privée. C'est la fin de l'exceptionnalisme américain.

Durant les années 60, alors que la crise était à peine amorcée, on luttait ensemble : les Noirs avec les Noirs, les femmes avec les femmes, pour changer les structures sociales et culturelles. Aujourd'hui, le combat est singulier. C'est un corps à corps individuel, où chacun se concentre sur sa propre destinée. L'autre, les autres, la société, sont des objectifs lointains. La finalité immédiate, c'est l'individu, l'organisation de sa survie. Une nouvelle éthique est née : celle du chacun pour soi et du sauve qui peut.

L'âge de l'autothérapie

Est également née une nouvelle industrie : celle des livres et manuels qui, par millions, tentent de répondre aux nouveaux besoins. Ils explorent et exploitent ce puissant mouvement de repli sur soi, qui se double d'une non moins puissante volonté de sortir du désespoir. Ils offrent des analyses, des conseils, des recettes. Aujourd'hui, le salut ne vient plus du médecin — on se méfie du psychiatre comme de l'homme politique, — mais du patient lui-même. C'est à lui qu'il incombe d'établir le diagnostic, de choisir le traitement et de l'appliquer. Avec l'aide, il est vrai, des manuels *ad hoc*. A l'ère de la psychothérapie, succède l'âge de l'autothérapie.

Passages est le produit le plus raffiné, le plus sophistiqué, le plus convaincant de l'inépuisable série lancée sur le marché au cours des dernières années.

Vendu en quelques mois à tro[is] millions d'exemplaires aux Etat[s-]Unis, traduit dans la plupart d[es] langues, best-seller en Allemagn[e,] ce livre est en train de deven[ir] le successeur du célèbre man[uel] du Dr Spock. Spock avait étab[li] les normes de comportement d[es] nourrissons. S'appuyant, en par[]ticulier, sur les travaux d'Eri[k] Erikson et ... centaine d'inter[]views d'Américaines et d'Amér[i]cains appartenant à la clas[se] moyenne, Gail Sheehy détermin[e] les « cycles de la vie » [de] l'homme et de la femme adult[es.]

Savoir vieillir

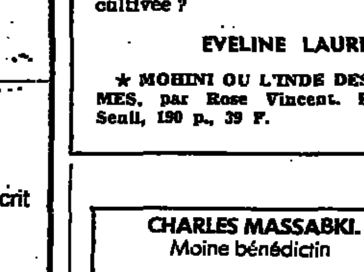
L'homme évolue. Il est norm[al] qu'il évolue. Il est nécessaire qu['il] traverse des crises, qu'il fra[n]chisse des « passages ». Et[re] adulte, c'est être capable de pa[s]ser d'une étape à une autre. [Ne] pas s'immobiliser dans l'adole[s]cence. Ne pas se considér[er] comme une exception. Sheehy fa[it] exploser deux mythes : l'éte[r]nelle jeunesse et l'unicité roma[n]tique. Il faut savoir vieillir [et] accepter son appartenance à [la] communauté des hommes. L[es] crises de l'âge adulte sont pr[é]visibles. Il suffit de les connaît[re] et de les reconnaître. Alors pour[]ra-t-on transformer un mome[nt] difficile en une phase utile [et] agréable. Acquérir une certai[ne] autonomie. Atteindre la sages[se.] Franchir ces passages avec grâ[ce.]

Gail Sheehy distingue ci[nq] étapes dans la vie adulte : [les] dix-huit ans où il convient [de] « couper les racines ». Les vi[ngt] ans : il faut savoir « ruer ». [Les] trente ans : chacun se se[nt] « coincé ». Les quarante ans [:] « la dernière chance de se d[is]tinguer ». Les cinquante ans [:] le « renouveau », peut-être.

Sheehy évite le triomphalis[me] aussi bien que le ton apocal[yp]tique. L'exhortation des manu[els] standard fait place à une certa[ine] analyse. Le jargon profession[nel] est démythifié. La comparai[son] systématique du développem[ent] de l'homme et de la femme exp[lique] que les difficultés de synchro[ni]sation du couple.

Mais, dès qu'on ferme le li[vre,] les questions se multiplient : 1) Cette vie, avec ses passa[ges] obligés, ne ressemble-t-elle [pas] plus à une course d'obsta[cles] qu'au développement libre [et] créatif de la personne ? Cha[cun] doit franchir les étapes sous pe[ine] de passer pour un inachevé. Cette stratégie du franchissem[ent] des « crises prévisibles » n'[est-]elle pas — à la différence [de] celle des mouvements fémini[stes] des récentes années qui s'ins[ur]vaient contre les rapports hiér[ar]chisés — une magistrale opé[ra]tion permettant l'adaptat[ion] sociale dans la douceur ? 3) [Est-]il enfin possible d'analyser, [et] de combattre, la désintégrat[ion] de la sphère privée sans la re[lier] à la désintégration de la sph[ère] publique ? Ce livre cautionne [l'a]venue de la société narcissi[que.]

PIERRE DOMMERGUES.





littérature enfantine

François Caradec défend la comtesse de Ségur

APRES le Guide de la littérature pour la jeunesse, de Marc Soriano, voici l'Histoire de la littérature enfantine en France, de François Caradec.

Le titre est ambitieux, mais l'ouvrage est déroutant dans sa conception. Il oblige à une gymnastique constante de reclassement le lecteur qui veut utiliser, de manière rationnelle et efficace, tous les éléments bibliographiques et aussi l'abondante chronologie — remontant au treizième siècle avec le *Roman de Renart* — que l'auteur apporte.

Le livre pour enfants entre-t-il dans la catégorie « littérature », « para-littérature » ou simplement « lecture » ? François Caradec pose cette question essentielle dès les premières phrases de son ouvrage. Malheureusement, à la fin du premier chapitre, on ne connaît pas clairement sa réponse.

Pourtant, chaque paragraphe est une affirmation : « *Le mot « littérature » n'est qu'un alibi : il ne s'agit, en fait, que de livres pour enfants.* » « *Les mots « littérature pour la jeunesse » couvrent à la fois une marchandise et un classement bibliographique.* » « *La littérature pour enfants est la plus conventionnelle qui soit.* » « *Par son attitude réactionnaire et conservatrice, l'écrivain de livre pour enfants contribue au blocage de tout progrès de la lecture.* »

Si l'auteur avait illustré et étayé ses jugements par des exemples pris dans la production des livres d'enfants, ce livre aurait pu constituer une véritable histoire de la littérature enfantine en France ; seuls les titres des chapitres en donnent l'impression. Le contenu se présente comme un dictionnaire où sont décrits, de manière souvent fort intéressante, la vie et l'œuvre des principaux écrivains pour la jeunesse. Celles de Jules Verne et de la comtesse de Ségur sont les plus documentées.

Le Bon Petit Diable transporté en Ecosse

L'œuvre de la comtesse de Ségur, si souvent critiquée aujourd'hui, trouve en François Caradec un défenseur. « *Les enfants français n'ont pas eu beaucoup de grands écrivains, la comtesse de Ségur est assurément l'un d'eux* », écrit-il. Il ajoute à justie titre : « *Il ne faut pas d'ailleurs accuser la comtesse de Ségur de tous les maux, mais plutôt son époque et son éditeur (Hachette) en premier.* » Ainsi François Caradec cite *les Petites Filles modèles* et *François le Bossu*, dont la rédaction a été modifiée. Il aurait pu ajouter le sort subi par *le Bon Petit Diable*, que Jean Mistler rapporte dans *son ouvrage la Librairie Hachette*, Emile Templier lui ayant en 1864 demandé de remanier son texte, la comtesse de Ségur lui répondit le 30 juin : « *(...) Pour vous complaire et me conformer au code civil, que j'avoue n'avoir étudié que très superficiellement, j'ai transporté mes acteurs en Ecosse, où tout est permis, témoin* Nicholas Nickleby, *de* Dickens. *J'ai changé les esprits en fées, très répandues et redoutées en Ecosse. (...) J'ai fait de la maison Old Nick (feu Cerbère) une maison particulière dans le genre, mais bien adoucie, de la maison de Nicholas Nickleby.* »

Non sans raison, Caradec rend souvent les éditeurs responsables de la médiocrité de nombre de livres pour enfants, conçus comme des objets de consommation. Il met en cause les « tranches d'âge » (trois à six ans, six à dix ans...).

« *Le rêve de la plupart des éditeurs, écrit-il, n'est pas de donner à l'une ou à l'autre de ces classes d'âge le livre qui lui convient, mais plutôt de publier le livre qui conviendra à deux au moins de ces classes d'âge.* »

ALAIN FOURMENT.

★ HISTOIRE DE LA LITTERATURE ENFANTINE EN FRANCE, de François Caradec, éditions Albin Michel, 268 pages, 49 F.





Illustrations de Joëlle Bourcher.

Michel Tournier et le conte pour enfants

MICHEL TOURNIER n'hésite pas à récrire ses romans pour les mettre à la portée des enfants : il y a une vocation d'éducateur chez ce romancier philosophe, pour qui l'art des mots ne fait pas toute l'œuvre littéraire.

Vendredi ou les limbes du Pacifique *est le premier et jusqu'ici le seul de ses livres à avoir subi ce traitement. Après avoir été publié en édition illustrée chez Flammarion, il sort actuellement dans l'excellente collection de poche « Folio junior », chez Gallimard. Dans sa forme condensée et simplifiée, cet hymne qui célèbre le passage de la vie civilisée à la vie sauvage ne perd pas son charme, même pour les adultes.*

En attendant l'adaptation du Roi des Aulnes *et des* Météores *qu'il projette, Michel Tournier vient de composer, de premier jet cette fois, un conte pour enfants :* Amandine ou les deux jardins (1). *Parce que sa chatte cache dans le jardin d'un voisin le chaton qu'elle vient d'avoir, Amandine, sa petite maîtresse, va découvrir beaucoup de choses : les lois de la naissance, l'amour maternel, les touffeurs mystérieuses d'un parc à l'abandon, bien différent de l'univers peigné et ordonné où elle vit, les délices d'un monde trouble et libre où elle se risque. De retour de son escapade, un filet de sang coule sur sa jambe, sans qu'elle ait la moindre égratignure...*

Cette apparition du premier sang choque certains lecteurs. Un libraire nous écrit que l'album, soutenu par lui avec enthousiasme, lui est souvent rendu, après lecture, pour être échangé.

Dans une interview imaginaire, Michel Tournier précise ce qu'il a voulu faire : un conte initiatique. Et il développe ses idées sur l'initiation des filles et des garçons. — J. P.

(1) G. P. 35 F.

Le sang des fillettes

*« Vous publiez un conte dont l'héroïne — et même l'auteur supposé, puisqu'il s'agit d'un récit à la première personne, — est une petite fille de dix ans. Bien entendu, on s'attend de votre part à un sens caché. Y a-t-il une lecture au second degré d'*Amandine *?*

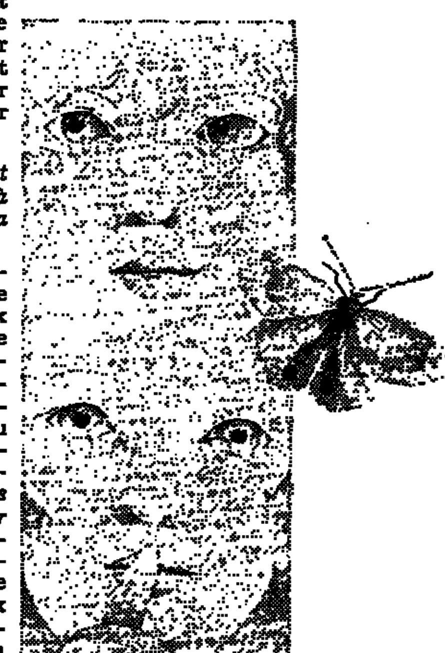
— Oui et non. A vrai dire le second degré est tellement transparent qu'il se confond avec le récit naïf. Le thème, c'est l'initiation. C'est un conte intiatique.

» Amandine se découvre elle-même, dans un trouble qui est celui de la pré-adolescence. Le monde limpide et calme de l'enfance se fêle et se ternit pour la première fois. C'est l'histoire du premier souffle de la puberté sur une innocence.

— Amandine est donc initiée à l'amour par sa chatte ?

— Il y aurait beaucoup à dire sur le rôle initiateur des animaux familiers. Je ne pense pas qu'il soit aussi immédiat qu'on le dit parfois. La formule classique qu'on a lue un peu partout s'agissant d'enfants élevés à la campagne et « *instruits des mystères de la vie par l'observation des animaux* » est fort discutable. J'ai constaté que nombre d'enfants ruraux (témoins de tous les stades de la reproduction des chats, chiens, poules, lapins, vaches, etc.) restent totalement ignorants de la sexualité et de la reproduction humaines. Simplement, ils ne voient pas le rapport. Pour un enfant de sept ou huit ans, imaginer papa et maman dans la position qu'il voit prendre par le taureau et la vache ou le coq et la poule, ce n'est pas facile.

» La perception de l'homme comme un animal parmi les autres est d'autant plus difficile, dans le domaine de la sexualité, que celle-ci se présente d'abord à l'enfant sous sa forme la plus socialement élaborée, conventionnelle, mythologique — telle que la véhiculent le conte, le magazine, la chanson, le cinéma, la télévision, — et bien plus tardivement dans sa nudité physique. Aussi ai-je assigné au chat d'Amandine un rôle d'introducteur plus à l'amour sentimental qu'à l'amour physique. A la fin, la petite fille est beaucoup plus troublée et mûrie sentimentalement qu'informée sur la sexualité. C'est l'importante distinction entre initiation et information.



« Toute initiation est plus ou moins sanglante »

— Et pourtant elle saigne...

— Oui, cette traînée de sang qu'elle découvre sur sa jambe après son escapade, et qu'elle ne s'explique pas, va faire murmurer les censeurs. Pourtant elle est justifiée. Toute initiation est plus ou moins sanglante.

— Mais cette idée d'une initiation d'une fille n'est-elle pas contredite par toute l'ethnographie ?

— C'est justement le point le plus discutable et le plus intéressant. Il est exact que dans la plupart des sociétés, il existe une cérémonie d'initiation pour les garçons. Rien ne se passe pour les filles. Pourquoi ? Sans doute parce que les garçons ne font pas partie, dès leur naissance, de la communauté des hommes. Elevés par leur mère, ils appartiennent à la société des femmes aussi longtemps que dure leur impuberté.

» L'initiation marque le passage du garçon de la société des femmes à celle des hommes. Elle s'accompagne normalement d'épreuves physiques qui attestent qu'il en est digne, et de mutilations qui en sont le prix. Cela peut aller très loin. Dans *la Mort Sara* (Plon, « Terre humaine »), Robert Jaulin rapporte les épreuves d'initiation auxquelles il s'est soumis dans une tribu d'Afrique centrale. On lui a enjoint de mourir, puis de renaître, avec pour « mère » le sorcier présidant la cérémonie. C'est évidemment la coupure la plus radicale qui se puisse imaginer du lien à la mère originelle, et son remplacement par un lien quasi maternel avec le groupe des hommes.

— Que reste-t-il de tout cela dans notre société ?

— Beaucoup plus qu'on ne pense. L'initiation des garçons n'est pas absente de nos mœurs. Seulement, comme les croyances et les rites ne subsistent plus que sous forme de vestiges inconscients, elle n'est vécue qu'à l'état brut, sauvage. A l'école, les « grands » font subir des brimades aux « petits ». Les bleus sont « bizutés ». Les pères infligent à leur fils des mutilations dont le prétexte médical ne résiste pas à l'examen, comme la circoncision chirurgicale, ou l'ablation des amygdales. Et, naturellement, il y a les examens scolaires, le bachot, rite d'initiation bourgeois.

— Ces épreuves imposées aux garçons, comme prix de leur entrée dans la société des hommes, sont-elles précédées d'une exclusion de leur communauté ?

— Assurément. L'adolescent d'aujourd'hui est doublement exclu de la société des hommes. D'abord sur le plan sexuel. Avec ses allures « permissives », notre société est sans doute l'une des plus puritaines que nous connaissions. L'adolescent avait beaucoup plus d'occasions de faire l'amour il y a cent ans. Mais c'est surtout sur le plan professionnel que l'exclusion est la plus farouche. Là, l'ancienneté règne en maîtresse absolue. Le chômage actuel, c'est surtout le chômage des jeunes. Célibat et chômage, voilà les deux maux auxquels une bonne vieille initiation traditionnelle remédierait.

Voir dans *l'autre* jardin

— Et les filles ?

— Pour elles, l'initiation ne peut avoir le sens qu'elle a pour les garçons. Elevées comme leurs frères par les femmes, elle n'ont évidemment pas à rompre avec ce milieu pour s'intégrer à un autre groupe, comme les garçons. Normalement, elles sont vouées à rester au gynécée. De même, dans notre société, la plupart des brimades que nous avons relevées côté garçons sont épargnées aux filles. Ne parlons pas de la circoncision à laquelle ne correspond dans notre société aucune forme de clitoridectomie. Mais il est remarquable que l'ablation des amygdales soit infligée beaucoup plus souvent aux garçons qu'aux filles. En vérité les femmes sont tellement intégrées à la société, comme de naissance, qu'elles peuvent s'identifier à elle. Balzac a particulièrement bien illustré cette fonction de la femme. Ses héros s'introduisent dans la société par les femmes, qui en détiennent les clés (les fameux « salons »). Inversement Vautrin est à la fois l'ennemi de la société et celui des femmes. C'est tout un.

— Donc pas d'initiation pour les filles.

— Si, mais alors il s'agit d'une sorte d'initiation inversée, *centrifuge* au lieu d'être *centripète*. Je m'explique. Un adolescent quitte le groupe féminin pour s'intégrer au groupe masculin. L'initiation a pour lui valeur de revendication d'un statut. Que peut faire une fille ? Prisonnière du gynécée, elle peut chercher à en sortir. Pour aller où ? C'est tout le problème de la libération des femmes. Entre le gynécée et la société des hommes, il n'existe pas encore de société unisexe qui pourrait l'accueillir. Il lui reste donc l'initiation-révolte. Je songe notamment à la lutte des jeunes filles arabes contre le port obligatoire du voile. Pour l'adolescente, l'initiation ne peut être qu'une fugue permanente. Amandine fait le mur. Et va voir ce qui se passe dans *l'autre* jardin... »

Interview imaginaire de MICHEL TOURNIER.

ARTS ET SPECTACLES

Variétés

Yvan Dautin

Si la nouvelle génération d'auteurs-compositeurs a en commun la sincérité, une certaine spontanéité et la recherche d'une complicité fraternelle, les limites de la plupart des chanteurs qui en font partie apparaissent déjà à l'évidence. L'un, décidément, manque d'ampleur, de souffle, l'autre a trop la nostalgie de la chanson rive-gauche, le troisième n'a pas su diversifier ses mélodies. Et il semble bien que seuls Michel Jonasz, malgré son actuel manque de matériel, et Yvan Dautin, aujourd'hui au Théâtre de la Ville se détachent du lot.

Yvan Dautin, l'extravagant, le flegmatique, l'insolent, le mélancolique, porte en lui une certaine forme souriante de difficulté de vivre, qui s'exprime joliment à travers des personnages du quotidien, des gens ordinaires comme Marie la Dure qui joue à sauve-qui-peut, Maman Boucbe cousue qui balaie la misère, la Portugaise qui a rendu son « *tablier bleu de cloporte entretenu trop repassé* » et la Malmariée qui a dans les yeux des bateaux qui coulent. La vie fait tenir ses chansons d'où émergent des existences non imaginées, une grande tendresse, un peu de naïveté, et un élan vers l'absurde, le jeu de mots et la dérision.

Dautin sait installer des climats sensibles, fragiles. Il est aussi un bon musicien, un mélodiste ouvert qui passe naturellement de la ballade au jazz et au tango.

Enfin, Dautin aime le spectacle, a suffisamment de souplesse, de liberté de ton et de gestes pour animer lui-même un spectacle pour créer une ambiance chaleureuse, dynamique, un peu folle. Il y est gentiment aidé par un groupe de bons musiciens (Jean-Louis Chautemps, Beb Guérin, Bernard Lubat, Jean-Claude Chanavar) et une fanfare qui s'intègrent avec enthousiasme à l'esprit du chanteur.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Théâtre de la Ville, 18 h. 30, jusqu'au 10 décembre.*

■ Le groupe chorégraphique de l'Opéra de Nantes présente les 8, 9 et 10 décembre, à 20 h. 30, trois créations de Vicente Abad sur des musiques de Serge Nigg, de Bela Bartok et de José Bergmans.

■ Le quinzième Festival international de la danse de Paris a attribué son prix de la meilleure troupe 1977 à deux compagnies classées ex aequo : le Scapino Ballet (Pays-Bas) et le Théâtre de l'Open Eye (Etats-Unis). Le prix du meilleur danseur est allé à la danseuse indienne Mallika Sarabhay.

Musique

CRÉATION AU FESTIVAL DE LILLE

« DIEU », de Pierre Henry

Clôturant le grand cycle que lui a consacré cette année le Festival de Lille, Pierre Henry a présenté, dans le temple de béton du palais de justice, une superbe création : Dieu, *« action de voix et de gestes » qui fait émerger du silence des livres un des vastes poèmes les plus mal connus de Victor Hugo.*

Dans la salle moderne, polygonale, du tribunal de simple police, un jeune homme en noir, pieds et bras nus, lit un gros livre à la lueur d'une lampe à pétrole : « Et je voyais au loin sur ma tête un point noir. Comme on voit une mouche au plafond se mouvoir... » *On ne le comprend guère pendant cette introduction où la musique vente et hulule doucement :* « ...La voix reprit : « Pourquoi sors-tu de ton milieu ? » Que demandes-tu ? Parle ! » Et je répondis : Dieu. »

Le jeune homme quitte son pupitre, monte lentement les degrés de l'estrade. Alors commencent les visions successives du poème, à la manière de la Divine Comédie. *Dans ce texte d'une abondance et d'un souffle extraordinaires, que Pierre Henry a taillé et agencé avec autant d'adresse que de respect, la magie poétique survole toute intelligence discursive. Tout ce qu'on peut dire, imaginer, rêver pour ou contre Dieu, dans son rapport à l'homme, aux esprits, à l'univers et à lui-même, tourbillonne en de fulgurantes images, fussent-elles creuses, en d'immenses développements philosophiques et confus voisinant avec des descriptions prodigieuses et des épisodes idylliques d'une fraîcheur sublime, le souffle épique balayant tout sur son passage, comme un ouragan d'automne.*

Comment n'être pas subjugué par la puissance du verbe qui s'incarne ce soir dans ce petit homme (Jean-Paul Farré), cet acteur, ce mime ce gymnaste, ce clown, à la voix fine, perchée et perçante, terrible et torrentueuse, féminine parfois et goguenarde comme un souvenir de Piaf, Gavroche insolent dialoguant avec l'immensité de Dieu ? Une voix insuffisamment posée, cependant (malgré ses capacités terrifiantes de vocifération) qui manque de soutien pour dominer la musique des haut-parleurs, pourtant modérée, et à travers laquelle on perd un bon tiers du texte, ce qui met en péril l'avenir de l'œuvre dans un cadre plus vaste.

Mais peut-être cette fragilité, image de celle de l'homme, rend-elle plus pathétique ce dialogue des abîmes ; et surtout, elle est la condition même de ce spectacle où le poète et le mime ne font qu'un, où le torrent des vers est entraîné, diversifié, exalté par la « chorégraphie pour un homme seul », de Gunther Pick et Pierre Henry. Performance fabuleuse que celle de Jean-Paul Farré, seul en scène pendant plus de trois heures, jouant et déclamant ces textes démesurés, sans décor sinon celui de ce tribunal à trois niveaux avec quelques accessoires : corde lisse, trapèze volant, cheval d'arçons, échafaud de peintre et de menus objets comme ce bric-à-brac d'une liturgie syncrétiste que le danseur tire d'un énorme sac.

Trois heures d'expression corporelle sans redites, courses, processions solitaires, mimes autour d'idées simples et profondes, tels ce jeu avec le livre lu, fermé, dressé posé, appui pour le bras oreiller pour la tête, ces gestes lumineux qui symbolisent le hibou, l'aigle, le grillon, ou encore cette main devant l'œil perçant, pour l'ultime épisode du suaire, vision qui a la force d'un Michel-Ange ou d'un Rodin.

La musique n'est pas ici l'élément primordial et ne figure même pas dans la définition de l'œuvre ; mais, si elle s'organise en longues séquences répétitives, souvent circulaires, évoluant avec suffisamment de souplesse pour ne pas gêner la liberté d'évolution et d'interprétation du comédien, elle n'en joue pas moins un rôle essentiel ; c'est elle qui crée le relief cosmique et la tension vertigineuse de cette épopée.

Cordes pincées, pianos préparés plus ou moins imaginaires, jets de lave et vents électroniques, hululements des oiseaux de ténèbres, vibrations de cloches éternisées, murmures, gémissements, chœurs tronçonnés, coups mystérieux comme ceux des tables tournantes, on ne se pose guère le problème de l'origine des sons, tant on est pris par l'unité du texte et de la musique très sobre où le compositeur ne laisse guère de champ à des morceaux de bravoure, sinon en quelques développements lyriques, sarcastiques ou purement poétiques, moins en tout cas que dans l'Apocalypse.

Pierre Henry s'efface derrière Victor Hugo, ressuscitant avec un extrême talent un des plus fantastiques chaos d'images et d'idées où s'exprime sa propre aspiration poétique et mystique, cette éternelle question sans réponse que posaient déjà ses plus grandes œuvres.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Une troisième représentation (supplémentaire) a lieu ce jeudi (20 h. 30). Signalons que *le Microphone bien tempéré*, une des premières œuvres de Pierre Henry, vient de paraître en disques dans la collection G.R.M.-INA.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

POM POM POM POM

On arrivait là un peu intimidé, je parle de l'immense majorité d'entre nous, un peu impressionné : on n'a pas, certes, souvent l'occasion d'assister à un concert au Théâtre des Champs-Elysées. Assez fier tout de même, conscient d'avoir préféré Beethoven au « foot » et au film de FR 3, pas un vrai film, d'accord, un téléfilm, l'Amuseur, mais enfin...

La Cinquième Symphonie on connaît, bien sûr. Qui peut encore en ignorer les quatre premières mesures ? Indicatif de la B B C pendant la guerre, elles correspondaient, rappelez-vous, aux trois points un trait du « V » de la victoire en morse. Elles font, aujourd'hui, pom pom pom pom pour les beaux après-midi de Jacques Martin sur Antenne 2 !

On avait déjà assisté à la Neuvième suivie, au printemps dernier, par un peu plus de 17 % des téléspectateurs, un score qui avait surpris la direction de TF 1 elle-même. Et l'on bénéficiait cette fois du relais en stéréophonie sur France-Musique.

Au pupitre de l'Orchestre national de France, son « principal chef invité », Lorin Maazel. On a vu, ou revu, de près ses « grands cheveux d'artiste », pour parler comme la chanson, ses yeux un peu fous, ses yeux blancs tournés vers le dedans. Plus gâté en cela que ceux qui avaient payé leur place avenue Montaigne, on s'est promené partout sans sortir de chez nous, sur scène et dans la salle, à l'orchestre et dans l'orchestre. Pour qui aime la musique, peut-être davantage pour qui la goûte de loin, de temps en temps, en passant, et qui ne se sent pas apte à juger, à préférer telle interprétation ou telle autre, ç'eût été une bonne soirée, mémorable vraiment. Sauf à l'entracte.

Un supplice, l'entracte. Le seul moment où l'on ait craint de ne pas être à la hauteur. On aurait pu se contenter de nous expliquer très simplement qui était Beethoven, quand et où il a vécu, dans quelles conditions, qui étaient ses parents et comment il est mort. On a beau admirer, vénérer son génie, on n'est pas forcé de savoir les circonstances exactes de sa vie. Il semble que si. Non seulement on ne doit rien ignorer de ses déboires avec ses protecteurs, son neveu, ses éditeurs et ses critiques, mais on est censé pouvoir suivre un montage prétentieux, élitiste en diable, composé d'extraits de lettres et d'articles de l'époque. Analyse minutieuse de tel effet d'orchestration, de tel phrasé musical, longues considérations récitées par une jeune actrice incarnant son amie Bettina. Qui était-elle ? Quels étaient leurs liens ? Au lieu d'écouter ensuite tranquillement la Septième, je me suis jetée sur le grand Larousse illustré : elle n'y était pas mentionnée. C'est vraiment vouloir faire honte, vouloir faire affront aux gens, que de prétendre les croire plus savants qu'ils ne sont. Le seraient-ils qu'ils préféreraient probablement à cette retransmission un dîner en ville ou un de leurs propres enregistrements. Pourquoi décourager ainsi par vanité sotte les bonnes volontés ?

CLAUDE SARRAUTE.

Les représentants de l'État et de la presse dans les conseils d'administration de la télévision et de Radio-France

Le conseil des ministres a nommé le mercredi 7 décembre les représentants de l'État et de la presse écrite dans les conseils d'administration des quatre sociétés de programme de la télévision et de Radio-France.

● TF 1 : MM. Jean-Louis Guillaud (président), Guy Verdeil, président du groupe des assurances nationales, Mme Marguerite Puhl-Demange, président-directeur général du *Républicain lorrain*.

● A 2 : MM. Maurice Ulrich (président), Claude Lasry, conseiller d'État, Roland Faure, directeur de *l'Aurore*.

● FR 3 : MM. Claude Contamine (président), Charles Debbasch, président de l'université d'Aix-Marseille III, Jean-Jacques Kielholz, président-directeur général des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

● RADIO - FRANCE : Mme Jacqueline Baudrier (président), MM. Renaud Denoix de Saint-Marc, maître des requêtes au Conseil d'État, Roger Bouzinac, directeur du syndicat national de la presse quotidienne régionale.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 8 DECEMBRE

— *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, participe au magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, est reçue au journal de 20 heures sur Antenne 2.

VENDREDI 9 DECEMBRE

— *MM. Gilbert Trigano*, président-directeur général de l'entreprise Trigano ; *Michel Burton*, rédacteur en chef du mensuel *Partir*, débatent sur les voyages et les vacances en 1978 sur R.M.C. Choc, à 13 h. 20.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, participe, en direct de La Rochelle, au journal de 20 heures sur Antenne 2.

Nouvelles réactions après l'annulation des « Dossiers » sur les Français et les partis politiques.

● Après l'annulation des « Dossiers de l'écran » du 6 décembre sur les Français et les partis politiques à la suite d'un arrêt de travail des techniciens C.F.D.T., le Syndicat national de la radio et de la télévision C.G.T. approuve, dans un communiqué, sa section d'Antenne 2 de ne pas avoir participé à cette grève et déplore que le débat n'ait pu avoir lieu comme prévu *« alors que l'information radio-télévisée n'est pas libre, qu'elle n'est pas équilibrée et que le pluralisme reste à conquérir. » « Les provocations des directions ne nous laissent pas indifférents*, ajoute néanmoins le S.N.R.T.-C.G.T., *et notre section syndicale agira en conséquence chaque fois qu'elle le jugera nécessaire. »*

D'autre part, une information visant à fournir aux téléspectateurs les motifs de cette grève n'ayant pu être diffusée à l'antenne après ce que le Syndicat national des journalistes d'Antenne 2 nomme, dans un communiqué, *« une intervention directe du cabinet de la présidence de la société »*, le S.N.J. dénonce *« cet acte de censure qui inquiète et révolte tous les journalistes désireux d'exercer honnêtement leur métier. »*

JEUDI 8 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Feuilleton : Un mystère par jour (« Carrefour dangereux ») ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Pétrus, pétro, pétrole ; 19 h. 40, Emission réservée aux Assemblées : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Mariages (le Bonheur), d'après Charles Plisnier, réal. T. Erhat, avec Ch. Nobel, J.-P. Dauzun.

21 h. 30, Magazine : l'Événement, de H. Marque, Ch. Bernadac, J. Besançon (L'Afrique du Sud à cœur ouvert, par le professeur Barnard).

Pendant trois semaines, le chirurgien sud-africain, M. Christian Barnard, a parcouru son pays et interrogé des étudiants, des poètes, des ministres, des prêtres, des hommes politiques et des hommes de la rue...

22 h. 35, Allons au cinéma.
23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, De mémoire d'homme : l'Affaire Miller (Dramatique de D. Oder, réal. A. Flederick, avec J.-Ch. Lizerio, P. Colombo, Ph. Lemaire, Ph. Clay).

Après l'« Affaire Fualdès », Pierre Bellemare (qui a lancé des appels à l'antenne depuis le 4 novembre) enquête sur l'enlèvement d'un leader des Russes blancs en France, disparu en 1937, ce qui eut pour effet l'arrestation (à tort ?) d'une aventurière russe.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les Indiens d'Amérique ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma français 1968-1976) : DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND, de J.-L. Bertucelli (1975), avec A. Girardot, J.-P. Cassel, F. Périer, I. Huppert, S. Flon.

Une femme-médecin, chef de service dans un hôpital de la banlieue parisienne, apprend qu'elle est atteinte d'un cancer du poumon. Un sujet grave et important détourné au profit d'une machine mélodramatique à faire tirer les mouchoirs. Annie Girardot, elle, met le public dans sa poche.

22 h. 5, Journal ; 22 h. 20, Magazine : Réussite (la station de métro Châtelet).

FRANCE-CULTURE

18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., L'avenir de la démocratie.

Est-ce le système le mieux adapté pour affronter les crises du monde actuel ? Avec S. Mac Bride, J.-P. Chevènement, M. Debré, H. Kahn, A. Schlesinger, M. Soares, H. Vlachos.

22 h. 30, Entretiens avec... Roland Barthes ; 23 h., La science-fiction.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Musique au feu rouge ;

20 h. 30, En direct du grand auditorium... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J. Maksimiuk, avec D. Ranki, pianiste : Œuvres de Penderecki, Stravinski et « Symphonie n° 4 » de Chnstakovitch ; 22 h. 45, France-Musique la nuit.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Émission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Feuilleton : Un mystère par jour (« Le commissaire est psychologue ») ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (troisième âge) ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Des choses merveilleuses », de Cl. Reichman, avec R. Blaess, D. Paturel, Y. Clech, M. Le Royer, M. Damien.

Un choix difficile, quand on est jeune et folle et qu'on aime deux hommes à la fois.

22 h. 10, Sports : Télé-foot 1.
23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie (rediff.) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame (regards féminins sur les choses de la vie) ; 15 h., Série : Le justicier ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... les jouets d'un musée allemand ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : les Diamants du président ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Vous ne respectez donc rien).

Avec MM. J.-F. Bizot (Almanach Actuel 1978), Cabu (A bas l'armée), L. Chiruchini (Ganche), J. Dutourd (Mascareigne ou le schéma), J. Murrerai (Pinarque), J. Yanne (L'Apocalypse est pour demain).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : L'INVITATION, de C. Goretta (1973), avec M. Robin, J.-L. Bideau, J. Champion, P. Collet, C. Godeiret, R. Rochette.

Un employé de bureau genevois, brusquement enrichi par un héritage, reçoit, dans une belle demeure, son chef et ses collègues. Admiratifs ou jaloux, les invités se défoulent. Analyse sociale, constat d'une société bloquée. Sous la médiocrité des personnages, une détresse masquée. Une atmosphère à la Tchékhov.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi... De quoi avons-nous peur ? (L'ordinateur, enquête C. Sandrel). Réal. P. Le Gall ; 21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Danube).

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Tortel (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, Les royaumes francs de Méditerranée ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Centenaire de la phonographie : E. Schwarzkopf ; 12 h. 5, Panorama avec F. Delay.

13 h. 30, G.R.M.-INA : Musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Désert », d'A. Memmi ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les Français s'interrogent... sur les moulins à vent ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., L'avenir de la démocratie :

Démocratie et économie, avec Dom Helder Camara, J.-P. Chevènement, L. Echeverria, J.-K. Galbraith, S. Pisar, S. Tsuru, F. Perroux.

23 h., La science-fiction.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Rivalités instrumentales ; 9 h. 30, Les grandes voix : J. Schmidt ; 10 h., La règle du jeu : musique de l'Iran ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique (Paul Duke) ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h. 15, Mélodies sans paroles : œuvres de Cimarosa, Brahms, Berlioz, Dvorak ; à 15 h., Musique française pour orgue : D. Malet, A. Tisné ; à 15 h. 32, Œuvres de Dowland, G. Carissimi, Haendel, Schubert, Liszt, Wagner, Albeniz, Liadov, Britten, Ravel, Ibert, Louvier ; 17 h. 30, Équivalences : Beethoven ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h. 5, Jazz time (Beau Be-Bop) ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 45, Musique au feu rouge ;

20 h. 40, Cycle d'échanges franco-allemands : Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck. Direction H. Iwaki : œuvres de M. Ishii, Beethoven, R. Strauss ; 22 h. 15, France-Musique la nuit.

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

AU FESTIVAL DE LILLE

ierre Henry

JOUR

J THÉATRE

obespierre Beaubourg

Le théâtre affirme sa place au Centre Pompidou. L'an dernier, Lucien Attoun avec Théâtre ouvert, puis Antoine ''tez avec Iphigénie Hôtel *ont « essuyé les plâtres ». La saison 1978 s'organise et Josyane Horville, qui en est responsable, choisit délibérément l'éclec- une subvention de 1 million à Jourdheuil et Bernard Chartreux, par l'Ensemble théâtral de Gennevilliers, dans la mise en scène de Bernard Sobel, en janvier.*

Fantastic miss Madona *de Gerard Gelas, par le Chêne noir en février.*

Cirque *de Jean-Pierre Faye, par le Nouveau Théâtre national de Marseille, en mars.*

Schématiquement, on pourrait dire : du théâtre matérialiste scientifique, du théâtre pop, du théâtre de recherche textuelle.

Disparité n'est pas désordre. D'abord les conditions de production sont les mêmes, avec une subvention d'1 million à se partager également, ainsi que la salle en ordre de marche — et les inconvénients de sa polyvalence, car elle doit être régulièrement laissée à d'autres manifestations, — une infrastructure administrative, des relais de relation publique. D'autre part, le choix de Josyane Horville est cohérent.

Elle ouvre le cœur de Paris à des troupes menant une action permanente en banlieue et en province. « Dans un autre contexte, *dit-elle*, le programme aurait été différent. Il ne s'agit pas de tenter les goûts d'un éventuel « public-Beaubourg ». D'ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusion, nous n'espérons pas intéresser la totalité des milliers de visiteurs quotidiens. Ce qui fausserait le problème. Je tiens beaucoup à es informer très précisément ur le type de spectacle qui eur est proposé. Mais puisque . vocation du centre est d'accueillir les arts d'aujourd'hui ns leur diversité, pourquoi niter le théâtre à une ligne ricte ? »

C'est ainsi que l'expérience engage. Elle se modifiera eut-être au cours des ans. l'essentiel est que le théâtre ne oit pas absent d'un lieu conacré aux modes d'expression contemporains.

B. de Lyon

Bruno Boeglin le Lyonnais fait partie des jeunes metteurs n scène qui pratiquent collectivement le théâtre d'auteur. Il ance les comédiens avec lui ans une expérience qui consiste à lire une œuvre complète — en l'occurrence quatre omans de Salinger — et à orter sur scène leurs Impressions d'acteurs, *c'est le titre e leur spectacle. Il participe u jeu et en organise les images. Son intervention est imortante, puisqu'on reconnait s arêtes à vif de son style assé, sa manière de transormer les gens en poupées blazrdes, en fétiches névrotiques. n mars, il présentera l'aboussement de ce travail au héâtre du VIII[e]. Pour l'insnt, et jusqu'au 22 décembre, le donne tel quel à l'Eldorado* (Le Monde du 26 novembre).

Comme Gilles Chavassieux, utre Lyonnais qui a installé s Ateliers au centre de la ille et tourne à plein temps ur une base de deux mille nq cents abonnés, Bruno oeglin pourrait faire de l'Eldorado un lieu d'activités peranentes et pluralistes. Il lui udrait quelques moyens, une de technique, peu de choses somm

fête au Marais

Marché des Enfants rouges, uare et carreau du Temple, ndeurs sur le pas de leur porte, melots sur les trottoirs : les es du troisième arrondissent vivent encore pour ceux ui y habitent. Au 104, rue ieille-du-Temple, s'est installé un chapiteau. L'association Jubilon III — qui rêve une maison de quartier peranente — organise du 10 décembre au 2 janvier trois ateers d'enfants tous les jours, 13 h. 30 à 15 h. 30 ; dans après-midi sont invités des ectacles pour la jeunesse et soir pour les adultes. Renignements : 59, rue des Arhives. Tél. : 272-80-13.

Théâtre

Le « Tartiouff », de Lioubimov

Pour son dernier spectacle en France, la Taganka choisit Molière : un *Tartuffe* satirique, qui n'a pas été vu à Paris, s'est donné le 4 décembre au T.N.P. Villeurbanne ; il se donnera le 11, en matinée et en soirée, au Nouveau Gymnase de Marseille.

Etonnant Tartuffe, surtout dans le théâtre où Planchon a créé un inoubliable personnage, où il a mis en scène les équivoques extases de la dévotion, montré le sort d'une famille bourgeoise traversée par le mal, et celui d'une classe sociale qui choisit son maître. Lioubimov, quant à lui, se préoccupe de la censure et seulement d'elle. Il en parle vigoureusement, en toute connaissance de cause. Il s'identifie à Molière, que l'on voit en butte à la cabale des dévots, répéter avec sa troupe devant le roi et un cardinal, deux marionnettes articulées pour dire oui ou non. Les acteurs de la Taganka sont ceux de Molière, s'adressant au pouvoir en obéissant au formalisme de l'étiquette tous ensemble, d'une seule voix, avec les mêmes mots. On les voit se démener pour plaire, jouer la farce pour que la critique entre dans le rire et que le rire désarme.

Lioubimov désigne clairement les limites et les effets des concessions obligatoires, la vulnérabilité des artistes, la dérision de leurs efforts pour rester eux-mêmes. Pourtant il n'est ni amer ni geignard, il est simple avec violence. Il nie l'incertitude pour éviter le découragement. Sa tactique consiste à faire craquer le masque de la fable en tapant toujours sur le meme coin. Les choses sont dites dans un même sens par le jeu, les mouvements, les éclairages, la musique. Celle-ci nous paraît un peu vieillotte, mais c'est sans doute parce que le spectacle a été créé il y a longtemps. La mise en scène, en revanche, dans son classicisme, ne se démode pas, ne perd rien de sa force comique.

Les acteurs, sortant réellement d'une galerie de portraits peints sur des lamelles de caoutchouc tendues sur des cadres (décor unique et mobile) mènent leur combat avec une gaieté drue qui n'a rien de forcé.

Dans un théâtre comme celui de Villeurbanne, l'harmonie scène-salle permet de les saisir individuellement, de capter les arrêts, les ruptures, les instants fugitifs de « non-dit », l'habileté avec laquelle ils se servent des conventions comme d'un éventail, abaissé parfois d'un mouvement rapide, laissant voir le visage nu de leurs inquiétudes. On se demande pourquoi, à Paris, on leur a attribué la grande salle de Chaillot, trop lourde, trop imposante, mal adaptée à des spectacles qui en appellent au cabaret — *Maïakovski*, par exemple, — au comique direct, et qui, de toute façon, ont été conçus pour un théâtre plus petit. C'était ajouter à la difficulté de communication et priver le public d'une bonne partie de son plaisir.

COLETTE GODARD.

« LES MILLE ET UNE NUITS »

C'est un beau spectacle pour les enfants et pour ceux qui ont gardé « l'esprit d'enfance », comme on disait au temps du Théâtre de la Jeunesse à la télévision. Car, dans l'immense espace d'un ancien pavillon des abattoirs de La Villette, Claude Santelli a créé une féerie populaire qui reprend et prolonge ses expériences au petit écran.

Claude Santelli a fait de l'histoire d'Aladin, puisée aux « Mille et Une Nuits », une imagerie mouvante et pratiquement sans limites. Il se sert du cinéma comme introduction au merveilleux, fait apparaître ses acteurs aussi bien sur le podium qu'au milieu des spectateurs. Des rêves surgissent dans la lumière des projecteurs, toute la machinerie apparente du lieu-même — passerelles aériennes, échafaudages métalliques, structures de fer — se métamorphose par des éléments de décors. Voici un pont de bateau, l'ouverture de la caverne au trésor, le jardin enchanté, un éléphant avec palanquin, un palais... Les grandes marionnettes en papier de Claude Bazilier deviennent hommes et animaux, et l'on voit la reine des mers sortir d'une bulle au fond des eaux.

La morale du conte dit « l'amour et l'imagination peuvent changer le monde ». Grâce à Santelli, son équipe technique et ses comédiens, on y croit pendant deux heures.

J. S.

★ Pavillon de Paris. Porte de Pantin.

Petites nouvelles

■ Quatre journées d'animation, les 7, 9, 10 et 11 décembre, sont consacrées, à l'Agora d'Evry, à l'Amérique latine. Après la réalisation par la brigade Pablo-Neruda d'une fresque collective en présence du public, le 7, au cours des autres journées des films — « la Révolution » (Bolivie); « la Spirale » (film français sur le Chili), « En la selva hay mucho para hacer » et « Los Tupamaros » (Uruguay), — ainsi que des montages vidéos sur la situation politique et économique seront présentés et suivis de débats. Des chanteurs (les Trabunche, Uruguay Aqui, Higinio Mena, Marcos Velasquez...), des mimes et des marionnettes animeront également ces journées. Des objets d'artisanat, des livres, des disques et des documents seront mis en vente. (Renseignements : Evry-Animation, 077-93-50.)

■ L'écrivain Georges Imann-Gigandet vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il s'était révélé dans les années 20 avec un roman, « le Fils Chèvre », qui faisait une peinture de la vie et des mœurs à Marseille. Parmi ses autres romans, citons « le Cœur et les Chiffres » et « l'Enjoué ».

DÉCÈS DU GRAVEUR JACQUES BELTRAND

Nous apprenons la mort, dans sa cent quatrième année, du graveur Jacques Beltrand, dont les obsèques ont été célébrées le 5 décembre en l'église de Coucy-les-Eppes.

[Né à Paris en 1874, Jacques Beltrand, bien que d'abord tenté par la peinture et la sculpture, avait suivi la voie de son père, Tony Beltrand, et était devenu, à ses côtés, un maître de la gravure sur bois originale. Très recherché par les éditeurs pour son sens de la mise en page et de l'architecture du livre, il s'était rendu célèbre à la suite de nombreux portraits gravés entre 1903 et 1914. Parmi les nombreux ouvrages qu'il illustra par la suite, mentionnons des poèmes de Paul Claudel, *Maîtres et Amis*, de Paul Valéry, plusieurs ouvrages de Maurice Denis, *la Divine comédie*. Le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale possède une grande partie de son œuvre gravé, imitant le croquis libre au crayon, à la plume ou au lavis.

Il était ancien professeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux Arts, ancien président de la société des peintres-graveurs, officier de la Légion d'honneur.]

Cinéma

« NEUF MOIS », de Marta Meszaros

C'est l'année Marta Meszaros. Après *Adoption*, voici *Neuf mois* (déjà remarqué à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes), en attendant la sortie de *Elles deux*, qui vient d'être présenté au Festival de Paris.

D'un film à l'autre, Marta Meszaros, grande cinéaste hongroise qui sait donner à des problèmes simples une valeur universelle, reprend le thème de la femme qui veut vivre par elle-même, qui refuse de se soumettre aux conventions de la morale traditionnelle. D'une liaison avec un homme marié, Juli a eu un petit garçon. Elle tombe amoureuse, dans l'usine où elle travaille, d'un contremaître, Janos, et devient sa maîtresse. Il lui offre le mariage. Mais il accepte mal l'enfant, et veut la faire renoncer à son travail et à ses études pour l'enchaîner au foyer petit-bourgeois qu'il est en train de bâtir. Juli choisit d'être, une deuxième fois, mère célibataire.

Marta Meszaros analyse, ici, les malentendus de l'amour et sur ce qu'il y a de faussé, dans les relations du couple, par la faute de l'homme. Protecteur comme le professeur marié ou despotique comme Janos, les hommes ne veulent, nous dit-elle, que dominer la femme, organiser eux-mêmes son insertion sociale et décider de ses maternités. « *Tu ne restes jamais tranquille, tu déranges tout* », reproche Janos à Juli. Celle-ci ne fait qu'affirmer sa liberté et son égalité. Avec des gros plans, des silences, des scènes intimistes, Marta Meszaros fait surgir tout un monde de sentiments et de contradictions. Dirigeant son propre mari, Jan Nowicki, dans le rôle de Janos, elle démonte admirablement — et sans caricature — l'attitude phallocratique, acquis de civilisation qu'il faut changer. C'est peut-être ce qu'il y a de meilleur et de plus nouveau dans ce beau film, où Lili Monori « milite » merveilleusement pour un dialogue possible entre les sexes.

JACQUES SICLIER.

★ 14-Juillet-Parnasse, Saint-André-des-Arts, 14-Juillet-Bastille (v. o.).

INSTITUT

LE PEINTRE JEAN CARZOU ÉLU A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux arts a élu mercredi le peintre Jean Carzou en remplacement de Jean Bouchaud, décédé. Deux autres candidats étaient en présence, M. Alfred Courmes et Arnaud d'Hauterives.

[Né en 1907, à Alep (Syrie), M. Jean Carzou avait étudié la peinture dans les académies libres de Montparnasse. Il débuta aux Indépendants en 1930 et, par la suite, aux différents salons. Sa première exposition particulière eut lieu, en 1939, dans une galerie de la rue de Seine. Elle fut suivie d'une centaine d'autres, en France et à l'étranger, tandis que le peintre figurait dans la plupart des expositions officielles.

Il a travaillé sept fois pour la scène : l'acte des Incas des *Indes galantes* (1952), *Giselle* (1954) pour l'Opéra *Le Loup* (1955) pour Roland Petit, *Athalie* (1955) pour la Comédie-Française, *After Eden* pour les ballets Harkness, *Jeanne et ses juges* (1968), *la Périchole* (1969) pour le Théâtre de Paris.

Son œuvre graphique est abondante. Le catalogue raisonné de ses gravures compte déjà deux volumes.

M. Carzou a, en outre, illustré de nombreux volumes, d'Hemingway, de Camus, de Maurois, de Follain, de MacOrlan, de Ionesco, de Rimbaud, etc. Il a remporté, à trois reprises consécutives, le prix Hallmark (1949, 1952, 1955), le grand prix d'Ile-de-France (1954), le grand prix de l'éducation nationale à Tokyo (1955), le grand prix « Europe » de la première biennale de Bruges (1958).]



DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

SAMEDI 10 DÉCEMBRE à 14 h. (Exposition vendredi 9)

S. 10. - Tableaux modernes. Mes Loudmer, Poulain.

LUNDI 12 DÉCEMBRE (Exposition samedi 10)

S. 3. - Succession Mme Yvonne Printemps. Fourrures. Objets div. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mes Libert, Castor.

S. 4. - Timb. Bijx. Argent. Tablx anc. et mod. Faïences Porcel., pâtes de verre Sièges et Meubles. Mes Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon.

S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Boutemy, Déchaut.

S. 7. - Bibel. Mobil. Me Oger.

S. 12. - Tableaux mod. et Jean-Denis Malcles. Me Robert.

S. 15. - Grav. Tableaux. Bibel. Bons meubles anciens et de style. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 16. - Bx meubles. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.

S. 19. - Aquar. holland. Meubles 18e s. Me Rogeon, M. Canet.

S. 20. - Tableaux. Objets 1900. Meubles. Me Deurbergue.

LUNDI 12 et MARDI 13 DÉCEMBRE (Exposition samedi 10)

S. 2. - Autographes historiques de Louis XI à Ch. de Gaulle. La France. — Mes Loudmer, Poulain. Mme Vidal-Mégret.

LUNDI 12, MARDI 13, MERCREDI 14, JEUDI 15 DÉCEMBRE (Exposition samedi 10)

S. 1. - Extrême-Orient. Import. Collection de Surimono et Nagaya. — Mes Boisgirard, de Heeckeren. M. Moreau-Gobard.

MARDI 13 DÉCEMBRE (Exposition lundi 12)

S. 13. - Art primitif : Amérique, Malaisie, Océanie, Afrique. Armes blanches et à feu. Me Cornette de Saint-Cyr. MM. Ratton et Joubert. M. Glain.

S. 14. - Tableaux anciens. Ivoires anc. Ameublement 17e, 18e et 19e. — Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Lemonnier, Ferment, Lepic.

MARDI 13 DÉCEMBRE

S. 5. - Timbres. Me Chambelland.

MARDI 13 et MERCREDI 14 DÉCEMBRE

S. 10. - Biblioth. d'un amateur (4e partie). Editions originales. Livres illustr. romant. et modern. Mes Couturier, Nicolaÿ. MM. P. et J. Chrétien.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE (Exposition mardi 13)

S. 4. - Bijoux. Argenterie. Beau mobilier. Me Delorme.

S. 6. - Boules presse-papiers. Art 1900-1925. Objets de marine et de curiosité. Bijoux. Argenterie. — Mes Boisgirard, de Heeckeren. — M. Marcilhac, Mlle Thornton, MM. Boutemy, Déchaut.

S. 7. - Monnaies antiques. Monn. françaises, monn. étrangères. — Mes Ader, Picard, Tajan. M. Page.

S. 16. - Art contemporain. Coll. R. F. 2 importants tableaux par Villon. Me le Blanc. M. Pacitti.

S. 19. - Meubles d'ép. et de style. Art. mod. Mes Ader, Picard, Tajan.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE à 16 h 30 (Exposition de 11 à 15 h 30)

S. 8. - Tapis d'Orient Mes Ader, Picard, Tajan. M. Berthéol.

JEUDI 15 DÉCEMBRE (Exposition mercredi 14)

S. 2. - Numismatique. Bijoux. Objets de vitr. Argenterie anc. et mod. Mes Godeau, Solanet, Audap.

S. 12. - Porcel. et faïenc. anc. Mes Ader, Picard, Tajan. M. G. Lefebvre.

S. 12. - Objets d'art et d'ameubl. des 18e et 19e s. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Dillée.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE (Exposition jeudi 15)

S. 2. - Ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

S. 3. - Bijoux. Bibelots. Bon Mobilier. Me Michaud.

S. 4. - Bons meubles anciens et modernes. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 6. - Livres anciens et modern. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Leconte et Meaudre.

S. 7. - Fourrures. Bij. Bibelots. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.

S. 8. - Objets d'art et de bel ameublement des 18e et 19e siècles. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Dillée.

S. 11. - Import. bijoux, objets de vitrine. Argenterie anc. et modern. Mes Couturier, Nicolaÿ.

S. 14. - Art nouveau. Estampes et tableaux modernes. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. — Mlle Callac, M. Marcilhac, Mlle Thornton.

S. 20. - Meubl. Tableaux. Bijx. Me Bondu.

VENDREDI 16 DÉCEMBRE

S. 1. - Autographes. Documents historiques, littéraires, scientifiqu. — Mes Ader, Picard, Tajan. M. Castaing.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE (Exposition vendredi 16)

S. 10. - Coll. F. Michel Souillac. Opalines des époques Empire et Charles X. Mes Loudmer, Poulain.

S. 13. - Tableaux contemporains. Me Binoche.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

S. 8. - Fourr. Bijx. Me *Le Blanc.*

HOTEL GEORGE-V - SALON DE LA PAIX
31, avenue George-V (225-64-50)

LUNDI 12, MARDI 13 à 14 h (Exposition samedi de 11 à 18 h)

Collections de monnaies romaines, royales françaises, contemporaines, étrangèr. Mes Ader, Picard, Tajan. — M. Vinchon, Mme Berthelot, Guyonnet.

PALAIS D'ORSAY, 7, quai Anatole-France
MARDI 13 DÉCEMBRE à 21 h.

(Exposition lundi 12 de 11 à 12 h 30 de 14 à 18 h et de 21 à 23 h)

14 h. - Dessins. Tableaux anc. Meubl. et objets d'art. Bel ameubl. 18e siècle. Prost, Dubourg, Mlle Callac, Mme Fabre

21 h. - Très importants tableaux modernes. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. MM. Lebel,

Success. Mme Yvonne Printemps Très import. tableaux modernes Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mes Libert, Castor. — M. Dubourg.

JEUDI 15 DÉCEMBRE à 21 h (Exposition de 11 à 18 h)

Important ensemble de tableaux modernes : Utrillo, Dufy, Chagall, Vlaminck, Monet, Toulouse-Lautrec, Degas. Me Cornette de Saint-Cyr. M. Pacitti.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

- — ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-93-77
- — BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 265-70-50
- — LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 073-99-78
- — BOISGIRARD DE HEECKEREN, 2, r. de Provence (75009), 770-81-36, 770-81-38
- — BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16
- — CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009), 770-18-18
- — CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V, (75008), 359-15-97
- — COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44
- — DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63
- — DEURBERGUE, 262, boulevard Saint-Germain (75007), 556-13-43
- — GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-63 - 770-67-68 - 523-17-33
- — LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS, LAURIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11
- — LIBERT, CASTOR, 3, rue Rossini (75009), 824-51-20
- — LOUDMER, POULAIN, 30, place de la Madeleine (75008), 073-99-40
- — MICHAUD, 21, rue de Longchamp (75016), 523-74-84
- — OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-66
- — PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38
- — ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34
- — ROGEON, 16, rue Milton (75009), 878-81-06.
- — CHAMPETIER DE RIBES, RIBEYRE, MILLON, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45

SPECTACLES

théâtres

Jeudi 8 décembre

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Giselle.
Opéra-Studio, 20 h. 30 : The Rake's Progress ou la Carrière d'un libertin.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre J. Russillo. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
TEP, 20 h. 30 : Libre parcours variétés.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Agrupacion Musica de Buenos-Aires.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yvan Dautin ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Décret secret.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Roi des cons.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Pierre Cardin, 18 h. 30 : Ondeko Za ; 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules ; 22 h. 30 : D. Van Eyck et P. Fort.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Hernani.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Week-End des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Ligne de partage.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : *le Psychopompe* ; 22 h. : *Duo and Brandy.*
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Un sang fort.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Arlequin poli par l'amour.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

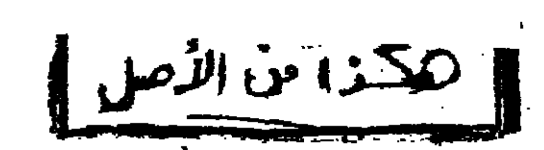
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Charenton, Théâtre municipal, 21 h. : la Mégère apprivoisée.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux, 20 h. 30 : Ballets-Jazz de Montréal. — M. J. C. du Mont-Mesly, 21 h. : Tri Yann.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves.
Nanterre, Planétarium, 20 h. 30 : la Discothèque. — Salle Charles-Dullin, 21 h. : le Cirque de Nanterre.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Blanche Alicata.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Juilliard (Mozart).
Lucernaire-Forum, 19 h. : Duo Claret-Cabestany (Beethoven, Kodaly...) ; 20 h. 30 : Marie-Catherine Girod, piano (Rachmaninoff, Scriabine).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Marie-Thérèse Claude, Eliane Magnan (Bach, Couperin, Marchand, Hindemith).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : Duo violon-piano (Beethoven, Poulenc, Bartok...).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Septième Symphonie).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Maksimiuk (Stravinski, Penderecki, Chostakovitch).
Conservatoire de musique, 20 h. 30 : les Récitals du jeudi.
Eglise Saint-Vincent-de-Paul, 20 h. 45 : Chœur de l'église (motets grégoriens et polyphoniques).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Concerts Lamoureux (Bach).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : N. Berri-Taguine, piano (Chopin, Casadesus) : Récital de chants D. Guillevin (Bach, Mozart...).
Institut des jeunes aveugles, 20 h. 45 : G. Vitez, D. Charpentier (Wienne).

Festival d'automne

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Danse de Pologne.



هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Vingt ans après, d'H. Diamant-Berger ; 20 h. 30 : Au-delà des grilles, de R. Clément ; 22 h. 30 : Rebecca, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Normandie, 8e, en matinée ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), horaire spécial.
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CRAZY-HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (325-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : MacMahon, 17e (380-24-81).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Colisée, 8e (359-29-46).
DUELLISTES (A., v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ENFER DES MANDINGOS (A., v.f.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr., v. ita.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. spéc.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeu. ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359 - 04 - 67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-82-92) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h. ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr) : Ermitage, 8e (359-15-71).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) : Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arabe) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LA NUIT DES VERS GEANTS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Panthéon, 5e (033-15-04), Studio Raspail, 14e (326 - 38 - 98) en soirée : v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
PARADISO (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PIEGE INFERNAL (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e 542-67-42), Gaumont - Convention, (15e) (828-42-27).
SCHIZO (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SI CE N'EST TOI, C'EST DONC TON FRERE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Déjazet, 3e (887-97-34), Bilboquet, 6e (222-87-23), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
VALENTINO (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 5e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-52).

Les films nouveaux

L'ŒUF DU SERPENT, film suédois d'Ingmar Bergman (*). V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), à partir de ven. Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
NEUF MOIS, film hongrois de Marta Meszaros. V.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT, film canadien de Jean-Pierre Lefebvre. La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE THEATRE DES MATIERES, film français de Jean-Claude Biette. La Clef, 5e (337-90-90), Action-République, 11e (805-51-33).
L'AUTHENTIQUE PROCES DE CARL-EMMANUEL JUNG, film français de M. Hanoun. Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.
LA MORT D'UN POURRI, film français de Georges Lautner. Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE, film français de Robert Lamoureux. Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
ORCA, film américain de Michaël Anderson. V.o : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE, film français de Michel Gérard. Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
MEURTRES A ROME, film ital. de G. Lorente (*). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE VOYAGE DE LA PEUR, film allemand de D. Mann (*). V.f. : Max - Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

Les festivals

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Mort à Venise.
LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Rio Bravo.
J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71) : le Petit Soldat.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles (325-72-07) : Charlot soldat, le Pèlerin, Jour de paie.
COMEDIES MUSICALES DE LA M.G.M. (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Girls.
CINEMA ITALIEN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Profession reporter ; 16 h. : Affreux, sales et méchants ; 18 h. : les Poings dans les poches ; 20 h. : la Grande Bouffe ; 22 h. : Portier de nuit.
MASTROIANNI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Huit et demi.
HITCHCOCK (v. o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses ; Life Boat ; les Trente-neuf Marches ; Une femme disparaît.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), (v.o.) : I : 14 h. 15 : le Crépuscule des dieux ; 20 h. : le Fanfaron. — II, 14 h. : Dersou Ouzala ; 16 h. 30 : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 18 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. 10 : Trois Femmes : 22 h. 30 : les Fraises sauvages.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), v.o. I : 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 17 h. : Une étoile est née ; 19 h. 30 : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. 30 : Trois Femmes ; V. et S. à 23 h. 45 : Carrie. II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Lauréat ; 16 h. 30 : un Tramway nommé désir ; 18 h. 30 : un Après-midi de chien ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Sud-Ouest de Paris
recherche

UN COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

pour ses services
CENTRAUX DE COMPTABILITE ANALYTIQUE
ayant une solide expérience dans les techniques de CONSOLIDATION.

Il sera chargé de mettre en place et de suivre un processus de centralisation de comptes d'exploitation en provenance d'unités décentralisées.

DIPLOMES EXIGES : B.T.S. et D.E.C.S.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous n° 39.335 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Laboratoire Pharmaceutique Français
en pleine expansion recherche

MÉDECIN RESPONSABLE
D'UN RÉSEAU SCIENTIFIQUE A CRÉER
indépendant de la structure visite médicale

Sa mission :
Recruter, animer, gérer et coordonner une équipe d'attachés scientifiques (médecins ou pharmaciens ou biologistes ou diplômés d'enseignement supérieur).

Ceux-ci seront chargés de la divulgation d'informations scientifiques et de relations publiques auprès des services hospitaliers et médecins spécialistes (contacts, EPU, etc.), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Le poste requiert une grande disponibilité, le sens de l'organisation, le goût des contacts à niveau élevé.

C.E.S. cardiologie ou endoctinologie apprécié.

Adr. candidature, C.V., photographie et rémunération actuelle ou souhaitée à Mme DAMESTOY,
39, rue de l'Eglise, 75015 PARIS, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures. Le secret absolu est garanti.

MAIRIE DE NANTERRE recherche infirmières ou sages-femmes pr équipe crèche famil. Adr candid. à M. le Maire de Nanterre, 92014 Nanterre Cedex.

URGENT
Groupe créatif free lance pour collaboration suivie :
Maquettetiste.
Maquettetiste metteur au point.
Maquettiste exécutant.
Téléphoner pour rendez-vous de 10 h. à 20 h. 255-90-65/959-70-56 avant 10 h. ou après 20 h.

Ville ORLY recrute tte urgence 1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
(échelle des villes de 20 000 à 40 000 habitants).
Adress. candidature et C.V. à : M. le Maire d'Orly, secrétariat général, mairie d'Orly, 94310.

Succursale PARIS
BANQUE ESPAGNOLE
de premier ordre recherche
CAMBISTE
CONFIRME
Ecrire avec C.V. à n° 38.442, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Animez des budgets internationaux.

Vous avez 2 ou 3 ans d'expérience en agence de publicité.
Vous avez l'habitude de budgets internationaux.
Vous parlez anglais.
Appelez Georges Schiller.

Synergie, K,E.
Agence conseil en publicité.
10, rue Barbette - 75003 Paris. Tél. 272.92.01.

Société d'Etudes Paris
recherche

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Grandes Ecoles ou équivalent
- 1 à 5 ans d'expérience en réalisation système temps réel.
- Application commutation téléphonique particulièrement appréciée.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ou équivalent ayant de préférence quelques années d'expérience en :
- optique théorique et électromagnétisme ;
- traitement statistique des données ;
- analyse de fiabilité, disponibilité et sécurité ;
- modélisation et simulation numérique ;
- analyse des systèmes, relations homme-machine.

Qualités d'imagination et créativité particulièrement appréciées.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous n° 39.736, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ROSET S.A.
SIÈGES ET MEUBLES CONTEMPORAINS

recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Formation : HEC, ESSEC, SUP de CO, PAIS.
Disposant de solides connaissances en matière droit européen des sociétés ainsi qu'une formation comptable de base, il devra assurer la coordination administrative et comptable des filiales étrangères (R.F.A., Suisse) avec la Société-Mère.
Connaissance parfaite langue allemande indispens. (anglais apprécié).
Résidence dans campagne à 60 km Est de Lyon.
Réf. n° 7 M 174.

ATTACHÉ COMMERCIAL

pour filiale exportant
SUISSE - BELGIQUE - PAYS-BAS
Il sera chargé de l'animation d'un réseau déjà existant sur ces trois pays.
Mobile et disponible, il possédera formation ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE et justifiera d'une expérience de la distribution des biens de consommation.
Langue allemande courante exigée.
Réf. 7 M 175.

INGÉNIEURS DE PRODUCTION

DÉPARTEMENT MEUBLES
Usine de Saint-Jean-le-Vieux (Ain)

DÉPARTEMENT SIÈGES

Formation : Ecole Supérieure du bois, ECAM, A. et M., INSA

Il devra coordonner et contrôler les activités d'une unité de production de 120 personnes.
Une courte expérience en tant que responsable d'une unité de fabrication (même si domaine d'activité différent du meuble) sera appréciée.
Réf. 7 M 176.

Il assitera le directeur technique du département sièges dans le contrôle et la coordination des activités de production de plusieurs unités de fabrication d'un effectif global de 300 personnes.
Poste pouvant convenir à un ingénieur débutant.
Réf. 7 M 177.

AGENT DE MÉTHODES

Possédant une bonne formation de base et une expérience professionnelle solide, il devra disposer connaissance et pratique sûres de l'OST ainsi que du chronométrage.
Résidence près du siège de la société, campagne, 60 km Est de Lyon.

ADRESSER C.V. ET PRÉTENTIONS SOUS N° RÉFÉRENCE
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
104, rue Ney, 69006 LYON

Ecole Technique Catholique préparant B.T.S. Chimie cherche un professeur possédant une maîtrise de sciences physiques ou équivalent pour un poste à temps plein à partir du 4 janvier 1978.
Ecrire rapidement à E.T.S.C.O., B.P. 808, 50, rue Michelet, 49005 ANGERS CEDEX.

ETABLISSEMENT PUBLIC (14.000 logements en locatif) recherche
INGÉNIEUR
diplômé pour poste d'adjoint au directeur des services techn. (aménag., construct., mainten.)
— Ayant au moins trois ans de conduite de travaux de bâtiment (habitation) ;
— Sérieuses références techniques et morales ;
— Logem. assuré à titre onér.
Ecr. n° 8.122, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Laboratoire d'études banlieue Est Lyon recherche
UN INGÉNIEUR
Grandes Ecoles pour service métrologie et essais. Expérience professionnelle 5 ans minimum
Ecrire HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, référence 8.814.

Société fabrication aéronautique bord de mer recherche
INGÉNIEUR FABRICAT.
Formation A. et M. ou équival. Expérience fabrication. Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V. + prétent. à notre Conseil, sous rubrique 78 C, — A. S., 42, av. Montaigne, 75008 Paris.

GROUPE INDUSTRIE AGRO - ALIMENTAIRE
offre à diplômé
E.S.C.P. ou H.E.C. ou E.S.S.E.C.
âge 33 ans minimum,
responsabil. des serv. comptables, informatiques, de contrôle de gestion dans établissement 300 M. F - C.A. situé à BORDEAUX
Envoyer C.V. avec rémunération souhaitée sous n° 60.135, HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 Paris, qui tr.

Entr. bâtiment et T.P., 100 km au nord de Paris, rech. ingénieur, chef du bureau d'études et méthodes, pour son département bâtiment (15 ingénieurs et dessinateurs). Expérience tous corps d'état souhaitée.
Ecrire sous référence 1.152, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

Entrep. déménagem. de SALON-DE-PROV., 60 salariés, rech. UN CHEF COMPTABLE (serv. 3 pers.). Expér. 5 a. min. Rémunération fonct. personnalité et compét. Evolution assurée. Adr. C.V. manuscr. + photo + prétent. à EUROSUD, n° 6.163, 13300 SALON-DE-PROVENCE

NICE. Import. entrepr. B.T.P. rech. un CONTROLEUR DE GESTION expérimenté, format. comptable souhaitée. Adr. C.V. détaillé à SAF, 10, rue Pugel, 06100 NICE.

ATELIERS R.D.M.
engrenages, réducteurs, mécanique, recherchent pour usines de VERDUN et LIEGE
2 V.R.P. MULTICARTE
expérimentés, de préférence formation ingénieur ou technicien
1e région parisienne
2e région Ouest.
Ecrire B.P. 99, 55103 VERDUN.

THOMSON-CSF
BORDEAUX - PESSAC
Pour assistance technique à l'étranger par période d'un an renouvelable.

Jeune INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

sortant d'Ecole, ou 1 à 2 ans d'expérience électronique professionnelle.
Libéré des obligations militaires.
ENSAM + ESE, ENST, ESE ou équivalent.
Formation préalable en usine.
Envoyer C.V., photo : Service du Personnel, Boîte Postale 94 - 33605 PESSAC.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER EN EXPANSION recherche :

JEUNES CADRES

DIPLOMÉS ÉCOLES DE COMMERCE OU SIMILAIRE
CONNAISSANCES COMPTABLES EXIGÉES
. PRATIQUE CABINET APPRÉCIÉE
Salaire 65.000 Frs +
Écrire avec C.V. s/réf.1855 à : INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02 qui trans.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MORLAIX
pour assurer ses actions de développement recrute

2 conseillers(eres) de gestion — référ. 313
pour le commerce, l'industrie et les services

1 conseiller(ere) en formation — référ. 315

Ces 3 postes concernent *des hommes de terrain et de réflexion* immédiatement opérationnels.
Soucieux de rigueur, ayant l'esprit d'équipe, bons animateurs et pour qui la notion *de service* est primordiale.
- 25 ans minimum - Bonne formation générale et orientation *comptabilité/économie/gestion* (type IUT - Sciences Eco + Droit...) complétée par une pratique de 3 ou 4 années des problèmes de l'entreprise.

chef du service formation — référ. 316

Le service sera confié à un cadre qui cherche sa *promotion*, en fonction, depuis plusieurs années dans un organisme dispensant de la formation.
30 ans minimum - un niveau d'études supérieures - possédant un bon équilibre personnel et des qualités pédagogiques pour animer l'ensemble des activités du service (formations longues et courtes dans tous domaines : langues - économie - gestion, etc...).
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé - *motivation* - rémunération actuelle et photo au

CEIP 29 CONSEIL D'ENTREPRISES
5, avenue du Lycée 29210 MORLAIX
Réponse à tous - convocation fin décembre

FINISTERE nord

Constructeur de produits d'automatismes industriels en pleine expansion, filiale d'un groupe important
recherche

un ingénieur responsable Cial

Pour le Sud-Est
Poste à LYON
Responsabilités importantes
Possédant 3 ans mini. d'expérience dans la vente des produits ou ensembles d'automatismes à base d'électronique.
Adresser C.V. à no 3966 SPERAR 12, rue J.- Jaurès 92807 PUTEAUX qui transmettra
Discrétion assurée

ALUMINIUM PECHINEY
recherche

JEUNE CADRE
formation ESC ou équivalent

pour son bureau de transit à MARSEILLE.
Une solide expérience en matière de transit, transports terrestres, maritimes, fluviaux, aériens, de douane, manutentions, consignation, est exigée.
Anglais parlé couramment indispensable.
Adresser C.V. détaillé à D.R.P. ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'oeil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	177	206	234	258	283	304	324	339	355	369	380

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

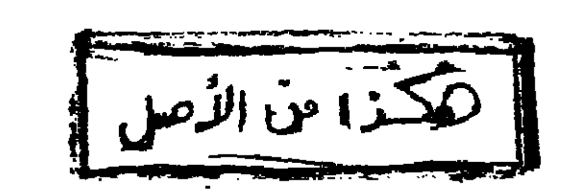
INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ______________ ou SOCIETE : ______________

ADRESSE : ______________ TEL : ______________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.



هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi

TRES URGENT
Pour l'Afrique de l'ouest

Dans le cadre du développement de ses produits **PHYTOSANITAIRES**, un important groupe industriel international, recherche,

UN INGENIEUR Technico-cial

Il sera chargé notamment de certains essais, du développement des produits et de la visite des distributeurs.

Ce poste conviendrait à un **INGENIEUR AGRO ou AGRI**, ayant acquis une première expérience et doué d'un grand dynamisme.

Pratique de la langue anglaise indispensable.

■ Nombreux déplacements à prévoir.
■ Résidence GRANDE VILLE AFRICAINE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3978/D à : **MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS** (qui transmettra).

PORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour
VAUX D'INGENIERIE
T SURVEILLANCE
D'INSTALLATIONS

s INGÉNIEURS TECHNICIENS EXPÉRIMENTÉS
lans un ou plusieurs
s domaines suivants :
anifications ;
mmutation téléphonique ;
ansmission ;
stribution ;
nplantation de centraux
léphoniques ;
adiotéléphone ;
chniques Radio ;
ibles Hertziens ;
ansmissions de données,
lex ;
adar.

NATIONALITE
RANÇAISE EXIGEE.

aissance langue anglaise indispensable.

tivités s'exerçant en :
EGION PARISIENNE
AU MOYEN-ORIENT
ET EN AFRIQUE.

demande devra comporter complet avec PHOTO et TE DE DISPONIBILITE. à CONTESSE Publicité, la référence 37.852, au enue Opéra, 75040 Paris, ex 01, qui transmettra.

ile collaborateur (trice) dépendant formation et ique assurées. Et. second. Fleury Immobilier (Ile Saint - Louis) quai de Bourbon, 75004 RIS. Tél. : MED. 47-23.

e National de Transfusion ine, 6, rue Alexandre-el, Paris-15e cherche :

COLLABORATEUR
ervice paye. Expér. pro-elle. Connaissant si pos-aye informatisée. Emploi Adresser C.V. et prétent.

expert-comptable rech.

OLLABORATEUR
D.E.C.S. ou B.P., ayant s trois ans de pratique ilité et fiscalité couran-es. C.V. avec prétent., C., réf. G. NEUKIRCH, La Fayette, PARIS-10e.

ORTANTE SOCIETE
ELECOMMUNICATIONS
(13e) recherche pour son
RVICE FORMATION

ENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS
VEAU D.U.T. ou B.T.S.
préparer et animer des ions dans le domaine de MMUTATION téléphonique électronique.
ence d'au moins 2 ans ude ou maintenance de es à commutation élec-e en particulier tempo-aux systèmes logiques à mmande programmée. nnaissance souhaitée n microprocesseurs. ence d'enseignement ou ation de groupe souhait. avec C.V. et prétent. à ., B.P. 301, PARIS (13e).

multinationale recherche

GIAIRE de 25 a.
SA ou Ecole Sup. de Co. rvice études de marchés. GE ou IUT pour ser-formatique. Poss. avenir. che avant le 15 déc. 77. 77-02-20, P. 350, 333, 465.

EP. BATIMENT TCE
recherche
r région parisienne :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
respons. de conducteur aux, démarche cciales. ation travaux règlements. . ingénieur ou équival. de quelques années dans se de bâtiment si poss. ation-Entretien. - Ecrire V., photo et prétentions à G I R A M rue Henri-Gautier, 000 Z.I. BOBIGNY.

ORTANTE SOCIETE
MÉCANIQUE
chines spéciales
ervissements
nsferts
ils de découpe,
boutissage, etc.,
recherche

DIRECTEUR
érer usine et relations ciales avec clientèle
r C.V. et prétentions à 58 CONTESSE PUBL., Opéra, 75040 PARIS x 01, qui transmettra.

Techni-France
recherche d'urgence
pour région parisienne

2 INGÉNIEURS
Génie civil. Plus de 30 ans.
Etude de prix (gestion budgétaire).

1 TECHNICIEN
Génie civil
Etude de prix.
Téléphoner pour rendez-vous 246-72-72, poste 335.

TECHNICIENS
ou
COMMERCIAUX !
Peu nous importe !
Ce sont les hommes de caractère capables de volonté qui réussissent.

votre FORMATION !
Peu nous iporte !
C'est face aux réalités au cours d'un stage rémunéré de trois mois qu'elle se forgera.

Cela doit s'appeler
l'« égalité des chances »

Vous êtes un
HOMME D'ACTION ?
Alors prenez votre téléphone et appelez M. BOLAR au 886-11-24 les 8 et 9 décembre
Sinon envoyez C.V. au 177, bd de Créteil, 94100 ST-MAUR. Service D.R.E.O.
I.D.E. Conseil d'Entreprises.

secrétaires

de direction

UNIVERSITAIRE
cherche SECRETAIRE
de DIRECTION
BILINGUE.
Célibataire, 25 a. min., capable de s'adapter enseign. supérieur. Ecrire avec C.V. et prétentions nº 40 110, CONTESSE PUBLIC., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Secrétaires

BIP INTERIM
recrute en permanence
SECRÉTAIRES NOTARIAT
chèques restaurant, mutuelle
137, bd Magenta, Paris-10e.
TEL. : 285-46-00.

IMPORTANTE SOCIETE
ACCESSOIRES AUTOMOBILES
recherche pour son service relations extérieures presse et publicité
SECRÉTAIRE TRILINGUE
ANGLAIS/ALLEMAND
(OU ESPAGNOL)

— Sténodactylo
— 30 ans minimum
— grande disponibilité d'horaire.
Nombreux avantages sociaux.
Adress. C.V. + photo et prét. au service du personnel Sté CIBIE 17, r. H.-Gautier, 93 BOBIGNY

Société Agences Import-Export.
Produits alimentaires
Limitrophe Bourse Commerce.
3 télex, 9 lignes téléphoniq., fortes relations, désirant étendre activités matières premières produits du sol, recherche

COLLABORATEURS
Instruits. Anglais, commerce international. Statut agent commercial usage libre. Tél., Télex. Participation future évent. Lettre manuscrite nº 39.898, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

IMPORTANTE SOCIETE
DE TELECOMMUNICATIONS
PARIS (13e) rech. pour son
SERVICE FORMATION

Un ANIMATEUR de
FORMATION PROFESSIONN.
de NIVEAU
INGENIEUR-ELECTRONICIEN
pour préparer et animer des formations dans le domaine de la COMMUTATION téléphonique électronique.
Expér. souhaitée en électronique analogique et surtout logique, commutation électronique, spatiale et temporelle, systèmes programmés et microprocesseurs. Goût de l'enseignement et de l'animation de groupe nécess. Ecr. avec C.V. et prétent. à A.O.I.P., B.P. 301, Paris (13e).

COMPTABLE
Niveau B.T.S. pour assister chef comptable, capacités, décision, initiative, méthode, appréciées. Expérience exigée. Ecrire avec C.V. sous le nº 18.294 B. à : BLEU, 17, RUE LEBEL. 94300 Vincennes, qui transmettra.

représent. offre

STAGE PRATIQUE
DANS L'ENTREPRISE
Dans le cadre de la formation des jeunes de moins de 25 ans, nous offrons :
2 STAGES DE 6 MOIS
dans société produits capillaires à 2 jeunes désirant se créer une situation dans la vente pour prospecter détaillants de PARIS et de banlieue. - Se présenter à M. Deberly, lundi 12, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., Hôtel Terminus-Saint-Lazare, 108, rue St-Lazare, PARIS-8e

enseignem.

COURS DU SOIR de Réalisation audiovisuel de montage et d'assist. réalis. JANV. à JUILL. 78 à l'ESRA, enseign. sup. privé. Départ : FORMATION PERM., 182, rue de Vaugirard, Paris-15e. Téléph. 273-07-70.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e) - 633-67-28
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 16 JANVIER
Cours privés - Sessions intensiv.
« full-time ou part-time ».

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

locat.-autos

EXPRESS - ASSISTANCE
LOCATION DE VOITURES
Forfait week-end, abonnement kilométrage illimité.
Location à la journée.
65, rue Lauriston, Paris (16e).
504-01-50

occasions

EN SOLDE - Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m² sur stock. Tél. : 589-36-75.

LIVRES achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci-6e. - Tel. : 326-68-28.

perdu-trouvé

1.000 F RECOMPENSE
Chienne CAIRN beige clair perdue le 23-10 jardin Luxembourg Tél. : 222-41-63 et 222-99-37.

demandes d'emploi

RESPONSABLE INFORMATIQUE
30 ans.
— 10 ans expérience.
— Formation supérieure.
— Bonnes connaissances anglais-espagnol.
Recherche poste RESPONSABILITES région parisienne nord - nord-ouest.
Ecrire nº T. 001.760 M. REGIE-PRESSE.
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

Cadre féminin, 36 ans,
CHEF COMPTABLE et CHEF SERVICE PERSONNEL,
recherche poste similaire dans P.M.E. Paris ou banlieue Nord. Tél. : 960-55-08.

Jeune Femme allemande
EXCELLENT FRANÇAIS
bon anglais, notions espagnol, bonne présentation
DOCTEUR ES LETTRES
LIC. PSYCHO - EXPER.
ENSEIGN. et TRADUCTIONS, étudie toutes propositions.
Ecr. à T 00.176 M. Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur. Paris-2e.

CAPITAINE au long cours, 40 a., 7 a., comm., dynam., expér. gestion transport commerciaux et techn., angl., all., notions arabe, pilote aéroglisseurs 800 h., ch. situation étranger, pays francophones souhaités, émigr. possib. Ecr Agence Havas, 06011 Nice Cedex 0718.

J.F., 27 a., maîtrise sc. éco., option monétaire, anglais, ch. poste service administratif ou commercial, rayon 25-30 km. Brive (19).
Ecr. à 8.161, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., 31 ans, B.T.S. maîtrise bio chimie, D.E.A. industr. alim. lib. de suite, étud. ttes propos Ecr. Cuvellier, bât. Les Saules, 67, b. A.-France, Avion 62210

ASSISTANTE DIRECTION
Secrétaire, 54 ans. Bonne présentation, BIL. ANGLAIS, capacité droit, expérience France commerciale et administrative + missions étranger. Recherche poste de responsabilité Paris Ecr. à 39.716 Contesse Publ., 20, avenue Opéra, Paris-1er

Représent. sérieux, 27 a., réf. P. à P. cherche carte exclusivité pour Paris, région paris. affiliation cadre souhaitée. Lib de suite. Ecr. nº 78.818 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur Paris-2e

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE accepte ts travx DACTYLO
Téléph. 340-13-70 (12 h. à 14 h.).

automobiles

5 à 7 C.V.

OT 104 coupé ZS, 6 CV, uge, gl. teint., 19 000 F. vel, tél. 820-61-90 (h. bur.)

8 à 11 C.V.

Particulier vend
FIAT POLSKI 1975
1re main, 35 000 kilomètres, très bon état général.
Px Argus. T. 526-71-56, ap. 18 h.

+ de 16 C.V.

A vd NOUVELLE ROVER SD1. Voiture direct. 4 000 km. Prix exceptionnel. Téléph. : 037-00-72.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement urcux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur teur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

2e métro Nation, pptaire vend 600 000 F 83 m2 réc., gd stdg, calme, balc., 2 ch., dble living, luxueux, cuis. équip., bns, w.-c., box, cave, Tél. : 345-23-84 soir.

METRO VOLTAIRE
P. à p. imm. p. de t. ravalé, 65 m2, entr., 3 p. + cuis., w.-c., s. de bns., chff. cal ind., 13 m2 balc., vue dégagée sur arbres, 5e ét. Tél. pr R.-V. et vis. apr. 14 h. : 421-21-18. Agence s'abst.

Mº La Chapelle, b. 2 p., 40 m2, chbre, séj., ent., s. de bns, cuis. indépend., 6e ét., tr. b. état, tr. clair, calme, vue Sacré-Cœur, 135 000 F. Tél. vend. 9 : 233-44-35 p. 3445, s. 10 et d. 11 202-09-50.

Part. vd 17e pr. cité des Fleurs 2 p. s/rue, tr. clair, vue dégagée, cuis. éq., cab. toil., w.-c., dche, 1er et seul étage. Ent. ref. à nf sanit. compr. chauf. converterus, électr. fixes et neufs. Lib. de ste Ecr. nº 6 625, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Péniche aménag. habit. 100 m2, excel. état navigat., 120 000 F. Téléph. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Mº LAMARK. Dans bel immeuble P. de T., STUDIO et 2 PIECES, entièrement refait à neuf, a partir de 115.000 F. 522-95-20.

BANQUE DE FRANCE (prox.), living, chbre 40 m2, tt cft, tél., 200.300 F. Téléphone : 325-28-77.

DAUPHINE. Partic. vend dans hôtel particulier, rénové, standing, charmant 3 Pces, 75 m2, calme, verdure, cuisine équipée, téléph., moquette. Sur place, de 11 à 17 h., vendredi et samedi, 15, rue Marbeau. - Paris (16e).

Moulin de la Galette, dans petit imm. récent, très beau gd liv. + chbre s/jard., plein soleil, belle S. de B., cuis. équip. Beaucoup de charme. - 076-02-63, matin.

RESTAURANT DE QUALITE
Cœur de Paris, 3 salles, cent cinquante places, belle affaire à céder. - Téléphone : 522-45-52.

AUTEUIL. Dans immeuble 1952, R.-de-C., 67 m2, gd liv., chbre, cuis., bns + cour priv. 25 m2. SEGECO : 522-43-20.

PRES PLACE DAUMESNIL
Immeuble récent, 2 Pièces, cuisine, bains, wc, très bon standing - 230.000 F. — EUR. 85-55.

PALAIS-ROYAL. Dans très bel immeuble P. de T., 6e et dernier étage, TERRASSE, ascenseur, 80 M2 A AMENAGER. Prix : 535.000 F. Téléphone : 292-28-51.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité
Du studio au 2, 3, 4, 6 pièces en duplex. - Visite tous les jours de 14 à 17 h., même dimanche.
Ou tél. hres bureau **359-30-85**

BD SEBASTOPOL Beau 4 P. Tout confort 100 m2. 4e ét. Asc. Bel imm. Px exceptionnel. Urgent. 343-38-63.

COURCELLES Immeuble récent Liv. + 3 chbres Tout conft - Profession libérale 335.000 F + 50.000 C.F. 532-61-80.

VRAI MARAIS - Rénovation de grande qualité - Imm. XVIIe s.
STUDIO 30 m2 Prix 220.000 F
DUPLEX 50 m2 Prix 390.000 F
Possibilité TRIPLEX
R.T.S. - 073-67-14

AUTEUIL Part. vd 5 pces Très ensoleillé Anc. rénové. 2 bns. 4e, pos. asc. Tél. : 525-07-97 après 17 hres.

AUTEUIL Pptaire vend duplex 125 m2 Tél. 533-15-71

Vue rare sur Sacré-Cœur
LIV. double, tt confort, 169.000 F Propriétaire 766-49-94.

BD LANNES - Face bois
Px exceptionnel. Imm. récent. Living + 3 chbres. Tout conft. MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

KLEBER Imm. pierre de t. 1880 5e étage - Balcons Très beau 7 p. + chambre en duplex. 240 m2. — Tél. 522-01-74.

SUR CHAMPS-ELYSEES
ravissant pied-à-terre avec terrasse-soleil, luxueuse décoration 430.000 F
ETUDE DELCASSE
720-56-11 / 55-53

PAUL-DOUMER (AV.)
bel imm. 1950, beau 4 pièces chbres calmes + chbre s/palier gd cft, ascens. serv., parking en sous-sol, 785.000 F.
FRANK ARTHUR. - 766-01-69

Bois de Vincennes
GRENIER AMÉNAGÉ
3e ét. clair, ensoleillé, tt conft 40 m2 environ, cuis., s. de bns, w.-c., Prix 109.000 F.
Le propr. : 508-02-97

9e Part. à part. vd STUDIO, douche, coin cuis. Tél. 678-72-94 après 19 h.

FRANKLIN-ROOSEVELT
PROPRIETAIRE VD DS IMM.
PIERRE DE TAILLE RAVALE
5e étage, ASC., BALCON
5 PIECES 2 BAINS TOUT CONFORT
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX 799.500 F
Mercredi, jeudi 14 h - 17 h 30 :
11 BIS, RUE DU COLISEE
ou 723-91-53

IMPECCABLE, près METRO
11e Charm. APPT. entr., 2 P., cuis., bns, gd cft, 1er ét. 119.000 F avec 24.000 F CPT Reste 20 ans. VOL. 33-97.

REMUSAT Imm. pierre de tail. Grand 4 pièces tout confort, chambre service MARTIN, Dr en droit, 742-99-09.

CHATEAU-D'EAU
Imm. RECENT. 10e étage, asc.
3 P. cuisine, bains, 92 m2 + PARK. 450.000 F.
ESNAULT - 266-39-40

AV. JUNOT TRES BEL ATELIER d'ARTISTE 110 m2, dble living, très gde chbre en loggia, s. de bains, cuis. équip. 076-02-63, mat.

Paris Rive gauche

13, RUE DE L'EPEE-DE-BOIS STUDIO. Imm. récent, 27 m2 tt cft, 180.000 F. Vis. s/place. Vendredi, de 11 h. 30 à 14 h.

TOLBIAC OLYMPIADE, 4 Pces 84 m2, cft, cave, park. 335.000 F + 29.000 CF. T. 583-94-68 ap. 19 h

PANTHEON
Sur LA PLACE MEME
Imm. 1re catégorie, pierre de taille, 7 pces de 200 m2, balc. + dépend. 5e ét. vue sur le dôme et Paris. Tél. 766-35-18 le matin

---

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard,
neuf grand 3 Pièces + loggia.
Sur place, tous les jours,
de 11 heures à 18 h. 30.

Mº CONVENTION, dernier étage petit imm. récent. standing. 5 p. + balc., terrasse park. ETAT EXCEPTIONNEL CALME, 760.000 - - Tél. 532-66-10

Bd ST-GERMAIN, proche Eglise 1er ét. Appart. 115 m2 très belle réception, charme. S/ belle cour 875.000 F. S/pl. jeudi, vendredi, 15/19 h. 157, bd ST-GERMAIN

100, r. de l'UNIVERSITE, Asc., Séj, s. à manger, 3 chbres, box. Duplex luxe. Plus possible Appt 30 m2. ODE. 42-70. Visite Vendredi, samedi 12 à 17 h.

RUE FURSTENBERG
Séjour 4 fenêtres, 2 chambres, cheminée, haut plafond. 222-01-21

2 Pces, RASPAIL, 55 M2 BON ETAT. Téléph. 255.000 F PROMOTIC. 325-15-89

RUE DE GRENELLE
140 m2, 6 P., cuis., bains, toil. étage élevé, imm. tt cft. 567-22-88

VIe PRES QUAI
FABULEUX VOLUME en DUPLEX, AVEC JARDIN
récept. 100 m2, 2 chbres, 3 bns, super-cuisine, chambre forte, très raffiné, garage. 742-02-44.

3 Pces, VAVIN, 65 M2 Parfait état, conft. 380.000 F. PROMOTIC. 325-15-76

MONTPARNASSE-VAVIN.
Imm. gd standing, 1er ét., beau 6 pces, 150 m2, chambre serv. profession. possible. 633-38-94

Près LUXEMBOURG. Imm. réc. standing, 5 p., 2 bains, 135 m2 + box. Parf. état. Px 900.000 F 260-39-11 poste 242

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard,
neuf, 2 Pces, 6e étage + loggia.
Sur place, tous les jours,
de 11 heures à 18 h. 30.

BAC-R. de Beaune. Imm. caractère, 4e étage, très agréable, 2 p., bains. Parfait état. 288.000. Exclusivité « TAC ». - 329-33-30.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
3, R. DU SABOT. Immeuble XIXe s., 2 p., ent., cuis., s. de bns, chff. cent., tél. 285.000 F s/pl. jeu., ven. 11-17 h, 2e ét. face 222-62-72 (11-17 h.) ou 285-48-24

PANTHÉON
PPTAIRE VD DIRECT
UN 2 P. ET DUPLEX
dans imm. XVIIe siècle, entièrement rénové. Cuis. équipée, salle bains, très calme sur jardin intérieur. Sur place VENDREDI, SAMEDI, 14-17 H.
15-17, RUE TOURNEFORT ou sZR.-V. tél. matin : 723-38-58

Près PARC MONTSOURIS
4 P. 77 m2 Imm. 1973, park. 445.000 F - 589-49-34.

PONT DES ARTS
VIVRE AUTREMENT
PENICHE appart., atelier, 160 m2. 320.000 F.
Tél. : 355-83-60, h. bur.

CONVENTION 13 r. Marmontel Imm. 77 pierre de taille, liv. + 2 ch. 398.000 F. PARIS PROMO - 325-28-77

15e GRAND et LUMINEUX 2 PIECES 55 M2 ds imm. récent, tt confort, ascens., tél., cave, parking poss. - 580-01-28.

CARDINAL-LEMOINE
DANS IMMEUBLE RESTAURE
2 PIECES 35 M2 ENVIRON cuis., bains, placard
ENTIEREMENT AMENAGE
755-98-57 et 227-91-45

CAMBRONNE
Sur rue calme et jardins
Immeuble neuf grand standing
GRAND 4 PIECES 101 M²
+ loggia. 650.000 F.
Visite sur rendez-vous **766-25-32**

Av. du MAINE Propriétaire vend
STUDIOS LIV.+1 CH. DUPLEX av. jard., ref. neuf tt cft dans tr. belle rénovation. Sur place VENDREDI-SAMEDI, 10 à 13 h, 15 à 19 h : 8, pass. Tenaille - 14e Renseign. : 256-26-01 - 02-64.

DUROC Dans immeuble pierre de taille, tapis esc., Beau 2 P., entr., cuis., poss. bains. A rénover. 325-75-42.

97, R. DU BAC - Dble living, chbre, cft raffiné. Vendr. 14-17 h. - 722-81-15, matin.

EXCEPTIONNEL, s/CHAMP-de-MARS - Soleil, réceptions, 2 chbres, serv., 170 m2 + park. Urgent. « TAC » - 329-33-30.

AVENUE RAPP Vue dégagée, soleil, sur balc. Beau 8 pces, gd standing, poss. prof. Urgent. « TAC » - 329-33-30.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard,
neuf, grand 4 Pièces + terrasse.
Sur place, tous les jours,
de 11 heures à 18 h. 30.

Région parisienne

PART. VENDS CHAMPIGNY prox. Marne, comm. et transp. APPT F 4 tout confort 76 m2. Rens. apr. 19 heures : 885-74-66.

SAINT-MANDE. Part. vd petite chambre, 14 000 F. T. 962-01-71

Mº Issy. Particulier vend studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée 1 débarras, chauff. cent., w.-c., cave, Tél., 29 m2 impeccable Prix : 85 000 F. Tél : 645-18-94

NEUILLY REZ-DE-JARDIN
COMMANDANT-CHARCOT
5 pièces 200 m2, 3 bains, cuis. équipée, studio serv., 2 parkings.
EXCLUSIVITE DELCASSE
720-56-11/55-53.

Cogédim propose
SPÉCIAL INVESTISSEURS
Studio 28 m2 + balcon
Téléphone. possibilité parking.
Venez le visiter sur place
NEUILLY 17,
41, avenue Porte-de-Villiers,
ou
COGEDIM - 266-36-36.

BERGE SEINE - LA DEFENSE
Propriétaire vend appt raffiné, de gd stdg, 85 m2, dble living, cuis. équip., chbr., bur., dress, room, cave, park., tél., 670.000 F Tél. pour R.-V. au : 776-21-47, toute la journée.

---

appartements vente

FONTENAY-AUX-ROSES. Réc. sur parc, living, 2 chbres, 72 m2, garage, 260 000 F. T. : 229-52-98.

VITRY-Centre, 4 pièces, 80 m2, 2 balcons sud-ouest tout confort, 10e étage, imm. 74, entrée de l'imm. par interphone. Facilité de transp., 120 000 F + 100 000 F de C.F. en 15 a. Pdre R.-V. pr visiter après 19 h. au 680-00-22.

Cogédim propose
6 pièces, 153 m2
Jardin privatif 300 m2, téléphone, box.
Livrable début 1978.
Venez le visiter sur place
NEUILLY 17,
41, avenue Porte-de-Villiers,
ou
COGEDIM - 266-36-36.

BECON, 2e ETG. ASCENS. SEJOUR, 2 CHAMBRES, cuis., bains, 98 m2 + chbre serv. + box. Prix 450.000 F. 788-49-00

Cogédim propose
4 pièces, 120 m2
Salle de loisirs 17 m2, et terrasse 270 m2, à l'étage supérieur.
Téléphone, parking.
Livrable début 1978.
Venez le visiter sur place,
NEUILLY 17,
41, avenue Porte-de-Villiers,
ou
COGEDIM - 266-36-36.

MONTREUIL, Rés. Lenain de Tillemont : part. vd 2 p. cuis. bns+box+cave. TRES CALME Prix 150.000 F. Tél. 522-46-05

MONTREUIL
EXCEPTIONNEL 2 PCES
av. terrasse 42 m2 + 20 m2
6e étage PRES DU METRO
Imm. récent, tout confort
3.100 F le M2 - 723-38-74

SEVRES DUPLEX, récept. 2 ch. tt cft, garage, jardin. Prix : 330.000 F av. facil. - 027-57-40

BECON, Imm. pierre de taille, 1er étage. SPLENDIDE 2/3 P. 80 m2, gde cuis., s. de bains, refait neuf. 315.000 F. 788-49-00.

LE VESINET 10' R.E.R.
CALME ABSOLU - DECOR DE VERDURE - Résidence de stand. 3e ét. av. asc. Entrée, séj. triple (48 m2), balcon sud-ouest, 2 chbres, s. de bains, s. d'eau, w.-c., dressing, cave, 2 park. dt 1 couvert. A saisir. Px 650.000 F.
AGENCE CARLIER
6, place Maurice-Berteaux, Chatou. **976-37-61**

MEUDON Centre Appts neufs
Livraison 1er-12-1977 - 107 m2 Séj. + 3 chbres, 2 sanitaires, cuisine, balcons, rangements, cave. Tout confort. Prix ferme et définitif. - Frais réduits.
1er étage - 590.000 F
2e étage - 600.000 F
Tél. OTIM 626-08-07

VINCENNES (Mairie)
Dans imm. restauré, 3e étage
GRENIER TOUT CONFT **109.000 F**
40 m2 environ. Cuis., s. bains, w.-c., tissu, moquette.
Me voir vendredi 14 à 19 hres : 68, RUE DIDEROT.

BOULOGNE (Rue Silly)
Vue panoramique. - Séjour + 2 ch., tt cft. Box. Impeccable. MARTIN Dr Droit. - 742-99-09.

BÉCON (près gare)
145.000 F, récent sans vis-à-vis, 3 pièces, tt cft, balcon, 60 m2 environ parking.
MARTIN. Dr Droit. - 742-99-09

Province

Urgent. Pptaire vd direct. ds un immeuble modeste du « Vieux Nice » 2 pièces confort. 50 m2. Prix total 100.003 F. Ecrire à LADURELLI Achille, 12, rue Blanche, 75009 Paris.

Cannes centre. à 100 m. de la Croisette, résidence l'Emeraude, 35, bd du Général-Vautrin. Petit immeuble de luxe de 24 appartements. 2, 3 et 4 pièces, grand séjour marbre, cuisine équipée, profonde terrasse. Prix début construction fermes et définitifs.
Pour documentation :
Réalisations Lamy, 2, avenue Georges-Clemenceau, 06 NICE. Tél. (93) 88-83-81

locaux commerciaux

DIRECT PPTAIRE
LOCAL 450 m2
BOULOGNE-BILLANCOURT
près périphérique
pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé),
2 lignes téléphoniques, monte-charge, force 220 et 380 triphasé 60 A, accès pour petits camions. Sur place ce jour, de 10 à 17 h., 10, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Tél. : 603-91-38 et 969-68-67. - A partir de 9 décembre 969-68-67.

Cédons conditions avantageuses cause double emploi, Pas-porte Import-Export 110 m², plein centre. Tél., télex., agencement moderne. Ecrire à nº 39.900, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Angle RUE STE-ANNE et RUE THERESE, rez-de-ch.+2 sous-sol. 315 m² possible 2 lots, 1.000.000 F - 292-28-51.

PROCHE BANLIEUE OUEST
100 mètres R.E.R.
3.000 m² divisibles dont 1.000 m² CONÇUS pour INFORMATIQUE salle ordinateur, quai débarquement, force 3.000 KVA, 3.000 frigories heure, 300 F le m² an. 727-37-10 ou 359-69-36.

Locaux commerciaux au Pecq, 830 m² en deux s/sols + appt, tél., électricité, force. Location : 5.000 F par mois - 627-15-15.

BOULOGNE 92 Mécanique de précision
700 m2 développés, Bail à céder + matériel et stocks. Conditions avantageuses. - Tél. 757-03-97.

fonds de commerce

Vends, cause âge et santé, fonds comm. avec ou sans murs affaire pleine expansion sans concurr., sans conn. spéciale, environs de MONTPELLIER PLASTIQUE, GRAVURE ENSEIGNES, 2 ouvriers qual. Bénéfice prouvé. Ecrire au nº T 01.745 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

chalets

CEVENNES 2.400 m2 à flanc coteau
Joli chalet, r.-de-ch. : liv., cuis. éq., wc, 1er ét.: 3 ch., bains, wc. Vue impren. Soleil. 120.000 F. S'adr. Agence DAUFES 3, rue Edgar-Quinet, 30 ALES Tél. (66) 52-11-11

Immobilier (information)

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75 rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

appartements occupés

12e Prox. BOIS VINCENNES Bel imm. 1883 ravalé 1974 Pptaire vd 2 P., cuis., wc. Loués à pers. âgées, loi 1948. Prix moyen 1.900 F le m2. 325-66-72.

constructions neuves

6e et DERNIER ÉTAGE
5 PIECES 109 m2 (gd liv. dble + 3 chambres)
Balcon donnant SUR JARDIN INTERIEUR.
638.000 F.
Sur place l'après-midi.
7, RUE BECCARIA, 75012 PARIS. — Gare de Lyon.
Tél. : 628-78-33.

les jardins de Wattignies
78, rue de Wattignies Paris 12e
Enfin un immeuble au calme dans une voie privée à 500 mètres du bois de Vincennes.
DU STUDIO AU 5 PIECES
Renseignements sur place : 340-24-29 ou
SERGO 14, rue Magellan 75008 PARIS **723-72-00**

Cogédim propose
Neuilly 17
dans immeuble traditionnel revêtu de pierres de taille aux prestations de grande qualité :
DES APPARTEMENTS
du studio au 6 pièces
PRIX FERMES ET NON REVISABLES.
Venez visiter les appartements décorés, tous les jours, sur place 41, avenue Porte-de-Villiers, ou téléphonez à : COGEDIM - 266-36-36.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mº Opéra.
Frais abonn. 310 F - 266-52-04.

immeubles

A LOUER. Gare du Bourget, 15 min. gare du Nord, immeuble libre en totalité, compren. 22 pces indép. aménagées sur 3 étages. Renseign. 208-71-61.

ACHETE URGENT COMPTANT
IMMEUBLES Paris et banlieue, LIBRES ET OCCUPES
PROMOTIC, 325-11-68, poste 25.

URGENT - SENTIER
SUITE DECES SUCCESSION
vd immeuble libre, en cours rénovation, environ 1.000 m2
PRIX BRADÉ
504-97-95 ou 504-97-68

RÉPUBLIQUE
Bel immeuble - 2.200 m2
Rapport 190.000 F à améliorer Tél. 266-67-06

hôtels-partic.

NEUILLY-SAINT-JAMES
CALME ABSOLU
SOLEIL - BELLE VUE
HOTEL PART., 12 P., garage, JARDIN - 246-36-37.

MOULIN de la GALETTE. Ds la verdure d'une voie privée, charmante maison d'artiste 180 m² + belles terrasses, parfait état. BEAUCOUP DE CHARME. 076-02-63, le matin.

Voir la suite de notre immobilier en pages 38 et 39

ETOILE
10.000 F
le m²
18 mn

OPERA
8000 F
le m²
15 mn

CHATELET
8000 F
le m²
13 mn

GARE
DE LYON
7000 F
le m²
10 mn

NATION
5200 F
le m²
7 mn

GARE
DE L'EST
6000 F
le m²
17 mn

PERIPHERIQUE

RER

AUTOROUTE A3

5e - RUE TOURNEFORT
Studios et 2 pièces occupés dans immeuble rénové. Excellent placement. 296-17-01.

Immeuble Grand Luxe, près PLACE VICTOR-HUGO, 2, 4, 5 pièces à louer, à partir de 5.000 F mensuels. 296-17-01.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A louer 500 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

2, 4, 6 pièces, rez-de-chaussée avec grand jardin privatif. Calmes. Prêts à vivre. A voir sur place, 63-67, rue Chemin-Vert, Paris-11e, de 14 à 19 h. (sauf mardi et mercredi), ou téléphoner : 700-08-20.

Des 4 et 5 pièces bien étudiés. Salle à m. indép., balcon expos. sud, entièrem. s/jardin. A voir 63-67, rue Chemin-Vert, Paris-11e, tous les jrs (sf mardi et merc.), de 14 à 19 h. ou téléphoner au 700-08-20.

3 pces en terrasse (76m²+22m²). Gde cuis. avec coin repas. Dble exposition. Vue dégag. sur Paris. Vis. tous les jrs (sf mardi et mercr.), de 14 à 19 h., 63-67, rue Chemin-Vert, Paris-11e, ou téléphoner au 700-08-20.

LA BELLE EPOQUE. Paris-11e. Un bel ensemble d'appts, de la chbre indépend. au 4 pces avec balc. B.V. 13-15, av. J.-Alcard, tous les jrs (sf mardi et merc.), de 14 à 19 h., ou tél. 357-33-56.

PARIS-11e
Chambres indiv. dans bât. indép. donnant sur jardin, à partir de 110.000 F. Rendement locatif important. - 63-67, rue Chemin-Vert, tous les jours (sauf mardi et mercredi), de 14 à 19 heures, ou téléphoner : 700-08-20.

6 pièces, dble exposition, balcon s/jard, gd living. Prox. Mo St-Ambroise, lycée, commerces. 63-67, r. Chemin-Vert, Paris-11e, ts les jrs (sf mardi et merc.), de 14 à 19 h, ou tél. 700-08-20.

PARIS 11e - 70, r. Folie-Régnault Reste 1 appt de 3 pièces, 7e ét., 350.700 F, très clair, vue dég., ds petit imm. Visite s/place les jeudis, de 14 à 19 h, ou 246-92-53

Agréables STUDIOS av. cuisine éclairée. Très bonne rentabilité. Sur place : 70, rue de la Folie-Régnault, Paris 11e, les jeudis de 14 à 19 h, ou tél. 246-92-53.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A vendre 1.300 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A vendre 300 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
GIM - 260-31-03

60, rue Guy-Môquet - PARIS 17e 2 pièces 45 m2 + terras. 26 m2, 7e étage, vue dégagée. Sur place les vendredis de 14 à 19 h, ou tél. 246-92-53.

Mo CONVENTION. Rue calme. Dans petit immeuble de qualité, véritables 3 pièces entièr. aménagés av. double exposit., séjour très ensoleillé. A partir de 477.000 F. Sur place les vendredis et samedis de 14 à 19 h : 29, rue Dombasle, ou T. 246-92-53

SPECIAL PIED-A-TERRE
PARIS 15e - Studios donnant sur jardin, cuis. complètes, ds petit imm. de stand. Vis. s/place : 29, rue Dombasle, les vend. et sam., de 14 à 19 h., ou 246-92-53.

PARIS 15e
Il ne reste que 3 appts de 2 pièces au 29, rue Dombasle Mlle GERMAIN est à votre disposition pour vous recevoir les vend. et samedis de 14 à 19 h, ou en téléphonant au 246-92-53.

BANLIEUE OUEST
Ds magnifique parc de Maisons-Laffitte, des 4 pièces de plus de 100 m2 av. balc. ou jard. privatif Mme GRUEL vous attend : 1, place Wagram, les sam. et dim. de 14 à 19 h; ou 246-92-53.

MAISONS-LAFFITTE - 1 place Wagram. Ds petite résidence au milieu du parc reste quelques studios et 4 pièces entièrement aménagés. S/place les sam. et dim. de 14 à 19 h, ou 246-92-53.

VERSAILLES - Habitables de suite. A 2 pas Gare des Chantiers, dans immeuble de stand. 3 pièces 79 m2 + 55 m2 terrasse sur jardin, 379.600 F. 3 pièces duplex 86 m2 + 47 m2 terrasse, box double inclus, 379.700 F - Tél. 246-92-53.

RENOVATION
Ds trois hôtels part. des studios, 2 et 3 p. entièr. équipés vous attendent à la Porte-Maillot. Pr rens. et visite : tél. 246-92-53.

APPTS sur jardin à la Porte-Maillot, trois hôtels particuliers entièr. rénovés (cuis. équipées, tissu mural, luxueuses salles de bains, hall décoré). Renseig. et visite sur R.-V. : tél. 246-92-53.

NEUILLY/MADRID
2-3 pièces, 60 m² + terrasse, plain-pied de 44 m². 727-21-28.

Près FACULTES VINCENNES 2 pièces, cuisine, bains, dans immeuble rénové. 721-21-26.

LA DEFENSE
10e étage, vue panoramiq., soleil, 4 pièces, 2 bains. Avec 200.000 F comptant; prêt P.I.C. 727-21-28.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A louer 200 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
GIM - 260-31-03

PARIS 11e - 70, r. Folie-Régnault Reste 1 appt de 3 pièces, 7e ét., 350.700 F, très clair, vue dég., ds petit imm. Visite s/place les jeudis, de 14 à 19 h, ou 246-92-53

Agréables STUDIOS av. cuisine éclairée. Très bonne rentabilité. Sur place : 70, rue de la Folie-Régnault, Paris 11e, les jeudis de 14 à 19 h, ou tél. 246-92-53.

60, rue Guy-Môquet - PARIS 17e 2 pièces 45 m2 + terras. 26 m2, 7e étage, vue dégagée. Sur place les vendredis de 14 à 19 h, ou tél. 246-92-53.

Mo CONVENTION. Rue calme. Dans petit immeuble de qualité, véritables 3 pièces entièr. aménagés av. double exposit., séjour très ensoleillé. A partir de 477.000 F. Sur place les vendredis et samedis de 14 à 19 h : 29, rue Dombasle, ou T. 246-92-53

SPECIAL PIED-A-TERRE
PARIS 15e - Studios donnant sur jardin, cuis. complètes, ds petit imm. de stand. Vis. s/place : 29, rue Dombasle, les vend. et sam., de 14 à 19 h., ou 246-92-53.

PARIS 15e
Il ne reste que 3 appts de 2 pièces au 29, rue Dombasle Mlle GERMAIN est à votre disposition pour vous recevoir les vend. et samedis de 14 à 19 h, ou en téléphonant au 246-92-53.

BANLIEUE OUEST
Ds magnifique parc de Maisons-Laffitte, des 4 pièces de plus de 100 m2 av. balc. ou jard. privatif Mme GRUEL vous attend : 1, place Wagram, les sam. et dim. de 14 à 19 h, ou 246-92-53.

MAISONS-LAFFITTE - 1 place Wagram. Ds petite résidence au milieu du parc reste quelques studios et 4 pièces entièrement aménagés. S/place les sam. et dim. de 14 à 19 h, ou 246-92-53.

VERSAILLES - Habitables de suite. A 2 pas Gare des Chantiers, dans immeuble de stand. 3 pièces 79 m2 + 55 m2 terrasse sur jardin, 379.600 F. 3 pièces duplex 86 m2 + 47 m2 terrasse, box double inclus, 379.700 F - Tél. 246-92-53.

RENOVATION
Ds trois hôtels part. des studios, 2 et 3 p. entièr. équipés vous attendent à la Porte-Maillot. Pr rens. et visite : tél. 246-92-53.

APPTS sur jardin à la Porte-Maillot, trois hôtels particuliers entièr. rénovés (cuis. équipées, tissu mural, luxueuses salles de bains, hall décoré). Renseig. et visite sur R.-V. : tél. 246-92-53.

6 pièces, dble exposition, balcon s/jard, gd living. Prox. Mo St-Ambroise, lycée, commerces. 63-67, r. Chemin-Vert, Paris-11e, ts les jrs (sf mardi et merc.), de 14 à 19 h, ou tél. 700-08-20.

PARIS 11e - 63-67, Chemin-Vert Livraison en cours. Disponibles quelques appts du stud. au 6 p. Fac. marbre. Finit. de qualité. Mlle AUTHIER vous attend tous les jours (sauf mardi et merc.) de 14 à 19 h., ou tél. 700-08-20.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A louer 300 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

NEUILLY/MADRID
2-3 pièces, 60 m² + terrasse, plain-pied de 44 m². 727-21-28.

Près FACULTES VINCENNES 2 pièces, cuisine, bains, dans immeuble rénové. 721-21-26.

LA DEFENSE
10e étage, vue panoramiq., soleil, 4 pièces, 2 bains. Avec 200.000 F comptant, prêt P.I.C. 727-21-28.

16e - JASMIN
Beau 5 pièces, 6e étage, calme, soleil, bel immeuble, travaux. Prix intéressant. 727-21-26.

5e - RUE MOUFFETARD
Studios et 2 pièces rénovés dans immeubles XVIIe. 296-17-01.

2, 4, 6 pièces, rez-de-chaussée avec grand jardin privatif. Calmes. Prêts à vivre. A voir sur place, 63-67, rue Chemin-Vert, Paris-11e, de 14 à 19 h. (sauf mardi et mercredi), ou téléphoner : 700-08-20.

Des 4 et 5 pièces bien étudiés. Salle à m. indép., balcon expos. sud, entièrem. s/jardin. A voir 63-67, rue Chemin-Vert, Paris-11e, tous les jrs (sf mardi et merc.), de 14 à 19 h. ou téléphoner au 700-08-20.

5e - RUE MOUFFETARD
Studios et 2 pièces rénovés dans immeubles XVIIe. 296-17-01.

5e - RUE TOURNEFORT
Studios et 2 pièces occupés dans immeuble rénové. Excellent placement. 296-17-01.

Immeuble Grand Luxe, près PLACE VICTOR-HUGO, 3, 4, 5 pièces à louer, à partir de 5.000 F mensuels. 296-17-01.

3 pces en terrasse (76m²+22m²). Gde cuis. avec coin repas. Dble exposition. Vue dégag. sur Paris. Vis. tous les jrs (sf mardi et mercr.), de 14 à 19 h., 63-67, rue Chemin-Vert, Paris-11e, ou téléphoner au 700-08-20.

LA BELLE EPOQUE. Paris-11e. Un bel ensemble d'appts, de la chbre indépend. au 4 pces avec balc. B.V. 13-15, av. J.-Alcard, tous les jrs (sf mardi et merc.), de 14 à 19 h., ou tél. 357-33-56.

LA BELLE EPOQUE. Bien placé dans le 11e. Ligne directe à 300 m. vers Opéra. Ts comm. rue Oberkampf à toucher. Ecole sup. de Co. Paris mitoyen. Imm. M. BERTHOIN vous reçoit tous les jours (sf mardi et mercr.), de 14 à 19 h., 11-13, av. J.-Alcard, Paris-11e, ou téléph. 357-33-56.

LA BELLE EPOQUE. Chauffage indép. gaz, tr. bons plans bien étudiés. Gds appts avec terrasse. Visib. ts les jrs (sf mardi et mercr.), de 14 à 19 h., 11-13, av. J.-Alcard, Paris-11e, ou téléphoner 357-33-56.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A vendre 300 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

Votre 3 pces, 76 m² + 12 m² balc. au calme, s/square Alcard-Dranem, av. 2 chbres réellement indépendantes, 400.000 F. Visite 11-13, av. J.-Alcard, Paris-11e, ts les jrs (sauf mardi et merc.), de 14 à 19 h., ou tél. 357-33-56.

MEUNIER PROMOTION
Groupe B.N.P. pour vous conseiller : 27 programmes en commercialisation, 5 programmes en projet, vous attend, 2, rue du Helder, Paris-9e. Tél. 246-92-53.

MEUNIER PROMOTION
Groupe B.N.P., propose de véritables 2 pces à partir de 198.600 F. Garantie locative. B.V. ts les jrs (sf mardi et mercr.), de 14 à 19 h., s/place, 45, rue Doudeauville, Paris-18e, ou tél. 255-41-59.

Beau duplex av. terrasse, 120m², donnant s/jd. intérieur. 45, rue Doudeauville, Paris-18e. Tous les jrs (sf mardi et mercr), de 14 à 19 h.) ou tél. 255-41-59.

Au 45, rue Doudeauville, MEUNIER PROMOTION Groupe B.N.P., construit un immeuble de qualité, d'accès facile, ts commerces à proximité, du studio au 6 pièces. Prix compétitifs. B.V., 45, rue Doudeauville, Paris-18e, tous les jrs (sauf mardi et mercredi), de 14 à 19 h., ou tél. 255-41-59.

7e - INVALIDES
Immeuble catégorie exceptionn., 100 m², étage élevé, loggia, gar. 721-21-27.

17e - VILLIERS
Beau 6 pièces. Immeuble P. de taille, étage élevé, balcon, soleil, calme, 3 chambres de service. 727-21-28.

PARIS 11e - 63-67, Chemin-Vert Livraison en cours. Disponibles quelques appts du stud. au 6 p. Fac. marbre. Finit. de qualité. Mlle AUTHIER vous attend tous les jours (sauf mardi et merc.) de 14 à 19 h., ou tél. 700-08-20.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A vendre 200 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

18e - RUE STEPHENSON
Studios avec cuisine indépend., à partir de 4.300 F le m². Excellent placement. 296-17-01.

CHANTILLY
Dans petit immeuble de grand luxe, appts de 3 et 4 pièces. 296-17-01.

Rue LEONARD-DE-VINCI
Immeuble neuf, gd standing, studios à louer, 30 m², 1.700 F. 296-17-01.

18e - Près PLACE CLICHY
Immeuble nf. Studios et 2 pces. Calme et verdure. Livraison : immédiatement. 296-17-01.

18e, 24, av. de SAINT-OUEN, 3 et 4 pces, livrab. immédiat., dans imm. neuf, bon standing. 296-17-01.

Avenue RAYMOND-POINCARE
Immeuble Grand Standg. Reste quelques studios et 2 pièces. Livrable fin 1977. 296-17-01.

Sur lac de Genève, **THONON-LES-BAINS**
Villas 3 et 4 pièces, avec jardin et quai privatifs. Appartem. : studio au 3 pièces. 296-17-01.

ROYAN
Château de Mons
Appartement 2, 3, 4 pièces. Immeuble neuf. Livraison printemps 1978. 296-17-01.

18e - Métro MARCADET
Immeuble neuf, bon standing. Studios et 2 pièces + terrasse. Livrables janvier 1978. 296-17-01.

18e - Rue STEPHENSON
Immeuble neuf, bon standing, reste quelques 3 et 4 pièces. Etages élevés. 296-17-01.

16e - Près FOCH
Immeuble de grand luxe. 3, 4, 5 pièces disponibles. Livrables janvier 1978. 296-17-01.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A vendre 500 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
GIM - 260-31-03.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A louer 1.300 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

Studios et 2 pces. Cus. entièrem. équipée. Réfrigérat., lave-vaiss., meubles haut et bas. Garantie locative pour les investisseurs. Rens. et vente, 11-13, av. Jean-Alcard, Paris-11e, ts les jrs (sf mardi et mercr.), de 14 à 19 h., ou tél. 357-33-56.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A vendre 500 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

Bretagne-Sud BENODET
Dans un parc de 3 hectares, villas de 3, 4 et 5 pièces et appartements studio au 3 pices. 296-17-01.

VILLAGE SUISSE
sur avenue de la Motte-Picquet, boutique 28 m². 296-17-01.

PARIS-11e
Chambres indiv. dans bât. indép. donnant sur jardin, à partir de 110.000 F. Rendement locatif important. - 63-67, rue Chemin-Vert, tous les jours (sauf mardi et mercredi), de 14 à 19 heures, ou téléphoner : 700-08-20.

PÉRIPOLE DE VAL-DE-FONTENAY
A vendre 800 m2 de bureaux
AUTOROUTE A 3 -
R.E.R. - GARE S.N.C.F.
DE FONTENAY-SOUS-BOIS
AUGUSTE THOUARD - 265-54-07

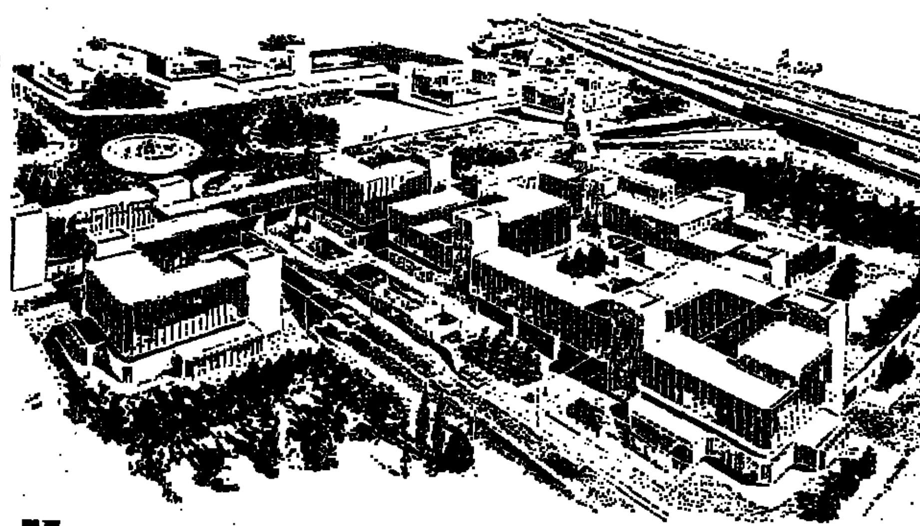
A LA STATION RER DE VAL DE FONTENAY:
LES BUREAUX DU PERIPOLE

R.E.R.
Le R.E.R., à peine inauguré, devient une artère vitale Votre station : Val de Fontenay.

En minutes.
L'Opéra à 15 minutes, en direct. Vous avez le centre de Paris sous la main et la station R.E.R. à votre porte. La gare S.N.C.F.? C'est la même (Gare de l'Est : 17 minutes) Ajoutez un bouquet d'autoroutes... Bien des bureaux parisiens sont plus "loin" du centre, si l'on compte en minutes.

Village de bureaux.
Ici, pas de gratte-ciel : un village de bureaux, bien éclairés, tous divisibles à partir de 200 m², bien équipés, bien "environnés" (de la verdure, un centre commercial, 350 logements en construction sur place et une ville très vivante à portée de promenade!.

Prix : la nuance.
Le Péripôle : bureaux parisiens à 8 km de Paris. Ces 8 km nuancent sérieusement les prix. Renseignez-vous!
A prix égal, c'est mieux.
A bureau égal, c'est moins cher!



* Inauguration le 8 décembre 1977

Nous ne sommes pas contre Paris. Nous sommes tout contre.

LE PERIPOLE
DE VAL DE FONTENAY
Réalisation Meunier Promotion Groupe B.N.P.
Pujos S.A.

COMMERCIALISATION
G.I.M. (Groupe conseil en immobilier d'entreprise) 1-3, rue des Pyramides - 75001 Paris - Tél. 260.31.03
Cabinet Auguste THOUARD
17, rue d'Astorg - 75008 Paris - Tél. : 265.54.07.
Nom ______
Adresse ______
Société ______ Tél. ______
Surface recherchée ______

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Côte-d'Ivoire [en] France a donné mercredi, à l'hô[tel] Intercontinental, une réception à [l'o]ccasion du dix-septième anniver[saire] de la proclamation de l'indé[pe]ndance.

Naissances

— Mireille et Philippe Segretain, [Do]minique et Côme, ont la joie [d'a]nnoncer la naissance de

Amélie

[le] 5 décembre 1977,

[1]8, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.

— M. Bruno Rime et Mme, née [Bé]atrice Blain, ont la joie d'annoncer [la] naissance de leur fille,

Juliette.

Paris, le 21 novembre 1977.

— M. Jean-Philippe Hubin et [Mm]e, née Alix Letestu, sont heureux [d'a]nnoncer la naissance de leur fille,

Constance

Paris, le 24 novembre 1977.

70 bis, rue de Grenelle.

Mariage

— Le professeur et Mme Robert [Gr]andpierre,

M. et Mme André Maisonneuve,

[on]t la joie de faire part du mariage [de] leurs enfants,

Annick et Bernard

Le mariage a eu lieu dans l'inti[mi]té, à Saint-Martin-d'Hères (38).

[1]3 bis, rue du Lycée, 92330 Sceaux ; [1]2, rue André-Theuriet, 92340 [Bo]urg-la-Reine.

Décès

— On nous prie d'annoncer le [déc]ès de

M. Albert BISCHOFF,

[ch]evalier de la Légion d'honneur.

De la part de

Mme Albert Bischoff,

Docteur et Mme Bernard Bischoff [et] leurs enfants,

M. et Mme Jacques Bischoff et [le]urs enfants,

M. et Mme Eric Bischoff et leur[s] [enfant]s,

M. et Mme Dieter Kundler et leurs [en]fants,

M. et Mme Daniel Bischoff et leurs [en]fants.

La cérémonie religieuse aura lieu [le] lundi 12 décembre en l'église ré[fo]rmée de Pentemont, à 13 h. 45.

106, rue de Grenelle, Paris-7e.

— M. et Mme Patrice BAILLE, Frédéric, Alexandra et Matthieu, [on]t la douleur de faire part du rap[pe]l à Dieu de leur fils et frère,

Julien,

[à] l'âge de six mois, le 4 décembre [19]77.

B.P. 1307 Téhéran (Iran).

— Mme François Bourgeat,

Mme Hippolyte Douzans,

M. et Mme Alain Bourgeat et leurs [enf]ants,

M. et Mme Jean-Claude Ollagnier [et l]eurs enfants,

M. et Mme Philippe Leroy,

[ont] la douleur de faire part du décès d'Henri BOURGEAT,

H.E.C. 1957,

croix de la valeur militaire,

[rapp]elé à Dieu le 6 décembre 1977.

La cérémonie religieuse aura lieu [en] l'église Notre-Dame-des-Pauvres, [Is]sy-les-Moulineaux, le vendredi [9 d]écembre 1977, à 10 heures.

— Dieu a rappelé à lui

Philippe DELORME

le 2 décembre 1977, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 5 décembre dans la plus stricte intimité, en l'église de Ternay (Rhône).

De la part de

Mme Philippe Delorme et de ses enfants,

Mme Henri Delorme,

M. et Mme Yves Delorme,

M. et Mme Albert Porte.

Des docteurs William et Odile Junod,

M. et Mme Vincent Brac de la Perrière,

M. et Mme Jacques Madignier,

M. et Mme Christian Delorme,

M. et Mme Marc Delorme.

M. et Mme Michel Vialleton.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rue de Morze, 69360 Ternay.

— Mme René Espeisse,

M. et Mme Robert Pontillon, sénateur, maire de Suresnes,

M. et Mme Thierry Pontillon, Thibaud,

Mme Germaine Etienne et ses enfants,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René ESPEISSE,

croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère et parent,

survenu subitement le 2 décembre 1977, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Suresnes (Hauts-de-Seine).

Les obsèques ont eu lieu le lundi 5 décembre 1977 dans la plus stricte intimité.

Mme René Espeisse, 31, impasse des Cherchevets, 92150 Suresnes ;

M. et Mme Robert Pontillon, 35, impasse des Cherchevets, 92150 Suresnes.

— Orleansville-Gagny.

Les familles Lévy, Choukrown, Meklès, Benhamou, Harous, Loyer, parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vve Léon LEVY,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le 6 décembre 1977 au cimetière de Pantin.

Elles remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors de ce deuil.

79, rue Jean-Jaurès, 93 Gagny.

— M. et Mme Jean-Claude Marcellier et leurs enfants,

M. et Mme Ripoll, leurs enfants, petits-enfants,

Les familles Prat, Ripoll, Lemercier, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean MARCELLIER,

ancien journaliste,

correspondant de presse,

ancien combattant volontaire 1914-18,

chevalier de la Légion d'honneur,

médaille militaire,

croix de guerre 1914-18, 1939-40,

palmes académiques,

survenu le 6 décembre 1977 dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 décembre 1977, à 14 h. 30, à la cathédrale d'Agen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Jacquard, 47000 Agen.

[Pendant de nombreuses années, Jean Marcellier avait été le correspondant du « Monde » à Agen. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.]

— M. Robert Martin,

M. et Mme Pierre Chanay et leurs enfants,

M. et Mme Paul-Louis Martin et leur fils,

Mme Antoine Lorenzi,

ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Hélène MARTIN,

artiste peintre,

survenu le 29 novembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille le 1er décembre 1977.

46, bd des Neuf-Clés, 71000 Mâcon;

4, rue Benoit-Raclet, 71000 Mâcon ;

12, rue de Sévigné, 75004 Paris ;

Belvédère Campomoro, 20110 Propriano.

— Chao Sayassout Southaka-Koumal et ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de leur père

S.A. CHAO SAYKHAM SOUTHAKA-KOUMAL

le 5 décembre à Perpignan.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 décembre à Alénya (Pyrénées-Orientales).

— On apprend la mort de

Jean THOUVENIN,

P.-D.G. de l'Office français d'études et de documentation,

décédé dans sa soixante-dix-huitième année.

[Né le 3 mars 1900, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Jean Thouvenin avait dirigé de 1929 à 1940 les services politiques de « l'Intransigeant ». Il avait été également rédacteur diplomatique de « l'Homme libre », sous l'occupation. Il crée le journal « Forces nouvelles » et devient correspondant à Vichy des « Nouveaux Temps », quotidien dirigé par Jean Luchaire.

A la Libération, il participe au lancement de « feuilles confidentielles » et est élu, en 1958-1959, président du syndicat de la presse privée et des lettres d'information.

Jean Thouvenin est l'auteur de trois ouvrages : « La Confession sans grandeur », « le Beau-Père », la Tentation ».]

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Edmond TOURGIS,

ancien grand reporter

au « Petit-Parisien »

décédé le mercredi 7 décembre dans sa quatre-vingt-huitième année. Il a légué son corps à la faculté de médecine.

[Né le 1er janvier 1890, à Paris, Edmond Tourgis avait été, avant guerre, un grand reporter renommé du « Petit-Parisien ». Il devait assurer ensuite les informations de la préfecture de police pour divers organes de presse, dont « l'Aurore ».]

— Nous apprenons le décès de

M. René TROEL,

compagnon de la Libération.

[Né le 4 octobre 1923, à Brest, M. René Troel s'engage le 1er juillet 1940 dans les forces françaises libres. Il participe successivement aux campagnes de Syrie, de Libye et de Tunisie. Maréchal-des-logis dans la 2e D.B., il se distingue au cours de la campagne de France, notamment au cours de la bataille de Normandie, le 13 août 1944, à Ecouché (Orne), puis au moment de la libération de Paris, le 24 août, à la Croix-de-Berny. Il termine la campagne de France au régiment de marche des spahis marocains. Il est fait compagnon de la Libération, le 24 mars 1945.]

— Mme Arthur Willard,

Le docteur et Mme Jean-Jacques Willard et leurs enfants,

M. et Mme Georges-Henry Willard et leur fils,

M. et Mme Jean-Guy Willard et leurs enfants,

M. et Mme Paul Marmin et leur fille,

M. et Mme Georges-Benoît Willard et leurs enfants,

ont le regret de faire part du décès de

M. Arthur WILLARD,

officier de la Légion d'honneur,

commandeur

de l'ordre national du Mérite,

croix de guerre 1914-1918,

médaille de la Résistance,

leur époux, père et grand-père, décédé le 5 décembre 1977.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

La famille prie de l'excuser de ne pas recevoir.

6, r. Edouard-Detaille, 75017 Paris.

[Né à Paris en 1894, Arthur Willard fut successivement directeur puis administrateur-délégué de la Société française des forges et aciéries de la Sarre, fondateur de la société des roulements à aiguilles Nadella, puis, à partir de 1945, directeur de l'agence de presse World News Service. Président-directeur général de la société Sopros, vice-président du Syndicat national des agences de presse, il fonde, en 1953, le Salon technique international de l'équipement hôtelier (Equip'Hôtel), auquel il consacrera jusqu'à ces derniers mois toute son activité.]

— Le Salon Equip'hôtel international a le regret de faire part du décès de son président fondateur,

Arthur WILLARD,

officier de la Légion d'honneur,

commandeur

de l'ordre national du Mérite,

croix de guerre 1914-1918,

médaille de la Résistance,

le 5 décembre 1977, à Paris.

13, rue de Liège, 75008 Paris.

M. Joseph GAMBINI,

receveur principal régional des douanes,

remercient sincèrement tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages, se sont associés à leur peine.

11, bd Maeterlinck, 06 Nice.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de sa mort, la famille du

Docteur Michel-François DAVID,

stomatologiste,

médecin attaché à l'hôpital Lariboisière,

post-grad de l'université du Michigan,

demande une pensée affectueuse à tous ceux qui l'ont connu.

Vendredi 16 décembre, à 18 heures, Union libérale, 24, rue Copernic, Paris-16e.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

Docteur Roger LEBEGUE,

une messe sera célébrée le jeudi 15 décembre, à 18 h. 30, à la chapelle Sainte-Germaine, 19, avenue des Ternes, Paris-17e.

Communications diverses

— Terre des hommes Ile-de-France, association d'aide à l'enfance en détresse, édite des cartes de fin d'année au prix de 10 F la série de quatre, avec enveloppes et intercalaires. En vente, 11, bd Arago, 75013 Paris.

Remerciements

— M. et Mme José Gambini et leur fille,

Le commandant et Mme Charles Govys et leur fils,

M. et Mme Jean-Pierre Gambini,

Mlle Madeleine Gambini,

Les familles parentes et alliées,

profondément touchées par les très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès, à Dijon, de



L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
[lo]yer mensuel + charges :
. parking compris, 3.500 F;
. parking compris, avec une [GRA]NDE TERRASSE, 5.000 F;
. parking compris, 4.200 F;
. parking compris, 8.500 F.
[Sur] place, de 14 à 18 h., entrée, [.] AVENUE MALAKOFF.

Région parisienne

[SA]RTROUVILLE Gare Commerces
[...]n. Beau 4 p. impec., 80 m2 [+] m2 balc., chff. cent. coll., tél. Pt imm. nf, ds quart. [...]Lib. 15-12 pr 3 a. 1.450 F+ ch. Part. à p. 914-07-65.

locations non meublées Demande

Paris

[...]EZ VOTRE APPT AVEC [...]5 garanties. EUR. 62-04. [...]AUD, 23, rue Lemercier, 17e

Région parisienne

[S]ociété européenne cherche [...], pavillons pour CADRES. [D]urée 2 à 6 ans. 283-57-02

viagers

[...]r, réserve except., direct. [...]iété 8 p., 3.000 m², Super[...]e. Havas, Cannes, 19101/06.

[...]r Paris, hôtel particulier, [...]2, 350.000 F + rente. Tél. : [...]-30. — Agence s'abstenir.

MEILLEUR. CONDITIONS
FONCIAL VIAGER
[1]9 bd Malesherbes - 266-32-35
38 ans d'expérience
[...]e de garantie - Indexation [...]de discrète et gratuite

locations meublées Offre

Paris

Offre 1 pièce dans 2 pièces moderne, tél., pour pers. fémin. 650 F. GEHARD, 74, bd Voltaire, Paris-11e. Téléph. 355-49-94 soir.

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 PIECES, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

bureaux

une adresse de prestige à Paris 8e
152, bd HAUSSMANN
Bureaux à vendre ou à louer
Cervi 20, rue Chauchat Paris 9e
247.13.22

ÉPINAY
(A 40 minutes gare du Nord)
A louer ensemble de 4 imm. 16.000 m2, disponibles à partir de 50 m2, archives, parkings, restaurant. - 250 F/m2/an.

BOURDAIS BUREAUMATIQUE, 227-11-89.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

CHAMPS-ELYSEES
Bureau 2 pces avec terrasse. 2.500 F mens. Téléph. 359-58-01.

1 A 20 BUREAUX, ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT, 293-45-55.

DOMICILIATION. TEL. SECR. TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50.

16e MIRABEAU. Pptaire vd 5 burx ds imm récent de stand. 100 m2 env., 5 lig. tel., part. état. 680.000 av. 150.000 F cpt. Voir s/pl. jeudi, vendredi, de 14 à 17 h : 15, r. REMUSAT

BOULOGNE 150 m2 rez-de-ch. Imm. luxueux
PROGESCO - 522-24-83.

manoirs

SAINT-MALO : superbe malouinière parfait état, chapelle, étang, beau parc 7 ha clos.
PROXIMITE ANGERS : manoir Renaissance classé, grand confort, tennis, piscine, 4 ha 50.
PROXIMITE RENNES : petit château XIXe parfait état, parc, étang, ferme, libre, 35 ha.
PROXIMITE SAINT-BRIEUC manoir XVIIe à restaur., caractère, 2 ou 5 ha, vue mer.
ANJOU : domaine forestier 300 hectares, avec petit château XVIIIe, bon état, poss. diviser
LA BAULE : bel. villa frt mer.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE,
35500 VITRE. Tél (99) 75-23-48.

pavillons

ASNIERES RESIDENTIEL
SEJOUR, 3 CHBRES, cuisine, bains, ch. central, garage. A rénover, 320.000 F 788-49-00.

BOURG-LA-REINE, Métro
Maison ancienne décorée, quartier résidentiel, séjour double, 3 chbres, conft, gar., pièce d'été, charmant jardin. 450.000 Tél. : 350-55-70.

URGT. PART. VD PAVILLON FONTENAY-SS-BOIS, 5' R.E.R. Vaste hall entr., gde sal. séj., chem. 45m², cuis., w.-c. A l'ét. : 4 gdes ch., s. bs, w.-c., débarras. Ch. centr. gaz. Gar. Jdin 340m². Px 560.000 F. S/pl. sam., dim., 185 bis, av. Républiq. 875-58-24.

EXCEPTIONNEL
ERMONT près Gare, coquet PAV 4 P., bains, jard. 290 m2 s/2 r., gar. 235.000 av. 50.000 F cpt. Rare. VOL. 33-97

villégiatures

••Hôtel neuf, chambres 1 personne avec s. de bs, wc, indépendant, télé couleur, téléph. 79,70 F T.T. incluses par jour (réduction de 10 % sur présentation du journal). Offre valable jusqu'au 31 décembre 77. Hôtel helvétique, 47, rue de l'Hôtel-des-Postes, 06-Nice. Tél. (15) 93-80-15-55.

propriétés

MAS PROVENÇAL 12 km Saint-Raphaël, 3 p., cuis., salle de bains, jardin, piscine. Total 550 m2. Prix : 340 000 francs. Téléph. (apr. 18 h.) : 204-34-61.

DEAUVILLE MONT-CANISY Maison 10 pces
Sur 2.400 m2. - Prix 388.000 F.
Interconstruction - 604-81-87

MAISON BOURGEOISE, 22 km. Paris, sortie petite ville de l'Indre, TRES BELLE MAISON entièr. meulière et granit. Excel. état, 6 ch., hall, beau séj., cuis., bs, w.-c., toilettes, balcon, gren., 2 caves, parc boisé 2.466 m². Prix 340.000 F. Crédit possible.
B.C.I. 24, avenue de Paris, 36000 CHATEAUROUX. Téléph. (15-54) 34-78-09.

FORET RAMBOUILLET
Belle propriété (ex-ferme aménagée), tout cft, gde cuis., liv. cathédrale 80 m² + salon, 1 ch., bns, 2 w.-c. 1er ét. : 3 gdes ch., bns, 2 cab. toil., w.-c., 2 mais. indép., 2 ch., pisc. chauff. Parc 6.500 m². 1.100.000 F. 483-19-70. Agence Buissonnet, GAZERAN.

PROPRIETES EN BRETAGNE
Région DINARD, Près Rance, MAISON récente 5 pces, jardin 1.200 m². - Villa car., 7 p., dép., jd. et parc 3.200m². - Rég. MORLAIX, près mer, PROPRIETE 7 p. Parc 0 ha 50. — 15 km. LA BAULE, 3 km. mer, 2 MAISONS et annexe sur 1 ha. Conv. famille. — HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Téléph. (43) 53-25-21.

Particulier vend propriété entre AUBAGNE et MARSEILLE. Très beau mas authentique, 300 m² + dépendances dans verdure, cèdres et pins centenaires Prix 1.700.000 F.
Ecr. Havas Marseille, no 11.485.

VENDEE, 15 km. MER. PROPRIETE DE CAMPAGNE 4 p. princip., dépend. Parc 3.700 m², D. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. — Téléph. (43) 53-25-21.

423 PROPRIÉTÉS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
Chambre Syndicale des Agents Immobiliers FNAIM
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

RÉG. SAINT-CALAIS
190 km PARIS ENVIRON
Maison rurale. Rez-de-c. : cuis., s. à manger, chbre. - 1er ét. : 2 chambres, autre pièce, cave. Eau Electricité. - Sur 4.120 m2 Prix : 150.000 F
S.A. IND. VENDOMOIS 41100 VENDOME. - Tél. (54) 77-35-91.

Rég. Montargis 120 km Sud Paris
MAISON DE MAITRE
+ mais. d'amis, mais. de gardien, dépend., piscine, tennis
DANS 1 ha 50 clos
Beaux arbres, parfait état
ROCHET, 5, rue du Longeard 45200 Montargis. 15 (38) 85-15-57

HAUTE-PROVENCE SISTERON REGION
Ferme b. état+35 ha. 275.000 F
Tél. (92) 65-03-88, H. BUR.

Région GISORS MAISON CAMPAGNE
excellent état, séjour cheminée, cuisine, 2 chbres, bains, grenier aménageable, jardin 1.200 m2. Prix 190.000 F. - Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fb Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20.

RECHERCHE pour ACHAT avant NOEL propriété caractère bord rivière si possible, 50 à 100 km Ouest ou Sud. Prix 1 à 2.000.000 F.
A. 13 VERNON, 72, av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

ENTRE SAINT-GERMAIN et MAISONS-LAFFITTE
Ds charmant village près forêt Belle DEMEURE CLASSIQUE ds verdure, gde récept., 8 ch., 3 bains, cft, dépend. PAV. amis 6 PCES. BEAU PARC BOISE de GRANDS ARBRES 1 HA. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

villas

Part. vend VILLEBON-ORSAY Villa caractère. 1.550 m2 Terr. 650.000 F. Tél. 723-50-18

Villa provençale, 100m² habit., av. terrain 1.000m², site except. Livraison août 78. Tot. 386.000 F. Prêts 80 %. Docum. Pic Villas, 4, b. Observatoire, 34-Montpellier

BURES-SUR-YVETTE (5' Mo). Belle villa, récept. 100 m², bur., 5 chbres, sous-sol complet sur 2.500 m² terrain. 1.380.000 F. — DEGUELT, 926-13-12, 98-89.

ORSAY 5'
Villa 8-10 P. 230 m2 habitables. Séj. + liv. 50 m2, 5 chbres + 2 possib. Gar. 3 voitures. Sur 1.000 m2. Px 950.000. - 928-73-46.

LE VESINET près R.E.R.
Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2. 567-22-88.

LE PECQ Sur hauteur Vue dégagée
VILLA ILE-DE-FRANCE
récept. 45 m2 s/jard., 3 ch. + lingerie, bains, tt cft, garage, maz. Beau jardin boisé 1.300 m2 PRIX 650.000 F
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

fermettes

GERS
Belle ferme ancienne
Toits et murs en bon état
Arbres centenaires - Terrain protégé 50 ares. Eau. Electricité poss. 4/8 pièces. - 165.000 F.
PROPINTER S.A. B.P. 33
24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75
Photo/doc. sur demande

domaines

A vdre ds hameau proche Lubéron, Vaucluse, magn. dem. provençale : 7 ch. + 2, sal., séj., cuis., cel. et garages, 3 s. bs, 2 w.-c. T. boisé 3.200m², 90-38-29-63.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le mardi 13 décembre 1977, à 14 h.

UN PAVILLON

situé à

VIRY-CHATILLON (91)

10, rue du Pied-de-Fer
Lieudit LE PAROT ET MOIGNET
MISE A PRIX : 28.000 FRANCS
Consignat. indispensable pour ench. Renseign. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés, 51, rue Champlouis à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-30-26, 496-14-18.

Vente sur surenchère du 1/10 après saisie immobil. le 20 décembre 1977, à 14 heures, au Tribunal à EVRY

APP. F 4 Le Plateau d'Orangis rue des Passereaux

RIS-ORANGIS (Essonne)

MISE A PRIX : 94.600 FRANCS
Rens. Evry. Cabinet SCP ELLUL GRIMAL avocats, tél. 077-19-44.

PROPRIÉTÉ

Vallée d'Epte

Près rivière - 70 km PARIS
6 p. princ., tout conf., parfait état. Verger 5.000 m2 - Me TEXIER, not., 27200 VERNON.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 12 décembre 1977, à 14 heures
EN DEUX LOTS AVEC FACULTE DE REUNION

2 IMMEUBLES 83-85 Bd BERTHIER PARIS-17e

1er lot : IMMEUBLE 83, bd Berthier - Comprenant 3 étages sur 1/2 sous-sol - Jardin - Contenance 265 m2 environ. En ce qui concerne la résiliation du bail de la totalité de l'IMMEUBLE no 83, consulter le cahier des charges.

2e lot : HOTEL PARTICULIER 85, bd Berthier - Compren. 3 étages et Bâtiment d'un rez-de-chaussée formant véranda - Jardin derrière - Contenance 245 m2 environ

M. à P. 1o) 800.000 F. 2o) 1.200.000 F.

S'adr. Me GUYONNET, avocat poursuivant, 20, rue de la Bienfaisance, Paris (8e) ; Me E. INBONA, avocat, Paris (6e), 3, rue Danton ; à tous avoc. post. près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre ; sur les lieux pour visiter les lundis et vendredis de 9 h. à 12 h., les mercredis de 14 h. à 18 h.

Le Monde

régions

Paris

La réponse de M. Chirac au « questionnaire des maires »

Tous les projets d'urbanisme doivent être contrôlés par la Ville

M. Jacques Chirac a répondu, comme maire de Paris, au questionnaire sur les collectivités locales adressé aux responsables de toutes les communes de France (« le Monde » du 8 décembre). Il le fait en tant que magistrat municipal, mais aussi comme homme politique ***en évoquant en particulier les conflits opposant*** **actuellement la Ville de Paris à l'Etat. Il réclame notamment la possibilité d'instruire et de délivrer tous les permis de construire intéressant la capitale.**

Comment et jusqu'où alléger la tutelle ? Le maire de Paris estime qu'il est indispensable que les communes puissent disposer d'hommes qui soient en mesure de mener un dialogue d'égal à égal avec les représentants de l'Etat. *« L'Etat ne peut se réserver le monopole de recrutement dans les grands corps et les grandes écoles. Les communes ont besoin de filières de formation d'un niveau comparable à celui des services de l'Etat sinon elles demeureront minorisées »*, estime M. Chirac, pour qui, *« si l'Etat et ses services renoncent à adopter, comme c'est le cas trop souvent, une attitude protectrice ou désinvolte vis-à-vis des collectivités de base, un grand pas vers l'autonomie communale sera accompli ».*

Le partage des compétences ? Il ne s'agit pas d'affaiblir l'autorité de l'Etat qui, dans le domaine propre qui est le sien, *« c'est-à-dire tout ce qui touche au destin du pays doit conserver intégralement ses prérogatives ». « Par contre,* estime M. Chirac, *dans le secteur des responsabilités locales, il convient d'élaborer entre l'Etat et les communes un nouveau modèle de relations qui soit de nature contractuelle et tourne définitivement le dos aux procédés hiérarchiques qui assujettissent nos collectivités. »*

Pour ce qui concerne plus particulièrement la capitale, le maire de Paris aborde alors la question importante, source de conflit avec les pouvoirs publics et qui concerne l'urbanisme. *« Les communes,* déclare-t-il, *doivent avoir la maîtrise de leur urbanisme au niveau des études, des décisions et de l'exécution. Il est donc absolument nécessaire de reconnaître l'unicité de compétence de la commune de Paris en matière de permis de construire. »*

La loi portant réforme du statut de Paris prévoit notamment que le préfet de Paris a la responsabilité des permis de construire les plus importants, ceux qui marquent une ville. Continuant sa démonstration *sur le partage des compétences,* M. Chirac affirme : *« J'estime donc indispensable que me soient transférés les mêmes pouvoirs de police municipale que ceux que détiennent tous les autres maires de France. »*

Concernant la coopération intercommunale, toute commune doit *pouvoir participer au regroupement* de son choix, mais aucun ne doit lui être imposé, estime M. Chirac. Aussi *« cette solidarité intercommunale ne peut s'exercer correctement en raison de l'interventionnisme de l'Etat qui retire dans les faits le pouvoir aux collectivités locales intéressées ».*

M. Chirac cite deux exemples : l'assistance publique et les transports en commun en région Ile-de-France (R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue). Il conclut : *« Les collectivités locales ne peuvent admettre de voter des impôts locaux pour faire face à des dépenses obligatoires, dont elles n'ont ni l'initiative, ni la maîtrise, ni le contrôle. »*

LANGUEDOC-ROUSSILLON

● *M. Jacques Pélissier responsable de l'industrialisation.* — Le gouvernement a décidé de renforcer les moyens d'action, notamment financiers, de l'Association pour la promotion industrielle du Languedoc-Roussillon (APRIL) qui a été créée par les chambres de commerce, les conseils généraux et plusieurs municipalités. C'est M. Jacques Pélissier actuellement président de la S.N.C.F. qui prendra la présidence de cette association.

ENVIRONNEMENT — M. GISCARD D'ESTAING AUX RENCONTRES EUROPÉENNES

La politique de la qualité de la vie passe par l'amélioration des conditions de travail

Dans l'allocution qu'il a prononcée le mercredi 7 décembre au cours de la séance de clôture des premières Rencontres européennes du cadre de vie organisées durant trois jours au palais de l'UNESCO, à Paris, M. Valéry Giscard d'Estaing a proposé une vigoureuse relance de la politique européenne de l'environnement.

Le « plan d'action » exposé par le président de la République devant plus de quinze cents congressistes venus de dix-huit pays d'Europe s'articule en quatre points :

D'abord *« les réunions des ministres chargés de l'environnement et du cadre de vie devraient devenir plus fréquentes et moins formalistes ».* Les ministres des neuf pays de la Communauté européenne se retrouvent une fois l'an à Bruxelles. Ils ont adopté jusqu'ici une vingtaine de directives *techniques*. Six autres viendront en discussion, lundi prochain 12 décembre, mais on doute qu'elles soient toutes approuvées. Cette voie technocratique est jugée trop lente par le chef de l'Etat.

Celui-ci suggère, en second lieu, que pour prévenir les atteintes à l'environnement, les Neuf adoptent les *« études préalables d'impact »* que la loi française de protection *de la nature rend désormais* obligatoires pour tout grand projet.

Troisième volet du plan d'action : *« Je propose,* a dit le président de la République, *que soient signées des conventions européennes de qualité de vie pour chacune des grandes branches d'activité économique particulièrement exposées aux nuisances : industrie chimique, papeterie, sidérurgie. »*

Ces conventions, engageant les partenaires *pour une durée* de dix ans, comporteraient un programme de lutte contre la pollution *et* l'harmonisation des contraintes *« pour établir les conditions d'une concurrence normale ».* Cette idée est la transposition sur le plan de la Communauté des contrats de branche signés en France entre le ministère de la culture et de l'environnement et les secteurs industriels les plus polluants.

Dans l'esprit du chef de l'Etat, ces conventions pourraient prévoir aussi *« un programme d'amélioration des conditions de vie sur les lieux de travail et notamment une plus grande souplesse des horaires ». « Il est anormal,* a fait remarquer le président de la République, *que dans la plupart de nos pays la politique de l'environnement ne franchisse pas la porte des usines et des bureaux dans lesquels les hommes et maintenant plus de 37 % des femmes passent le tiers de leur vie adulte. »*

Enfin, constatant que l'Europe est un continent où la matière première est rare, M. Giscard d'Estaing suggère *« une politique européenne de la ressource »* économisant l'eau, préservant les forêts et luttant contre les gaspillages d'énergie. Le chef de l'Etat a rappelé que le programme énergétique français pour 1985 tablait autant sur les économies d'énergie que sur les fournitures d'électricité des centrales nucléaires.

Dépassant le cadre de l'Europe des Neuf, selon lui trop exigu, et remarquant que *l'« écologie doit franchir les frontières des idéologies »,* le chef de l'Etat a déclaré que *« la France apportait son appui au projet d'une conférence sur l'environnement qui réunirait les trente-cinq Etats signataires de l'acte final d'Helsinki ».* L'Elysée souhaite donc que se réunisse une véritable conférence paneuropéenne du cadre de vie à laquelle les représentants des pays de l'Est participeraient. *« L'un des enjeux du dernier quart de ce siècle,* a conclu le président, *est pour l'Europe de gagner la bataille de la qualité de la vie. Cela peut être une ambition nouvelle pour les Européens et la preuve qu'ils restent porteurs d'un message universel. »*

En direct avec l'opinion

En lançant son « plan d'action », M. Giscard d'Estaing s'affirme comme le plus « écologiste » des leaders politiques européens. On peut même remarquer qu'il est, avec le président Carter, l'un des rares chefs d'Etat à prôner ouvertement une nouvelle politique plus économe des ressources naturelles et plus soucieuse du cadre et de la qualité de la vie quotidienne. Il y est encouragé par le succès de ces premières rencontres européennes du cadre de vie, dont il avait lancé l'idée il y a dix-huit mois.

Pendant trois jours, au sein de dix-huit groupes de travail, quinze cent élus, fonctionnaires, chercheurs et militants d'associations ont mis en commun leurs expériences. Des dizaines de cas concrets portant sur l'amélioration de la vie urbaine, sur l'aménagement du temps, sur l'animation des villes et des campagnes ont été exposés. Nous en avons choisi trois que nous analysons ci-dessous. Les salles de l'UNESCO se sont révélées trop petites pour abriter la foule des participants et les casques de traduction simultanée ont manqué.

Dans le brouhaha de cette foire à l'innovation sociale, on a senti, pour la première fois, que l'Europe pouvait être autre chose qu'une froide construction technocratique. Aussi la nouvelle initiative du président de la République a des chances de toucher juste.

En premier lieu, parce que, au-delà des ministres et des gouvernements, il s'adresse à l'opinion publique européenne, qui, dans le domaine du cadre de vie quotidien, est disponible et n'a jamais été aussi disposée à l'entendre.

Ensuite, parce qu'en parlant pour la première fois d'inclure l'amélioration des conditions de travail dans la politique de l'environnement, le président ne s'adresse pas seulement aux catégories sociales jusqu'ici les plus soucieuses de leur cadre de vie, mais à tous les travailleurs.

La démarche, tout à fait nouvelle, ne sera sans doute pas du goût de tout le monde, parce qu'une fois encore elle court-circuite les organisations représentatives traditionnelles.

MARC AMBROISE-RENDU.

L'exemple allemand de l'aménagement du temps

La seconde journée des Rencontres était consacrée à l'aménagement du temps. Sept groupes ont travaillé séparément sur les divers aspects de cette importante question. Impossible de faire la synthèse des idées qui ont émergé de toutes parts et des expériences *qui ont été présentées*. Deux nécessités apparaissent clairement : d'abord assouplir le carcan *horaire quotidien et annuel* dans lequel les sociétés industrielles ont enfermé les citoyens. Une exigence de liberté. Mais, pour vivre autrement, trois cent millions d'Européens ne peuvent laisser libre cours à leur fantaisie. D'où l'obligation d'un nouvel aménagement du temps, qui passe par une planification. Mais la contradiction est d'une telle ampleur qu'on peut se demander si l'on parviendra jamais à ce « temps flexible » souhaité par les futurologues.

En tout cas, l'anarchie actuelle n'est plus supportable. L'exemple du premier week-end de juillet 1978 le montre bien. Les écoliers de Rhénanie-Westphalie seront en congé le jeudi 29 juin. En France, l'éducation nationale lâchera les siens le vendredi 30 : la Belgique se mettra en vacances le samedi 1er juillet, et les élèves néerlandais, pour un tiers, quitteront également l'école ce jour-là. Les fonctionnaires des quatre pays qui se trouvaient *dans le même* groupe de travail ont fait cette « découverte » avec l'étonnement que l'on imagine.

Pourtant, chacun avait, au préalable, exposé avec conviction les efforts accomplis chez lui *pour étaler les vacances scolaires*. Mais un détail suffisait à tout ruiner : ils ne s'étaient jamais *rencontrés. Maintenant c'est chose* faite. L'événement à lui seul suffirait à justifier l'utilité des Rencontres *européennes*.

Au chapitre de l'étalement des vacances scolaires, les Néerlandais et surtout *les Allemands* ont beaucoup à apprendre aux Français. Les Pays-Bas n'accordent *pas plus* de six à *sept* semaines de congés d'été à leurs écoliers et collégiens. Ceux-ci sont répartis en trois zones. *Chaque zone fixe* sa date de départ avec une ou deux semaines de décalage par rapport aux autres.

Les Allemands, de leur côté, ont mis au point depuis 1970 un système « rotatif » ingénieux. Les vacances d'été débutent le 15 juin et s'achèvent le 15 septembre. Dans ce laps de temps, chaque « Land » choisit les six ou sept semaines de congés scolaires qui lui conviennent. Principe absolu : les départs et les retours ont toujours lieu un jour de semaine. Second principe, on s'est concerté de manière que les départs se fassent avec au moins sept jours *d'intervalle d'un Land à l'autre.*

Quand il s'agit de partir vers le soleil, les Européens ne connaissent *plus les frontières*. La France, par exemple, aura beau multiplier les itinéraires de dégagement (8 500 kilomètres cette année), les aires de repos à proximité des bouchons (soixante l'été prochain), les exhortations de Bison Fûté et les plans Primevères, elle ne parviendra pas à stopper la marée des encombrements. Il faut *désormais* — et c'est l'un des enseignements de ces rencontres, une réelle volonté politique d'étaler les congés dans les écoles et dans les entreprises.

Les Pays-Bas et les logements sociaux

Parmi les différents « cas d'école », l'expérience menée à *Papendrecht, aux Pays-Bas*, par l'architecte Frans Van der Werf, est particulièrement significative. *Lauréat d'un concours pour la* construction d'un ensemble de logements sociaux, l'architecte a voulu mettre en œuvre la méthode imaginée par le Fonds de recherche pour l'architecture (SAR) d'Eindhoven *afin de faire participer* les futurs habitants à plusieurs stades du projet.

En fait, *il semble que les locataires* ont essentiellement été consultés, dans ce cas précis, sur le plan de leur logement, après deux entretiens de trois quarts d'heure avec l'architecte qui dessinait avec *eux* un plan *correspondant* à leurs besoins particuliers. Ils avaient aussi le choix, *a expliqué* Frans Van der Werf, de l'emplacement à gauche ou à droite, des portes d'entrée et des *couleurs extérieures.*

« Une famille est venue me voir, raconte l'architecte, *avec, pour idée principale, le souci de mettre en place, avant même de décider des pièces, un grand aquarium auquel elle était très attachée. Les gens ont beaucoup d'idées et savent vraiment ce qu'ils veulent si on leur pose des questions précises sur leur façon de vivre. »*

Au cours du débat, certains ont critiqué les limites très étroites de ce genre de participation où les habitants sont considérés comme les *« clients d'un grand magasin de confection qui, bien sûr, ne porteront pas tous le même costume »*, aux Pays-Bas comme *en France.* — M. Ch.

Des Basques qui restent au pays

Parmi les exemples d'« animation du milieu rural » présentés aux rencontres européennes du cadre de vie, le cas de la vallée de la Soule est particulièrement *exemplaire.* Cette vallée du Pays basque, dans les Basses-Pyrénées, abrite dix-huit mille habitants groupés en quarante-*trois communes. Mauléon et Tardets* sont les deux bourgs principaux.

Malgré les 30 millions de francs dépensés en dix ans pour construire des routes de montagne, électrifier les villages et réaliser l'adduction d'eau, la région a perdu 20 % de sa population. Le découragement *s'installait.* Les efforts pour améliorer l'élevage du mouton avaient échoué, et la *seule* industrie locale, la fabrication d'espadrilles, s'essoufflait.

Restait un centre de formation agricole, autour duquel ceux qui voulaient, malgré tout, « vivre au pays », ont mobilisé leurs énergies. En 1974, une dizaine d'agriculteurs se *réunissent pour tenter de mettre* au point une méthode nouvelle de sélection des moutons.

Ce *sursaut,* encouragé *par* les animateurs du centre de formation agricole, attire l'attention des élus. Tout n'est donc pas perdu. Un contrat de pays proposé par la délégation à *l'aménagement* du *territoire* est l'occasion d'une réflexion sur l'avenir de la vallée.

On veut d'abord « faire ses comptes ». Une vaste enquête est lancée pour savoir comment les montagnards envisagent le futur, combien sont les jeunes, qui sont les propriétaires des terres vendues depuis dix ans. En attendant, il vaut mieux gérer ce que l'on a. Les élus *reviennent à l'école* pour apprendre à traiter *les dossiers,* à *conduire* des réunions publiques.

Puis, pour bâtir un projet de développement, on crée huit groupes de *travail* auxquels tous *les* volontaires sont conviés et qui tiennent des séances publiques. Quatre cents per*sonnes participent à ce « remue-méninge ».* Le 26 novembre dernier est réunie une assemblée générale de la vallée, au cours de laquelle quatre-vingts propositions d'action sont jetées sur le tapis. On *retient* dix-huit, qui seront financées par les 4,5 millions du contrat de *pays.*

On va construire, en priorité, une *« maison de la Soule »* où tous les groupements pourront trouver des locaux et des instruments de travail. Les artisans et commerçants se dotent d'un service comptable collectif. On décide d'encourager l'ensei*gnement de la langue basque* dans les écoles.

Les industriels s'engagent à consacrer un certain pourcentage de leur chiffre d'affaires à la recherche de nouvelles activités. Si *une usine* ferme, on saura quoi faire. Un plan d'aménagement rural est mis en route. La vallée de la Soule n'est pas sauvée, mais elle a confiance en elle-même et elle prend ses *affaires* en main.



هكذا من الأصل

TAING AUX RENCONTRES EUROPÉ…

qualité de la vie pass…
s conditions de travail

rect avec l'opinion

R.E.R. : le métro de la nouvelle génération

…président la République …augure …tronçon …ber - Nation

…'INAUGURATION du R.E.R. est un événement remarquable pour … raisons au moins.

…est le plus grand des …ds travaux réalisés dans …ous-sol d'une grande mé…ole ; un projet dont on … faire remonter l'origine … début du siècle. Dix ans … travaux, 5 milliards de …cs d'investissement pour …tir à ces 92 kilomètres de …e traversant Paris de part …part, d'est en ouest et du … au centre.

… est une réalisation qui, à …ifférence de quelques au…, intéresse le plus grand …bre : directement ou indi…ement, un million trois …t mille habitants de la …on dont la vie sera d'une …aine façon changée avec … nouveau métro. Le métro … la nouvelle génération.

…e R.E.R., on le soulignera …ucoup ces jours-ci, donnera …in un début de squelette …ette région parisienne en…e si mal vertébrée. Sans …te trop axé pour l'instant … le centre de la capitale, il …rait, demain, avec la réa…tion complète de l'inter…nexion entre les lignes de …N.C.F. et celles du métro, …re la banlieue un peu …s lointaine.

LE président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui est accueilli par M. Jacques Chirac, maire de Paris, inaugure, ce jeudi 8 décembre, la jonction du tronçon central Auber-Nation au réseau express régional. Une grande liaison régionale Est-Ouest (Boissy - Saint - Léger-Saint - Germain - en - Laye), longue de 45 kilomètres, est ainsi créée. Ce 8 décembre sera également mis en service le prolongement de la ligne de Sceaux jusqu'au Châtelet ainsi que la branche du R.E.R. vers la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Seine-Saint-Denis). Deux stations au centre de Paris seront les plaques tournantes du réseau : Châtelet-Les Halles et Gare-de-Lyon.

Les Parisiens pourront circuler gratuitement sur les lignes du nouveau R.E.R., les samedi 10 et dimanche 11 décembre. Dans presque toutes les stations sont organisés à cette occasion des spectacles, des concerts, des expositions...

Le projet de réseau express régional est né en 1959, mais depuis longtemps déjà les pouvoirs publics avaient songé à créer un réseau de transport à l'échelle de l'agglomération parisienne. Dès la fin du dix-neuvième siècle, l'Etat proposait de créer une jonction entre les principales lignes de chemin de fer desservant la banlieue, mais cette proposition se heurta à la volonté de la Ville de Paris, tout occupée à l'époque à créer son propre réseau métropolitain. L'idée resurgit au cours des années 30, mais c'est à la fin des années 50, lorsqu'il fut décidé de créer un centre d'affaires à la Défense (Hauts-de-Seine) qu'elle fut sérieusement envisagée. En 1961, le gouvernement approuva le projet de construction de la section Défense-Etoile ; de son prolongement jusqu'à Auber en 1953, et la réalisation de la branche Est en 1964.

Les travaux commencèrent en juillet 1961. Mais bientôt les difficultés se succédaient. La Régie, qui se consacrait depuis trente ans à des tâches de maintenance, avait perdu l'habitude des grands travaux et il ne fallut pas moins de cinq ans pour adapter techniciens et matériel aux dimensions du projet. C'est ainsi que le tronçon Ouest, dont l'ouverture était prévue pour le milieu des années 60, ne fut mis en service qu'en 1970 et que le coût de l'opération dépassa largement l'enveloppe initialement calculée.

Afin d'utiliser pleinement une telle réalisation se fit jour l'idée de coupler le réseau régional avec certaines lignes de banlieue de la S.N.C.F. Il fallait pour cela réaliser la jonction des deux lignes Est et Ouest du R.E.R. et y « brancher » la ligne de Sceaux prolongée jusqu'au Châtelet.

Il aura fallu dix années de travaux, dont la moitié réalisés en souterrain, pour que naisse un réseau régional de 92 kilomètres, desservi par cinquante-sept stations.

Le tronçon central Auber-Nation est long de 5,5 kilomètres, mais 9 kilomètres de tunnel ont été forés puisque, en raison de difficultés géologiques rencontrées, ce sont deux tunnels à une voie qui séparent la gare de Lyon du Châtelet. La fouille a duré seize mois à la vitesse d'avancement maximale de 28 mètres par jour.

Le prolongement de la ligne de Sceaux jusqu'au Châtelet est long de 2,6 kilomètres. A l'occasion de ces travaux, qui ont duré de 1974 à 1977, la station Luxembourg a été rénovée, ses quais allongés. Enfin, la branche de Marne-la-Vallée (Fontenay-sous-Bois - Noisy - le - Grand - Mont-d'Est) est longue de 8,5 kilomètres ; elle est desservie par quatre stations : Val-de-Fontenay, Neuilly-Plaisance, Bry-sur-Marne, Noisy-le-Grand. Les travaux auront duré de juin 1973 à 1977.

La station Châtelet-Les Halles a été conçue pour accueillir quatre-vingt mille personnes à l'heure de pointe : c'est la plus grande station jamais construite. Ses dimensions sont en effet spectaculaires : 2 hectares (dont 1 pour les services techniques), sept quais dont trois réservés à la S.N.C.F., trois trottoirs roulants, cinquante-deux escaliers mécaniques. La station assurera la correspondance avec les lignes de métro n° 7 (Porte-de-La Villette - Mairie-d'Ivry), n° 4 (Porte-d'Orléans - Porte-de-Clignancourt), n° 1 (Vincennes-Neuilly) et n° 11 (Châtelet-Mairie-des-Lilas). La station Châtelet-Les Halles débouchera directement au quatrième niveau du forum souterrain qui proposera, à partir du printemps 1979, deux cent vingt « unités de commerces et de loisirs » sur une surface de 49 000 mètres carrés.

La station Gare-de-Lyon est un ouvrage commun S.N.C.F.-R.A.T.P. (La S.N.C.F. y ouvrira, en 1980, une gare « banlieue »). L'ouvrage, situé en bordure de la rue de Bercy, comprend cinq niveaux entre lesquels la liaison est assurée par quarante-quatre escaliers mécaniques.

La mise en service de toutes ces réalisations intéressera un million trois cent mille personnes pour qui le temps de trajet sera considérablement réduit : il passera, par exemple, de 35 à 27 minutes sur la section Saint-Germain-en-Laye - Châtelet, de 36 à 15 minutes sur la section Défense - Nation, de 23 à 6 minutes sur la section Auber - Gare-de-Lyon. Coût des travaux : 5 milliards de francs pour tout le réseau, dont 1,340 milliard pour le tronçon central et 400 millions pour la seule station Châtelet.

La création de ce réseau régional représentée, en outre, un pas vers l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. C'est, en effet, vers 1981 que, grâce au prolongement du R.E.R. jusqu'à la gare du Nord et à la mise en service d'un matériel commun, les trains de banlieue S.N.C.F. pourront circuler jusqu'au Châtelet et à la gare de Lyon.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A10 ST-GERMAIN-EN-LAYE
le Vésinet-le Pecq
le Vésinet-Centre
Nanterre-Ville
Nanterre-Université
Nanterre-Préfecture
la Défense
Rueil-Malmaison
SEINE
Vincennes
Val-de-Fontenay
Neuilly-Plaisance
Bry-s-Marne
A4 NOISY-LE-GRAND MONT-D'EST (MARNE-LA-VALLÉE)
Fontenay-sous-Bois
Nogent-s-Marne
MARNE
Joinville-le-Pont
St-Maur-Créteil
le Parc-de-St-Maur
Champigny
la Varenne-Chennevières
Sucy-Bonneuil
A2 BOISSY-ST-LÉGER
0 1 2 3 4 5 kilomètres
Laplace
Arcueil-Cachan
Bagneux
Bourg-la-Reine
Fontenay-aux-Roses
B2 ROBINSON
Sceaux
Parc de Sceaux
la Croix-de-Berny
Antony
Fontaine-Michalon
les Baconnets
Massy-Verrières
Massy-Palaiseau
Palaiseau
Palaiseau-Villebon
Lozère
le Guichet
Orsay-Ville
Bures-s-Yvette
la Hacquinière
Gif-s-Yvette
Courcelle-s-Yvette
ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE B4

Les Pays-Bas et …

Des Basques …

… DE CONTA… …

Aux deux bouts de la ligne

MARNE-LA-VALLÉE : Un coup de fouet pour la ville nouvelle

PREMIER DECEMBRE. Debout, bien en vue au milieu des maquettes du centre d'information, un mannequin habillé en agent de la R.A.T.P. brandit une ardoise sur laquelle est inscrit : « *R.E.R. Jour J — 8* ». Quelle initiative pourrait mieux démontrer à quel point la ville nouvelle de Marne-la-Vallée attend ce cordon ombilical qui, le 8 décembre, la reliera à la capitale ?

En effet, les difficultés n'ont pas épargné la puînée des villes nouvelles et si, en 1976, l'arrivée de l'autoroute A-4 avait permis à Marne-la-Vallée de « démarrer », celle du R.E.R. est la condition indispensable au développement de l'agglomération.

Il existait, à l'est de Paris, plus précisément à 12 kilomètres de la porte de Bercy, entre la R.N. 3 et la R.N. 4, entre la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg et la ligne Paris-Bâle, une bande de terrain de 12 kilomètres de long sur 3 de large où coulait la Marne, peuplée de bois et de châteaux. Les pouvoirs publics jetèrent leur dévolu sur cette zone pour y aménager une agglomération de 200 000 habitants: Marne-la-Vallée.

En 1972, le premier coup de pioche était donné et si, aujourd'hui, les immeubles multicolores, estampille des villes nouvelles, ont poussé dans le secteur, Marne-la-Vallée semble collectionner les particularités : celle du mode d'urbanisation d'une part, celle des choix architecturaux d'autre part.

De nouveaux quartiers

« Nous avons commencé à construire la ville, explique M. Michel Rousselot, directeur général de l'établissement public d'aménagement, *en ajoutant des quartiers aux communes anciennes telles que Noisy-le-Grand, Torcy, Noisiel, afin que les nouveaux habitants ne connaissent pas, ainsi qu'il est de coutume dans les villes nouvelles, l'impression d'habiter dans un désert, dans un chantier sans le moindre équipement. C'est ainsi que nous avons construit le premier secteur. Pour le second secteur, notre stratégie est différente : nous allons créer une série de villes moyennes autonomes, de 15 000 habitants, autour de chaque station du futur prolongement du R.E.R., qui doit atteindre Torcy en 1980. Nous construisons une série de centres reliés entre eux par le métro, qui porteront le nom de la station qui les dessert : le Champy, le Luzard, Lognes, Torcy. »*

Reste le troisième secteur sur lequel pèse une lourde menace puisque, à l'occasion de récentes prises de position, les élus régionaux ont remis en cause son aménagement. Située à l'est de Torcy, cette zone devait initialement accueillir une forte densité de population, mais l'établissement public a récemment changé son fusil d'épaule en proposant d'en faire le royaume de la maison individuelle. *« Cette partie de la ville nouvelle est zadée* (1), déclare M. Rousselot, *les pouvoirs publics ont donc pris les moyens d'empêcher la spéculation foncière sur ces terrains. Nous pensons que ce secteur sera inévitablement urbanisé car il est bien desservi par le R.E.R. et l'autoroute A-4 ; il tentera certainement des promoteurs. En revanche, si c'est l'établissement public qui l'aménage, cela permettra d'y créer des logements de qualité, qui répondent à la demande actuelle en faveur des maisons individuelles. Mais avant de prendre une décision à ce sujet, nous voulons en référer aux élus de la ville nouvelle. »*

De véritables rues, bordées de lampadaires fuselés, des places, des bancs, des maisons, des immeubles bas, ocre ou pastel, ce sont les villages de Marne-la-Vallée. Car la ville nouvelle a échappé au piège de ses semblables qui ressemblent parfois à un puzzle de grands ensembles, reliés par des autoroutes avec pour unique « cœur de ville » cette énorme tirelire qu'est un centre commercial. Ici, villes et villages se succèdent. Autour des futures stations du R.E.R., des centres ville : avec des logements collectifs à forte densité, puis, dès qu'on s'éloigne de cette zone, des unités plus petites, des immeubles bas regroupés autour de placettes. A chacun son centre commercial, donc son autonomie. Si le centre de Noisy-le-Grand, qui ouvrira ses 50 000 mètres carrés en avril, a été créé aux dimensions d'une ville de 200 000 habitants, Marne-la-Vallée compte déjà deux centres de quartier (qui desservent 20 000 habitants) et trois centres de voisinage (2 000 habitants).

Telle est, telle sera Marne-la-Vallée, la ville construite autour du R.E.R. Nos ancêtres les banlieusards s'installaient en bordure des voies de chemin de fer ou des routes nationales, les habitants de la région parisienne élisent, désormais, domicile à proximité du métro. En attendant, Marne-la-Vallée compte ses atouts et se félicite d'avoir résolu ses difficultés. « *Au début, notre situation était difficile,* admet volontiers M. Rousselot, *nos logements trouvaient difficilement acquéreur, nous étions à 12 kilomètres de la capitale... à vol d'oiseau, mais rien ne nous reliait à elle. Vint l'autoroute A-4, en octobre 1976, et, avec elle, la menace du péage : durant un an, à partir d'octobre 1975, les élus bloquèrent tous les permis de construire de la ville nouvelle afin de protester contre ce projet. Ils obtinrent gain de cause, mais lorsque l'autoroute fut ouverte, la cadence de vente de nos appartements doubla, alors même que nous avions pris un grand retard dans les travaux. Aujourd'hui, nous construisons à tour de bras afin de faire face à la demande qui va succéder à l'arrivée du R.E.R. »*

Le R.E.R., c'est Marne-la-Vallée à vingt minutes de Paris. Aussi, promoteurs et aménageurs attendent-ils l'événement de pied ferme : un centre commercial de 50 000 mètres carrés s'apprête à ouvrir ses portes, 70 000 mètres carrés de bureaux sont prévus dans le secteur, trois mille deux cents logements vont sortir de terre, un parc de stationnement de cinq mille places enroule déjà ses volumes de béton à proximité de la station.

Pour l'heure, Marne-la-Vallée voit la vie en rose. Mais que lui réserve l'avenir ? « *Nous voulons continuer à développer la ville à un rythme de dix mille nouveaux habitants par an* », estime-t-on à l'établissement public. Mais du côté des élus, on est moins optimiste. « *Nul ne peut dire aujourd'hui si la ville nouvelle est une réussite ou un échec* », affirme M. Daniel Vachez (P.S.), jeune président du syndicat communautaire (super-conseil municipal qui regroupe les communes de la ville nouvelle). « *Il manque de nombreux équipements : nous n'avons pas de lycée, pas assez de bus ni de crèches. Notre crainte est de voir le gouvernement se désengager financièrement alors même qu'il a voulu les villes nouvelles. L'avenir de Marne-la-Vallée dépendra des moyens financiers que nous obtiendrons au cours des trois prochaines années. »*

Un certain désenchantement

Ils sont vingt mille les nouveaux habitants de Marne-la-Vallée, soit 10 % de la population initialement prévue mais cela ne les a pas empêchés de « prendre le pouvoir », car la quasi-totalité des membres du syndicat communautaire sont de nouveaux habitants qui se sont muées, à l'occasion des dernières élections municipales de mars 1977, en élus locaux.

Les autres, ceux qui sont restés dans les associations, ne cachent pas leur désenchantement : « *Les habitants sont en train de transformer la ville en cité dortoir,* affirme sans détour M. Guy Peinturier, qui ne présidait pas moins de sept associations dont le redouté TILT (Tout pour l'intérêt local de Torcy). *Ils refusent de participer à la vie collective, les locaux collectifs résidentiels sont sous-utilisés, les activités vivotent. Les habitants mettent tout leur soin à aménager leur logement, mais refusent de participer à la décoration des parties communes... quand ils ne les dégradent pas, et il va bientôt falloir remplacer certaines pelouses par du béton si on veut que cela soit propre... Et puis les dernières élections ont été fatales aux associations de quartier, des habitants partisans de la majorité et de l'opposition qui militaient côte à côte ont refusé de travailler ensemble et plusieurs d'entre elles ont éclaté. »*

Les villes nouvelles représentent un effort des pouvoirs publics pour sortir d'un urbanisme vertical et quantitatif. A Marne-la-Vallée, ce but a été atteint. Mais elles ont également pour objectif de créer de véritables cités autonomes en rétablissant l'équilibre entre l'habitat et l'emploi. Or les zones industrielles de la ville nouvelle ne peuvent aujourd'hui offrir que six mille cinq cents emplois (et dix mille emplois de bureaux en portefeuille). L'arrivée de l'autoroute d'abord, du R.E.R. ensuite, démontre que les villes nouvelles ne se développent que le jour où elles sont reliées à Paris. N'est-ce pas, en quelque sorte, un constat d'échec ?

M.-C. R.

(1) La ZAD permet aux pouvoirs publics d'exercer un contrôle sur le marché foncier d'une zone durant huit ans, et d'exercer, le cas échéant, son droit de préemption.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : La rançon de la rapidité

SI le R.E.R. a certes changé la vie à Saint-Germain-en-Laye, en assurant des liaisons un peu plus fréquentes et plus rapides, mais beaucoup plus confortables, avec la capitale, il n'offre pas pour autant que des avantages. Le problème du stationnement dans cette ville de 42 000 habitants s'avère de plus en plus inextricable. Le marché immobilier se rétrécit à mesure que les prix montent en flèche. Conséquence d'un attrait qui s'exerce bien au-delà de la population locale : sur 17 000 usagers par jour ouvrable, la moitié, sinon davantage, vient de la périphérie.

Saint-Germain, ce nom se trouve lié aux débuts du chemin de fer. La première ligne de voyageurs, inaugurée en 1837, partait de la place de l'Europe — la gare Saint-Lazare n'existait pas encore — pour relier Le Pecq en une demi-heure. Dix ans plus tard, elle était prolongée jusqu'à Saint-Germain. De là, avant la guerre, une navette ferroviaire, traversant la forêt, permettait la correspondance avec la grande ceinture. La navette démantelée, la grande ceinture fermée au trafic voyageurs, la gare du R.E.R. fut construite, à peu de chose près, à l'emplacement de la gare S.N.C.F. D'où vient, semble-t-il, tout le mal.

« *Le plus mauvais emplacement que l'on pouvait trouver !* », estime M. Péricard (R.P.R.), maire de Saint-Germain. La place du Château, cœur de la ville historique, n'est pas le centre de l'agglomération, dont le R.E.R. ne dessert qu'une partie. Pour les usagers des autres quartiers, comme la ZUP de Bel-Air, ou des localités voisines, Mareil-Marly, Fourqueux, Chambourcy et Poissy, l'accès à la gare tient du casse-tête. L'ouverture du tronçon central, en drainant une nouvelle clientèle ne fera qu'aggraver la situation. Mais comment désenclaver le terminus ? « *Il faut le mettre à l'ouest, à l'autre extrémité de la ville* », dit le maire.

« *Il n'y a pas de solution sans prolongement de la ligne jusqu'à la grande ceinture* ». La gare de grande ceinture, désaffectée pour les voyageurs depuis longtemps, se trouve en effet dans un autre quartier de Saint-Germain, beaucoup plus facile d'accès que le centre. « *En attendant*, explique le maire, *la S.N.C.F. admet depuis peu le principe, moyennant la participation financière des villes concernées, de la réouverture aux voyageurs d'un petit tronçon de la Grande Ceinture : Saint-Nom-la-Bretèche - Saint-Germain-en-Laye. Nous sommes prêts à assurer la navette en autobus avec le le R.E.R. Si l'on pouvait déjà, dans quelques mois, réaliser ce projet, sans difficultés techniques insurmontables, on intéresserait un nombre appréciable de voyageurs qui renonceraient du même coup à leur voiture.* »

Créer un parking souterrain

Autant de gagné. Le plan de circulation en cours de discussion fait apparaître que la ville est l'une de celles qui offrent le plus de places de stationnement par rapport à sa dimension. Mais ces places sont « mangées » par les voitures-ventouses des migrants qui font tache d'huile dans toute la ville. A 8 heures, le parking de huit cents places près de la gare affiche complet. Les autobus qui amènent les voyageurs au R.E.R. ne peuvent pas stationner.

« *Il faut créer un parking souterrain en prolongement de celui de la gare* », dit M. Péricard. « *Le projet existe. Jusqu'ici il n'a pas vu le jour parce que l'effort financier demandé à la ville dépassait ses possibilités. Or c'est le type parfait d'équipement régional.* »

C'est pourquoi le maire de Saint-Germain vient d'écrire au président du conseil régional pour lui demander que cette assemblée prenne à sa charge la création d'un vaste parc de stationnemen et d'une gare routière souter raine dans le périmètre actuel d terminus du R.E.R.

De son côté, l'Association de usagers des transports en com mun de Fourqueux, Mareil-Marl Saint-Germain préconise le pro longement de la ligne jusqu'à grande ceinture mais s'élèv contre le doublement du parkin Il s'agit pour elle de solution divergentes : non seulement construction de ce parking sera une nouvelle gène pour les rive rains, mais elle rendrait illusoi la prolongation du R.E.R. Pa ailleurs, M. Girardin, porte-paro de l'association proteste contr la réduction, depuis le 28 novem bre, de la fréquence des train passant de six à cinq par heur aux heures de pointe, alors qu l'ouverture du tronçon centr Auber-Nation, avec les nouvelle correspondances qu'il offre, v logiquement provoquer un afflu de voyageurs de l'ordre, selon lu de 10 à 20 %.

On s'attend également à un augmentation sensible des deman des de logement à vendre ou louer. L'Agence du Château, à sortie de la gare, en reçoit déj chaque samedi une dizaine qu'ell ne peut satisfaire. La mise e service du R.E.R. en 1972 a pro voqué un boom sans précéden Puis les transactions se sont pro gressivement raréfiées. Le march est gelé faute de vendeurs. L propriétaire d'un appartemen proche du château vient de rece voir les offres de cinq agence En vertu de quoi les prix o augmenté de 50 à 70 % en cir ans. Le prix moyen au mètre car se situant entre 5 000 et 6 000 parfois plus, selon le standi et la situation.

Dans le même temps, la mun cipalité, qui envisage la réhab litation du centre, n'arrive p à remplir la ZUP de Bel-A Car si les Parisiens veulent ha ter Saint-Germain, c'est évide ment tout près du R.E.R. !

PIERRE-JEAN DESCHÊNES

« RIEN NE SE DÉMODE PLUS QUE LA MODE »

Les décorateurs ont joué dans la modestie et la sobriét

LES bouches de métro d'Hector Guimard sont devenues des monuments historiques avant que la R.A.T.P. ait eu le temps de les moderniser toutes. Nul risque qu'on soit tenté, dans cinquante ans, de « classer » les gares souterraines du métro express dans Paris. Affrontés à de redoutables problèmes techniques, les ingénieurs et les architectes de la R.A.T.P. ont en effet choisi, pour la décoration des nouvelles stations des Halles et de la gare de Lyon, la sobriété et la discrétion.

A une époque qui cultive tous les styles, il était peut-être difficile d'en choisir un trop marqué. « *Rien ne se démode plus que la mode* », explique l'un des architectes-conseils de la R.A.T.P. pour justifier une « *sobriété louable, une solution simple, propre, qui conviennent à un métro où débouleront des millions de personnes* ». Finalement, la R.A.T.P. compte sur les voyageurs pour « animer » des espaces immenses où les architectes ont joué la modestie et, sans excès, la couleur.

Les données techniques ne se prêtaient pas, il est vrai, à beaucoup de fantaisie. La station Châtelet-Les Halles, avec 315 mètres sur 80 mètres de large, est, selon la R.A.T.P., la plus étendue du monde. La salle d'échanges, juste au-dessus, couvre un hectare et demi, dont 9 000 mètres carrés où les passagers peuvent circuler. Mais la hauteur sous plafond, 3 mètres seulement, a beaucoup inquiété les architectes de la R.A.T.P., qui craignaient une impression d'écrasement. C'est pourquoi ils ont cherché à multiplier les sources de lumière : outre l'éclairage qui vient du plafond à travers une résille métallique, des panneaux lumineux verticaux recouvrent la plupart des colonnes épaisses (8 mètres de diamètre) où ont été enfermés les gaines techniques et divers équipements ainsi que certains escaliers mécaniques. Il n'y a pas, en effet, d'étage technique dans cette gare, et toutes les surfaces nécessaires ont dû être trouvées dans la salle d'échanges. Cela lui donne, selon l'expression d'un architecte, un plan « *méandresque* », où les douze épais cylindres qui ponctuent l'espace central répondent aux courbes des murs colorés.

Publicité en mineur

Un bon point tout de même : afin d'aider les voyageurs à s'orienter, les murs sont recouverts d'un côté de grès émaillé dans les tons chauds (rouges orangés) et de l'autre, dans les tons froids (bleu et turquoise). Les quais, au niveau inférieur, sont décorés dans les mêmes teintes, et avec un peu d'habitude on peut espérer que le voyageur se dirigera « à la couleur ». Les tons froids symbolisent malheureusement le sud et l'est et les tons chauds l'ouest et le nord, ce qui ne correspond pas à l'idée courante...

Pas de publicité dans la salle d'échanges, très peu au niveau des quais. Les architectes de la R.A.T.P. ont gagné cette bataille. Ils ont en revanche, provisoirement assurent-ils, perdu celle de la signalisation. Des plaques de métal émaillé blanc et bleu — comme on en voit dans toutes les stations de métro — encombrent en effet le plafond de la salle d'échanges, car le service d'exploitation de la régie a tenu à indiquer scrupuleusement toutes les directions. Ce qui donne un beau désordre qui risque de désorienter le voyageur plus que de le guider.

Comme la station Châtelet est tout de même une « *station de prestige, au centre de Paris, le point de rencontre des deux lignes du R.E.R., on a cherché,* explique M. Crevoisier, architecte à la R.A.T.P., *à lui donner un caractère plus particulier* ». Un bas-relief en bronze de Trémois ornera la sortie vers la rue Pierre-Lescot, tandis que le point de rencontre situé au centre de la station, avec une quarantaine de sièges, sera marqué par une statue en bronze de Signori.

La gare de Lyon, où les voies S.N.C.F., décorées en tons corail, et les quais R.A.T.P. dans les teintes bleues sont superposés, est en revanche beaucoup plus austère « *pour montrer qu'on ne gaspille pas les deniers de l'Etat* », explique M. Crevoisier. « *On cherche à ne pas revenir au métro de Bienvenüe où tous les carreaux étaient blancs* ». Sans plus.

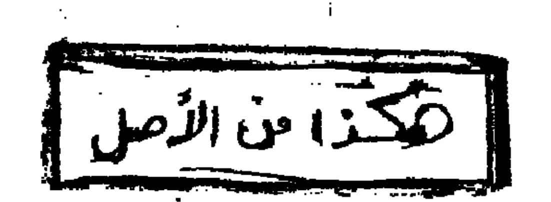
Pour les premières stations du R.E.R., la R.A.T.P. avait fait appel à de grands noms de l'architecture : Pierre Dufau à l'Etoile avait dessiné une froide station de marbre ; Henri Vicariot à La Défense, un vaste hall très gris que ne pimentent pas suffisamment sièges rouges ; Auguste Arsac Nanterre-préfecture, un amus collage de couleurs vives et An Wogensky à Aubert de diabo ques couloirs rouges et bleus as sombres qui rendent au métro vrale nature de caverne. Mais aussi la création d'espaces ori naux avait été, semble-t-il, brid

L'esprit du temps ou la vérité d'un lieu

Cet excès de réserve est-il jus fié ? On reproche souvent à l'a dace architecturale ou artisti de heurter le paysage urbain en ronnant. Où peut-on plus lib ment que dans le métro exprim l'esprit du temps ou la vérité d' lieu ? Le métro de Stockholm souvent cité en exemple par spécialistes : une vingtaine stations nouvelles, depuis 1970, été décorées par des artistes. est vrai que le sous-sol de gra de la capitale suédoise se prê ce jeu. La roche a été couve de béton projeté en laissant a parois l'aspect d'une grotte, et artistes, tels les hommes des vernes, ont peint d'immenses fre ques, plus ou moins naïves, p ou moins surréalistes.

Sans que l'exemple soit néc sairement transposable à Paris, aurait pu attendre de la R.A.T pour marquer un événement a considérable que la jonction centre de Paris d'un métro rég nal et plus tard des lignes de c min de fer, un effort de recher plus poussé. Nul besoin de dem der à des artistes de renom signer à prix d'or des œuvres prestige, mais pourquoi ne profiter de l'occasion pour lan des inconnus, après une sélect rigoureuse et un concours, et d ner au métro de 1977 une mar du temps qui soit autre chose la discrétion de bon aloi et le passe-partout ?

MICHÈLE CHAMPENOIS



La parole aux responsables

Le symbole de l'unité

par LUCIEN LANIER (*)

MALGRE son caractère ambitieux et son coût élevé, ce programme dont seules les grandes lignes viennent d'être esquissées, n'est pas disproportionné aux moyens susceptibles d'être mobilisés. A condition de maintenir sans défaillance l'effort accepté ces dernières années par l'Etat et par la région, le plan global de transports pourra être réalisé d'ici à quinze ans. L'investissement n'est plus désormais le problème le plus difficile : le terrain est défriché, la voie est tracée. Il s'agit de poursuivre avec persévérance.

C'est sur d'autres objectifs que notre vigilance doit s'exercer. Sans vouloir faire de comparaison avec la langue d'Esope, le R.E.R., par la valorisation exceptionnelle qu'il apporte aux quartiers centraux de Paris — l'Etoile et le Châtelet, — risquerait, si l'on n'y prenait garde, de remettre en marche un processus enrayé à grand-peine de spéculation immobilière et de développement des bureaux, au moment où les déséquilibres entre l'habitat et l'emploi existent encore dans des départements périphériques comme l'Essonne et le Val-d'Oise. L'amélioration des transports en commun rend ainsi plus nécessaire que jamais le respect strict des options d'urbanisme et le desserrement des emplois là où la population s'est massivement implantée.

Enfin, on ne peut passer sous silence les problèmes de financement des transports en commun. Chaque année d'écart entre recettes et dépenses s'accroît et des mesures aussi indispensables que la carte orange, la construction d'escaliers mécaniques ou les extensions de lignes, ne font qu'aggraver le déficit. Sait-on qu'aujourd'hui l'usager ne paie guère plus du tiers des dépenses, un sixième provient des employeurs, le reste est couvert par une subvention partagée dans le rapport 70-30 entre l'Etat et les départements ?

Il n'est pas certain que l'Etat pourra continuer à subventionner sans limite un instrument régional au moment où Lyon et Marseille ont à leur tour métro et déficit. La loi de 1976 confiant à la région Ile-de-France la responsabilité de la politique des transports en commun devrait être l'occasion d'une prise de conscience et d'une réflexion sur le partage entre usager et contribuable des dépenses de fonctionnement d'un réseau sans lequel l'agglomération parisienne serait vouée à l'asphyxie.

La mise en service du R.E.R. qui, à partir du 9 décembre, traversera, en ignorant les frontières, six départements, reliant Saint-Germain, berceau de Louis XIV, à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, construite pour nos enfants, est le symbole de l'unité et un appel à la nécessaire solidarité.

(*) Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris.

R.A.T.P. - S.N.C.F. : un même dessein

par ROGER BELIN (*)

IL y a toujours eu une volonté, je pourrais même dire une obstination, de la part de la R.A.T.P. de réaliser le tronçon central du R.E.R. Du jour où la branche ouest et la branche est ont été mises en service, nous avons considéré que l'essentiel était de terminer le réseau. En effet, laisser ces deux tronçons sans lien entre eux allait à l'encontre du bon sens et de l'intérêt économique, puisque nos études avaient démontré que le plus gros du trafic serait enregistré sur le tronçon central.

Dès 1969, une correspondance s'est instaurée entre la Régie et le ministre des transports à l'occasion de laquelle la direction de la R.A.T.P. demandait l'autorisation d'entreprendre ces travaux. La décision de réaliser l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. a levé les dernières hésitations du gouvernement puisqu'elle donnait une justification supplémentaire à la construction du tronçon central.

L'idée de l'interconnexion est née au début des années 70, lorsqu'il fut techniquement possible de la réaliser. En effet, elle nécessite la mise en service d'un matériel commun qui puisse rouler sur les réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. dont le voltage est différent.

En 1981-1982, la gare du Nord sera mise en service grâce à la réalisation d'un tunnel entre Châtelet et Gare-du-Nord. Les trains de banlieue S.N.C.F. pourront ainsi utiliser le réseau express régional. En 1983, ce sont les trains en provenance de Cergy-Pontoise et de Poissy qui pourront « entrer », à Nanterre, sur le R.E.R. Enfin, à l'horizon de 1985, les trains de la banlieue sud-est (Villeneuve-Saint-Georges, Evry) circuleront, à partir de la gare de Lyon sur notre réseau.

Alors que la réalisation du réseau express régional intéressera 1,3 million de personnes, c'est 3 millions de banlieusards qui seront concernés par l'interconnexion.

Les travaux du R.E.R. auront coûté 5,143 milliards de francs, qui se répartissent ainsi : 1,9 milliard de francs pour la section Saint-Germain-en-Laye - Auber ; 678 millions de francs pour le tronçon Nation - Boissy-Saint-Léger ; 1,340 milliard de francs pour le tronçon central Auber - Nation, dont 400 millions de francs pour la seule station Châtelet - Halles ; 610 millions de francs pour la branche est vers Marne-la-Vallée ; 615 millions de francs pour la section Luxembourg - Châtelet. Ils ont été financés pour moitié par l'Etat, pour moitié par la région, pour la transversale Est-Ouest. Pour les autres tronçons la répartition a été la suivante : 30 % Etat, 30 % région, sommes complétées par des prêts de la région.

(*) Président du conseil d'administration de la R. A. T. P.

Le grand patron des travaux

Une carrière en sous-sol

« *LORSQUE je suis entré à la Régie, la R.A.T.P. avait connu bien des difficultés sur les chantiers du réseau express régional. Officiellement, les travaux avaient commencé en 1961, entre la Défense et la Seine, mais cela avait été un échec complet.* » M. Jean-François Bougard a fait le R.E.R., comme le R.E.R. l'a fait ; entré à la Régie comme ingénieur, à sa sortie de l'Ecole des ponts et chaussées, il préside aujourd'hui aux destinées du « service des travaux souterrains » et collectionne les records : c'est lui qui a construit les deux plus grandes stations de métro du monde : Auber et Châtelet.

Construire le R.E.R. ne fut pas chose facile : « *Nous avons été obligés de descendre très profondément, car le sous-sol parisien est très encombré,* explique-t-il : *il y a le métro, les égouts. De plus, la fouille de tunnels entraîne des mouvements de terrain, nous avons dû construire très profondément afin d'éviter que les immeubles ne se « tassent »*.

Des travaux en sous-terrain, en site urbain, en terrain meuble et sous l'eau, c'est une spécialité qui n'existait pas aux ponts et chaussées ; aussi, les techniciens de la Régie ont-ils progressivement mis au point des procédés de forage et de construction. « *Nous avons commencé à creuser les tunnels avec un bouclier,* raconte-t-il, *à l'abri d'un tuyau métallique, les hommes creusaient avec des marteaux piqueurs, mais les reconnaissances géologiques avaient été mal faites : tantôt nous rencontrions un terrain trop dur, tantôt un terrain trop mou, des sables qui envahissaient le bouclier. Bref, nous n'avancions que de 30 centimètres par jour. Progressivement, nous nous sommes adaptés à chaque type de terrain et nous avons affiné nos procédés. Nous avons commencé par remplacer nos boucliers par des machines à forer qui, armées d'un énorme plateau, creusent les tunnels et avalent les déchets, d'autre part, nous avons abandonné les méthodes traditionnelles de soutènement au profit de grands cercles en acier sur lesquels nous coulions le revêtement puis tout simplement des anneaux en béton. C'est ainsi qui nous avons construit la station Auber.* »

Autre difficulté : l'eau qui noie les hommes et les chantiers. « *Le R.E.R. est placé sous la nappe phréatique, et nous avons dû multiplier les injections de terrain afin de les imperméabiliser et de creuser nos tunnels à l'abri de ces injections.* »

En 1970, avec plusieurs années de retard, les branches est et ouest du R.E.R. étaient mises en service. « *J'ai alors parié sur le tronçon central,* se souvient-il *et j'ai immédiatement commencé les études. Lorsque quelques mois plus tard la R.A.T.P. a eu l'autorisation de construire le tronçon Auber-Nation, elle était prête et pouvait débuter les travaux sans délai. Nous ne pouvions pas commencer les fouilles dans une station déjà en service, nous avons donc creusé des puits : au canal Saint-Martin pour la section Gare-de-Lyon-Châtelet, en trois points sur le parcours Auber-Châtelet.*

« *Durant toutes ces années nous avons appris à travailler,* souligne-t-il ; *la ligne de Sceaux, qui devait être initialement terminée en 1978, sera mise en service avec plusieurs mois d'avance, nous avons également appris à gérer nos travaux : nous avons respecté les délais et les coûts fixés voici six ans.* »

Que fera-t-il après le 8 décembre, lorsque le R.E.R., terminé sera inauguré ? Il reste tous les prolongements en banlieue et la construction du tronçon Châtelet-Gare-du-Nord qui permettra la mise en service de l'interconnexion. Mais il entend bien à cette occasion ajouter un record à son palmarès : « *La station Gare-du-Nord, avec ses multiples souterrains qui se dédoublent, nous la construisons sous des immeubles et en terrain qui se déforme.* »

M. C. R.

LA VISITE EN FRANCE DU MINISTRE CHINOIS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Li Chiang, ministre chinois du commerce extérieur, arrivé à Paris lundi 5 décembre pour une visite officielle de huit jours, s'est rendu, mercredi 7, à Lyon ainsi qu'à la centrale nucléaire du Bugey, dans l'Ain. Il devait visiter, ce jeudi 8, dans la région de Marseille — en compagnie de M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, — les installations de Solmer à Fos-sur-Mer, celles de la COMEX (exploration sous-marine) et celles d'Ugine-Aciers.

Le ministre chinois du commerce extérieur doit également se rendre vendredi 9, à Toulouse, pour assister à une présentation d'avion en vol et notamment visiter les usines de la SNIAS. M. Li Chiang doit consacrer ses journées de samedi et de dimanche à une exploitation agricole de la région de Tours et au dépôt de locomotives et de matériel ferroviaire de Saint-Pierre-des-Corps. Lundi prochain 12 décembre, M. Li Chiang rencontrera M. Raymond Barre.

La visite du ministre chinois du commerce extérieur permettra-t-elle d'accroître les échanges commerciaux entre la France et la Chine et notamment les exportations françaises qui ont beaucoup diminué depuis 1976 ? Rien n'est moins certain, car le marché chinois est difficile à conquérir. Les contrats — s'il devait y en avoir — ne seraient, en tout cas, pas conclus avant des mois, les Chinois ayant l'habitude d'examiner méticuleusement toutes les propositions qui leur sont faites. De ce point de vue, l'Allemagne sera un concurrent sérieux pour la France.

Quand le marché chinois échappe aux industriels français

Les échanges franco-chinois ont, paradoxalement, regressé cette année, alors même que les liens d'amitié entre les deux pays ne cessaient de se développer. La France, qui s'était installée au quatrième rang des fournisseurs de la Chine, en 1976, se retrouve au treizième cette année.

Un document du service de l'information du ministère de l'économie et des finances montre qu'après s'être développés rapidement de 1970 à 1975 les échanges avec la Chine ont brusquement stagné en 1976 pour fortement diminuer en 1977 (les chiffres sont en millions de francs).

	1970	1972	1973	1974	1975	1976	9 mois 1976	9 mois 1977
Exportations françaises	448,3	301	398	769	1 610,2	1 603,8	1 489	337,6
Importations françaises	288	529	653	878,4	741,9	928,3	669,4	691,9
Solde	+ 60,3	- 228	— 255	— 109,4	+ 868,3	+ 675,5	+ 819,6	— 354,3
Taux de couverture	115	57	61	87	217	172	222	49

On voit que, pendant les neuf premiers mois de cette année, les exportations de la France ont très fortement diminué par rapport à la période correspondante de 1976. Ce recul n'est pas la conséquence d'une diminution du commerce chinois ; c'est la part de France sur le marché qui est tombée de 5 % à 1,5 % entre 1976 et 1977.

Parallèlement, les achats, à la Chine, de viande de porc congelée — importation numéro un — ont reculé de 50 % par rapport à 1976.

Cette évolution, estiment les experts du ministère de la Rue de Rivoli, s'explique par la structure très déséquilibrée des échanges avec la Chine, échanges dominés par les ventes de biens d'équipement français.

● *La France achète à la Chine* de la viande (22 % des importations en 1978), des cuirs et peaux, des produits textiles (soie et coton), des essences naturelles.

● *Les exportations françaises en Chine* dépendent des livraisons de biens d'équipement (matériels lourds, usines clé en main, grands équipements industriels complets, soit 85 % des ventes en 1976) dont l'exportation est soumise à de fortes variations d'une année sur l'autre. Les ventes courantes (aciers, aluminium, produits demi-finis, soit seulement 15 % des ventes en 1976) sont plus faibles que celles des principaux concurrents étrangers pour lesquels elles constituent souvent le premier poste d'exportation. Elles ne peuvent donc atténuer le caractère fluctuant des ventes de biens d'équipement.

« *L'importance des grands contrats d'équipement du secteur chimique et pétrolier de 1973 et 1974 a maintenu nos exportations à un niveau élevé tant que les livraisons correspondantes se sont poursuivies. Dans la mesure où pratiquement aucun contrat n'est venu prendre en 1975 et en 1976 le relais des contrats signés précédemment, le flux des livraisons de biens d'équipement s'est tari en 1977. Une reprise* (1) *des ventes de biens d'équipement s'amorce en 1977* », écrit le ministère de l'économie et des finances, qui ajoute : « *On constate, en 1977, un recul de nos ventes courantes à la Chine, notamment celles d'acier et de produits chimiques. Cette évolution a contribué pour une part à la détérioration de nos exportations.* »

Aussi le gouvernement français a-t-il encouragé diverses actions pour développer les échanges avec la Chine : mission « télécommunications » en juin 1977 (commutation téléphonique et courants porteurs) ; mission S.N.C.F. en novembre 1977 ; mission postes, en novembre 1977 (tri postal, manutention).

De plus, Pétrogaz Expo présentera, en novembre 1978, à Pékin, l'ensemble des techniques françaises de la recherche, du forage, du stockage, du transport, de la transformation et de la distribution des hydrocarbures.

(1) En 1977, Thomson C.S.F. a conclu avec la Chine un contrat de 200 millions de francs portant sur la fourniture de matériel électronique. D'autres contrats sont en cours de négociation.

De petites espérances...

La visite en France de M. Li Chiang éveille bien des espoirs. Selon le ministre du commerce extérieur français, M. André Rossi, elle pourrait « donner un coup de fouet » aux relations économiques entre la France et la Chine. Celles-ci en ont bien besoin. Cette année, les échanges entre les deux pays retrouveront probablement le niveau qu'ils atteignaient en 1970, et, en dépit de l'optimisme affiché à Paris, il est peu probable qu'ils redémarrent rapidement.

La Chine n'intéresse qu'un nombre limité d'entreprises françaises. Selon le C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur), quatre cents d'entre elles seulement commercent ou ont commercé récemment avec ce pays. L'importance des marchés, les risques qui en découlent en cas de non-renouvellement, la lenteur des négociations qui ont toujours lieu à Pékin, et la relative faiblesse de l'assurance-prospection consentie par la COFACE (1), détournent les petites et les moyennes entreprises de ce qu'elles considèrent encore comme une aventure.

Beaucoup d'obstacles

La structure des exportations françaises avantage les grandes sociétés : 85 % des ventes sont assurées en effet par des livraisons de biens d'équipement. Elles sont obtenues au « coup par coup » et varient brusquement d'une année sur l'autre. Dans ces conditions, la fin d'exécution de chaque grand contrat (camions Berliet, locomotives Alsthom, hélicoptère super-frelon, complexe pétrochimique Speichim) se traduit par une baisse sensible de nos exportations, les autres secteurs (acier, produits chimiques, matériel électrique) n'arrivant pas à prendre le relais. Il n'en va pas de même pour les principaux concurrents de la France — l'Allemagne notamment, — dont les ventes courantes amortissent le caractère aléatoire des grandes commandes chinoises.

Ce n'est pas dans un futur immédiat que les ventes françaises trouveront un meilleur équilibre. Pour la Chine, chaque partenaire commercial est spécialisé dans un certain nombre de secteurs. Ainsi Pékin s'approvisionne plutôt en R.F.A. pour l'acier et les machines-outils, en Italie pour les produits chimiques et les engrais, et en France pour les matériels de transport et la mécanique. Les voyages qu'ont effectués récemment en France plusieurs missions chinoises intéressées par l'électronique, les télécommunications et l'armement, ne signifient pas nécessairement que Pékin ait l'intention de passer des contrats dans des domaines qui n'étaient pas ouverts jusqu'à maintenant aux industriels français.

Depuis un an, les experts chinois parcourent le monde. Ils se renseignent, examinent les produits qui leur sont présentés et prudemment repartent chez eux sans rien promettre. Avant d'acheter, ils veulent comparer. Un autre facteur retarde leur décision : la faible aptitude de la Chine à recevoir des technologies étrangères. Pour utiliser le matériel importé, il faut former des ingénieurs. Or l'enseignement technique chinois, qui a été paralysé par la révolution culturelle, mettra, de l'aveu même des dirigeants, plusieurs années à rattraper le temps perdu.

Le dernier obstacle au développement des exportations françaises restait celui de leur financement à moyen ou à long terme. Deux faits significatifs laissent penser que la Chine acceptera maintenant de recourir davantage au crédit étranger, ce qu'elle répugnait de faire jusqu'à présent. L'organe professionnel britannique *Metal Bulletin* a révélé qu'une délégation chinoise avait sollicité, cet été à Londres, l'ouverture d'une ligne de crédit de 1 milliard de livres sterling auprès d'un consortium dont feraient partie des banques françaises. Lors de sa visite à Pékin, le ministre des affaires étrangères ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher s'est entendu dire que la Banque de Chine était prête à accepter des prêts de dix ans de la part des banques étrangères pour financer certains contrats d'importations. Plusieurs banques françaises seraient intéressées par de telles opérations. Elles attendent maintenant une initiative chinoise.

MAXIME DOUBLET.

(1) Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur.

ONZE HÉLICOPTÈRES

Dans le domaine aéronautique, les échanges sont demeurés très limités malgré les espoirs qu'ont suscités la visite de plusieurs délégations commerciales et l'exposition à Pékin de matériels français, civils et militaires. A ce jour, la principale commande passée par la Chine a été l'achat d'hélicoptères Super-Frelon à onze exemplaires pour le transport et le travail aérien (ces hélicoptères lourds transportent du fret et servent de grues).

La Chine n'a jamais confirmé officiellement les options qu'elle avait, il y a plusieurs années, réservées sur la livraison de deux avions supersoniques Concorde. En revanche, elle continue de s'intéresser à la fourniture éventuelle d'avions moyen-courriers Airbus de grande capacité, mais le trafic aérien qui se développe moins rapidement en Chine populaire qu'ailleurs ne semble pas justifier l'achat de nombreux exemplaires du biréacteur franco-allemand. Les constructeurs aéronautiques occidentaux restent donc sceptiques, craignant principalement qu'en limitant leurs achats à quelques avions les Chinois ne cherchent, en réalité, à s'inspirer de la technologie européenne pour la copier.

Enfin, les conversations entre industriels français et commerçants chinois sur l'éventualité d'une installation du réacteur Atar de la SNECMA sur un avion de combat chinois n'ont jamais abouti. Il semble que les constructeurs britanniques — avec notamment le réacteur Spey — aient davantage de chances d'obtenir le marché, après avoir réussi à vendre à la Chine des avions de transport civil Trident qui ont complété la flotte de long courier Boeing-707 commandés aux États-Unis.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F
ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F
II — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

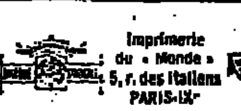
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



هكذا من الأصل

nie

OIS DU COMMERCE EXTÉR

De petites espérances

LES GRÈVES DANS LES SERVICES PUBLICS

La C.G.T. veut maintenir « la pression revendicative »

Pas de trêve sociale », a averti M. Georges Séguy, secrétaire ...l de la C.G.T., en s'adressant à la presse le 7 décembre. Ni les ...le fin d'année, a-t-il dit, ni l'échéance des élections législatives ...ueront l'action syndicale, à moins que le gouvernement et le ...at n'ouvrent des négociations sérieuses.

...rtes, la combativité des travailleurs vient d'être illustrée par ...it jours de débrayages effectués par les électriciens C.G.T. et ...T. et par la décision des cheminots de prendre le relais, ce ...soir, pour des objectifs, il est vrai, différents. Ces grèves et ...s en cours (égoutiers de Paris, Bourse, Air France, métallur...c.) corrigent les hésitations, la mollesse relative de la mobili... ouvrière qui étaient apparues lors de la « journée » du ...embre en dépit des « bilans » plus ou moins gonflés publiés par ...ts-majors syndicaux.

...ux-ci, à l'heure actuelle, n'affichent-ils pas un dynamisme ...nt plus grand que le cœur de la « base » n'y est pas encore, ...t dans le secteur privé ? La campagne de protestation orchestrée ... employeurs et les menaces brandies contre le droit de grève ...ertes de nature à renforcer la mobilisation des salariés. Mais ...ritable relance de l'action suppose un consensus de l'ensemble ...ganisations syndicales. On ne peut l'attendre, à l'heure actuelle, ...F.O., ni de la C.F.T.C., ni de la C.G.C. A la FEN même, les ...tions prises par M. André Henry pour juger de la grève de ... traduisent une certaine réserve qu'il a atténuée en insistant ... caractère unitaire que devait conserver l'action syndicale.

...reste à apprécier le contenu politique que les cégétistes et les ...tes peuvent donner à leur « pression », dans la perspective du ... — ou de l'échec — de la gauche au mois de mars prochain.

J. R.

...es cégétistes vont rencontrer ...dirigeants des partis de gauche

...dirigeants de la C.G.T. ...lemander à rencontrer les ...sables des partis de gauche, ... P.S., M.R.G. et P.S.U. ...faire « *vivre le programme ...un* ». M. Georges Seguy, ...aire général, a annoncé ...décision à l'issue du comité ...léral national, le 7 décem... ...il avait été pour une bonne ...consacré au bilan des dis...ns que la C.G.T. avait enga... ...depuis la fin d'octobre, sur ...ux de travail, à partir de ...manifeste *Pour que vive le ...mme commun*. Une pro... ...unité, déclarent les diri...s de la centrale, s'est mani... dans les débats du C.C.N., ...est prononcé à l'unanimité ... la nouvelle démarche du ...

...se sont exprimés deux ...contraires, ceux de ...laude Germain, directeur ...odique cégétiste *le Peuple*, ...re Carassus, de l'union ...e parisienne (1).

...lors de la réunion de la ...ion exécutive du 4 octo... ... deux militants, connus ...r appartenance au parti ...e, avaient marqué leur ...aux initiatives du bureau ...C.G.T. (initiatives qu'ils ...ent trop partisanes et ...nt le P.C.F. par rapport ...).

...us ferons part à nos inter...rs de nos convictions pro... pour préciser à nouveau ...ons de notre adhésion au ...mme commun et les motifs ...e soutien, a dit M. Séguy. *...point de vue, nous insis... sur le seuil minimum de ...s sociales, économiques et ... qui nous paraît indispen...our dégager le pays de la ... pour que soient intégra... tenues les promesses du ...mme commun. Nous leur ...erons notre hostilité à ...lternance politique qui ...rait l'austérité.*

...s veillerons à ce que cette ...e ne puisse être inter...omme une immixtion ou ...tervention de caractère ...l dans des affaires qui ... de la stricte responsa...s partis. »

...Séguy s'est également ... surpris de l'inquiétude ...raient preuve les socia... les radicaux de gauche ...s de la prédominance ...eraient les élus de la ...dans les conseils d'admi...n des futures sociétés ...isées.

...e part, elle concourt à ...r la calomnie de la su...ion de la C.G.T. à un ...litique. D'autre part, elle ... notre organisation une ...spicion quant aux buts ...s poursuivons et quant ...ière dont nous concevons ... de nos responsabilités ...s au sein des entreprises ...sées. Enfin, elle met en ... démocratie ouvrière et ... sur la base de laquelle ...illeurs qui, en France, ...ent majoritairement à ... des classes, ont fait de ... le syndicat de loin le ...ésentatif (...)

... travailleurs des entre...tionalisées n'ont jamais ...plaindre de la prépondé... la C.G.T. Si la collec...tionale a certaines rai...itimes de critiquer les ...sations actuelles (...), la ...) en incombe aux gou...ts » de la IV[e] et de la ...blique.

...G.T., a encore annoncé ...y, va publier un docu... ses conceptions des rap...re les partis et les syn... comporte quelques ajustements par rapport aux positions antérieures.

Dans son allocution, M. Seguy a pris soin de souligner que si M. Maire avait formulé quelques griefs à l'égard de la C.G.T., celle-ci, en revanche, n'avait absolument rien à reprocher à la C.F.D.T. Le leader cégétiste a également lancé un appel unitaire en direction de F.O.

(1) ...C.C.N. est composé des ... du bureau, des secrétaires des fédérations et unions ... et des membres de la ...n exécutive. Ces derniers, ...quels MM. Germon et Ca...ont pas le droit de vote.

Allocation et complément familial

DES AUGMENTATIONS DE 3 A 75 % SELON LA SITUATION SOCIALE DES FAMILLES

Le conseil des ministres a décidé de procéder à une double majoration des allocations familiales. La première consiste à relever de 6,3 % — soit un taux égal à celui des prix pour la période de mars à octobre 1977 — la base mensuelle de calcul des allocations familiales. La seconde vise à accroître, de façon modulée, ces mêmes allocations selon la dimension de la famille. Pour une famille de deux enfants par exemple l'allocation qui était égale à 22 % de la base mensuelle de calcul sera désormais égal à 23 % (61 % au lieu de 59 % pour trois enfants ; 98 % au lieu de 96 % pour quatre enfants). Mais compte tenu de la suppression de l'indemnité compensatrice pour les salariés, l'augmentation des allocations familiales sera inférieure à 6,3 % pour toutes les familles qui ne reçoivent que ces allocations (environ 2,5 millions de familles de salariés) : + 5,25 % pour deux enfants ; + 4,37 % pour trois enfants ; + 3,12 % pour quatre enfants). En revanche, les quelque 2,6 millions de familles qui percevront la nouvelle prestation intitulée « complément familial » bénéficieront de majorations plus substantielles qui varieront de 7 %... à 75 %

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale a en effet rappelé la portée de la loi du 12 juillet 1977 instituant, à compter du 1[er] janvier 1978, le complément familial (340 francs par mois). Ce complément, qui remplace six prestations existantes (allocation de salaire unique et sa majoration, allocation de la mère au foyer et sa majoration, allocation pour frais de garde, indemnité compensatrice), implique un coût supplémentaire de 3,7 milliards de francs par rapport à celui des anciennes prestations. Le complément familial, accordé sous conditions de ressources aux familles ayant un enfant de moins de trois ans ou au moins trois enfants, intéressera 2,6 millions de familles, dont 400 000 ne recevaient jusqu'à présent aucune des prestations supprimées, soit pour ces dernières un gain net de 340 francs par mois (+ 75 % pour une famille de trois enfants), alors que pour une famille de deux enfants recevant actuellement les allocations et l'allocation de salaire unique majoré (soit 492,71 francs) elle recevra, en janvier, 528,12 francs, soit un gain de 35,41 francs (+ 7 %).

● *Trente-trois mille montres Lip* sont vendues aux enchères, ce jeudi 8 décembre à Paris, par les syndics de la Société européenne d'horlogerie et d'équipements mécaniques (S.E.H.E.M.). Il s'agit de pièces qui se trouvaient auprès des filiales et de certains détaillants. Les ouvriers de Lip, qui ont fait une proposition de rachat aux syndics ont fait savoir qu'ils seraient présents à la vente aux enchères.

A la S.N.C.F. : des arrêts de travail sans fondement

affirme la direction

La direction de la S.N.C.F. estime, dans un communiqué, que la grève déclenchée par les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. du jeudi 8 décembre à 20 heures au lundi 12 décembre à 6 heures est « sans fondement » *et qu'elle ne peut que* « nuire à l'entreprise et plus généralement à l'économie française ».

Elle précise que les variations d'effectifs susceptibles d'intervenir en 1980 à la suite de la suppression d'un des deux agents accompagnateurs sur les trains de marchandises « seront au maximum de l'ordre de cinq cents à six cents » *et qu'elles seront* « tout au plus doublées en 1985 ».

Elle souligne que « le chiffre de dix mille emplois supprimés avancé par les syndicats est sans commune mesure avec les prévisions que l'on peut formuler, compte tenu des perspectives de développement de la « couverture radio » du réseau ».

De leur côté, la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. indiquent, dans un communiqué commun, qu' « un mémento leur a été remis, mais qu'elles se sont très vite rendu compte que la direction avait bien l'intention d'appliquer la consigne générale, donc de généraliser la conduite par agent seul ». *En conséquence, elles appellent le personnel à se mobiliser* « contre la suppression de dix mille emplois ».

(Lire ci-dessous les prévisions de la direction de la S.N.C.F. relatives à la circulation des trains pour la soirée du 8 décembre et la journée du 9 décembre.)

Les prévisions de la direction pour les 8 et 9 décembre

En raison de la grève des cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. déclenchée du jeudi 8 décembre à 20 heures au lundi 12 décembre à 6 heures pour protester contre la suppression d'un poste d'agent accompagnateur sur les trains, le trafic ferroviaire sera perturbé. Voici les prévisions de la direction de la S.N.C.F. pour la soirée de jeudi et la journée de vendredi :

Jeudi 8 décembre

GRANDES LIGNES

● Service normal à PARIS-EST, à PARIS-NORD (à l'exception du train Flandres-Riviera de 22 h. 57, qui est supprimé), et à PARIS-MONTPARNASSE.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — Service normal jusqu'à 20 h. ; ensuite seul est prévu le train de 20 h. 53 pour Caen.

● PARIS-AUSTERLITZ. — Service normal jusqu'à 20 h. ; ensuite sont prévus les trains suivants : 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 52, Toulouse (correspondances vers Aurillac, Capdenac et Avignon) ; 0 h. 8, Irun (correspondances vers La Rochelle et Tarbes).

● PARIS-LYON. — Service normal jusqu'à 20 h. ; ensuite sont prévus les trains suivants : 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 5, Genève, Evian ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

BANLIEUE

● Service normal.

Vendredi 9 décembre

GRANDES LIGNES

● PARIS-EST. — 7 h. 6, Longwy, Luxembourg ; 8 h. 35, Bâle ; 8 h. 54, Strasbourg ; 9 h. 15, Forbach, Francfort ; 12 h. 28, Bâle ; 13 h., Forbach, Francfort ; 13 h. 4, limité Charleville ; 13 h. 18, Strasbourg ; 17 h. 18, Forbach, Francfort ; 17 h. 49, Strasbourg ; 18 h. 46, Strasbourg ; 18 h. 52, Longwy, Luxembourg ; 18 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 54, Zoufftgen, Luxembourg ; 18 h. 57, Bâle ; 19 h. 53, Chalindrey ; 21 h. 32, Charleville ; 22 h. 40, Bâle, Vienne (Arlberg-Express) ; 23 h., Forbach, Francfort ; 23 h. 15, Strasbourg, Bucarest (Orient-Express) ; 0 h. 10, Strasbourg, Innsbruck.

● PARIS-NORD. — 7 h. 4, Saint-Quentin ; 7 h. 13, Hirson ; 7 h. 23, Amsterdam (Ile-de-France) ; 7 h. 26, Dunkerque ; 7 h. 30, Tourcoing ; 7 h. 33, Hambourg (Parsifal) ; 7 h. 50, Amsterdam ; 8 h. 8, Tourcoing ; 8 h. 10, Calais-Maritime ; 8 h. 20, Varsovie ; 9 h. 45, Lille ; 11 h. 40, Bruxelles (Brabant) ; 12 h. 30, Calais-Maritime (Flèche d'or) ; 13 h. 22, Lille ; 13 h. 58, Laon ; 15 h. 20, Amsterdam ; 16 h. 15, Busigny, Cambrai ; 17 h., Lille ; 17 h. 8, Calais-Ville ; 17 h. 13, Copenhague (Nord-Express) ; 17 h. 17, Tourcoing (à Arras, correspondance vers Dunkerque) ; 17 h. 39, Hirson ; 17 h. 53, Cologne (Molière) ; 18 h. 9, Lille ; 18 h. 13, Calais-Ville ; 18 h. 40, Maubeuge ; 19 h. 26, Le Tréport ; 19 h. 30, Bruxelles, Liège ; 19 h. 34, Calais ; 19 h. 53, Laon ; 20 h. 26, Tourcoing ; 20 h. 32, Bruxelles (Oiseau bleu) ; 21 h. 40, Copenhague ; 22 h., Dunkerque (Night-Ferry) ; 23 h. 20, Varsovie ; 0 h. 15, Tourcoing.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — 9 h., Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 15, Dieppe, via Rouen ; 17 h., Serquigny ; 17 h. 13, Le Havre ; 17 h. 28, Cherbourg ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h., Cherbourg ; 18 h. 43, Le Havre ; 19 h. 5, Trouville ; 19 h. 7, Dieppe ; 19 h. 50, Le Havre ; 20 h. 53, Cherbourg ; 21 h. 45, Le Havre.

● PARIS - MONTPARNASSE. — 7 h. 7, Granville ; 8 h. 15, Brest (à Rennes, correspondance vers Quimper) ; 8 h. 33, Le Croisic ; 13 h. 48, Le Croisic ; 14 h. 30, Brest (à Rennes, correspondance vers Quimper) ; 17 h. 3, Brest ; 17 h. 20, Nantes ; 18 h. 26, Rennes ; 18 h. 29, Le Croisic ; 19 h. 5, Brest, 19 h. 11, Quimper ; 19 h. 18, Le Croisic ; 19 h. 33, Granville ; 22 h., Quimper (via Nantes) ; 22 h. 30, Brest.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 10, Irun (à Saint-Pierre-des-Corps, correspondance vers Angers ; à Poitiers, correspondance vers La Rochelle ; à Angoulême, correspondance vers Royan ; à Dax, correspondance vers Tarbes) ; 9 h. 38, Toulouse (à Vierzon, correspondance vers Bourges et Montluçon) ; 16 h. 53, Hendaye ; 17 h. 7, Tours ; 17 h. 45, Toulouse, Périgueux ; 18 h. 19, Limoges (à Vierzon, correspondance vers Montluçon) ; 18 h. 50, Bordeaux ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers (par Sud-Est, via Juvisy) ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand (par Sud-Est, via Juvisy) ; 22 h. 56, Toulouse (à Brive, correspondance vers Aurillac, correspondance vers Toulouse (via Capdenac) ; à Toulouse, correspondance vers Avignon) ; 0 h. 8, Irun (à Poitiers, correspondance vers La Rochelle ; à Dax, correspondance vers Tarbes).

● PARIS - LYON. — 7 h. 10, Clermont - Ferrand (Bourbonnais) ; 7 h. 42, Milan, Berne (Lutétia) ; 8 h. 17, Turin (à Aix-les-Bains, correspondance vers Saint-Gervais) ; 10 h. 5, Vintimille (à Dijon, correspondance vers Besançon ; à Lyon, correspondance vers Grenoble et Saint-Etienne ; à Avignon, correspondance vers Toulouse) ; 14 h. 30, Nice ; 17 h., Béziers ; 17 h., Marseille (à Lyon, correspondance vers Grenoble et Chambéry) ; 17 h. 3, Genève (J.-J.-Rousseau) ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand (Arverne) ; 19 h. 1, Clermont-Ferrand ; 19 h. 27, Lyon ; 19 h. 50, Rome-Express ; 21 h. 10, Briançon ; 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 34, Marseille ; 23 h. 5, Bourg - Saint - Maurice ; 23 h. 5, Genève, Evian ; 23 h. 46, Saint-Gervais, Modane ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

BANLIEUE

● Service assuré à 60 % à PARIS-EST, à 40 % à PARIS-NORD et à 30 % dans les autres gares.

A l'E.G.F. : d'autres actions sont envisagées

Le gouvernement reste hostile à la réquisition

Les dirigeants des fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de l'E.G.F. ont tenu des réunions séparées, jeudi 8 décembre, afin d'étudier les suites à donner à la grève qui se prolonge depuis une semaine mais devait normalement prendre fin ce jour. En l'absence d'ouverture de la part de la direction de l'entreprise nationale, les dux fédérations n'excluaient pas la poursuite de l'action revendicative la semaine prochaine, selon des modalités à définir. Dans la soirée de jeudi, les dirigeants C.G.T. et C.F.D.T. devaient tenir une réunion commune pour faire connaître leurs décisions.

Cette grève et les coupures de courant qui en ont résulté chaque matin entre 9 h. 30 et 10 h. 30 ont continué à susciter des réactions mercredi. Après la manifestation de gaziers et électriciens C.G.T. et C.F.D.T., qui a réuni le matin à Paris, place des Invalides, de deux mille à quatre mille personnes selon les estimations, un débat a eu lieu l'après-midi à l'Assemblée nationale. M. Claudius-Petit (réf., Paris) a dénoncé le développement « *des grèves sauvages, des grèves surprises sans préavis ou avec un préavis global qui laissent la population dans l'incertitude, voire dans l'angoisse* ». « *Le droit de grève*, a-t-il déclaré, *ne peut être le droit d'arrêter à sa guise l'activité du pays et perturber la vie de toute la population, et en particulier de tous les travailleurs. Il nous faut protester contre l'arrêt des trains et le blocage de l'activité économique du pays et dire que nous regrettons d'être entrés dans une époque où les centrales ouvrières prennent la population comme otage.* »

M. Beullac, ministre du travail, lui a répondu : « *Je dis fermement que, s'il y a atteinte au droit de grève, il faut en imputer la responsabilité aux dirigeants responsables de tels mouvements qui détournent ce droit. Nous avons affaire à l'interruption volontaire et irréfléchie d'un service public.*

« *Ce mouvement est d'autant plus mal compris que ce ne sont pas les salariés d'E.D.F. qui en supporteront les conséquences mais l'économie française tout entière et l'ensemble de la communauté nationale, qui devra pourvoir à l'équilibre financier d'E.D.F. L'exercice du droit de grève est inséparable de l'exercice d'une responsabilité, ce qui paraît échapper aux dirigeants de la C.G.T et de la C.F.D.T., dont le comportement est d'ailleurs indissociable des échéances électorales. Ainsi se trouvent mis en cause non seulement l'exercice d'un droit constitutionnel mais encore la conception même de la démocratie, car nous assistons à une technique de groupes de pression incompatible avec la vie démocratique. La démocratie, cela veut dire que l'opinion publique juge. Elle ne manquera pas de le faire, nous en tirerons les conséquences.* »

« *Va-t-on en finir avec cette chienlit, avec cette mauvaise action contre le redressement du pays ?* » a demandé de son côté M. FEIT (P.R., Jura) qui, devant « *ce véritable sabotage de l'économie nationale* », s'est enquis des mesures que comptait prendre le gouvernement pour faire cesser « *les grèves sauvages à E.D.F.* »

Intervenant au nom des droits des usagers, M. Mazaud (R.P.R., Paris) a suggéré la création d'un comité de surveillance paritaire dont le rôle serait de veiller à l'application des consignes syndicales et à la mise en place de mesures de sécurité et à qui il appartiendrait « *de dénoncer immédiatement les actions sauvages et irresponsables* ».

M. Monory, ministre de l'industrie, a déclaré : « *Il est incompréhensible que la grève continue car parmi les travailleurs, les salariés d'E.D.F.-G.D.F. sont ceux qui bénéficient des garanties les plus avantageuses. Ils peuvent notamment prendre leur retraite à cinquante-cinq, voire à cinquante-trois ans, alors que la plupart des travailleurs pénalisés par les coupures de courant ne la prennent qu'à soixante-cinq ans.* » « *Toutefois*, a-t-il conclu, *je voudrais faire observer amicalement aux députés de la majorité qu'il ne faut pas répondre à une atteinte portée à la liberté par quelques agents par une autre atteinte à la liberté que serait une réquisition. Dans cette affaire, il faut savoir faire appel à l'opinion publique.* »

Dans la soirée, M. Georges Marchais, qui participait à un meeting à Saint-Quentin, a déclaré que le parti communiste se placerait « *résolument aux côtés des syndicats pour la défense du droit de grève* ». « *La grève est une conquête des travailleurs, un droit imprescriptible*, a-t-il ajouté. *Nous ne permettrons jamais à personne de la mettre en cause, et je trouve singulier que certains qui nous font remarquer l'absence de droit de grève dans certains pays de l'Est se proposent de faire la même chose en France.* »

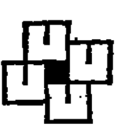
● *Grève à Air France.* — Les hôtesses et stewards d'Air France suivent un arrêt de travail de quarante-huit heures, les jeudi 8 et vendredi 9 décembre, pour protester contre l'augmentation des charges de travail et la composition des équipages à bord des avions gros porteurs Boeing - 747.

Malgré l'arrêt de travail des navigants commerciaux, Air France compte assurer les deux tiers de ses vols long-courriers et le tiers de ses vols moyen-courriers. (Tél. : 273-41-41, permanence 1-19.)

● *Les sections syndicales C.G.T.* des personnels du *Journal officiel* ont lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures, le jeudi 8 décembre, jour de la discussion de leur budget au Sénat.

Le *Journal officiel* du 8 décembre a cependant paru avec une pagination réduite.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UNIBAIL

Le conseil d'administration, réuni le 6 décembre 1977, a pris connaissance des conditions satisfaisantes dans lesquelles a été placé l'emprunt obligataire de 100 millions, coté à la Bourse de Paris depuis le 28-10-1977.

Il a, d'autre part, examiné les comptes de la société au 30 septembre 1977. Pour les trois premiers trimestres, le chiffre d'affaires (loyers, pré-loyers, recettes de S.C.I.) a atteint 72,3 millions contre 55,2 millions pour la même période de 1976. Au 31 décembre 1977, ce chiffre ne sera pas inférieur à 95 millions (contre 76,6 millions). Les chiffres de 1977 tiennent compte d'une indemnité exceptionnelle (non encaissée et intégralement provisionnée) de 3,6 millions, consécutive à la résiliation judiciaire d'un contrat de crédit-bail.

Le bénéfice au 30-9-1977 (21,3 millions, après des amortissements et provisions pour 18,9 millions) ne peut être comparé simplement au même chiffre de 1976 (17,8 millions, après des amortissements et provisions pour 12 millions). En effet, un arrêté intermédiaire, comportant exceptionnellement des écritures partielles d'inventaire (amortissement de frais et provisions) a été effectué le 30-6-1977 pour présenter les comptes avant l'émission obligataire de septembre. Enfin, un preneur en crédit-bail a exercé l'option contractuelle d'acheter l'immeuble par anticipation. Cette opération dégage une plus-value exceptionnelle de 1,3 million qui sera inscrite au compte de pertes et profits.

Les contrats de crédit-bail signés depuis le 1er janvier 1977 ainsi que les accords fermes conclus avec trois sociétés porteront les engagements nouveaux de l'exercice à plus de 32 millions. A ce montant, il convient d'ajouter 30 millions, coût d'un immeuble à construire dans le cadre d'un contrat de location simple assorti d'une option de transformation en crédit-bail : on obtient ainsi la production probable de l'exercice : 62 millions de francs.

Le patrimoine locatif s'est accru de 6,1 millions. Le coefficient moyen d'occupation des immeubles locatifs est resté, tout au long de l'exercice, supérieur à 96 %.

D'après les prévisions établies pour l'ensemble de l'exercice, et sauf événement actuellement imprévisible, la prochaine distribution ne devrait pas être inférieure à 20 F par action (contre 17,40 F en 1976). Cette estimation prend en considération l'éventualité de la conversion en actions d'une partie des obligations émises en 1974, autant qu'il a été possible de la prévoir en se fondant sur l'état du marché.

UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 2 décembre 1977.

Après avoir examiné la situation provisoire du bilan au 30 juin 1977, il a pris connaissance du compte rendu d'activité et des perspectives de résultats de la société pour l'ensemble de l'exercice.

Le marché locatif des immeubles d'habitation demeure très satisfaisant et le taux d'occupation des appartements reste supérieur à 99 %. Dans le domaine des bureaux, l'immeuble de Créteil a enregistré de nouvelles locations.

Les recettes de l'exercice en cours intégreront au titre de l'année 1977 les indemnités versées par l'Etat en application des conventions garantissant la société contre les mesures de blocage partiel des loyers.

Une nouvelle progression du dividende peut être dès maintenant prévue.

A. N. D. C. P. XXXe ANNIVERSAIRE

Les 8 et 9 décembre, l'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET CHEFS DE PERSONNEL célèbre son XXXe anniversaire au Centre International de Paris.

La première journée est consacrée à divers problèmes des hommes dans leur vie de travail et à quelques réflexions sur la fonction « Personnel ». Nous en rendrons ultérieurement compte dans nos colonnes.

Le 9 décembre, consitués en ASSISES, les membres de l'Association feront le bilan de trente années d'activité et s'interrogeront sur les orientations futures de l'A.N.D.C.P. Le triple objectif des fondateurs reste le même depuis 1947 :

- — étudier en commun tous les problèmes relevant de la fonction « PERSONNEL » ;
- — créer entre les adhérents des liens d'amitié et d'entraide ;
- — faire connaître et progresser la fonction par le perfectionnement de ses membres.

Mais, « TRENTE ANS APRES », la fonction a pris une autre dimension, l'Association compte 3.600 membres et le rayonnement régional a multiplié ses groupes et unions. Il faut donc repenser les voies et moyens en fonction des circonstances nouvelles.

Déjà la complexité croissante des dispositions sociales qui réglementent la vie de l'entreprise ont amené à diversifier les thèmes des journées d'échanges d'expérience, à créer de nouvelles sessions du CEPER (1), à susciter des groupes d'étude spécialisés sur des sujets d'actualité (Bilan Social, par exemple). — Si un problème se pose inopinément à tel adhérent, le niveau de « Consultation express » apporte dans un délai très court l'avis de collègues, consultants bénévoles. — Et si les « Cahiers de l'A.N.D.C.P. » contribuent à l'information des adhérents, la revue « Personnel », organe de l'Association, est diffusée dans le public.

Ce capital important d'expérience et de compétence amène certains organismes publics ou certaines personnalités à questionner l'A.N.D.C.P. sur divers sujets ou projets techniques. Des membres de l'Association ont été désignés, à titre personnel, pour siéger dans les Conseils Régionaux, au Conseil Economique et Social, au Plan, au Comité Sudreau, au Comité des Sages sur la mensualisation, etc.

Dans ces circonstances, l'Association, qui n'est ni un mouvement de doctrine, ni un syndicat, ni un mouvement politique ou social, s'est toujours tenue aux seuls éléments de sa compétence, à l'exclusion de toute prise de position sur des sujets plus généraux qui ne permettrait pas de respecter la diversité légitime des opinions de ses membres.

En trente ans, l'A.N.D.C.P. actuelle s'est construite.

Aujourd'hui, les adhérents et les responsables veulent que leur Association continue à participer à l'évolution de la fonction « Personnel ». Dans cette perspective à long terme, le contexte extérieur pose déjà, à court terme, des questions : les Assises 1977 préparent les réponses.

(1) Centre de Perfectionnement de l'A.N.D.C.P.

CONJONCTURE

Selon l'O.C.D.E.

La France aurait deux cent mille chômeurs supplémentaires l'an prochain

La croissance du produit intérieur brut (PIB) en France ne dépassera pas 3 % en 1978, prévoit l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans son étude annuelle qui vient d'être publiée. Cette estimation faite « *à politique économique inchangée* » est nettement plus pessimiste que celle publiée, en septembre dernier, par le gouvernement français, qui tablait sur une croissance de 4,5 % du PIB en 1978. « *Cette divergence*, souligne l'O.C.D.E., *tient notamment à une appréciation différente (...) de l'évolution des investissements privés et de la demande extérieure.* »

Un taux de croissance de 3 % ne pourrait pas empêcher le chômage de continuer à augmenter, note l'O.C.D.E., pour qui « *le marché du travail se dégradera au moins pendant la première partie de l'année 1978. En l'absence de modifications profondes de la politique de l'emploi, le taux de chômage pourrait être voisin de 6 % en moyenne durant l'année prochaine* ». Ce pourcentage correspond à environ deux cent mille demandes d'emploi supplémentaires puisque le taux du chômage français par rapport à la population active est actuellement de 5 %.

Pour le reste, l'analyse de l'O.C.D.E. est plus optimiste.

● INVESTISSEMENTS. — « *Dans son ensemble, la formation brute de capital fixe devrait s'accélérer très légèrement au cours de l'année 1978. Les investissements privés non résidentiels enregistreraient un recul au second semestre de 1977. Dans la première partie de l'année 1978, les stimulants des investissements seront peu nombreux ; les capacités inutilisées demeureront encore importantes et les perspectives économiques d'ensemble toujours incertaines. Cependant, un raffermissement pourrait intervenir au second semestre, si la stabilisation du rythme d'inflation et la légère accélération de la croissance se confirmaient. Toutefois, cette reprise ne devrait être que de faible amplitude et, pour l'ensemble de l'année 1978, les investissements privés non résidentiels demeureraient pratiquement à leur niveau moyen de 1977.* »

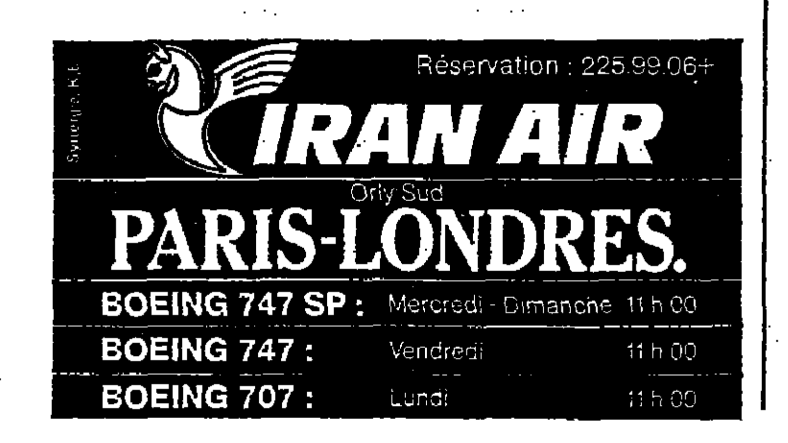
● CONSOMMATION INTERIEURE. — Dans l'hypothèse d'une stabilité du taux d'épargne, la croissance de la consommation privée pourrait s'accélérer très progressivement, passant d'un rythme annuel de 1,7 % à 3,2 % entre le premier semestre de 1977 et le second semestre de 1978.

Mais l'O.C.D.E. souligne que c prévision est fragile. En e « *en 1977, le taux d'épargne ménages a décru par rappor 1976 et a atteint un niveau toriquement bas (15,2 %). n'est, de ce fait, pas exclu l'on assiste, en 1978, dans contexte de stabilisation de l flation et de détérioration marché du travail à un cert regain de l'épargne, qui, to choses demeurant égales par leurs, pèserait sur le dévelop ment de la consommation* ».

● EXPORTATIONS. — E verraient leur taux de croiss s'accélérer à la suite d'une rep des ventes des produits agric et d'un léger redressement exportations des produits ind triels. « *Mais la contribution la balance extérieure à la cr sance serait moins importante 1978 qu'en 1977, à la suite de reprise des importations.* » Le ficit des échanges extérieurs biens et services se trouve sensiblement réduit, revenant 2,9 milliards de francs en 1 contre 9,8 milliards de francs c année.

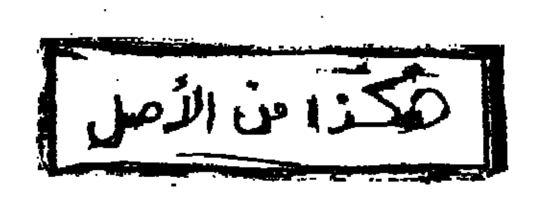
L'O.C.D.E. porte le jugem suivant sur l'évolution des pr « *Le taux de progression des à la consommation pourrait en 1978 et en moyenne annu de 8,7 %, contre 9,5 % c année* », correspondant à un g sement des prix de 6,5 % du de à la fin de l'année prochai « *Le ralentissement prévis de la hausse des prix à la consi mation, la persistance d'un m ché de l'emploi déprimé et poursuite d'une politique éco mique encore restrictive devrai prévenir une accélération des r munérations salariales, et la p gression nominale du taux c salaires horaires pourrait deme rer voisine de 12 % au seco semestre de 1977 et au cours l'année 1978. Un nouveau ral tissement de la progression coûts unitaires de main-d'œu pourrait intervenir en 197* » conclut l'O.C.D.E.





AGRICULTURE

TRANSPORTS



هكذا من الأصل

CONJONCTURE

Selon l'O.C.D.E.

La France aurait deux cent mille ... supplémentaires l'an proch...

AGRICULTURE

La Commission de Bruxelles propose une augmentation de 2 % des prix agricoles en 1978

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Une augmentation des prix agricoles communs établis en unités de compte d'environ 2 % ; des corrections d'ordre monétaire venant s'ajouter à ces 2 % : en France (+ 1,92 %), en Italie (+ 2,04 %), en Grande-Bretagne (+ 3,25 %), en Irlande (+ 0,29 %) ; ou bien s'en retrancher : en Allemagne fédérale (— 1,14 %), au Benelux (— 0,2 %).*

Dans le cas de la France, un relèvement moyen des prix de l'ordre de 4 % venant compléter l'ajustement de 2,50 % résultant, à compter du 1er février, de la dévaluation du « franc vert » récemment décidée par le gouvernement.

Telles sont, pour l'essentiel, les propositions concernant les futurs prix de campagne que la Commission européenne devait, en principe, approuver ce jeudi matin 8 décembre.

Dans le souci de ne pas favoriser l'apparition de nouveaux excédents, la Commission de Bruxelles a tendance à réduire le soutien accordé aux agriculteurs. L'augmentation moyenne, de l'ordre de 2 %, est aussi à l'évidence très inférieure à celle des coûts de production.

Autre effort : l'adaptation partielle des prix agricoles de chaque pays aux variations de la monnaie nationale. Dans les Etats à monnaie faible, notamment la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, cela se traduit par une majoration supplémentaire. A l'inverse, en R.F.A. et au Benelux, une réduction de l'augmentation. Ces corrections monétaires ont comme conséquence une réduction des montants compensatoires (M.C.M.) qui sont appliqués sur les échanges pour annuler les effets des fluctuations de change et qui jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation.

Les taux d'augmentation des différents produits en unités de compte proposés par la Commission seraient les suivants : lait, entre 1,6 et 2 % ; viande bovine, entre 1 et 1,8 % ; blé tendre panifiable, 3,10 % du prix de référence ; blé fourrager, 1,26 % ; maïs, 1,56 % du prix indicatif ; sucre, 1,1 % du prix d'intervention ; vin, 2 % du prix d'orientation ; viande de porc, 3 % du prix de base ; fruits et légumes, 2 % du prix de base. Pour obtenir les taux de hausses en francs, il faut ajouter 1,92 %, représentant la dévaluation du « franc vert ».

Dans le cas du sucre, la Commission propose de réduire sensiblement les quantités qui bénéficieront de la garantie financière de la Communauté pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. Le quota B, soit la fraction de la production qui bénéficie d'une grarantie financière réduite mais appréciable comparée aux cours mondiaux, serait ramené de 35 à 30 % du quota de base, dit quota A, qui est attribué à chacun des Etats membres. C'est sans doute l'un des éléments des propositions de Bruxelles qui sera le plus vivement critiqué par la France.

PHILIPPE LEMAITRE.

TRANSPORTS

LA BATAILLE SUR L'ATLANTIQUE NORD

Comme on le prévoyait, les compagnies régulières membres de l'Association du transport aérien international (IATA), qui étaient réunies à Hollywood en Floride, depuis le mardi 29 novembre, pour tenter d'éviter le chaos tarifaire sur le réseau de l'Atlantique nord, viennent d'ajourner leurs travaux jusqu'au janvier prochain.

Faute d'avoir pu établir dans un cadre multilatéral de nouveaux barèmes susceptibles de faire pièce à la concurrence du « train du ciel » que Freddie Laker exploite entre Londres et New-York, il est probable que, à l'exemple d'Alitalia, certaines compagnies seront tentées de négocier de nouveaux tarifs sur une base bilatérale.

Alitalia vient, en effet, d'annoncer la signature d'un accord entre le gouvernement des Etats-Unis et celui de l'Italie sur la mise en vigueur, pendant l'hiver 1977-1978, de nouveaux barèmes. Ainsi, la compagnie italienne propose désormais un tarif excursion 14-45 jours à 460 dollars (2 300 F) entre Rome et New-York et à 432 dollars (2 160 F) entre Milan et New-York. De leur côté, K.L.M. et Sabena appliquent, à titre expérimental, des tarifs Super Apex, c'est-à-dire avec réservation à l'agence, entre les Pays-Bas et la Belgique d'une part, les Etats-Unis d'autre part.

Air France avait déposé un barème Super Apex Paris-New-York à 1 700 F auprès des autorités américaines. Celles-ci ont refusé de l'homologuer craignant qu'un tel tarif ne nuise aux transporteurs à la demande dont elles défendent avec vigueur les intérêts

AFFAIRES

HITACHI RENONCE A CONSTRUIRE DES TÉLÉVISEURS EN GRANDE-BRETAGNE

La société japonaise Hitachi a décidé le 7 décembre de renoncer à son projet d'installer une usine de construction de téléviseurs couleurs en Grande-Bretagne. La décision a été apprise avec soulagement par les syndicats et les constructeurs britanniques (le principal étant Thorn). Hitachi voulait produire quatre-vingt mille téléviseurs par an, destinés en partie à l'exportation. La société japonaise avait accepté d'utiliser 50 % de composants britanniques. Mais l'opposition avait été très vive, syndicats et constructeurs estimant que l'installation des Japonais entraînerait la suppression de cinq mille emplois. M. Williams, ministre d'Etat pour l'industrie, a dit hier son désappointement de voir un investissement potentiel s'éloigner. Quant à la firme japonaise, elle a affirmé ne pas avoir encore le projet de s'installer ailleurs en Europe.

LA SOCIÉTÉ SCHWARTZ-HAUTMONT A DÉPOSÉ SON BILAN

La société Schwartz-Hautmont (charpentes métalliques, génie civil, béton armé), qui connaît de graves difficultés depuis plusieurs années, vient de déposer son bilan. Un syndic, Me Hadingue, a été chargé par le tribunal de commerce de Versailles de prendre en charge le règlement judiciaire de l'affaire. A l'appel de la C.G.T., des salariés de l'entreprise (qui emploie deux mille trois cents personnes) ont manifesté, mercredi 6 décembre, devant le siège de la société, à Rueil-Malmaison, pour la sauvegarde de l'emploi.

Après deux années déficitaires, en 1973 et 1974, la situation avait semblé se redresser en 1975, mais en 1976, le chiffre d'affaires consolidé de 560 millions de francs laissait apparaître une perte de 20 millions et des carnets de commandes très insuffisants ; les constructions métalliques sont une branche particulièrement touchée par la crise (la société Voyer, depuis plus de deux ans, ne parvient pas à se redresser, malgré des plans successifs) dans le secteur particulièrement vulnérable des travaux publics et de la construction.

En juin dernier, un plan de redressement était mis à l'étude. On put croire un moment que la société Bouygues reprendrait les activités de génie civil de la firme. Puis la société Balancy-Briard (du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) prit en octobre une option sur le capital — qui est contrôlé à 30 % par MM. Jean-Jacques et Jean-Michel Schwartz. Simultanément, les Constructions métalliques de Provence (C.M.P.), par le biais d'un accord d'assistance technique, s'intéressaient à deux filiales du groupe (Sitraco et Coupe-Hugot). Aujourd'hui, la société Coupe-Hugot a déposé son bilan et C.M.P. continue à étudier le cas de Sitraco. De son côté, il ne semble pas que Balancy-Briard soit parvenu à renforcer suffisamment les carnets de commandes de Schwartz-Hautmont.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 7 DÉCEMBRE

Durcissement de la grève

Une assemblée du personnel boursier s'est tenue, mercredi 7 décembre, dans l'enceinte du marché de Paris. Les leaders syndicaux ont dénoncé la décision prise par M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, de faire appliquer, dès ce jour, la procédure spéciale prévue par l'avis en date du 11 février 1976, la considérant comme une atteinte au droit de grève. Cet avis, rappelons-le, prévoit que les charges spécialistes assureront la cotation des valeurs françaises inscrites à la cote du terme, et ce, jusqu'à ce que le fonctionnement du marché soit redevenu normal.

En conséquence, les personnels des charges ont été invités à ne pas regagner leurs lieux de travail. Au cours de la même réunion, il a été convenu qu'une assemblée se tiendrait chaque jour de la semaine pour décider de la suite à donner à l'action revendicative engagée par les syndicats qui vise à obtenir une amélioration du pouvoir d'achat des employés.

A cet égard, M. Flornoy affirme, dans une lettre adressée à tous les membres de la Compagnie, que cette amélioration du pouvoir d'achat n'est pas refusée a priori dans les limites autorisées. Il demande simplement que le temps soit laissé à la Compagnie d'apprécier exactement les résultats de l'année qui s'achève pour que ne soit pas compromis le rétablissement acquis à grand peine.

En attendant, les professionnels redoutent que le ducissement du mouvement de grève ne porte un grave préjudice à plusieurs charges dont la situation est déjà précaire et qui risqueraient de ne pas pouvoir s'en relever.

L'activité a été a peu près normale sur le marché de l'or, où le lingot a progressé de 165 F à 25 445 F, tandis que le napoléon perdait 2,40 F à 245,50 F. Le volume des transactions est passé de 6,63 millions à 9,10 millions de francs.

LONDRES

Calme

Toujours peu d'affaires ce jeudi matin sur le marché de Londres, où les industrielles fluctuent dans d'étroites limites. Stabilité des fonds d'Etat et des mines d'or. Recul des pétroles, B P perdant 16 points.

OR (ouverture) (dollars) 160 40 contre 160 30

VALEURS	CLOTURE 7/12	COURS 8/12
Beecham	650	649
British Petroleum	888	844
Courtaulds	114	114
De Beers	394	396
Imperial Chemical	370	368
Rio Tinto Zinc Corp.	181	182
Shell	546	542
Vickers	179	179
War Loan 3 1/2 %	34 3/4	34 3/4
*West Driefontein	25 3/4	26 1/2
*Western Holdings	18 1/2	18 11/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/12	8/12
1 dollar (en yens)	241 35	241 50

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Sade, c. 27	2 p. 3	7 90
Sodéro, c. 28	1 p. 1	.. ..
Rolinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	.. ..

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	2 déc.	6 déc.
Valeurs françaises	90,1	91,2
Valeurs étrangères	89,4	—

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,5	—

N.D.L.R. — Les seules cotations des valeurs françaises, pour la séance du mercredi 7 décembre, sont celles figurant dans la troisième colonne de la cote du terme.

NEW-YORK

Irrégulier

Le mouvement de repli s'est considérablement ralenti mercredi à Wall Street. La tendance s'est néanmoins révélée très irrégulière et, sur 1 895 valeurs traitées, 825 ont encore fléchi et 577 seulement ont monté, alors que l'indice des industrielles s'inscrivait à 807,43 (+ 0,52).

L'activité s'est, elle aussi, ralentie, portant sur 21,05 millions de titres contre 23,77 millions la veille.

Après la baisse de ces derniers jours, une reprise technique aurait dû normalement se produire. Mais la perspective d'une forte hausse de l'indice des prix de gros pour novembre, dont la publication est attendue jeudi, a dissuadé nombre de vendeurs à découvert de procéder aux rachats de titres qu'ils escomptaient faire. La situation très précaire du dollar a également freiné leurs initiatives dans la mesure où, si elle venait à s'aggraver encore, un relèvement des taux d'intérêt deviendrait à peu près inéluctable.

VALEURS	COURS 6/12	COURS 7/12
Alcoa	42 ...	41 7/8
A.T.T.	58 7/8	58 7/8
Boeing	27 3/4	27 1/4
Chase Manhattan Bank	28 1/8	29 ...
Du Pont de Nemours	114 3/8	114 1/8
Eastman Kodak	48 7/8	49 7/8
Exxon	45 1/8	45 1/2
Ford	43 1/4	43 1/4
General Electric	48 1/2	48 3/8
General Foods	32 3/8	32 1/2
General Motors	62 1/2	62 5/8
Goodyear	17 1/8	17 ...
I.B.M.	260 1/2	261 ...
I.T.T.	31 3/4	31 1/4
Kennecott	19 1/8	18 7/8
Mobil Oil	63 1/4	63 3/8
Pfizer	26 1/2	26 1/2
Schlumberger	71 5/8	71 3/8
Texaco	26 7/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	18 3/4	19 1/8
Union Carbide	40 5/8	40 7/8
U.S. Steel	30	30 1/4
Westinghouse	17 1/2	17 1/2
Xerox	45 5/8	46 1/8

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UNIBAIL. — Le dividende pour l'exercice 1977 ne devrait pas, sauf imprévu, être inférieur à 20 F par action contre 17,40 F pour 1976. Cette estimation faite par le conseil « prend en considération l'éventualité de la conversion en actions d'une partie des obligations émises en 1974, autant qu'il a été possible de la prévoir en se fondant sur l'état du marché ».

COMPAGNIE FONCIERE DE FRANCE. — Elévation de la valeur nominale des actions de 10 F à 30 F.

SOCIETE DES IMMEUBLES DE FRANCE. — Elévation de la valeur nominale des actions de 10 F à 100 F.

PHARMUKA. — Cette filiale « pharmacie » du groupe P.U.K. vient de créer une filiale à Hong-kong, Pharmuka Pacific, qui assurera l'enregistrement et la diffusion de ses produits en Extrême-Orient.

BAISSE DES DIVIDENDES SERVIS PAR LES GROUPES CHIMIQUES ALLEMANDS

D'après les experts de la Deutsche Gesellschaft fuer Anlageberatung m.b.H., la diminution des bénéfices des groupes chimiques allemands et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale sur les entreprises contraindront les dirigeants de ces groupes à minorer les dividendes servis aux actionnaires. Toujours selon eux, il faut s'attendre à des dividendes de 6 DM pour Bayer et Hoechst (contre 8 DM) et de 6,5 DM pour BASF (contre 8,5 DM).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8330	4,8360	+ 110	+ 140	+ 240	+ 290	+ 740	+ 810
$ can.	4,4070	4,4120	+ 90	+ 120	+ 280	+ 260	+ 620	+ 730
Yen (100)	2,0000	2,0030	+ 80	+ 120	+ 180	+ 230	+ 400	+ 470
D.M.	2,2220	2,2250	+ 90	+ 130	+ 220	+ 270	+ 700	+ 780
Florin	2,0515	2,0545	+ 40	+ 75	+ 100	+ 140	+ 310	+ 390
F.B. (100)	14,1150	14,1350	— 70	+ 170	+ 160	+ 490	+ 780	+1360
F.S.	2,2740	2,2780	+ 130	+ 170	+ 290	+ 340	+ 890	+ 970
L. (1 000)	5,5050	5,5150	— 250	— 100	— 400	— 200	— 900	— 600
£	8,8230	8,8350	+ 210	+ 310	+ 440	+ 580	+1100	+1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/4	3 1/2	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	4	4 1/2
$ U.S.	2 1/4	3	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 1/2
Florin	4 3/4	5 1/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
F. B.	6 1/2	7 1/2	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9 1/4
F. S.	1/4	3/4	2 1/4	2 3/4	2 1/4	2 1/2	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)	9	11	15	17	15	17	15	17
£	5 1/2	6	6 1/4	7	6 3/4	7 1/4	8	8 1/2
Fr. franc	11 1/2	12 1/2	13 1/2	14	13 1/2	14	13 3/4	14 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	4,5 % 1973.	673	672 10	672 10	673 .
	C.N.E. 3 %	1925	1921 20	1921 20	1925 .
	Afrique Occ.	339 50	356 .	356	339 ..
	Air liquide	251 50	249 50	249 50	255
	Als. Part Ind.	53 50	56	56	53 50
	Als. Superm.	137 .	143 50	143 50	143 50
	Alsthom-Atl.	58 10	58 80	58	58 80
	Applica gaz	158 20	155 ..	155 .	158 .
	Aquitaine	332	329	332 .	332 30
	— certif.	57 .	59 .	59 ..	57 ..
	Arjom. Priou.	92 ..	92 ..	92	92 .
	Aux. Entrepr.	226 20	225 .	225	225 10
	Babc.-Fives	75 .	76 50	76 50	75 ..
	Bail-Equip.	153 90	156 .	156	150 .
	Bail-Invest.	197	196 50	196 50	197
	B.C.I.	70 20	70 50	70 50	70 20
	Bazar H. V.	60 20	58 80	60	60
	Beghin-Say	61 20	54 80	54 .	51 50
	Bic	548 .	527	527 .	548
	Bouygues	386 .	380	385 .	385
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
196	E.J. Lefebvre	195	197 50	193 50	195 ..
63	Esso S.A.F.	60 10	61 ..	60 30	61 ..
179	Eurafrance	178	179 .	179	178 10
530	Europe no 1	510	539	503	510 ..
380	Ferodo	375	370 10	375	375
435	— obl. conv.	435 20	435	435	435 20
167	Fin. Paris BP	159 50	157 10	157 50	159 50
200	— obl. conv	199	201	200 10	193 .
55	Fin. Un. Eur.	53 90	53	55 60	53 90
128	Finextel	125 10	125	125 .	125 10
68	Fraissinet	68 50	68 60	68 60	68 50
97	Fr. Pétroles	100 10	102 50	102 .	101
23	— (Certific.)	23 05	22 60	23 90	23 05
62	Galeries Laf.	58	57 80	60	59
139	Gle d'Entr.	137 50	138 10	135 60	137 50
90	Gle Fonderie	92 50	92	90 .	92 50
186	Générale Occ	180 .	180 20	180	180
191	Gr. Tr. Mars.	180	171 60	175 ..	175
167	Guyenne-Gas.	150 60	151	151	150 60
169	Hachette	162 ..	164 80	164 80	162
67	Imetal	61 70	60 50	60 50	61 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
130	Olida-Caby	125 .	125 10	125 10	125 ..
95	Opfi-Paribas	93	91	91 .	93 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Tél. Ericsson	227	225	225	227
69	Terres Roug.	60 30	59 50	59 50	60 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
265	Dome Mines	292	296 50	299 90	296 50
585	Du Pont Nem.	574	578	578	574
268	East Kodak	246 70	253 80	253 80	248 60
25	East Rand	25 60	25 50	25 20	26
107	Ericsson	120 50	119 50	120 50	120 50
235	Exxon Corp.	224	227 50	227 50	224 50
215	Ford Motor	211 20	211 20	212	211 20
73	Free State	78 30	80 50	78	79
250	Gen. Electric	244 50	240	246	241 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Gen. Motors	321 50	324 20	324 20	323
14	Goldfields	15 20	14 90	14 90	15 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12 50	Tanganyika	12 20	12	12	12 2.
250	Unilever	257 80	256 80	254 50	257 50
17	Union Corp.	16 75	16 75	16 70	16 75
104	U. Min. 1/10	102	102 10	102	102
116	West Driel.	124	122 50	122 50	125 20
44	West Deep	45	43 50	43 50	45 20
86	West Hold.	90	87 90	87	89 60
240	Xerox Corp.	226	229 .	232 50	228
0 86	Zambia Cop.	0 85	0 84	0 85	0 84

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 822	4 839	4 810
Allemagne (100 DM)	223 380	222 570	211
Belgique (100 F.)	14 169	14 133	14 025
Pays-Bas (100 fl.)	205 880	205 380	204
Danemark (100 krd)	80 540	80 550	79 000
Suède (100 krs)	101 330	101 450	101
Norvège (100 k.)	91 400	91 270	90 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 848	8 845	8 850
Italie (1 000 lires)	5 517	5 524	5 550
Suisse (100 fr.)	228 580	227 080	228
Autriche (100 sch.)	31 178	31 075	30 750
Espagne (100 pes.)	5 879	5 882	5 700
Portugal (100 esc.)	12 020	11 915	11 500
Canada ($ can. 1)	4 371	4 400	4 335

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/12
Or fin (kilo en barre)	25250	25350
Or fin (kilo en lingot)	25280	25445
Pièce française (20 fr.)	247 90	245 50
Pièce française (10 fr.)	226	223 50
Pièce suisse (20 fr.)	229 90	229 70
Union latine (20 fr.)	222 70	219
Souverain	231 60	232 90
Pièce de 20 dollars	1122 40	1125 20
Pièce de 10 dollars	642	630
Pièce de 5 dollars	341 ..	.
Pièce de 50 pesos	1058	1060
Pièce de 10 florins	236 ..	232 20

... du 35 ...

...llier.

Sofitel ...

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

SOIXANTE MILLE VOYAGEURS A L'HEURE

M. Valéry Giscard d'Estaing a inauguré le nouveau « métro express régional » parisien

Plusieurs centaines d'invités ont assisté, ce jeudi 8 décembre, à l'inauguration, par le président de la République, du nouveau réseau express régional.

Arrivé à 10 h. 30 à la station Auber, M. Giscard d'Estaing a été accueilli par M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, ainsi que par les responsables de la R.A.T.P., MM. Roger Belin et Marcel Deschamps, respectivement président et directeur général. Le président de la République, accompagné par MM. Alain Poher, président du Sénat, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Jacques Chirac, maire de Paris ; Lucien Lanier, préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris, et Michel Giraud, président du conseil régional, a pris place dans le train inaugural qui, avec deux arrêts aux stations Gare-de-Lyon et Vincennes, l'a conduit à Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis. Après avoir visité les installations de la nouvelle station de Noisy, M. Giscard d'Estaing est reparti pour la nouvelle station « Châtelet-Les Halles ».

Prenant la parole après MM. Roger Belin et Michel Giraud, le président de la République a notamment déclaré :

« *Avec son réseau que je qualifierais de métro express régional, Paris devient la première capitale du monde à disposer d'un système de transport d'une capacité aussi élevée : soixante mille voyageurs à l'heure et par sens. La station Châtelet-les Halles, avec ses 320 mètres de long et ses 80 mètres de large, est la plus grande station de métro du monde.* »

M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *La loi du 6 mai 1976, qui a créé la région Ile-de-France, a confié à la région une mission générale de conduite de la politique des transports en région Ile-de-France. Il convient d'en tirer les conséquences complètement, mais progressivement. De nouvelles modalités de coopération entre l'Etat et la région Ile-de-France vont être étudiées avec tout le soin nécessaire.* »

La R.A.T.P. organise, les samedi 10 et dimanche 11 décembre, deux journées portes ouvertes au cours desquelles les habitants de la région parisienne pourront voyager gratuitement sur l'ensemble du R.E.R. Dans presque toutes les stations sont organisés des concerts, des spectacles, des expositions qui prolongeront « dans la fête » cette inauguration. Les mots d'ordre de grève, lancés par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la R.A.T.P. pour les 8 et 9 décembre, ne paraissent pas devoir perturber gravement le trafic.

Plusieurs organisations syndicales ou politiques ont commenté l'ouverture de ce « nouveau métro ».

Le groupe socialiste du Conseil de Paris déclare ainsi : « *Le R.E.R. répond à des besoins, et nul ne pense à nier son intérêt, mais de nombreuses zones de banlieue à forte concentration populaire ne sont pas desservies par le métro.* » Des manifestations d'information sont prévues dans les gares parisiennes. Commentaire comparable des unions régionales parisiennes de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN : « *La jonction des lignes du R.E.R. va apporter une nette amélioration des conditions de transport des travailleurs, mais des lacunes demeurent pour qu'une réelle priorité soit accordée pour les transports en commun.* » Pour sa part, la Fédération des usagers des transports (FUT) déclare, par la voix de son président, M. Jean-Claude Delarue : « *Si l'on inclut l'ensemble des lignes S.N.C.F. concernées par l'interconnexion, le R.E.R. est entièrement centralisé. Tout passe par le cœur de Paris. Or, selon les prévisions mêmes de l'administration, ce sont les déplacements de banlieue à banlieue qui doivent se développer dans les années à venir.* »

(Lire notre supplément, pages 41 à 43.)

« LE PREMIER MINISTRE NE PEUT PAS CONDUIRE LA MAJORITÉ AUX ÉLECTIONS » déclare M. Michel Debré

M. Michel Debré a déclaré jeudi matin 8 décembre à France-Inter : « *Dans les circonstances actuelles, le leader naturel de la majorité ne peut pas être le premier ministre.* » « *Je ne crois pas*, a-t-il ajouté, *que le premier ministre puisse conduire la majorité aux élections. Les formations de la majorité doivent s'unir autour d'une volonté et en se situant par rapport à l'opposition.* »

Jugeant néfaste une trop longue période de campagne électorale, l'ancien premier ministre a indiqué :

« *Je serais actuellement aux affaires, je demanderais à la majorité du Parlement de décider à la veille de Noël que son mandat soit raccourci de deux mois pour que les élections aient lieu à la fin du mois de janvier. La période électorale où, par la force des choses, les divisions s'accentuent et où de nombreuses promesses sont faites serait ainsi plus courte.* »

● « *La durée du mandat des présidents des sociétés de radio et de télévision est bien trop courte* », a dit M. Dominique Pado, sénateur centriste de Paris, nouveau président de la délégation parlementaire pour la radio et la télévision, dans une déclaration rendue publique mercredi 7 décembre. Considérant que « *l'apport de M. Jullian, même désordonné, a été incontestable* », M. Dominique Pado a également exprimé le vœu que « *M. Maurice Ulrich apporte autant d'énergie à remettre de l'ordre à Antenne 2 qu'à en sauvegarder l'indispensable originalité* ».

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Le redressement du dollar sur les marchés des changes, amorcé mercredi après sa chute des deux premiers jours de la semaine, s'est confirmé jeudi. A Francfort, le cours de la monnaie américaine est remonté à 2,1775 DM contre 2,1675 DM la veille et 2,1570 DM au plus bas mardi. A Zurich, il s'est inscrit à 2,1275 francs suisses contre 2,12 FS et 2,1050 FS précédemment.

Ce redressement est attribué moins aux déclarations rassurantes du ministre des finances ouest-allemand, M. Apel, qu'aux interventions des banques centrales et aux rachats des vendeurs à découvert.

A Bruxelles, le franc belge a entrepris une nette remontée, le premier ministre, M. Tindemans, ayant déclaré mercredi que son gouvernement utiliserait massivement les réserves en devises de la Belgique pour défendre la monnaie, comme il l'avait fait avec succès en 1976.

De nombreux cambistes estiment que la baisse du dollar a été trop rapide et trop forte, l'excès même de sa chute appelant une correction, sans que les problèmes de fond — c'est-à-dire le déficit de la balance commerciale américaine — soit résolu.

A Paris, le franc s'est également redressé par rapport aux monnaies fortes, le cours du deutschemark revenant de 2,2290 F à 2,2240 F, après avoir touché 2,2350 F précédemment. Conséquence de la baisse de notre monnaie depuis quelques jours, les montants compensatoires appliqués dans les échanges agricoles de la C.E.E. passeront de 15,5 % à 16,9 %. Ils avaient déjà été majorés le 21 novembre dernier (15,5 % contre 14,5 %).

En conseil interministériel

Les secteurs de l'armurerie, de l'horlogerie et de la production porcine sont passés en revue à l'Hôtel Matignon

M. Raymond Barre a présidé, ce 8 décembre, un conseil interministériel qui devait examiner la situation de plusieurs secteurs industriels

● **PRODUCTION PORCINE**

C'est une des curiosités de l'agriculture nationale, deuxième exportateur mondial de denrées alimentaires : elle produit moins de porc que les Français n'en consomment. Déficit très lourd : 240 000 tonnes de viande, soit plus de 2,5 milliards de francs en devises. La situation est inchangée depuis dix ans, en dépit d'un premier plan de relance en 1969.

Les raisons ? Grande productrice de céréales, la France a vendu ces grains en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, qui les ont « transformés » en viande de porc. Dans le même temps, les cochons de « basse-cour » français ont moins bien résisté aux phases dépressives du fameux « cycle du porc » que ceux des élevages industrialisés des pays du Nord dont la compétitivité a été renforcée par la revalorisation des monnaies nationales. Bref, la production artisanale française s'est étiolée peu à peu, laissant une large part aux importations belges, néerlandaises, allemandes, et même chinoises. Seule la Bretagne (40 % de la production) et dans une moindre mesure le Nord (9 %), l'Aquitaine (7 %) et les Pyrénées (7 %) ont tiré leur épingle du jeu.

En août 1977, M. Pierre Mehaignerie a demandé à M. André Bord, directeur du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) d'élaborer un plan de relance.

Présenté le 17 novembre dernier au Conseil supérieur d'orientation des productions agricoles, ce projet doit être examiné ce jeudi 8 décembre au comité interministériel à l'Hôtel Matignon, et rendu public le lendemain par M. Mehaignerie, ministre de l'agriculture, au cours d'un voyage en Bretagne. Il s'articule autour de quatre idées : faciliter les investissements en généralisant notamment les prêts à quinze ans avec différé de remboursement de deux ans pour favoriser l'installation des jeunes ; améliorer l'état sanitaire du cheptel, qui s'est profondément dégradé ces quinze dernières années (maladie d'Aujesky et gastro-entérite infectieuse), par des plans de prophylaxie départementale : intensifier la formation technique des éleveurs ; simplifier les formalités administratives, car les dossiers doivent actuellement passer par six services départementaux différents.

Ce plan adopté, il restera encore à surmonter un obstacle majeur : l'odeur que dégage les installations.

● **ARMURERIE**

La situation de cette industrie qui comprend les armes de chasse ainsi que les armes de tir et de défense (dont le calibre est égal ou inférieur à 7,65 mm) est difficile. Dans le secteur des armes de chasse les importations couvrent 40 % environ du marché national et la situation tend à se détériorer. L'effet de taille et de série joue à plein. Le volume de la production des constructeurs français, dont les plus importants sont Manufrance et Verney-Carron, ne saurait se comparer à celle de leurs concurrents européens (Beretta, Herstall) et encore même à celle des américains tel Winchester. Ce dernier, par exemple, produit deux cent cinquante mille armes d'un même modèle alors qu'en France les séries n'excèdent pas huit à neuf mille unités ! Et l'apparition dans le domaine des armes aussi des marques japonaises (Miroku et S.K.B. par exemple) n'est pas faite pour arranger les choses.

La situation des armes de poing n'est pas moins préoccupante puisque dans ce secteur les fabricants étrangers contrôlent 70 % du marché national.

Pour remédier à cet état de fait le ministre de l'industrie a décidé d'apporter son appui à la constitution d'un G.I.E. (groupement d'intérêt économique). [illegible] sera demandé aux entreprises acceptant de participer à ce montage de définir une politique commune de recherche et de développement ; de mettre au point des produits nouveaux comportant le plus grand nombre possibles d'organes communs, [illegible] réaliser des investissements [illegible] productivité ; enfin, de lancer [illegible] actions commerciales à l'étranger.

● **HORLOGERIE**

Une restructuration de l'horlogerie sera opérée, à partir [illegible] 1er février 1978, autour de pôles de taille suffisante, qui se[illegible] conduite sous l'égide de la Soci[illegible] de développement de l'horloge[illegible] (S.D.H.) (*le Monde* du 8 décembre), dont les interventi[illegible] s'effectueront par le biais [illegible] prises de participations majo[illegible]taires. Les statuts de la S.D[illegible] seront modifiés à cet effet. [illegible] S.D.H. devra également, en coopération avec l'IDI et la S.D[illegible] Centre-Est, actionnaire de Fran[illegible] Ebanches et de Yema, se do[illegible] de moyens en personnel nécessaires à l'accomplissement de [illegible] mission.

L'opérateur industriel rete[illegible] pour le développement de mouvements et modules de l'horloge[illegible] électronique est le groupe S.[illegible] (Jaz, Finhor, Cupillard-Rien[illegible]) qui prendra le contrôle [illegible] Montrélec. Pour favoriser le la[illegible]cement des pièces constitutives des montres à quartz, programme d'aide sur cinq ans est pré[illegible] 7 millions de francs par an [illegible] titre de l'aide au développement, 6 millions par an au titre [illegible] avances remboursables ; 20 millions par an au titre de pr[illegible] du F.D.E.S.

Le numéro du « Monde » daté 8 décembre 1977 a été tiré à 549 579 exemplaires.

